Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15224 7 F

SAMEDI 8 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Escalade entre le Togo et le Ghana

APRÈS le Libéria, le Togo risque-t-il de devenir le foyer d'un nouveau conflit dans l'Ouest africain ? La question s'était déjà posée en février 1993, lors de la mise en état d'alerte de l'armée du Ghana voisin, après que Lomé eut accusé ce pays d'avoir permis une attaque d'opposants togolais contre le régime du président Eyadéma. Elle a resurgi vendredi 7 janvier, le gouvernement togolais ayant appelé le gouvernement ghanéen à intervenir contre des « éléments armés en provenance du Ghana » qui « tirent sur les forces de l'ordre du Togo » au poste-frontière proche de Lomé.

Une nouvelle fois, la tension risque de monter entre les deux pays, dont les présidents se vouent une franche inimitié. Echaudé par une tentative de coup d'Etat en 1986, elle aussi lancée à partir du Ghana, et persuadé que le chef de l'Etat ghanéen, Jerry Rawlings, soutient l'opposition togolaise, le général Gnassingbé Eyadéma accuse régulièrement Accra d'œuvrer contre son régime.

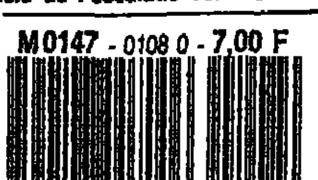
IL est vrai que le Ghana sert de sanctuaire à l'opposition togolaise la plus radicale. De nombreux jeunes Loméens, qui estiment que seule la force pourra déloger le général au pouvoir depuis vingt-sept ans, s'entraînent dans des camps de l'autre côté de la frontière. Et Gilchrist Olympio, éternel rival du président Eyadéma, a de longue date établi ses quartiers à Accra. Le président Rawlings a cependant toujours nié l'implication de son pays dans les opérations dirigées contre le régime togolais et il est fort peu probable que l'armée ghanéenne apporte un soutien direct aux extrémistes.

L'attaque lancée mercredi contre la principale caserne de Lomé, suivie d'une opération de « ratissage », a fait des dizaines de morts. Les assaillants, dont les pertes sont les plus lourdes, ont une nouvelle fois manqué leur cible. Le général Eyadéma était personnellement visé, mais le président n'était pas à bord de sa Mercedes blindée lorsque celle-ci a essuyé des tirs, et l'armée a rapidement repoussé les assaillants.

DE nombreuses questions demeurent quant à la nature de l'agression et à l'identité des agresseurs, la situation restant confuse à Lomé où on ne communique plus que par téléphone en raison de l'insécurité. Un ressortissant allemand a été blessé par balles et des tirs sporadiques ont encore été entendus dans la nuit de jeudi à vendredi du côté de la frontière.

Héritée de la décolonisation, comme toutes les autres en Afrique, cette frontière jouxtant Lomé n'a jamais distendu les liens entre les populations, qui ont les mêmes coutumes et parlent les mêmes langues. Les sentiments politiques sont souvent partagés, mais les régimes au pouvoir sont diamétralement opposés. Même si le général Eyadéma peut trouver quelque avantage à tenter de détourner les nombreuses critiques contre son régime, ni le Togo ni le Ghana n'ont intérêt à aller au-delà de l'escalade verbale.

M 0147 - 0108 0 - 7,00 F



Un entretien avec le secrétaire d'Etat américain

M. Christopher : l'OTAN doit s'élargir « de manière évolutive »

A quelques jours du sommet de l'OTAN, les 10 et 11 janvier, à Bruxelles, les responsables américains s'efforcent de rassurer les pays d'Europe centrale et orientale quant à l'objectif de leur proposition de « partenariat » avec l'Est. Dans un entretien, accordé jeudi 6 janvier, au « Monde » et à plusieurs autres organes de presse européens, le secrétaire d'Etat, M. Christopher a affirmé que les Etats-Unis demanderont à l'OTAN d'élargir ses rangs « de manière évolutive ». A Paris, le ministre de la défense, M. Léotard a approuvé jeudi une proposition des Etats-Unis à propos de la réforme des structures de l'OTAN.

WASHINGTON

de nos correspondants

Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, l'annonce avec certitude : *« Lors du sommet de Bruxelles, les Etats-Unis vont recommander que l'OTAN s'engage à élargir ses rangs de manière évolutive. »* A terme, *« nous nous attendons à un élargissement de l'OTAN »* et *« c'est une perspective dont nous nous félicitons »*, a-t-il indiqué jeudi 6 janvier, lors d'un entretien accordé à quelques journaux européens, dont *le Monde*.

Le propos ne constitue pas un revirement de la part des Etats-Unis mais c'est, à coup sûr, un changement de ton, sinon une correction de tir. A quelques jours du sommet des seize pays membres de l'OTAN à Bruxelles, l'administration Clinton cherche à rassurer les nations d'Europe de l'Est. Elles n'ont cessé, ces dernières semaines, de critiquer, parfois avec virulence, le projet américain de « partenariat pour la paix » que les Etats-Unis entendent faire endosser à Bruxelles. Ce projet n'a pas pour objet d'élargir l'OTAN à l'Europe orientale, pour combler le vide de sécurité né de la fin de la guerre froide, mais de proposer à tous les Etats de l'ex-bloc de l'est – Russie comprise – de développer une certaine coopération avec l'alliance militaire occidentale.

ALAIN FRACHON
et SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 3

L'espion secret d'Israël

Condamné à huis clos en 1983, emprisonné sous une fausse identité Marcus Klingberg est le héros d'une des affaires d'espionnage les plus mystérieuses de l'après-guerre

Pendant dix ans, l'Etat d'Israël a eu son « masque de fer » : un homme gardé au *secret pour haute raison d'Etat*. Un homme brusquement sans identité, contraint de vivre entre quatre murs sous un autre nom que le sien. Un homme porté disparu, dont les amis n'avaient plus eu de nouvelles du jour au lendemain. Un homme qui est le héros d'une des histoires d'espionnage les plus énigmatiques de l'après-guerre.

Il fallut attendre dix ans, en effet, pour que la censure israélienne autorise la publication de cette simple information : depuis son arrestation le 19 janvier 1983, le professeur Marcus Klingberg, scientifi*que de renommée internationale, purge* une peine de vingt années d'emprisonnement pour espionnage au profit de l'URSS. Jusqu'à ce 3 août 1993 où le quotidien *Haaretz*, après avoir engagé un recours devant la Cour suprême, obtint la levée de l'interdit, il n'était pas permis *d'écrire que cet homme avait été arrêté*, jugé, condamné et emprisonné. Même ces faits bruts, presque neutres, relevaient du secret d'Etat. Dix ans de silence, au terme desquels on n'en sait pourtant guère plus. Aucun commentaire officiel, aucune précision sur les agissements reprochés à Marcus Klingberg. Même le procès, tenu à huis clos, reste encore une énigme : le *dossier d'instruction*, la date du jugement, les procès-verbaux des audiences sont inaccessibles, couverts par le secret. Une unique mention au rôle pour 1983 du tribunal de district de Tel-Aviv témoigne que ce procès a bien eu lieu : *« Etat d'Israël contre X. »*

« X », c'est-à-dire en l'occurrence Abraham Marcus Klingberg, né le 7 octobre 1918, à Varsovie. Un jour sans doute, l'affaire Klingberg fera le bonheur d'un émule de John Le Carré. Selon l'écrivain et journaliste israélien Yossi Melman, spécialiste reconnu en ce domaine, il s'agit de *« la plus grave affaire d'espionnage de l'histoire d'Israël »*. En 1983, ajoutait-il en août 1993 dans les colonnes de *Haaretz*, Marcus Klingberg était sans doute *« l'un des plus anciens agents soviétiques en Israël » : « Klingberg avait eu accès à des projets très secrets liés à la recherche biologique et chimique. Le tort qu'il causa à la sécurité d'Israël fut très sérieux. »* Il n'en dit pas plus, pour cause de censure.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 6

M. Mitterrand rappelle son attachement à « l'école du peuple »



Recevant les vœux de Nouvel An de la presse, jeudi 6 janvier, François Mitterrand a indiqué que sur sa santé il n'y a *« rien à dire »* et s'est montré résolu à assumer sa tâche jusqu'au terme de son mandat.

Interrogé sur la récente expulsion vers leur pays de deux Iraniens réclamés par la Suisse, le président de la République a précisé qu'il en avait été informé *« après »* et non *« avant »*. Il a souligné que cette décision, qui touche à *« l'ordre public »*, relevait exclusivement du gouvernement.

S'il n'a pas formulé de souhait au sujet de la manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique, le chef de l'Etat a rappelé qu'il n'avait pas *« dissimulé* [sa] *pensée ces derniers jours »*. Il avait affirmé, en effet, le 31 décembre, puis en recevant les vœux des corps constitués, que la République est *« laïque »* et que cela veut dire, à ses yeux, qu'elle respecte en priorité *« l'école du peuple »*. Il a observé que l'objectif de la loi Falloux, en 1850, était de protéger la liberté de l'enseignement en limitant les subventions publiques aux écoles privées. *« En voulant faire mieux, on risque de faire mal »*, a-t-il dit, tout en précisant qu'il ne demandera pas de nouvelle délibération si le Conseil constitutionnel valide la nouvelle loi.

Interrogé sur la popularité de M. Balladur, le chef de l'Etat a rappelé que *« l'opinion est souvent versatile »*.

pages 10 et 18

La Grèce à la recherche de respectabilité

En charge de la présidence de l'Union européenne, Athènes veut persuader ses partenaires du caractère « modéré » de ses revendications

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

La Grèce n'a pas une bonne image internationale. Disons franchement que ses dirigeants ne font pas ce qu'il faut pour y remédier. Au contraire. Les déclarations tonitruantes de Théodore Pangalos, ministre des affaires européennes, sur l'Allemagne – *« ce géant avec une force bestiale et une cervelle d'enfant »* – n'ont pas amélioré la confiance de ses partenaires dans la capacité de la Grèce à assumer, pendant le premier semestre 1994, la présidence de l'Union européenne.

Bien que Théodore Pangalos ait dû présenter des excuses à son homologue allemand, la plupart des Grecs sont convaincus que l'imprévisible ministre a dit tout haut ce que la grande majorité des Européens pensent tout bas. Et cette expression d'animosité antigermanique est fondée sur la certitude que Bonn a entraîné les Douze, et d'abord les Français, dans une politique hâtive et risquée de reconnaissance des Républiques issues de l'ex-Yougoslavie, à commencer par la Slovénie et la Croatie, pour culminer, bien sûr, avec la Macédoine.

Si l'Union européenne doute de la fiabilité hellénique, les Grecs, de leur côté, n'ont pas apprécié que leurs partenaires établissent des relations diplomatiques avec Skopje alors que la querelle du nom n'est toujours pas réglée.

Les milieux dirigeants se déclarent *« amers »*, mais, signe des temps sans doute, ils plaident pour une politique *« réaliste et pragmatique »* reposant sur trois éléments. *« Nous ne sommes pas prêts à négocier ce qui n'est pas négociable »*, affirme Ierasimos Arsenis, ministre de la défense, pour signifier d'abord qu'Athènes n'acceptera pas que la « République de Skopje » porte un nom comportant le mot « Macédoine ».

Cela dit, la non-reconnaissance n'exclut pas la coexistence pacifique et la coopération, notamment économique et technique, la Grèce ayant intérêt à la stabilité et à la viabilité de cet Etat, celui-ci ne pouvant exister que par la coopération avec la Grèce dont il est entièrement dépendant pour ses débouchés extérieurs. Cependant, et c'est le troisième point, la coexistence pacifique suppose que Skopje ait fait des gestes de bonne volonté en affirmant l'intangibilité des frontières.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

FISCALITÉ

Donne-moi ta montre

Je viens de recevoir l'avis du Trésor public m'informant des mensualités que j'aurai à acquitter en 1994 au titre de l'impôt sur le revenu.

Il porte une mention alléchante : « *Vos quatre premières échéances sont réduites de 6 % dans la limite de 1 000 F chacune, conformément à la décision du gouvernement.* »

Un lecteur rapide en conclurait à une réduction effective de l'impôt qu'il devra acquitter en 1994. Trop beau pour être vrai !

Un calcul rapide du montant total des échéances de 1994 par rapport à celles de 1993 me permet en effet de constater que le Trésor public me prélèvera 5,47 % de plus... Et le montant total de ces échéances 1994 est équivalent à l'impôt que j'ai acquitté en 1993, ce qui réduit à néant les perspectives d'allégements fiscaux – 17 milliards ! – annoncées à grand renfort de publicité au moment de la discussion budgétaire.

Mais tout, n'est-il pas vrai, est dans la manière de l'annonce, puisque je paierai un peu moins les quatre premiers mois, pour au total payer plus... à la fin de l'année. « *Donne-moi ta montre et je te prêterai l'heure* », voilà, inspiré de Pierre Dac, ce qui résume la méthode fiscale de MM. Balladur et Sarkozy.

JEAN-FRANÇOIS MERLE
Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)

TRAIT LIBRE



LITTÉRATURE

La défense de Salman Rushdie

M. Scarpetta me met assez longuement en cause au cours d'un article intitulé « Comment défendre Salman Rushdie ? » dans *le Monde* du 29 décembre. Il s'inquiète de me voir « *traiter l'affaire Rushdie sur un plan strictement et exclusivement politique* ». Le résumé qu'il fait de mon intervention lors d'une soirée consacrée à Rushdie, dans le cadre de La Fureur de lire est tendancieux et malveillant.

Ce que j'y ai dit, c'est :

1) que la condamnation de Rushdie, accompagnée d'un appel au meurtre, porte la marque d'un terrorisme d'un nouveau genre, car, jusqu'alors, les Etats terroristes et l'Iran même avaient dissimulé leurs intentions ;

2) qu'il s'agissait d'une violation calculée du droit international, d'un défi lancé aux sociétés libérales, et que celui-ci devait enseigner aux Iraniens (et plus généralement à tous les musulmans) tentés de parler et de se conduire librement qu'ils n'avaient rien à attendre d'un Occident décadent ;

3) que les gouvernements occidentaux n'avaient pas su mesurer la portée symbolique de la *fatwa*, ni les effets de leur échec à défendre des libertés.

4) que la difficulté de mobiliser largement en France les intellectuels en faveur de Rushdie me semblait due pour une bonne part à la propagation d'un relativisme culturel, dont l'extrême conséquence était la tolérance de l'intolérance, sitôt que celle-ci se réclamait de valeurs censées échapper à notre jugement ;

5) qu'en l'occurrence, il ne suffisait pas de défendre la liberté d'expression (laquelle, partout et toujours, se heurte à une limite), mais qu'il importait de montrer que l'écrivain et, à travers lui, la littérature, constituaient une cible privilégiée pour les dirigeants iraniens et leurs émules.

Sur ce dernier point, j'insistais, répétant ce que j'avais écrit : « *Rushdie ne cesse de nous le rappeler : c'est en tant qu'écrivain qu'il a encouru sa condamnation, et c'est en tant que tel qu'il faut aussi le défendre. C'est l'idée que l'œuvre littéraire échappe à l'autorité du politique et du religieux qu'il faut réaffirmer.* » Certes, j'ajoutais, et je maintiens, que l'indépendance de la littérature ne signifie pas qu'elle soit étrangère à l'expérience que les hommes font du monde où ils vivent et de l'histoire. Il faut être aveugle ou sourd pour méconnaître le rôle que joue le roman à présent dans des sociétés où les images et les rites sont réglés de manière que la réalité vraie semble se livrer dans la fiction ; pour ignorer que, par l'art de Rushdie, le roman ébranle toutes sortes de certitudes, la foi dans l'ordre des choses, dans l'ordre social et dans l'ordre que chacun assigne à ses pensées. Or c'est cette foi que cherchent à entretenir, à exciter, des dirigeants, d'autant plus intolérants ici et là qu'ils sentent trembler les fondements de leur légitimité.

Comment juger que la liberté du roman – l'invention de l'écrivain qui trouve en lui une nouvelle ressource d'expression – soit étrangère aux libertés dont les hommes cherchent à jouir dans la vie sociale ? Ne serait-ce pas que le dogmatisme autrefois au service de la littérature militante se conserve dans son retournement au service de l'autonomie de l'œuvre littéraire ? L'éloge que fait Rushdie du métissage ne le circonscrit pas aux rapports d'hommes de culture ou de couleur différente : il vaut encore contre le mythe de la pureté de la littérature.

CLAUDE LEFORT
président du Comité français pour la défense de Salman Rushdie

EST-OUEST

Une lettre inédite de Georges Pâques

Après le décès, le 19 décembre dernier, de Georges Pâques (*le Monde* du 22 décembre 1993), sa veuve, Viviana Pâques, nous a adressé la lettre – inédite – que ce diplomate français à l'OTAN avait fait parvenir au général de Gaulle, alors président de la République, pour expliquer les raisons qui l'avaient amené à donner des renseignements au KGB depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Georges Pâques a été condamné en 1964 à la détention perpétuelle pour trahison au profit de l'ex-URSS, puis libéré sous condition en 1970. Nous publions ci-dessous de larges extraits de cette lettre, qui est aujourd'hui un document pour les archives de l'histoire de la « guerre froide ».

« Mon général,

» (...) J'ai fait mon apprentissage politique à Alger, puis à Paris de 1944 à 1946, comme chef de cabinet de Louis Jacquinot. Je me suis efforcé de me régler sur vos propres enseignements : l'indépendance de la France ; notre but suprême exige, comme contrepoids aux ambitions anglo-saxonnes, l'alliance avec la Russie.

» J'ai donc entretenu des relations d'amitié avec les Russes, nos camarades de guerre. Vint la IVe République, après votre départ, et la France perdit toute indépendance en matière de politique étrangère et financière. J'ai poursuivi avec les Russes mes contacts amicaux afin d'entretenir un courant d'informations politiques réciproques jusqu'au jour où la France redeviendrait maîtresse de son destin.

» Vous avez alors repris le commandement de l'Etat et vous avez fait connaître votre intention de reconstituer une Europe de l'Atlantique à l'Oural. J'ai cru comprendre ainsi que la modeste action que j'avais menée personnellement trouvait son approbation dans votre conception de l'avenir du monde. Je l'ai donc poursuivie dans l'esprit suivant : en vue de diminuer les possibilités d'un conflit causé par une mauvaise compréhension réciproque des intentions des deux camps, j'ai fait connaître aux Russes l'interprétation que l'état-major de la défense nationale (où j'étais chargé de l'information) donnait de la politique internationale. En même temps, j'utilisais les explications que me donnaient les Russes pour élaborer les notes d'information à l'intention du chef d'état-major. Je reconnais que dans ces conversations, j'ai communiqué à mes interlocuteurs, pour appuyer mes dires, des données de caractère secret, mais qui ne se rapportaient nullement au potentiel militaire, technique ou scientifique de la France, ce que j'eusse pu faire aisément si j'avais été un agent soviétique, comme on m'accuse injustement de l'avoir été.

» (...) En attendant, Occidentaux et Russes jouaient à propos de l'Allemagne une partie de poker diplomatique qui, en 1961, amena le monde au bord du conflit atomique. Par mes relations avec les diplomates soviétiques, j'obtins la quasi-assurance que les Russes croyaient que les Occidentaux bluffaient et, au cas où l'URSS reconnaîtrait la DDR [l'ex-Allemagne de l'Est], n'iraient pas jusqu'à s'ouvrir par la force le chemin de Berlin. Par ce que j'appris à l'état-major de la défense nationale, je sus que les Russes se trompaient et que les plans d'intervention de l'OTAN étaient déjà prêts. S'ils venaient à être mis à exécution, c'était fort probablement la guerre atomique, avec le risque le plus sérieux de destruction de mon pays. Rester inactif, c'était pour moi refuser de porter assistance à une nation en danger de mort. En effet, j'étais le seul à ma connaissance à pouvoir donner à mon action, aux yeux des Russes, un caractère de véracité, puisqu'ils me tenaient depuis longtemps pour un ami qui ne leur avait jamais menti.

» (...) Je me suis donc décidé, non sans cruel combat de conscience, à communiquer aux Russes un document concernant les projets de l'OTAN sur Berlin. Quelle a été l'influence de mon geste ? Il me manque beaucoup trop d'éléments pour pouvoir l'apprécier exactement. Je note seulement que, le mois précédent, Nikita Krouchtchev avait déclaré : « *Il faut passer la camisole de force aux agresseurs* », et il avait fait reprendre les expériences nucléaires. Peu de temps après, au contraire, la tension diminuait, et Nikita Krouchtchev affirmait : « *La question doit être arbitrée par l'Histoire, et non par la guerre.* » Au surplus, le diplomate avec lequel j'étais en relation m'a fait savoir que mon intervention n'avait pas été sans conséquence sur la décision du leader soviétique. En faisant cela, j'ai contribué peut-être à éviter le déclenchement d'un conflit atomique.

» Ai-je trahi mon pays ? J'ai conscience de n'avoir cherché qu'à assurer sa survie. On m'objectera : si les Russes avaient cependant décidé de recourir à la guerre, je mettais nos forces en mauvaise posture en faisant connaître leur plan d'opérations. Mais, si les Russes avaient décidé la guerre, la malheureuse division que nous lancions sur Berlin aurait aussi bien été détruite et mon intervention n'avait pas d'autre objet que d'empêcher les Russes d'amener l'OTAN à cette cruelle nécessité. Il n'est pas douteux que je prenais, à mon modeste échelon, une initiative terriblement risquée, et que j'aurais dû, au moins, en demander l'autorisation au chef d'état-major. Réglementairement, bien sûr ; pratiquement, je courais à un refus certain et j'aurais été mis en demeure de cesser toute relation avec les Russes, ces relations qui, j'en avais la conviction, étaient utiles au maintien de la paix.

» Et pour quel avantage ? Il n'était pas démontré que votre politique eût trouvé dans les chefs militaires des exécutants sûrs, tant ils ne cessaient de critiquer votre stratégie et de parler de démissionner, quand ils ne démissionnaient pas effectivement. J'ai préféré vous être fidèle dans l'esprit au risque d'être indiscipliné dans la lettre. (...) »

TERRORISME

Kazem Radjavi assassiné de nouveau

Nous sommes révoltés contre la lâcheté du gouvernement français qui, en quelque sorte, tue une nouvelle fois Kazem Radjavi, notre ami de toujours, en laissant repartir, sans entrave, deux de ses meurtriers. Il avait été criblé de balles le 24 avril 1990, à Coppet, à deux pas de chez lui, par des émissaires du régime iranien. Nous avions la naïveté de croire qu'on allait respecter le dernier droit qui restait à Kazem, à sa femme et à ses enfants : le droit de voir jugés deux tueurs parmi les treize exécutants de cet horrible forfait.

Le gouvernement français s'est laissé prendre en otage par Téhéran. C'est faux de laisser croire à l'opinion publique que la lutte contre le terrorisme d'Etat est à ce prix. Le vrai combat est dans la condamnation sans relâche et sans faille d'un régime qui profite de la lâcheté d'autres Etats pour renforcer son oppression et multiplier ses actes terroristes. Le seul langage que connaissent les dirigeants de tels Etats est celui de la force, de la fermeté. Chaque capitulation promet de nouveaux assassinats.

Nous regrettons également le manque de fermeté du gouvernement suisse. Les Etats ne savent-ils donc s'unir que quand il faut s'accorder sur des mesures restrictives et répressives comme celles de Schengen, par exemple ? Quand il s'agit de rendre justice, la collaboration n'existe-t-elle donc plus ?

Les manifestants, amis de Kazem Radjavi et défenseurs des droits de l'homme, qui se réunissent chaque 24 avril, soit sur les lieux du drame, soit devant le consulat iranien de Genève, continueront de demander inlassablement que justice soit rendue.

CHRISTIANE et BERTHIER PERREGAUX
Genève

CRISE

Le nouvel étalon

Le Monde du 1er janvier nous offre une perle dans une coquille : l'article « La course du temps » nous apprend que « *pour rythmer nos activités quotidiennes souvent peu rationnelles* », plutôt que de chercher une mesure rigoureusement scientifique de la durée de l'année solaire, « *il est sans doute plus raisonnable... de garder comme étalon, même chaotique, la crise* (sic) *de ce bon vieux globe terrestre autour de notre chaleureux Soleil* ».

Enfin ! La crise n'est plus le tunnel dont on ne voit toujours pas le bout. Elle est notre étalon, chaotique mais familier. Alors n'allons pas changer le cheval borgne pour un aveugle destin. « *La crise* » est tellement devenue le référentiel commun, qu'une typographie visionnaire a su la désigner comme un étalon à l'échelle du globe, aussi inéluctable que la course de ce globe autour du Soleil !

Bonne année quand même.

FRANCIS CHABERT
Aix-en-Provence

GITANS

Voleurs de poules voleurs d'enfants

Des gitans sont morts torturés, gazés par dizaines de mille dans les camps d'extermination nazis, pères de famille, femmes, enfants, vieillards, souvent cobayes de médecins fous. Ils n'en parlent pas. Personne n'en parle. Ni mémorial ni prix Nobel. Chez eux, on évoque autrement les morts.

Les Français connaissent mal ce peuple tenace à vivre, discret sur ses malheurs, peuple de l'errance, pour qui les racines, les particularités venues d'on ne sait où, transmises du fond des siècles, sont les fondements de l'être. Sans historiens, sans territoire... On n'aime pas les gens du voyage. Il n'y a pas si longtemps que l'on inhume les comédiens en terre chrétienne.

Sans archives, armés de leur seule mémoire orale, les gitans perdurent, font peur. Rumeurs tenaces : voleurs de poules, voleurs de chevaux, voleurs d'enfants, jeteurs de sorts, passeurs de frontières, ils sont disqualifiés par les autres sur des critères qu'ils n'ont pas fixés.

Les braves gens effrayés, indignés, exigent leur départ des terrains vagues où ils campent. Les tsiganes n'ont personne, pas même eux, pour les défendre.

« *C'est bon, c'est grand, c'est généreux, la France* », disait de Gaulle. Demain des policiers français vont embarquer de force des gitans dans des avions pour la Roumanie où chacun sait que les héritiers de Ceausescu les recevront sans douceur, au risque de la mort.

ETIENNE BAUER
Paris

SOLIDARITÉ

Nous n'avons plus que des devoirs

Dans une station de métro du centre de Paris, au fond d'un interminable couloir de correspondance, un homme quête, adossé au mur. On lui donnerait à peine cinquante ans, le port élégant, mieux que « propre sur lui » : une tenue en vérité très correcte, le regard fixe et droit derrière de fines lunettes dorées.

Il quête discrètement, un morceau de carton en guise d'écriteau, timidement tenu à la main, sur lequel est inscrit ce cruel épigraphe : « *J'ai honte, mais j'ai faim.* »

La pièce que je glisse dans la main de cet homme qui pourrait être mon père ne m'enlèvera pas ma mauvaise conscience. La mauvaise conscience du citoyen d'un pays autoproclamé patrie des droits de l'homme dans lequel cette scène se produit pourtant chaque jour à des milliers d'exemplaires.

La mauvaise conscience d'un libéral qui se sent trahi par le marché. La mauvaise conscience d'un soi-disant décideur, si impuissant face aux enjeux du moment. La mauvaise conscience d'un père, qui tremble pour le prochain siècle, celui de ses fils.

A nous tous qui détenons une parcelle de responsabilité à quelque niveau de l'Etat ou de l'entreprise, je veux lancer à mon tour ce cri d'alarme : Nous n'avons plus le droit ! Nous n'avons plus de droits ! Plus de droits aux demi-mesures, plus de droits des actionnaires, plus de droits acquis... Nous n'avons plus que des devoirs.

Que chacun songe au sien.

CLAUDE PACCHIONI
Savigny-sur-Orge

UN LIVRE

Entre deux âges

L'ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE
Ouvrage collectif sous la direction d'Alessandro Cavalli et Olivier Galland
Actes Sud, 222 p., 150 F.

JUSQU'A une date récente, la sortie de l'enfance correspondait *grosso modo* à l'entrée dans la vie adulte : les jeunes quittaient leurs parents au moment où ils terminaient leurs études, pour prendre un emploi, se marier et avoir des enfants. Ce schéma vole en éclats depuis une vingtaine d'années. Des jeunes, de plus en plus nombreux, se trouvent dans une situation intermédiaire. Ce ne sont plus des adolescents, mais ce ne sont pas encore des adultes à part entière. Ils sont... jeunes, tout simplement.

L'Observatoire du changement social en Europe, créé en 1990 au Futuroscope de Poitiers, a réuni quelques bons spécialistes européens pour cerner ce phénomène inédit. Cela donne un ouvrage très précis, très détaillé, mais suffisamment clair pour être accessible à un large public.

Aujourd'hui en France, il s'écoule en moyenne quatre ans entre le moment où un garçon finit ses études et celui où il accède à un emploi stable. De la même façon, deux ans et demi séparent le moment où il quitte le domicile parental et celui où il forme un couple.

Mais ces « blancs » ne sont pas la seule nouveauté de la jeunesse actuelle. Désormais, les différents seuils d'entrée dans la vie adulte (scolaire/professionnel et familial/matrimonial) ne correspondent plus. Ainsi, ce n'est en moyenne que trois ans après la fin de ses études qu'un garçon quitte le domicile parental. Et ce n'est que plus de quatre ans après l'accès à un emploi qu'il commence à vivre en couple.

L'ampleur de ces déconnexions est moins nette pour les filles et varie selon les milieux sociaux. Les enfants d'ouvriers ont tendance à prolonger la vie commune avec les parents, alors que les enfants de cadres supérieurs quittent volontiers le domicile familial mais retardent la formation d'un couple.

Les choses se compliquent un peu plus si l'on quitte les frontières de l'Hexagone. Car tous les pays d'Europe occidentale ne sont pas logés à la même enseigne, expliquent nos sociologues, qui distinguent deux modèles.

Le modèle méditerranéen est caractérisé, à la fois, par la prolongation de la scolarité, une assez longue période de précarité professionnelle, la poursuite tardive de la cohabitation avec les parents (surtout en Italie), mais un mariage assez rapide après le départ du domicile familial.

Le modèle nordique, lui, est caractérisé par un départ précoce du domicile parental, mais un retard du mariage et de la procréation. Les jeunes connaissent une période assez longue de vie solitaire – sans nécessairement souffrir de solitude, car ils multiplient les contacts sociaux – ou de vie en couple éphémère.

Si la France relève des deux modèles (*prolongation de la scolarité et développement de la vie solitaire*), la Grande-Bretagne ne relève ni de l'un ni de l'autre, puisque ses jeunes entrent très tôt sur le marché du travail et se marient précocement...

On finit par se perdre un peu dans toutes ces différences – entre les sexes, entre les milieux sociaux et entre les pays – que les auteurs analysent avec une précision d'entomologistes. Retenons tout de même que les âges de la vie ne sont plus immuables. Et qu'après un allongement de la « vieillesse », on est en train d'assister à un allongement de la jeunesse. Voici venu le temps des post-adolescents.

ROBERT SOLÉ

La situation dans l'ex-Yougoslavie et les dissensions entre M. Boutros-Ghali et le chef de la FORPRONU

Plusieurs villages de Bosnie centrale seraient en proie à la famine

De violents bombardements ont à nouveau secoué Sarajevo, jeudi 6 janvier, tandis qu'un porte-parole de l'ONU a indiqué que la famine frappait des villages musulmans, croates et sans doute serbes de Bosnie centrale, privés d'aide humanitaire par les belligérants. Cependant, à Bonn, où un sommet doit réunir samedi les présidents bosniaque Alija Izetbegovic et croate Franjo Tudjman, l'ambassadeur de Croatie a annoncé que Zagreb y présenterait de nouvelles propositions de paix.

Cinq personnes ont été tuées et quarante-huit autres blessées, dont cinq «casques bleus» français, dans la capitale bosniaque, où des affrontements ont opposé les forces musulmanes et serbes pour le contrôle du vieux cimetière juif. Il s'agit des combats les plus violents depuis de nombreuses semaines à si faible distance du centre de Sarajevo. A la tombée de la nuit, une pluie d'obus s'est abattue sur la rue principale de la ville, atteignant la banque centrale et plusieurs autres immeubles. Des observateurs de l'ONU ont dénombré 732 tirs d'obus pour la seule matinée de jeudi. L'aéroport de Sarajevo a été fermé aux vols humanitaires.

Un porte-parole de l'ONU a, par ailleurs, indiqué que des villageois mourant de faim avaient été découverts en Bosnie centrale. Selon ce porte-parole, tous les belligérants sont responsables de l'interruption de la livraison de l'aide alimentaire ou de son détournement au profit de combattants.

Le HCR n'est parvenu à livrer en Bosnie centrale que 10 % du minimum d'aide quotidien requis en novembre. Ce chiffre ne s'est élevé qu'à 17,9 % en décembre. On estime à 1,2 million le nombre de personnes qui, en Bosnie centrale, requièrent une aide humanitaire pour l'hiver. – *(Reuter, AFP.)*

Les Serbes de Croatie auraient reconnu avoir commis des atrocités

Les sécessionnistes serbes de Croatie ont reconnu que des atrocités avaient été commises à Vukovar (est de la République) pendant la guerre de 1991 en Croatie, a indiqué, jeudi 6 janvier, l'ambassadeur des Etats-Unis à Zagreb, Peter Galbraith.

Après s'être entretenu avec Goran Hadzic, le leader des séparatistes serbes, M. Galbraith a déclaré que ceux-ci avaient *«indiscutablement admis les atrocités»* et s'étaient déclarés prêts à livrer les personnes les ayant commises. Accompagné de la représentante des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, l'ambassadeur s'est notamment rendu près de Vukovar, où se trouve un charnier qui contiendrait les corps de quelque deux cents Croates exécutés fin 1991 par les forces serbes, selon des experts de l'ONU chargés d'enquêter sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie. – *(AFP, Reuter.)*

«Je demanderai à nouveau une délégation de pouvoir» nous déclare le général Cot

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Réagissant aux critiques formulées publiquement contre les Nations unies par le commandant de la FORPRONU, le général Cot, certains diplomates à l'ONU estiment que ces attaques étaient également dirigées contre la personne du secrétaire général qui *«lui lie les mains»*. A de nombreuses reprises des divergences sont apparues entre M. Boutros-Ghali et le général Cot sur le rôle exact de ce dernier.

Interrogé à son quartier général à Zagreb, le général Cot a démenti s'en être pris personnellement à M. Boutros-Ghali, mais il nous a confirmé tout de même avoir demandé à plusieurs reprises au secrétaire général qu'il lui accorde une *«délégation de pouvoir»* qui en ferait le véritable juge de l'opportunité de frappes aériennes. Le général Cot a ajouté que M. Boutros-Ghali lui avait *«à chaque fois»* refusé cette délégation. *«J'ai dit au secrétaire général que je souhaite avoir une délégation de pouvoir dans des cas très précis, en particulier pour Sarajevo, et il me l'a refusée*, nous a-t-il déclaré, *mais je demanderai de nouveau.»*

Pour leur part, les diplomates des Nations unies insistent sur le fait que, selon les résolutions du Conseil de sécurité, la décision de la première frappe aérienne appartient *«uniquement»* au secrétaire général. Le numéro deux pour les opérations de maintien de la paix, M. Shashi Tharoor, explique qu'une telle décision aurait *«des implications profondes pour les soldats sur place et* [que] *le secrétaire général a la responsabilité morale de peser les conséquences»*.

En effet, selon la résolution 836, adoptée le printemps dernier avec l'appui de Paris et malgré les protestations très vigoureuses de Washington, le secrétaire général se réserve le droit d'autoriser la première frappe aérienne. Washington et en particulier le Congrès américain avaient insisté pour que cette décision soit prise par l'OTAN dont l'aviation est requise. Mais le refus de M. Boutros-Ghali, avec le soutien de Paris, a prévalu.

Le secrétaire général à Paris

Alors qu'on lui rappelait que les autorités françaises ont très récemment évoqué la possibilité des appuis aériens, un haut fonctionnaire proche du secrétaire général explique que, lors de son voyage à Paris ces jours prochains, M. Boutros-Ghali a *«justement»* l'intention de rencontrer M. Balladur et M. Juppé pour savoir ce qu'ils veulent faire. *«Il paraît*, ajoute-t-il, *que Matignon et la Défense d'un côté, et le Quai d'Orsay de l'autre ne voient pas les choses de la même façon sur ce point»*.

Quant aux déclarations de certains États contributeurs, en particulier le Canada, la France et la Grande-Bretagne, sur un éventuel retrait de Bosnie, un haut responsable de l'ONU estime qu'une telle décision serait *«extrêmement difficile»* car, selon lui, *«il n'y a pas de stratégie de sortie»*. Un autre diplomate estime qu'il serait *«impensable»* pour la communauté internationale de quitter la Bosnie sans lever l'embargo sur les armes en faveur des musulmans.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un sommet au Vatican sur la Yougoslavie. – Consacré à la situation en Bosnie et dans les Balkans, un sommet a réuni au Vatican, mardi 4 et mercredi 5 janvier, sous la présidence du pape, sept cardinaux, dont le secrétaire d'Etat, Mgr Angelo Sodano, les nonces apostoliques en Serbie, en Croatie, en Slovénie, en Bosnie-Herzégovine, ainsi que des experts, comme Tadeusz Mazowiecki, rapporteur des Nations unies pour les questions des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie. Ils ont souligné que la guerre dans cette région n'était pas *«une guerre de religion»* et qu'il n'était pas *«trop tard pour y mettre un terme»*. *«Une paix qui s'appuierait sur l'exacerbation et la manipulation des nationalismes serait une fausse paix»*, dit le communiqué final publié jeudi 6 janvier. Un appel a été lancé à la communauté internationale afin qu'elle poursuive *«inlassablement son action pour mettre un terme aux combats grâce à une solution pacifique et pour poursuivre l'aide humanitaire»*.

Le PCF lance un appel en faveur d'une initiative pour la paix. – Dans une déclaration publiée par *l'Humanité* vendredi 7 janvier, le bureau politique du Parti communiste lance un appel *«à tous les partis de gauche, organisations syndicales, mouvements pacifistes et autres associations concernées pour les inviter à se rencontrer dans les prochains jours afin de confronter leurs vues et, si cette perspective leur agréait, de préparer une grande initiative nationale pour la solidarité et pour la paix»* dans l'ex-Yougoslavie. Cette initiative *«pourrait avoir lieu à Paris, au début du mois de février»*, ajoute la déclaration. Elle pourrait consister à *«réunir une conférence internationale pour la sécurité et le développement de toute l'ex-Yougoslavie, associant toutes les nations d'Europe qui le souhaitent»*. Le succès d'une telle tentative, ajoute l'appel du PCF, *«supposerait impérativement le maintien des «casques bleus» sur le terrain»*.

Avant le sommet de l'OTAN

M. Léotard approuve le projet américain de forces interarmées combinées

Dans un entretien accordé au quotidien *les Echos* du vendredi 7 janvier, le ministre de la défense, François Léotard, déclare que la proposition américaine de constituer des groupes de forces interarmées combinées *«répond aux demandes»* de la France sur la rénovation des instances militaires de l'OTAN.

Il y a quelques semaines (*le Monde* daté 2-3 janvier), les Etats-Unis ont proposé à leurs alliés, dont la France, de constituer ce qu'ils appellent des *Combined Joint Task Forces* (CJTF). Ce projet réunirait des forces de l'OTAN et d'autres unités n'en dépendant pas, l'objectif étant de pouvoir mettre sous contrôle de l'UEO un tel ensemble – pour des missions de maintien de la paix – dans le cas où l'OTAN déciderait de n'y pas participer. Cette initiative américaine sera discutée, les 10 et 11 janvier, à Bruxelles, par le sommet de l'OTAN.

«Nous souhaitons, explique M. Léotard, *donner un contenu plus fort à l'UEO, qui est le bras armé de l'Union européenne. Nous souhaitons que l'UEO puisse utiliser, sous sa propre initiative, les forces affectées à l'OTAN. Il s'agit là bien sûr d'opérations de maintien de la paix, et non d'une application de l'article 5 du traité de l'OTAN qui traite des garanties de sécurité données aux membres de l'Alliance en cas d'agression contre l'un d'entre eux. Les propositions américaines prévoient explicitement que les CJTF puissent utiliser des moyens de l'OTAN sous le commandement de l'UEO. C'est là un pas important qui répond aux demandes françaises.»*

D'autre part, M. Léotard évoque le *«rôle-clef»* que la France entend jouer désormais dans l'Alliance atlantique. *«Quel sera le niveau de participation de la France?* s'interroge le ministre de la défense, qui ne sera pas présent au sommet de Bruxelles. *Celui du conseil de l'Alliance, pour le ministre de la défense, et du comité militaire, pour le chef d'état-major des armées. Mais nous participerons aux travaux de ces organismes uniquement si des questions concernant des forces françaises sont abordées ou lorsque l'ordre du jour met la France en situation d'intervenir.»*

CLÉS/ *L'OTAN*

■ **Création** : le traité de l'Atlantique Nord a été signé le 4 avril 1949, à Washington, et comportait alors douze signataires (Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni). Quatre autres Etats rejoindront ensuite l'Alliance : la Grèce et la Turquie en 1952, la RFA en 1955 et l'Espagne en 1982. Il y a donc aujourd'hui seize membres à part entière.

■ ***Dispositions*** : le traité est purement défensif et concerne une zone géographique déterminée (Europe, Amérique et océan Atlantique au nord du tropique du Cancer). Une attaque contre l'un des membres est jugée comme une attaque contre toutes les parties : le traité laisse toutefois chaque Etat juge de la nature de sa riposte (article 5). De ce point de vue, le traité de Washington est moins contraignant que le traité de Bruxelles (Union de l'Europe occidentale fondée en 1948) qui prévoit un engagement automatique des forces (article 4).

■ **Forces** : les forces de l'Alliance sont des forces nationales. Elles sont de trois types : les forces affectées dès maintenant à l'OTAN en cas de guerre ; celles qui peuvent l'être éventuellement et enfin celles qui demeurent en toute hypothèse sous commandement national. La France ne fait plus partie, quant à elle, du commandement intégré de l'Alliance depuis 1966 (décision du général de Gaulle).

■ **Partenariat pour la paix** : la proposition américaine concerne tous les pays de l'ancien pacte de Varsovie et cherche à instaurer une coopération militaire (notamment par des exercices conjoints). Les pays qui l'accepteront pourront envoyer également des observateurs dans certaines instances de l'OTAN. Si l'adhésion au partenariat peut être immédiate, sa durée reste vague, d'où l'inquiétude de certains pays de l'Est.

Un entretien avec Warren Christopher

Suite de la première page

Aux Polonais, aux Hongrois, aux Tchèques, notamment, qui s'estiment abandonnés par l'Occident, M. Christopher garantit que le «Partenariat pour la paix» sera une manière *«évolutive d'élargir l'OTAN»*. *«Ma prédiction est que nous allons leur assurer, lors du sommet, que nous attendons bel et bien de nouveaux membres dans l'OTAN»*, déclare le secrétaire d'Etat. L'entretien, auquel avaient été conviés des journalistes d'Europe de l'est, faisait partie d'une offensive menée par l'administration pour rectifier l'impression que le «partenariat» procède plus du souci d'apaiser les préoccupations des Russes – opposés à un élargissement de l'OTAN – que du désir de prendre en compte les inquiétudes des Européens de l'Est.

Au même moment, le vice-président Albert Gore, remplaçant le président Clinton parti pour l'Arkansas à la suite du décès de sa mère, tenait le même langage dans un discours prononcé à Milwaukee, capitale du Wisconsin, Etat qui abrite de nombreux descendants d'immigrants est-européens. Le message était identique, presque mot pour mot : *«le partenariat est un processus évolutif»*, disait M. Gore, *«qui doit préparer ces Etats* (ceux de l'Europe de l'Est) *à une pleine intégration dans l'OTAN»*; *«le partenariat est une étape vers l'addition de nouveaux pays membres»* dans l'alliance.

Toujours dans l'intention de rassurer les nations dites du groupes de Visegrad – Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque –, le vice-président a martelé à deux reprises : *«L'OTAN doit répondre à leurs préoccupations parce que la sécurité des Etats situés entre l'Europe occidentale et la Russie affecte la sécurité des Etats-Unis»*. La veille, le président Bill Clinton avait, lui aussi, confié qu'il pensait que le *«partenariat devait clairement conduire dans le futur à l'intégration d'un plus grand nombre de pays dans l'OTAN»*. Et, vingt-quatre heures plus tôt, la Maison Blanche avait dépêché en Europe de l'Est deux émissaires, l'ambassadeur Madeleine Albright et le général John Shalikashvili, le chef de l'état-major, afin d'amadouer les dirigeants du groupe de Visegrad que M. Clinton doit rencontrer à Prague au lendemain du sommet de Bruxelles. Seulement, cette *«intégration évolutive»* doit être envisagée avec prudence, selon M. Christopher, parce que l'OTAN *«n'est pas un club mondain, c'est une alliance très solide qui implique une grande réciprocité de responsabilités»*. *«Si l'on doit tendre la main à l'Est»*, poursuit-il, cela ne peut se faire dans la précipitation. Il assure que le *«facteur russe»*, autrement dit le souci de ne pas aller à l'encontre des desiderata de la Russie, n'a pas été le seul à déterminer le choix des Etats-Unis en faveur du partenariat (plutôt que du maintien du *statu quo* ou de l'intégration immédiate de l'Europe de l'Est). *«Nous avons eu le souci de ne pas ériger de nouveaux murs, de ne pas recréer de blocs»*, ce qui aurait suscité des réactions dangereuses dans un pays comme l'Ukraine.

Qualifiant l'OTAN de *«méritocratie»*, Warren Christopher estime que la coopération militaire proposée par le partenariat *«donnera l'occasion aux candidats de montrer leur aptitude»* à intégrer l'alliance de défense occidentale. Le projet *«va mettre en œuvre un processus au cours duquel les pays qui vont participer au partenariat illustreront* [par leur niveau de coopération militaire avec l'Ouest] *les qualités qui justifieront leur intégration dans l'OTAN»*.

Bosnie : «Une frustration pour tout le monde»

S'ils ne réclament pas tous de calendrier ou de date particulière, les dirigeants des pays du groupe de Visegrad souhaitent, cependant, que le sommet de Bruxelles définisse des critères précis d'entrée dans l'OTAN – critères qu'ils se font fort de remplir un jour. Mais le secrétaire d'Etat s'est refusé à leur donner satisfaction sur ce point. Il entend rester aussi vague que le projet de partenariat ; il dit que la décision d'élargir l'alliance *«ne dépendra jamais d'une formule mathématique qu'on pourrait mettre dans un ordinateur»* mais appartiendra aux seize membres actuels de l'OTAN qui auront seuls à en juger.

Pareille décision nécessitera des changements dans la charte atlantique, donc une intervention du Congrès des Etats-Unis qui devra les ratifier. M. Christopher glisse en incidente que le Congrès aurait, aujourd'hui, sinon des réserves, du moins de *«très sérieuses questions»* à soulever à cette occasion : *«Devons-nous vraiment étendre notre périmètre de sécurité aussi à l'Est!»* (en cas d'intégration du groupe de Visegrad), *«l'OTAN a-t-il les ressources pour une pareille responsabilité à un moment de réduction des dépenses militaires?»*

Outre la garantie que la déclaration finale du sommet de Bruxelles mentionnerait la disponibilité de l'OTAN à accueillir de nouveaux membres, le secrétaire d'Etat a encore annoncé qu'elle aborderait la situation en Bosnie. Il serait impensable de ne pas traiter de la guerre dans les Balkans, a dit M. Christopher qui s'exprimait alors qu'un nouveau membre du département d'Etat, le cinquième en moins de deux ans, venait d'annoncer qu'il quittait la carrière pour protester contre la politique des Etats-Unis en Bosnie. Dernier ambassadeur américain à Belgrade, Warren Zimmerman était depuis un an directeur du bureau des réfugiés.

Pour autant, M. Christopher ne s'est pas départi de son habituelle prudence. Il veut bien confirmer que l'OTAN s'est bel et bien engagée – à Athènes, l'été dernier – à intervenir militairement si Sarajevo était *«étranglée»* ou à la demande de la FORPRONU (la force des Nations unies sur place) si elle était attaquée. Mais, interrogé sur de récents propos venus de l'entourage de François Léotard, qui appelaient à une intervention américaine, M. Christopher ajoute aussitôt qu'il n'a pas reçu de demande formelle en ce sens de la part de la France.

Il a laissé entendre qu'il était plus que réticent à envisager une telle intervention. *«Les positions des Etats-Unis sont connues, je n'ai rien de vraiment nouveau à dire»*, a-t-il observé, ajoutant qu'intervenir militairement, par des bombardements aériens, *«serait une décision lourde de conséquences et on* [les Européens] *nous a souvent rappelé que ce type d'action mettrait, à coup sûr, en danger les opérations humanitaires sur le terrain»*. Le secrétaire d'Etat se borne à répéter le seul véritable engagement pris par l'administration dans le conflit en Bosnie : si les belligérants devaient conclure *«de bonne foi»* un accord de paix sérieux, les Etats-Unis, avec le feu vert du Congrès, participeront à la force de l'OTAN qui pourrait être chargée de le faire respecter. Le ton un peu accablé, l'air plus triste encore qu'à l'habitude, Warren Christopher reconnaît que la Bosnie *«est une frustration pour tout le monde»*, pour les Etats-Unis comme pour l'Europe.

ALAIN FRACHON et SYLVIE KAUFFMANN

EUROPE

ALLEMAGNE

Les libéraux se démarquent du chancelier Kohl

BONN

de notre envoyé spécial

Comme de coutume, les libéraux du FDP se sont réunis, le jour des Rois, pour faire un point politique. Une rencontre qui s'est tenue, jeudi 6 janvier à Stuttgart, et qui revêtait cette fois une importance particulière puisque 1994 est la *« super-année électorale »* en Allemagne avec au moins dix-huit élections, régionales, communales, européennes et fédérales. Cette dernière échéance ne se présente pas pour le parti de Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, sous les meilleurs auspices puisque de récents sondages créditent le FDP d'environ 7 % des intentions de vote, soit près de 5 points de moins qu'en 1990. Pour tenter de rattraper le terrain perdu, les libéraux ont voulu marquer leur différence et leur indépendance. Il n'est pas question, par exemple, de mener une campagne électorale commune avec les chrétiens-démocrates et les chrétiens-sociaux (CDU-CSU) qui sont leurs partenaires dans l'actuelle coalition gouvernementale. Le FDP défendra, dans les mois à venir, sa politique propre et choisira, le moment venu, les alliances qui lui paraissent les plus raisonnables, au plan des Lander comme au niveau fédéral. Indirectement, le chef du parti n'a donc pas totalement exclu un rapprochement avec les sociaux-démocrates de Rudolf Scharping qui sont, pour l'heure, nettement en tête dans les enquêtes d'opinions.

Les délégués se sont prononcés en faveur d'une offensive de *« modernisation »* de l'Allemagne axée sur la préservation de l'emploi, la sécurité intérieure, la responsabilité du citoyen. *« Nous sommes le parti de la rénovation »*, a répété une dizaine de fois Günter Rexrodt, le ministre de l'économie, dans un discours de quarante-cinq minutes, et il ne s'est pas privé de critiquer ses alliés de la CDU-CSU, responsables à ses yeux de la stagnation générale dans laquelle se trouve l'Allemagne. *« Nos partenaires ont peur maintenant* (du changement), *ils sont devenus paralysés et tiraillés »* entre diverses tendances.

Et pour mieux se démarquer encore du chancelier Helmut Kohl et des Unions chrétiennes, les libéraux ont maintenu la candidature à la présidence de la République de Hildegard Hamm-Brücher, qui a été longuement ovationnée. Il n'y aura donc pas de candidat commun de la majorité lors de l'élection du successeur de Richard von Weizsacker, le 23 mai à Berlin. Comme on pouvait le prévoir depuis quelques jours, les chrétiens-sociaux et les chrétiens-démocrates soutiendront, de leur côté, Roman Herzog, le président de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (*le Monde* du 6 janvier). Ce choix a été confirmé, jeudi, par le président de la CSU, Theo Waigel, qui avait consulté préalablement M. Kohl. L'intéressé a accepté.

ALAIN DEBOVE

BELGIQUE

Un vice-premier ministre est soupçonné de faux en écritures

BRUXELLES

de notre correspondant

L'affaire Agusta – du nom de la firme italienne qui fut préférée à ses concurrentes française et allemande pour la fourniture d'hélicoptères militaires à la Belgique en 1988 (*le Monde* du 22 décembre) – continue à faire du bruit. Selon des informations diffusées jeudi 6 janvier par la radio nationale néerlandophone et reprises par tous les médias, Guy Coëme, aujourd'hui vice-premier ministre du gouvernement fédéral et ministre de la défense à l'époque des faits, est soupçonné de faux en écritures par la juge Véronique Ancia, chargée de l'enquête.

Un rapport de cette jeune femme en poste à Liège a été transmis à la commission spéciale de la Chambre des représentants chargée de se prononcer sur les suites à donner à une demande de la levée d'immunité parlementaire présentée le 20 décembre par le procureur général de Liège pour faciliter la recherche de la vérité sans préjuger des résultats de l'enquête. La radio flamande croit savoir que l'accusation de la juge se fonde sur la falsification d'un rapport du service général des achats des armées qui ne préconisait nullement un marché avec Agusta mais concluait plutôt en faveur de l'Ecureuil d'Aérospatiale.

Cette falsification, que confirmeraient des militaires sans se prononcer sur les responsabilités, s'expliquerait par des promesses de versements de fonds au profit du Parti socialiste francophone, auquel appartient M. Coëme. Une demande de levée d'immunité a aussi été déposée à l'encontre de Guy Spitaels, ancien président national du PS, actuellement président du gouvernement régional wallon, et Guy Mathot (également du PS), ministre des affaires intérieures du même gouvernement régional.

A l'évidence, la radio flamande a bénéficié d'une *« fuite »* intéressée. Bien des éditorialistes flamands dénoncent depuis longtemps les *« magouilles socialistes wallonnes »*, notamment à *« Liège la mafieuse »* et rappellent que la lumière n'a toujours pas été faite sur l'assassinat de l'ancien ministre André Cools en juillet 1991 à Liège.

Dans un communiqué diffusé jeudi soir, Guy Coëme affirme n'avoir *« commis aucun acte délictueux »* et réserve ses explications pour la commission de la Chambre. Si le comportement de certaines sections locales du PS est souvent condamné, aucun des adversaires politiques de MM. Coëme et Spitaels n'a jusqu'à présent émis des doutes sur leur intégrité personnelle.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ITALIE

Mario Segni lance une nouvelle formation pour regrouper les forces de centre droit

ROME

de notre correspondante

« Aujourd'hui, nous vivons une journée historique. Un grand projet prend corps ». C'est en ces termes que Mario Segni a présenté à la presse, mercredi 5 janvier, la première esquisse de son Pacte pour l'Italie. Ce mouvement, qui entend regrouper, en vue des futures législatives, les diverses forces du centre et du centre-droit pour faire pièce au cartel des gauches animé par le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste) ne sera pas, a-t-il précisé, un parti politique traditionnel.

Au contraire, derrière le nouveau symbole (couleurs tricolores et profil de l'Italie sur fond bleu « européen »), viendront se ranger, *« sans cooptation politique »* ni *« marketing publicitaire »*, toutes les forces libérales, démocrates et réformatrices qui adhéreront au programme de gouvernement que M. Segni présentera en tant qu'éventuel futur candidat à la présidence du conseil.

L'avenir du gouvernement Ciampi

Pour l'instant, aux côtés des partisans de la première heure du Mouvement pour le référendum d'avril dernier, qui a notamment abouti à une réforme de la loi électorale, sont venus s'adjoindre les réformateurs du Parti socialiste (PSI), quelques transfuges de la vieille Démocratie chrétienne et du Parti républicain.

Pour y voir un peu plus clair, il faudra attendre l'issue du débat sur la motion de censure qui, le 12 janvier, décidera de l'avenir du gouvernement Ciampi, ainsi que l'annonce – toujours en gestation – de la date des futures législatives. Enfin, l'entrée ou non, dans l'arène politique, de *Sua Emittenza*, le *cavaliere* Silvio Berlusconi, qui devrait intervenir ces jours-ci, après des semaines d'initiatives et de déclarations, pourrait également changer les données dans le camp du centre droit.

En attendant, Mario Segni a donné deux rendez-vous à ses partisans, le 15 janvier à Rome, pour discuter, avec un millier de professeurs sympathisants, du contenu du futur programme, et le 5 février, toujours à Rome, pour la présentation officielle du Pacte pour l'Italie.

M.-C. D.

ASIE

CORÉE DU NORD

L'accord pour l'inspection de sites nucléaires laisse sceptiques les alliés de Washington

Le Japon et la Corée du Sud ont officiellement commenté de façon positive, jeudi 6 janvier, le pas en avant annoncé la veille par le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires de sécurité internationale, dans les délicates négociations engagées entre Washington et Pyongyang à propos de la situation dans la péninsule coréenne.

Lynn Davis avait en effet indiqué que l'Etat communiste du Nord venait d'accepter une inspection de ses sept sites nucléaires déclarés, une décision qui, estimait-elle contre l'avis d'une partie de la presse et de l'établissement politique, augurait bien de la suite des discussions bilatérales relatives à une repcise du dialogue entre les deux Etats coréens et un réchauffement des relations de Pyongyang avec les Etats-Unis.

Mais, derrière les premières réactions favorables des alliés de Washington en Asie du Nord-Est, les commentaires officieux en Corée du Sud et au Japon sont réservés, nous indique notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Le président sud-coréen Kim Young-sam a ainsi déclaré, au cours de sa conférence de presse du Nouvel An : *« Nous pouvons espérer qu'un réel progrès sera réalisé rapidement, mais il ne faut pas être trop optimiste. »* Tokyo s'est également félicité des pas en avant qui ont été accomplis. Au ministère des affaires étrangères, on estime pourtant qu' *« il est trop tôt pour avoir un jugement positif sur cet accord »*.

Les observateurs japonais, eux, notent surtout *« l'habileté »* de la Corée du Nord, qui *« a réussi à faire accepter aux Etats-Unis une formule de compromis progressif »* qui ne fait que ramener la situation là où elle était au début de l'été, lorsque la République populaire démocratique de Corée (RPDC) accepta de revenir sur sa décision (annoncée en mars) de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qu'elle avait signé en 1985.

Eloignement du risque de sanctions

Aux termes de ce que l'on sait ici de l'accord de principe avec les Etats-Unis, Pyongyang aurait accepté l'inspection en *« une seule fois et à titre exceptionnel »* par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de sept installations, excluant par conséquent les deux sites tenus pour très préoccupants de Yongbyon, où seraient entreposés des déchets irradiés, qui sont d'une importance cruciale pour connaître l'état réel du programme nucléaire nord-coréen.

Le président Kim Young-sam a noté à ce propos qu'une *« inspection limitée n'avait pas de sens »*. La presse japonaise, qui souligne à l'envi la menace que représenterait pour toute la région une Corée du Nord possédant l'arme nucléaire, estime pour sa part qu'*« une inspection régulière est indispensable »*.

La concession de Washington, estime-t-on dès lors, viserait à obtenir d'abord des officiels de Pyongyang qu'ils reviennent à la table de discussion pour une troisième rencontre à haut niveau avec les Américains. Ces négociations, qui pourraient conduire à l'établissement de liens diplomatiques entre les deux pays, ont été suspendues en septembre, précisément à propos de la question de l'inspection des sites nucléaires.

S'agissant par ailleurs de la suspension des exercices militaires américano-sud-coréens *Team Spirit* (l'une des contreparties offertes à Pyongyang par les Etats-Unis), le président sud-coréen a affirmé que c'était *« à Séoul de prendre la décision finale »*, laissant donc entendre que Washington n'avait pas les mains entièrement libres dans cette affaire.

Vu d'ici, le seul bon point des négociations bilatérales en cours à New-York est l'éloignement du risque de sanctions envers Pyongyang, lesquelles, estime-t-on, pourraient conduire le régime nord-coréen à se raidir davantage. Mais la plupart des commentateurs s'attendent que la Corée du Nord émette de nouvelles exigences lorsque commenceront les négociations sur les modalités d'inspection de l'AIEA.

A Vienne, l'Agence a fait connaître jeudi qu'elle n'avait encore reçu aucune autorisation de Pyongyang pour reprendre ses inspections.

AFGHANISTAN

Les combats se poursuivent dans plusieurs villes

Les combats commencés le 1er janvier en plusieurs points de l'Afghanistan, après le retournement d'alliance du chef ouzbek Rashid Dostom, connaissaient une accalmie, en raison du mauvais temps, le vendredi 7 janvier à Kaboul, indiquent les agences ; mais ils se poursuivaient avec intensité à Mazar-i-Sharif, « capitale » du nord du pays et fief du général Dostom, ainsi qu'à Kunduz, importante ville du nord-est qui a longtemps été le siège d'une difficile coalition entre plusieurs partis intégristes (dont le Hezb du premire ministre Gulbuddin Hekmatyar) et le Jamiat-e-Islami du président Rabbani.

Des affrontements ont aussi été rapportés vers Maymama, chef-lieu de la province de Faryab, au nord-ouest ; là, des troupes répondant à Ismaïl Khan, « émir » (commandeur) de la région d'Hérat et lui aussi membre du Jamiat, seraient aux prises avec des fidèles de Dostom. A Kaboul, les combats se sont concentrés, jeudi, autour de la vieille forteresse du Bala Hissar, tenue par une alliance hostile au président Rabbani, et dans le quartier résidentiel de Mikrorayon, où abondent les partisans du général Dostom. Ils sont menés par des troupes de l'ex-ministre de la défense Ahmed Shah Massoud, apparemment supérieures en nombre. Un incendie s'est déclaré dans l'enceinte du palais présidentiel après un tir d'artillerie très nourri. Des avions des deux camps ont poursuivi les bombardements de positions adverses. Prenant acte de l'alliance désormais consommée entre le premier ministre Hekmatyar et le général Dostom, ex-pilier du régime néo-communiste du président Najibullah, M. Rabbani a, à son tour, proclamé la « guerre sainte » (*djihad*) contre ses adversaires. Les combats de Kaboul ont déjà fait, selon la Croix-Rouge, 3 300 blessés et sans doute plusieurs centaines de morts. Le camp présidentiel assure que, hormis MM. Hekmatyar et Dostom, le seule personnalité à s'être ralliée au premier ministre est Sibgatullah Modjaddedi, un leader politico-religieux pashtoun qui a exercé, deux mois durant, la présidence de la République islamique en 1992. Les autres partis sunnites, à dominante ethnique pashtoune, se seraient alignés avec le Jamiat, formation composite dominée par des Tadjiks. Chez les chiites, l'alliance Wahdat, qui a combattu M. Rabbani dans la capitale pendant un an, est, jusque-là, demeurée neutre dans cette « cinquième bataille de Kaboul ».

J.-P. C.

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Le gouvernement affirme que les rebelles continuent de harceler l'armée dans le Chiapas

Six jours après le déclenchement de la rébellion paysanne dans l'Etat du Chiapas, au sud du Mexique, les guérilleros de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) ont continué, jeudi 6 janvier de *« harceler les troupes de l'armée »*, essentiellement dans la région montagneuse de Rancho-Nuevo, selon le ministère mexicain de la défense. Les rebelles ont notamment détruit des ponts et bloqué des routes avec des arbres pour empêcher le mouvement des troupes près des villages de Oxchuc, Comitan et Altamirano, a ajouté le communiqué du ministère. La situation était *« redevenue calme et normale »* dans les localités de San-Cristobal-de-las-Casas, Las Margaritas et Ocosingo, qui avaient vu les plus violents combats au cours des derniers jours.

Dans un message à la nation, le président Carlos Salinas, dont le gouvernement a annoncé l'envoi de 18 tonnes d'aliments dans le Chiapas, a accusé jeudi des *« professionnels de la violence, nationaux et étrangers »* d'avoir fomenté la rébellion armée et a réitéré son appel au dialogue avec les insurgés. De son côté, l'organisation de défense des droits de l'homme Americas Watch a fait état, dans une lettre à M. Salinas, de *« graves présomptions »* d'abus de la part des forces de l'ordre.

L'organisation évoque notamment la mort de vingt et un rebelles qui auraient été froidement assassinés et les attaques aériennes indiscriminées qui ont mis en danger la population civile et les journalistes qui couvrent le conflit. Selon diverses sources, des avions ont procédé jeudi à au moins un bombardement non loin de San Cristobal. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

GUATEMALA : reprise des négociations de paix. – Organisés pour la première fois sous l'égide de l'ONU, des pourparlers de paix entre l'Union révolutionnaire nationale du Guatemala (URNG) et le gouvernement de ce pays ont commencé, jeudi 6 janvier, à Mexico. Menées sporadiquement depuis avril 1991 avec la médiation de l'Eglise, les précédentes discussions avaient achoppé sur la question des droits de l'homme. L'URNG a nié être liée d'une quelconque manière avec l'insurrection paysanne du Chiapas, Etat mexicain frontalier avec le Guatemala. – *(UPI.)*

هكذا من الاصل

AFRIQUE

RWANDA

L'ONU décide d'envoyer mille «casques bleus» en renfort

Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé, jeudi 6 décembre, l'envoi d'un bataillon de mille hommes supplémentaires au Rwanda, dans le cadre de la Mission de l'ONU pour l'assistance à ce pays (MINUAR), et a souhaité l'établissement *«dans les plus brefs délais»* d'un gouvernement de transition à Kigali. Dans sa première résolution de l'année (893), adoptée à l'unanimité, le Conseil a souligné que la MINUAR, créée il y a moins de trois mois, *«ne sera assurée d'un appui suivi que si les parties* [rwandaises] *appliquent intégralement et rapidement l'accord de paix»* signé par les belligérants en août 1993 à Arusha, en Tanzanie. Fin décembre, les effectifs de la MINUAR étaient de 1 260 militaires, dont 81 observateurs déployés à la frontière ougandaise. Les renforts, qui seront envoyés dans la zone démilitarisée au nord du pays, devraient venir du Ghana. Des contingents d'une vingtaine de pays participent à cette opération de l'ONU qui devrait notamment permettre, en *1995*, la supervision d'élections générales pluralistes.

Des retards et des difficultés sont apparus dans le processus de transition entre le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR, opposition armée). L'incertitude est maintenant totale sur la date à laquelle sera formé le gouvernement intégrant des représentants du FPR, qui aurait dû entrer en fonction le 1er janvier. La mise en place des institutions intérimaires prévues par l'accord d'Arusha est toujours bloquée. La prestation de serment des députés du Parlement à base élargie a dû être suspendue, mercredi, en raison de l'absence du *président de la cour consitutionnelle* et des députés du FPR et du Parti social-démocrate (PSD).

Le président Habyarimana, qui avait prêté serment mercredi matin, a demandé à la communauté internationale, et plus particulièrement aux observateurs de l'accord d'Arusha (Grande-Bretagne, France, Etats-Unis et les pays voisins du Rwanda), de *«tout mettre en œuvre pour que les institutions de transition puissent fonctionner»*. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Querelle frontalière avec le Cameroun

LAGOS

de notre correspondante

Le Nigéria a engagé une double initiative, militaire et diplomatique, pour *«protéger les intérêts de ses ressortissants»* dans les villages d'une zone frontalière du Cameroun, sur le golfe de Guinée. Selon les autorités de Yaoundé, qui ont rendu publique l'information jeudi 6 décembre, quelque cinq cents soldats nigérians ont été débarqués depuis lundi sur les îles de Diamond et de Djabana que revendique le Cameroun.

Les autorités nigérianes sont restées discrètes sur cette opération, mais le porte-parole du ministère de la défense a reconnu qu'il y avait dans la région un *«mouvement de troupes normal à l'intérieur de notre territoire»*. Or il n'y a jamais eu de délimitation précise du tracé frontalier dans cette région difficile d'accès, coupée de mangroves et de marécages, située au sud de Calabar, près de l'embouchure de la Cross River.

Les habitants des villages lacustres sont des pêcheurs Ibibios, originaires du Nigéria, ce qui a conduit le Cameroun à revendiquer cette zone intéressante pour la pêche et ses richesses pétrolières. La plupart des gisements *off shore*, exploités notamment par Mobil et Elf Nigéria, sont situés non loin de la frontière camerounaise, au large d'Eket. En 1986, une commission mixte a été mise sur pied entre les deux pays pour trouver un accord, sans succès jusqu'à présent. La négociation avait repris en mars 1992, puis en août et décembre 1993 à Abuja, l'instabilité politique du Nigéria ne facilitant pas sa conclusion.

Selon le quotidien de Lagos, *The Guardian*, la démonstration de force nigériane a été motivée par un incident survenu la semaine dernière : dans le village d'Abana, situé dans l'Etat de Cross River, des gendarmes camerounais auraient tué six pêcheurs, *«enlevé»* six femmes mariées et précipité dans la mer le bébé d'une femme qui ne pouvait acquitter la *«taxe»* qu'ils exigeaient d'elle.

Le ministre nigérian des affaires étrangères, Babangana Kingibe, s'est envolé jeudi pour Yaoundé. *«Notre principal souci,* a-t-il déclaré avant son départ, *est de protéger nos ressortissants, où qu'ils se trouvent». Du côté came*rounais, on ne semble pas vouloir dramatiser la situation.

MICHÈLE MARINGUES

EN BREF

ALGÉRIE : l'instigateur du massacre des douze Croates aurait été identifié. – Selon le quotidien francophone *El Watan*, le principal instigateur du massacre des douze employés croates, le 15 décembre, à Tamezguida, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger, a été identifié par les services de sécurité. Il s'agirait de Sayeh Attia, le chef d'un commando qui aurait à son actif plus de deux cents attentats. – *(AFP.)*

ANGOLA : reprise des pourparlers. – Les délégations du gouvernement et de l'UNITA ont repris, jeudi 6 janvier, à Lusaka, en Zambie, leurs pourparlers de paix interrompus en décembre (*le Monde* du 27 décembre). Sur le terrain, à la suite des violents combats qui se sont déroulés à Malange, 30 000 enfants abandonnés ont dû être recueillis par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), qui recherche 2 millions de dollars pour leur venir en aide. D'autre part, dans un communiqué adressé au *Monde*, le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC-FAC) a revendiqué l'attaque des installations pétrolières de la Cabinda Gulf Oil Company, le 2 janvier à Malongo. Le FLEC-FAC réclame le départ de tous les étrangers du Cabinda, prévenant que ses futures opérations *«seront de plus en plus violentes»*.

AZERBAÏDJAN : intensification des combats contre les forces arméniennes dans le Haut-Karabakh. – Les combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais se sont intensifiés, mercredi 5 janvier, sur toute la ligne de front allant de l'Iran au nord du Haut-Karabakh, entraînant des *«pertes importantes»* des deux côtés, ont annoncé les médias russes. Les affrontements étaient particulièrement acharnés aux abords de la ville stratégique d'Agdam, ont indiqué la télévision russe et l'agence Itar-Tass en citant des responsables azerbaïdjanais. Les médias russes n'ont pas donné de bilan pour les derniers combats. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : prochaine visite de M. Juppé. – Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, effectuera une visite officielle en Egypte les 12 et 13 janvier, a annoncé le porte-parole du ministère. Selon l'ambassadeur d'Egypte en France, Ali Maher, *«la dégradation de la situation en Bosnie figurera en tête des sujets examinés»* par M. Juppé et son homologue égyptien, Amr Moussa. Ils discuteront également du *«soutien au processus de paix au Proche-Orient, de la coopération entre les pays du bassin méditerranéen, des questions africaines et des relations bilatérales»*. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : exécution d'un condamné à mort dans l'Idaho. – Un américain de trente et un ans, Keith Eugene Wells, condamné à mort en 1990 pour avoir tué, avec une batte de base-ball, deux personnes dans un bar, a été exécuté par injection, jeudi 6 janvier, à Boise dans l'Idaho. Cette exécution est la première dans l'Idaho et la 227e aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême américaine a autorisé le rétablissement de la peine de mort en 1976. Il n'y avait plus eu d'exécution dans l'Idaho depuis octobre 1957. – *(AFP.)*

GUINÉE : affrontements tribaux dans le sud du pays. – La police guinéenne a indiqué, jeudi 6 décembre, que plusieurs dizaines de personnes avaient été tuées ou blessées lors d'affrontements tribaux à Macenta, au sud-est du pays, près de la frontière libérienne. Un officier a précisé que la violence couvait depuis plusieurs mois entre les Tomas, des agriculteurs soutenant le président Lansana Conté, réélu le 19 décembre, et les Koniankes, des commerçants qui se rangent derrière Alpha Condé, l'un des candidats malheureux de l'opposition. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

La mise en œuvre de la déclaration de principes sur l'autonomie de Gaza et de Jéricho

Israël et l'OLP se sont mis d'accord pour la reprise de leurs pourparlers

Mettant fin à la crise la plus sérieuse depuis le début du processus, Israël et l'OLP ont annoncé, jeudi 6 janvier, la prochaine reprise, à Taba, en Egypte, de leurs négociations sur la mise en œuvre de la déclaration de principes signée le 13 septembre dernier à Washington.

Un communiqué commun, publié simultanément à Jérusalem et Tunis, ne précise pas la date de la reprise. Selon Nabil Chaath, chef de la délégation palestinienne, les pourparlers reprendront lundi, après une *«réunion informelle»*, dimanche soir. Le communiqué indique que les deux parties discuteront *«sur la base de la déclaration de principes et des ententes du Caire»*, dans une allusion aux résultats auxquels a abouti la dernière session de discussion qui avait pris fin le 29 décembre dans la capitale égyptienne. Depuis cette réunion, le ton était monté entre les deux parties, l'Etat juif accusant notamment l'OLP de revenir sur ce qu'il affirmait être un «accord» conclu au terme des réunions du Caire.

Quelques heures après la publication du communiqué, le premier ministre israélien, s'est rendu sur le pont Allenby qui enjambe le Jourdain. *«Israël sera responsable de la sécurité extérieure, ici par exemple»*, a dit Itzhak Rabin, faisant allusion au point le plus épineux des discussions avec l'OLP : le contrôle des points de passage entre les territoires occupés et les pays arabes. Les pourparlers portent également sur la superficie de la future zone autonome de Jéricho et la sécurité des colonies de peuplement israéliennes.

Interrogé par la télévision privée britannique Channel Four sur les chances de parvenir rapidement à un accord avec les Palestiniens, le ministre des affaires étrangères israélien Shimon Pérès a estimé que cela pouvait *«prendre des semaines, voire des mois»*, mais il affirmé ne pas avoir *«le moindre doute sur notre capacité et notre détermination à parvenir à un accord»*.

Dans la soirée, et pour *«améliorer l'atmosphère et renforcer la confiance avant la reprise des négociations de Taba»*, selon le ministre de la police Moshé Shahal, Israël a annoncé que 101 Palestiniens prisonniers seraient libérés vendredi. Un porte-parole de l'armée israélienne a précisé qu'ils appartenaient tous au Fatah de Yasser Arafat et qu'ils auraient du être remis en liberté à la fin de janvier. Aucun d'entre eux n'a été condamné pour meurtre. Israël avait libéré en octobre 617 prisonniers palestiniens, mais il reste encore quelque 11 000 Palestiniens dans les prisons israéliennes. – *(AFP, AP.)*

Un Palestinien tué après avoir poignardé un soldat israélien. – Après avoir blessé à coups de couteau un soldat israélien à Jérusalem-Est, un Palestinien, qui serait un militant du Djihad islamique, a été tué, jeudi 6 décembre, par d'autres militaires. Des soldats ont ensuite arrêté deux de ses frères à leur domicile, dans la ville de Gaza, et annoncé qu'ils recherchaient un troisième membre de la famille. Cette intervention a déclenché une manifestation dans les rues avoisinantes et un *Palestinien a été blessé* par des militaires, ont indiqué des sources palestiniennes. – *(AFP.)*

LIBAN : raid de l'aviation israélienne. – L'aviation israélienne a mené, jeudi 6 janvier, un raid sur la région de Naamé, au sud de Beyrouth, où se trouvent des bases d'organisations palestiniennes pro-syriennes. Il s'agit d'une *«opération de routine dans le cadre de la lutte contre les organisations terroristes»*, a déclaré un porte-parole de l'armée israélienne. Ce bombardement, qui n'a pas fait de victimes, est le premier de l'année au Liban. – *(AFP.)*

REPÈRES

BURUNDI

La capitale est paralysée par des manifestations

Plusieurs milliers de manifestants tutsis opposés au gouvernement du président assassiné Melchior Ndadaye – d'origine hutue – ont bloqué, jeudi 6 décembre, la capitale burundaise et empêché toute activité, en dressant des barricades sur les principaux axes de la ville.

Le ministre de la fonction publique et du travail, Léonard Nyangoma, a estimé que les manifestants ont fait de Bujumbura une *«ville morte»*, et affirmé que *«les opposants tutsis* [voulaient] *poursuivre le coup d'Etat»* militaire manqué du 21 octobre.

Cette manifestation des extrémistes tutsis a été organisée alors que le Parlement était sur le point d'amender la constitution pour permettre l'élection du nouveau chef de l'Etat par les députés.

Mercredi, le parti de Melchior Ndadaye, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), avait choisi Cyprien Ntaryamira, ministre de l'agriculture, pour succéder au président défunt. Un choix qui aurait été entériné par le Parlement. – *(AFP.)*

IRAN

Bonn pourrait obtenir la grâce d'un Allemand condamné à mort

L'Iran a laissé entendre, jeudi 6 janvier, qu'un ressortissant allemand, Helmut Szimkus, récemment condamné à mort pour espionnage au profit de l'Irak, pourrait être gracié par le «guide» de la République islamique, Ali Khamenei. Dans un communiqué, les autorités judiciaires iraniennes ont en effet indiqué que *«la possibilité d'une demande de grâce et de son acceptation existe également pour les personnes condamnées pour espionnage»*. Or la veille, le gouvernement allemand avait adressé une demande formelle de grâce.

«L'Allemagne est le seul pays occidental industrialisé qui ne pratique pas une politique d'isolement de l'Iran», et les Iraniens *«sont parfaitement conscients qu'il n'est pas dans leur intérêt d'exécuter cette sentence»*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Martin Erdmann. Le verdict contre M. Szimkus a été prononcé alors que les relations entre l'Iran et l'Allemagne connaissent une période de tension, notamment depuis l'ouverture, le mois dernier, du procès des auteurs présumés de l'assassinat, en septembre 1992, dans un restaurant de Berlin, de quatre responsables de l'opposition kurde iranienne. L'un des accusés a été identifié comme un agent des services de renseignements iraniens. – *(AFP, AP.)*

PAKISTAN

La mère de Benazir Bhutto l'accuse d'exercer une dictature

Nusrat Bhutto, mère de Benazir, premier ministre du Pakistan, a accusé, jeudi 6 janvier, sa fille de se comporter comme un *«dictateur»*. Ce propos, relayé par Murtaza, frère cadet de Benazir, détenu pour son implication dans un acte de terrorisme commis en 1981, a été tenu au lendemain d'une fusillade survenu à Larkana, le fief de la famille Bhutto, dans le sud du pays, durant laquelle une personne au moins a été tuée et vingt ont été blessées par la police, dont Nusrat.

Mme Bhutto mère avait pris, mercredi, la tête de quelque cinq cents personnes se rendant en procession au tombeau de Zulficar Ali Bhutto, pour le soixante-sixième anniversaire de la naissance du fondateur de la célèbre dynastie politique pakistanaise. Le père de Benazir et de Murtaza a été pendu en 1979, après avoir été destitué deux ans plus tôt par un coup d'Etat militaire conduit par le général Zia Ul Haq. *«Je tiens le gouvernement central pour entièrement responsable des violences»*, a déclaré Nusrat Bhutto, en larmes, lors d'une conférence de presse. Selon Mme Bhutto mère, l'*«action déloyale»* d'ouvrir le feu sur des manifestants s'apparente à du *«terrorisme d'Etat»*. – *(AFP, AP.)*

YÉMEN

Un Canadien, un Britannique et six Yéménites enlevés par des tribus

Un ressortissant canadien, un autre britannique et six Yéménites, travaillant pour la société pétrolière américaine Hunt, de Dallas, et sa filiale, Hunt-Yemen, viennent d'être enlevés par les membres de tribus qui chercheraient à obtenir un «impôt» pour le passage d'un oléoduc sur leur territoire, ont indiqué des diplomates, jeudi 6 décembre

Les huit hommes ont été capturés, lundi, alors qu'ils négociaient avec ces tribus. Selon Scott Munro, consul du Canada, le gouvernement yéménite a engagé des pourparlers avec les ravisseurs pour *«un règlement pacifique»* de l'affaire. Les otages sont *«bien logés, bien nourris»* et bien traités, a indiqué le diplomate.

Ce n'est pas la première fois que des employés de Hunt sont enlevés par des hommes des tribus. La série avait commencé au cours de l'été 1992, avec l'enlèvement de George Slaughter, directeur général de Hunt-Yémen, et de cinq employés de cette société. Hunt opère dans la région de Marib, à l'est de Sanaa. Dans cette même région et pour de semblables revendications, un diplomate avait été pris en otage, fin novembre, et libéré quelques jours plus tard (*le Monde* du 3 décembre). – *(AP.)*

PROCHÉ-ORIENT

L'espion secret d'Israël

Suite de la première page

Or cette affaire mérite mieux que ce verdict laconique. Car elle ne ressort pas des catégories habituelles. Klingberg était un savant estimé, un personnage de *l'establishment* israélien, l'une de ces figures ashkénazes qui formèrent les premières élites de l'Etat hébreu. Pourtant il fut espion, pendant au moins deux décennies, sinon trois. Non par intérêt, mais par conviction. Des convictions d'une autre époque, d'un autre monde, où planent à la fois l'ombre du génocide juif, où disparut toute sa famille, et le souvenir du peuple soviétique qui l'accueillit et le sauva. Voici donc l'histoire d'un homme devenu double par dette morale. D'un homme dont la vie secrète semble aujourd'hui la butte-témoin d'un continent englouti.

Une vie dont il faut remonter le cours pour en trouver le ressort caché. En 1983, quand il «disparaît», Marcus Klingberg arrive au terme d'une brillante carrière. Professeur depuis 1969 à la faculté de médecine de l'université de Tel-Aviv, il en dirige depuis 1978 l'Ecole de médecine préventive et sociale. Auteur ou éditeur d'une vingtaine de livres, signataire de plus d'une centaine d'articles scientifiques dans des revues internationales, responsable d'une collection de livres d'épidémiologie et de biostatistique dans une maison d'édition suisse, professeur invité des universités de Pennsylvanie, à Philadelphie, d'Oslo, en Norvège, de Londres et d'Oxford, en Angleterre, président en 1978 et 1979 de l'Association scientifique de monitoring des malformations congénitales, il était aussi, depuis 1979, président du comité international d'examen des nuisances sanitaires provoquées par la catastrophe chimique de Seveso, une commission d'enquête nommée par le gouvernement italien.

Auparavant, il avait mis ses compétences au service d'Israël, de son armée et de sa défense, dès son arrivée en 1948, après avoir quitté la Pologne où il était né. Après avoir immédiatement rejoint le service militaire de santé en qualité d'épidémiologiste, il devint en 1950 chef de médecine préventive au commandement des services de santé de l'armée. En 1953, il prit la direction de l'Institut de médecine militaire. Puis il fut nommé directeur scientifique adjoint de l'Institut de recherche biologique Nes Ziona, poste qu'il occupa jusqu'en 1972. Directeur du département d'épidémiologie de 1973 à 1977, il continua ensuite, jusqu'à son arrestation, ses recherches à l'Institut Nes Ziona mais désormais sans responsabilité directoriale.

La guerre chimique et bactériologique

Nes Ziona : la clef de l'affaire Klingberg est là, dans ce centre de recherches hautement confidentiel installé près de Tel-Aviv. Placé sous le contrôle direct du premier ministre israélien, cet institut n'est pas un laboratoire ordinaire. La recherche y est au service de la défense. Et les armes sophistiquées qu'on y invente sont d'une nouvelle génération, post-atomique. L'Institut Nes Ziona est en réalité au cœur d'un complexe militaro-médical chargé de mettre au point des armes chimiques et bactériologiques ainsi que leurs antidotes. Selon *le Nouvel Observateur* du 6 janvier, ses chercheurs travaillent sur *«quarante-trois types d'armements non conventionnels, des virus aux toxines de champignons, en passant par les bactéries et les poisons de synthèse»*. Pendant une vingtaine d'années, Marcus Klingberg fut l'un des inventeurs de ces armes secrètes dont l'élaboration, comme avant elles celle de la bombe atomique, ne va pas sans problèmes de conscience chez les scientifiques concernés.

Faute de procès public, on en est réduit aux conjectures. A l'évidence, les renseignements transmis au défunt KGB de l'ex-URSS par Marcus Klingberg venaient de Nes Ziona. Mais quels étaient-ils? Le secret radical imposé par les services israéliens sur toute cette affaire s'expliquerait-il par le fait que la révélation de la longue «trahison» du scientifique ne nuirait pas seulement à la réputation d'efficacité du contre-espionnage israélien? Qu'à la blessure d'orgueil du Mossad et du Shin Beth s'ajouterait le risque d'un discrédit éthique jeté sur l'Etat d'Israël, qui a pourtant signé, en janvier 1993, à Paris, le traité international sur le désarmement chimique, prohibant non seulement l'emploi mais la fabrication et le stockage de ces armes de destruction massive? Car tous ceux qui ont fréquenté de près Marcus Klingberg, qui connaissaient son passé et ses convictions, affirment qu'un jugement moral sur les recherches menées à Nes Ziona a dû intervenir dans son choix. Par refus de la raison d'Etat du pays qu'il avait fait sien, il aurait choisi de se mettre au service du seul Etat qui, dans le monde bipolaire de la guerre froide, pouvait faire contre poids, l'Union soviétique.

La vérité est certainement moins idéale et plus ambiguë, comme dans toutes les grandes aventures du monde de l'espionnage. Entre les deux rôles endossés par Marcus Klingberg, de scientifique et d'espion, lequel eut le pas sur l'autre? Fut-il un espion sans états d'âme, effectuant sa mission sous couvert de son métier? Ou, au contraire, devint-il espion parce que scientifique, en proie à un doute humaniste sur la finalité de ses recherches? Quelle que soit l'explication choisie, reste à savoir ce qui, dans la vie de Marcus Klingberg, l'a poussé à faire le pas. On espionne souvent parce que pris dans un engrenage – d'intérêts, de cupidité, de discipline ou de chantage. Mais il arrive aussi que ce soit un choix mûrement réfléchi, ancré dans l'intimité d'un parcours personnel. Le secret de Marcus Klingberg est un souvenir de jeunesse, d'une jeunesse dont aucun des repères n'est encore debout. Une jeunesse qui dut, par la force des choses, apprendre à se moquer de ces frontières qui fondent les Etats et la loyauté qu'ils réclament. Une jeunesse qui l'emmena de Varsovie à Moscou.

Jeune juif polonais, Marcus Klingberg n'était pas communiste. Issu d'une famille modeste, il entra en 1936 à la faculté de médecine de Varsovie. Progressiste, il lui arriva d'écrire dans un journal étudiant où il dénonçait les théories raciales des nazis tout en s'en prenant aux exactions de la droite antisémite polonaise. Ce n'était pas pour autant un militant : apprendre était son premier plaisir et le savoir sa seule ambition. C'était un enfant des Lumières – juives et universelles – qui ne reniait rien de ses origines, de son peuple et de sa langue, le yiddish, du souvenir de son grand-père, un rabbin. Plutôt agnostique, il ne se sentait pas moins juif, sur une terre qui sera bientôt le tombeau de cette identité. En septembre 1939, quand les armées nazies déferlent sur la Pologne tandis que Staline, en vertu des clauses secrètes du Pacte germano-soviétique, en occupe la partie orientale, son père le pressa de fuir, de partir à l'Est, pendant que c'était encore possible. Pour *«qu'au moins l'un d'entre nous survive»*, lui lança-t-il pour le convaincre.

L'histoire d'un débiteur

Son père savait, pressentant l'anéantissement à venir. Toute la famille de Marcus Klingberg, du côté paternel comme du côté maternel, périt durant la guerre, dans l'enfer des ghettos ou dans les chambres à gaz. De ce monde-là, le sien, il ne lui est resté, après la Shoah, qu'un cousin qui vit en Israël depuis 1945. Marcus Klingberg fut donc un survivant, un rescapé qui doit son salut au pays qui l'accueillit fin 1939, l'URSS. Il commença par y continuer ses études de médecine, à Minsk, en Biélorussie, et les termina en juin 1941. L'opération «Barbarossa», l'offensive allemande qui prit de court un Staline prêt à toutes les lâchetés pour l'éviter, commença le 22 juin de la même année. Envoyé par le ministère de la santé à Lida, en Biélorussie occidentale, pour y travailler en tant qu'épidémiologiste, Marcus Klingberg se porta immédiatement volontaire dans l'armée rouge. L'ennemi était aux portes, et il allait le combattre en défendant ce pays qui l'avait accueilli sans réticence, au point de lui offrir sa nationalité.

Citoyen soviétique, le voici donc médecin de bataillon sur le front biélorusse, participant à la terrible retraite des troupes soviétiques devant l'avance allemande. En octobre 1941, démobilisé temporairement en raison de problèmes de santé, il est envoyé encore plus à l'Est, dans la région de l'Oural. Avec toujours le même fil conducteur, où se mêlent le médecin qu'il était déjà et le scientifique qu'il allait devenir : la passion de soigner, l'ambition de savoir. Epidémiologiste pour la région de Perm (appelée Molotov à l'époque), il rejoint en 1943 l'Institut central de spécialisation des médecins à Moscou, dont il termine le cursus avec la mention d'excellence. Nommé chef épidémiologiste au ministère biélorusse de la santé en décembre 1943, il est aussi chargé, à l'été 1944, lors de la libération de la Biélorussie, de la direction du département d'épidémiologie et d'hygiène de ce ministère. La guerre terminée, il a le grade de capitaine dans l'armée rouge.

PANCHO

En décembre 1944, il retrouve la Pologne. Une Pologne qui n'est plus celle qu'il avait quittée. Son univers, le Yiddishland, a disparu. Toujours épidémiologue, il occupe diverses fonctions au ministère de la santé, mais ne s'attarde pas. En juin 1945, il épouse une microbiologiste, Wanda Jasinska, juive elle aussi et rescapée du ghetto de Varsovie, dont toute la famille, à l'exception d'une cousine, a péri. En 1946, ils partent en Suède, avec un poste à l'ambassade de Pologne à Stockholm, qu'il quitte pour travailler à l'hôpital central des maladies contagieuses. Ce n'est qu'un intermède : rien ne les retient plus dans cette Europe qui a laissé mourir les leurs. Début 1948, avant même la proclamation de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948, Marcus Klingberg recrute des volontaires pour la Haganah, l'embryon de la future armée israélienne. Puis il emprunte à son tour le chemin qu'il leur indiquait. Un itinéraire qui, dans le contexte d'alors, ne suppose pas forcément de rupture ou de double jeu : l'URSS a soutenu la création de l'Etat d'Israël et les dirigeants de la jeune nation sont des sionistes de gauche, à la réthorique socialiste.

Mais, en secret au fond de sa mémoire, sinon de son cœur, le nouvel immigrant emporte une dette incommensurable : toute sa vie, et encore aujourd'hui dans sa cellule de la prison de haute sécurité d'Ashkelon, il se sentira redevable à l'égard du pays, l'URSS, qui l'a non seulement sauvé, mais formé, promu, reconnu. Ce secret-là, cette *«histoire d'un débiteur»*, on pouvait le dénicher, depuis 1988, en lisant un livre publié... à Paris. Dans un récit à clefs, arrangé pour respecter la volonté de la famille, contrainte de suivre les consignes de silence imposées par les autorités israéliennes, un écrivain français, Alain Brossat, ami des Klingberg, l'avait dévoilé à demi-mots (1). L'intérêt de ce témoignage, où ne figure évidemment aucun des détails biographiques ici précisés, est que son auteur s'est efforcé de confronter ses souvenirs du Klingberg qu'il avait bien connu, parfaitement intégré à la société israélienne, à la révélation stupéfiante pour tout le cercle des intimes de sa carrière d'espion. Marcus Klingberg, écrit Brossat sans le nommer, *«s'est refusé à oublier sa dette, à se retourner en déçu du socialisme réel, à l'encontre de tant d'autres qui eurent des parcours comparables. Sa fidélité n'allait nullement au communisme en général, moins encore à la doctrine marxiste, mais, plus simplement, à la communauté et à la terre qui l'avaient recueilli, sauvé et «fait homme» : l'URSS en guerre, en ces temps de désastre et de déréliction. Il ne fut jamais un doctrinaire stalinien acharné à justifier le goulag pour prix de l'«édification» du socialisme. Simplement, un homme doté de mémoire – et qui ne voulait pas oublier»*.

La dette aurait donc été autant morale que politique. *«Paradoxe supplémentaire*, ajoutait Alain Brossat en 1988, en se souvenant de ses discussions politiques avec Marcus Klingberg, *«cette «taupe», dont les médias d'Occident stigmatiseraient à l'envi l'ingratitude et la duplicité perverses s'ils en avaient le loisir, était sincèrement attaché à son nouveau pays d'adoption. Cet homme en aimait le climat, les formes de sociabilité; c'était vraiment, pour lui, une terre où vivre. (...) Ses dispositions étaient en tout point différentes de celles d'un agent de «subversion», de l'activiste d'une cinquième colonne acharnée à saper les fondements de l'ordre démocratique de son pays»*.

«Un jour tu verras...»

Tel serait Marcus Klingberg selon les rares à avoir d'emblée su pourquoi et où il avait subitement disparu un jour de janvier 1983 : sa femme, sa fille unique, Sylvia, et quelques proches, sur les doigts d'une main. Tous ont respecté scrupuleusement la règle de silence qui leur était imposée, refusant toute confidence aux journalistes, même quand, au milieu des années 80, le monde du renseignement occidental commença à laisser filtrer quelques bribes d'information. Ils n'avaient pas le choix : à la moindre entorse, les maigres droits de visite auraient été immédiatement supprimés. Et le détenu particulièrement surveillé, placé à l'isolement et répondant désormais au nom de «Greenberg», dont même les gardiens ne savaient pas ce qui l'avait amené en prison pour une si longue peine, n'aurait pas seulement perdu son nom, mais ce qui lui restait de famille.

Car jusqu'en 1988, jusqu'à ce qu'un journal new-yorkais en hébreu, *Israel Shelanu*, mentionne son arrestation, Marcus Klingberg est un «disparu». L'une des légendes diffusée par les services israéliens auprès des médias laisse alors entendre qu'il aurait fait défection en URSS (2). Dès 1985, un journaliste anglais plus curieux, Peter Pringle, alors à *The Observer* et aujourd'hui à *The Independent*, avait certes émis des doutes, mais sans pouvoir élucider le mystère. Tombé par hasard sur le nom de Klingberg à l'occasion d'une enquête sur l'utilisation d'armes chimiques par les Soviétiques, il tenta de retrouver sa trace en Israël. Mal lui en prit : sa voiture fut cambriolée, son attaché-case, son passeport et ses notes volés. Affirmant avoir retrouvé le voleur, la police israélienne lui rendit obligeamment la mallette et le passeport, mais sans les papiers concernant Marcus Klingberg.

Quand il fut arrêté, ce dernier avait soixante-quatre ans. Les services secrets israéliens savent qu'ils ne peuvent se vanter de l'avoir démasqué : l'information est venue d'un transfuge soviétique, *via* la CIA américaine... A l'époque, selon son avocat israélien d'aujourd'hui, Avigdor Feldman, Marcus Klingberg avait depuis longtemps cessé d'être endetté : il s'était acquitté de ce qu'il croyait devoir à l'URSS et ne transmettait plus de secrets, auxquels d'ailleurs il n'avait pas autant accès que dans les années 50 et 60. Après son arrestation, Marcus Klingberg fut isolé pendant quatorze jours, sans avoir le droit de recourir à un avocat. Durant cette période d'interrogatoire, il fit une tentative de suicide en absorbant des médicaments. Arrêtée elle aussi, Wanda Klingberg, son épouse, fit également une tentative de suicide durant sa détention. Libérée à l'issue de son interrogatoire, elle semblait tétanisée, refusant de répondre aux questions indiscrètes et ne démentant pas l'une des versions officieuses : devenu subitement fou, son mari résiderait dans un asile psychiatrique en Suisse... Elle est morte en 1990 à Paris, où vit sa fille.

Sylvia Klingberg porte désormais à elle seule le poids de cette histoire, de ses silences et de ses mensonges. Une ironie amère veut que, militante de l'extrême gauche israélienne dans les années 70, luttant avant l'heure pour la paix avec les Palestiniens, elle avait de sévères empoignades avec son père, qu'elle trouvait trop timoré. Avant de devenir «Greenberg» entre quatre murs, Marcus Klingberg appartenait en effet à la bonne société de Tel-Aviv, fréquentant les milieux travaillistes, fidèle au sionisme mais homme de gauche, colombe plutôt que faucon, évoquant volontiers son passé soviétique, ne cachant pas son admiration pour le peuple russe, intellectuel engagé mais sans dissidence. Un jour que sa fille, Sylvia, farouchement anti-sioniste, l'accusait des pires complaisances, elle l'entendit lui répondre, d'un ton attristé : *«Un jour, tu verras...»*

Elle vit. Impensables, l'arrestation, puis le procès à huis clos, puis l'incarcération confidentielle de son père éclairèrent soudain d'un autre jour des souvenirs d'enfance et d'adolescence : les chants russes que son père aimait entonner, les nombreux livres sur l'espionnage de la bibliothèque, etc. Elle n'en dit pas plus, affirmant que même aujourd'hui, malgré ses visites régulières à la prison d'Ashkelon, elle ne sait rien ou presque : son père, assure-t-elle, ne lui confie aucun de ses secrets, respectant lui aussi la loi imposée par les services israéliens. *«Pour te protéger»*, lui dit-il. Mais cette phrase énigmatique, *«Un jour, tu verras...»*, qu'elle ne comprit pas sur l'instant et qui résonne en elle comme un remords, elle n'hésita pas à la mentionner dans une des quatre lettres qu'elle finit, en désespoir de cause, par adresser à... Mikhaïl Gorbatchev pour tenter de faire sortir son père de cet anonymat qui l'enterrait vivant.

L'échec d'un marchandage

Avant l'effondrement de l'URSS, Marcus Klingberg faillit être en effet l'une des monnaies d'échange d'un des derniers «grands jeux» de l'espionnage mondial. En 1985, Sylvia Klingberg prit contact avec un avocat parisien, Mᵉ Antoine Comte, dans l'espoir fou d'ébranler les froides machines étatiques. L'avocat choisit la voie la plus directe : il se rendit à l'ambassade d'URSS à Paris. Parallèlement, il alla visiter Wolfgang Vogel, célèbre avocat est-allemand qui fut l'homme de la plupart des transactions discrètes entre services de l'Ouest et de l'Est. A tous, il tint le même langage : c'est au tour des Soviétiques d'acquitter leur dette envers Marcus Klingberg. L'idée d'un troc fit son chemin. L'Etat hébreu délégua un avocat, Amnon Zichroni; des réunions entre le Français, l'Israélien et l'Est-Allemand eurent lieu à Berlin et à Paris; l'avocat Vogel se rendit en Israël. Les Israéliens voulaient Ron Arad, un aviateur détenu au Liban par la milice Amal, et demandaient aux Soviétiques d'user de leur influence sur la Syrie. L'entremetteur est-allemand envisagea d'ajouter d'autres soldats perdus de la guerre froide, en échange de sept autres prisonniers de guerre israéliens. Il pensait même, dans son enthousiasme, inclure le Sud-Africain Nelson Mandela, alors toujours détenu (3).

Le temps passait et le jeu se compliquait à plaisir, tandis que l'URSS s'effondrait lentement, que le Mur de Berlin se lézardait et que le «camp socialiste» que Marcus Klingberg avait servi se désagrégeait. Fin 1988, Vogel déclara forfait, en conseillant à Sylvia Klingberg d'écrire en dernier recours à Gorbatchev. Le 5 janvier 1989, elle adressa un long plaidoyer au secrétaire général du PCUS, futur éphémère président de l'URSS : *«Voilà cinquante ans ou presque que mon père arriva en Union soviétique, ce pays qui est le vôtre, mais aussi le sien; il n'en a pas d'autre, il n'en veut pas d'autre. Dans sa cellule que le soleil se dispense de pénétrer, il n'a qu'un rayon d'espoir, rentrer en URSS. (...) N'est-il pas temps de boucler la boucle et de le laisser revenir à son point de départ?»* Il n'y eut pas de réponse, ni à cette lettre, ni aux suivantes. Mᵉ Comte reprit son bâton de pèlerin. En vain et, surtout, trop tard : deux mois après que ses interlocuteurs soviétiques parisiens lui eurent promis des rendez-vous à Moscou, intervint le putsch avorté de septembre 1991... Quand, à l'automne, l'avocat français arpenta néanmoins les ministères soviétiques en sursis, il savait la cause perdue : ses interlocuteurs n'avaient plus rien à donner en échange de Marcus Klingberg. Parce que ce qu'ils représentaient ne serait bientôt plus rien.

A soixante-quinze ans, l'ancien capitaine de l'armée rouge ne peut plus espérer *«boucler la boucle»* et retrouver la liberté en rejoignant un pays, l'URSS, qui n'existe plus. Il n'a plus qu'une seule préoccupation : survivre. Confiée au professeur Shlomo Shibolet, la dernière expertise médicale, en date du 9 décembre 1993, affirme que la santé du prisonnier *«se dégrade de plus en plus»*. Angine de poitrine, arythmie, hémorragie cérébrale : *«trois complications»* en l'espace de quelques mois qui chacune, *«si elle avait été plus grave, aurait pu entraîner sa mort»*. Conclusion du professeur Shibolet, identique à celles qu'il avait émises après deux précédentes visites, en novembre 1992 et novembre 1993 : *«Je n'ai aucun doute : d'un point de vue médical objectif, le séjour en prison met la vie du professeur Klingberg en danger.»*

Alerté par les révélations de la presse israélienne, Amnesty International vient de s'emparer du cas Klingberg, estimant que son isolement complet sous un faux nom durant près de huit ans appartient à la catégorie des *«traitements cruels, inhumains et dégradants»*. Vingt-cinq professeurs de médecine et chefs des hôpitaux de Tel-Aviv ont récemment adressé au président d'Israël une pétition demandant la grâce du prisonnier. Mais les services secrets israéliens semblent inébranlables, conseillant aux politiques de ne pas céder.

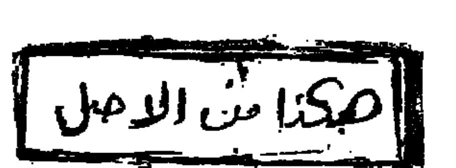
Ils tiennent à leur «masque de fer» au-delà du raisonnable. Comme si Marcus Klingberg était devenu, désormais, leur débiteur. Dès 1988, après les premières indiscrétions, Hayka Grossmann, une des rares survivantes de la révolte du ghetto de Varsovie, devenue député du parti socialiste de gauche Mapam, s'était déjà émue de cette déraison d'État : *«Est-il possible que, dans une démocratie comme la nôtre, un homme, si grave que soit son crime, puisse être arrêté, emprisonné et condamné, sans que l'opinion ait le droit de savoir?»*

EDWY PLENEL

(1) *Agents de Moscou, Le stalinisme et son ombre*, d'Alain Brossat, Gallimard, 1988; chapitre 1, «Le débiteur anonyme», pp. 25-37.

(2), *Israël ultra-secret*, de Jacques Derogy et Hesi Carmel, Robert Laffont, 1989, pp. 181-183.

(3) *Spy Trader, Germany's Devil's Advocate and the Darkest Secrets of the Cold War*, de Graig R. Whitney, Times Books, 1993; note 3, pp. 361-362.



صكنا من الاصل

UN PLACEMENT A LONG TERME DES AVANTAGES A COURT TERME

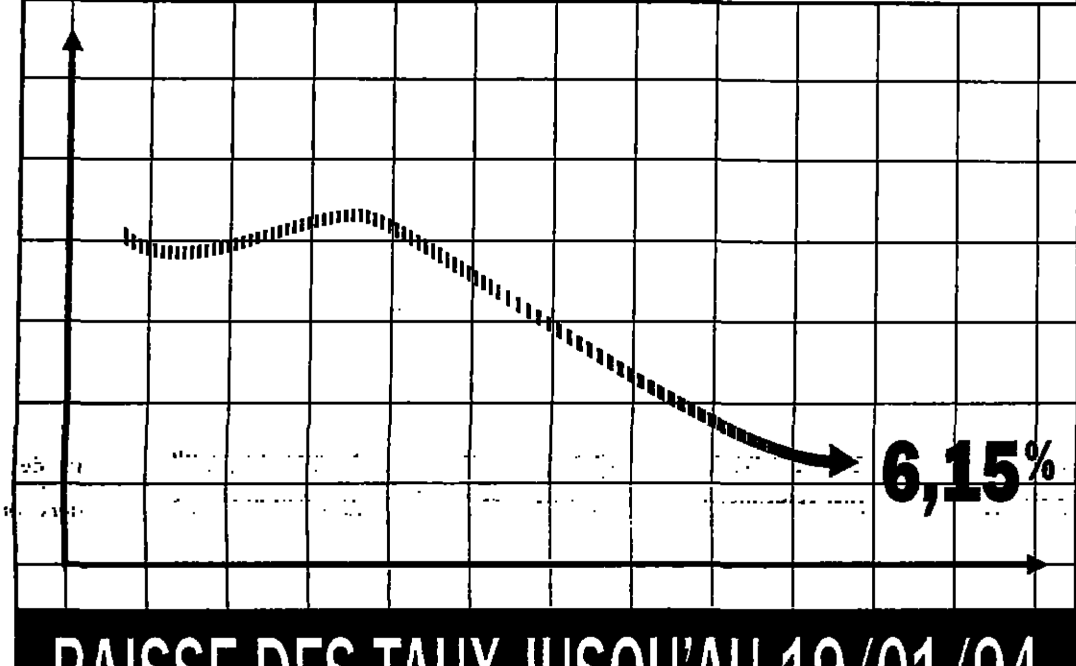
PEUGEOT 405

Un bon placement avec de bonnes performances sur le long terme, c'est sans nul doute la Peugeot 405.

En investissant dans une Peugeot 405, vous investissez dans une valeur sûre dont les qualités routières, le confort, l'élégance, ne sont plus à démontrer, dans une valeur sûre pleine de talent. Mais c'est aussi un très bon placement à court terme avec des prix très compétitifs grâce aux séries spéciales et des avantages financiers importants.

DESIGNATION DES VALEURS

En version berline ou break, le Réseau Peugeot vous propose 3 nouvelles séries spéciales 405 hyper-équipées. Les investisseurs y verront tout leur intérêt avec un rapport qualité/prix des plus performants.



BAISSE DES TAUX JUSQU'AU 19/01/94

405 SILLAGE

Une valeur sûre du marché à l'excellent rapport équipements/prix. Jugez plutôt. Direction assistée, condamnation centralisée à distance, garnissage spécifique velours, motorisations essence, diesel, diesel turbo. A partir de 93 800 F.*

405 STYLE

Autoradio-cassette Peugeot avec 6 haut-parleurs et commande au volant, direction assistée, condamnation centralisée à distance, lève-vitres électriques à l'avant, vitres teintées, peinture métallisée ou nacrée, rétroviseurs dégivrants, motorisations essence, diesel, diesel turbo. La 405 Style offre plus d'un avantage. Avec pour vous, en plus, un avantage financier : son prix, à partir de 104 900 F.*

405 SIGNATURE

Placement des plus confortables sur ce marché, la 405 Signature est une valeur performante : réfrigération, autoradio-cassette Peugeot avec 6 haut-parleurs et commande au volant, direction assistée, lève-vitres à commande électrique avant et arrière, condamnation centralisée à distance, vitres teintées, peinture métallisée ou nacrée, calandre chromée, baguettes de protection latérale avec insert chromé, projecteurs anti-brouillard, motorisations essence et diesel turbo. Une valeur performante exceptionnelle : son prix, à partir de 120 000 F.*

* Prix tarif ttc version essence au 3/1/94. A.M. 94. Certains équipements ne sont pas disponibles sur les versions breaks.

Sillage Style Signature

REGLEMENT MENSUEL

CRÉDIT À 6,15 %*

Le Réseau Peugeot vous propose un marché à règlement mensuel exceptionnel sur la gamme 405, un crédit à 6,15 % sur 12 mois.

Apport minimum de 20 %. Offre valable après accord de Peugeot Financement, groupe Crédipar. Pour 10 000 F empruntés, 12 mensualités de 861,35 F ttc, un coût de crédit de 336,20 F ttc, hors assurance facultative.

SECOND MARCHE

20 000 KM DE GAZOLE GRATUIT**

Un marché des plus porteurs, puisqu'il vous permettra de rouler à moindre frais la première année. En effet, le Réseau Peugeot vous offre un chèque de l'équivalent de 20 000 km de gazole. Et quand on connaît en plus la sobriété de la 405 diesel, sa robustesse et ses performances on est sûr de réaliser en plus un excellent placement à long terme. Consommation de 4,9 l au 100 mesurée par l'UTAC à 90 km/h. Prix du gazole au 1/1/94 : 4,10 F ttc/litre.

** Offre valable du 3 au 19/1/94 inclus, réservée aux particuliers commandant une Peugeot 405 diesel neuve dans le Réseau Peugeot affichant l'opération.

MARCHE COMPTANT

VIGNETTE GRATUITE*

Un excellent placement à court terme, puisque le réseau Peugeot vous offre la vignette de votre 405. Des performances à long terme, puisque vous êtes dorénavant au volant d'une valeur sûre, votre 405.

* Offres valables du 3 au 19/1/94 inclus, réservées aux particuliers commandant une Peugeot 405 neuve dans le Réseau Peugeot affichant l'opération.



PEUGEOT

PEUGEOT 405. UN TALENT FOU !

ESPACE EUROPÉEN

Ion Tiriac, le croisé du capitalisme roumain

L'ancien tennisman profite de la libéralisation économique pour investir dans l'import-export, la télévision, la finance et – pourquoi pas ? – la politique

BUCAREST

de notre correspondant

« *CETTE affaire est une histoire de fous.* » Ion Tiriac est agacé ; il n'est pas réellement contrarié, mais a horreur qu'on touche à son image d'homme d'affaires sérieux et bonnête. L'« affaire » a débuté il y a quelques semaines, lorsque son nom est apparu dans la presse roumaine en marge d'une plainte déposée par le gouvernement contre Petre Roman. L'ancien premier ministre est soupçonné d'avoir commis, alors qu'il était au pouvoir, après 1989, des irrégularités lors du transfert de propriété du patrimoine de l'ancien Parti communiste à l'Etat.

Ion Tiriac aurait alors bénéficié de ses largesses pour acquérir une superbe villa située dans le quartier le plus chic de Bucarest, en face de la dernière résidence des Ceaucescu. « *Je paie le prix d'être roumain* », dit-il, résigné, faisant mine de ne pas comprendre que, dans la Roumanie en transition, l'argent a souvent une odeur de soufre.

Il en faudra pourtant plus pour abattre ce colosse moustachu au regard déterminé derrière les verres teintés de ses lunettes Christian Dior. Ion Tiriac n'a pas à se justifier. A la différence de beaucoup de nouveaux riches roumains, il ne doit rien à l'ancien système. Sa fortune, il l'a bâtie sur les courts de tennis aux côtés de son partenaire de double, le fantasque Ilie Nastase, dans les années 60 ; puis en gérant les affaires des meilleurs tennismen, tels que l'Allemand Boris Becker hier ou le Croate Goran Ivanisevic aujourd'hui. Riche et célèbre, il aurait alors pu vivre confortablement de ses rentes dans l'une ou l'autre de ses résidences de Bucarest, Monte-Carlo, Buenos-Aires ou Miami, affirme-t-on dans son entourage.

Un homme pressé

Mais, globe-trotter, il n'en est pas moins roumain. « *Comme tout le monde, j'ai compris ce qui était en train de changer dans l'Est et, tout naturellement, je suis donc revenu en Roumanie parce que c'est le pays que je connais encore le mieux* », explique-t-il. Le jour de Noël 1989, dans la confusion de la « révolution » roumaine, il envoyait des camions d'aide humanitaire à Timisoara et, dès le 3 janvier suivant, après plus de dix ans d'absence, il atterrissait à Bucarest dans un avion privé avec des journalistes allemands.

Depuis, cet homme pressé, dont on dit qu'il ne dort que quatre heures par nuit, n'a pas perdu de temps et a déjà posé les bases d'un empire diversifié, en profitant de son réseau international de relations. Ainsi, au mois de mai 1990, il obtient la représentation exclusive de Mercedes en Roumanie, puis celle de Ford. Dans la foulée, il entre dans le capital de la toute nouvelle *joint venture* de Siemens, chargée de construire des centraux téléphoniques en Roumanie. Ensuite les contrats s'enchaînent. Tiriac s'associe avec la compagnie d'aviation allemande Lufthansa dans une société de prestation de services pour l'aéroport international Otopeni de Bucarest.

Actionnaire d'une radio et de la chaîne de télévision privée Canal 31, qui retransmet CNN à Bucarest, il est présent dans la publicité aux côtés de Young and Rubicam. Il a créé une société de commerce exportant notamment des meubles vers l'Allemagne. On lui prête actuellement des projets d'investissements dans l'hôtellerie et l'immobilier d'affaires, et il travaille au rachat d'une brasserie. Il investit aussi près de 10 millions de dollars dans la construction de la plus grande concession Mercedes hors d'Allemagne, en Europe centrale et orientale.

Association avec la BERD

Mais, comme si cela ne suffisait pas, sa plus belle réussite s'appelle la Banca comerciala Ion Tiriac (la BCIT), première banque privée de Roumanie, qui s'apprête à ouvrir une succursale à Moscou. Il y détient 31 % des parts à titre personnel et la majorité absolue par le jeu de ses différentes sociétés. Fondée en 1991, la BCIT (25 millions de dollars de capital, 420 employés et 30 000 comptes) a réussi à attirer une participation de la BERD à hauteur de 20 %.

Ion Tiriac et la BERD se retrouvent également au conseil d'administration de la banque d'affaires Capital SA, aux côtés des Américains de Wasserstein Perella and Co. « *Si j'étais un spécialiste de l'immobilier, je posséderais la moitié de Bucarest,* claironne-t-il. *Mais je connais mes limites.* » Avec plusieurs dizaines de millions de dollars d'investissements et près de 1 000 employés, Ion Tiriac est l'un des tout premiers investisseurs de Roumanie.



GLORIES/SIPA-PRESS

Ion Tiriac : « Les Roumains ont besoin de s'identifier à quelqu'un. »

Même si Bouygues, Alcatel ou Coca-Cola sont présents, le pays, il est vrai, n'a réussi à attirer que 700 millions de dollars de capitaux étrangers depuis 1990. Quant aux Roumains eux-mêmes, la création de plus de 200 sociétés privées sur cette même période ne doit pas faire illusion sur la nouvelle classe d'entrepreneurs. Ils font, pour la plupart, dans l'import-export, le commerce ou les services dans des entreprises généralement sous-capitalisées qui se débattent dans la jungle de la transition, confrontées à une inflation galopante de 300 % par an et à la pénurie chronique de devises.

Conscient du fossé qui le sépare du reste de la Roumanie, Ion Tiriac se veut plus qu'un homme d'affaires comblé : « *Les Roumains ne savent pas où aller et ils ont besoin de s'identifier à quelqu'un* », affirme ce croisé du capitalisme. Les bons exemples se font rares. Le fraude fiscale est devenue un sport national ; la corruption rampante permet tous les excès ; on ne compte plus les anciens membres déclarés de la Securitate (ex-police politique) reconvertis dans les affaires plus ou moins douteuses, ni les directeurs généraux d'entreprises d'Etat détournant à leur profit, dans la plus parfaite légalité, la production de leurs usines par le biais de sociétés intermédiaires.

« *Ici, la loi du plus fort a souvent tendance à primer sur le reste* », explique Marc Canizzo, brillant financier américain débauché par l'ancien tennisman dans une grande banque de Suisse. « *En agissant comme eux, il aurait déjà récupéré dix fois son investissement mais le nom de Tiriac est synonyme de sérieux et il tient à cette réputation* », ajoute Marc Canizzo, principal conseiller de Ion Tiriac à Bucarest. Sa philosophie des affaires paraît simple : aidé par un flair hors du commun, « *il a un don pour se trouver au bon endroit au bon moment. Il choisit alors une affaire et va ensuite chercher les compétences là où elles se trouvent* », affirme Adrian Sarbu, ancien réalisateur de cinéma, partenaire de Ion Tiriac dans les médias roumains. C'est grâce à ce don que son nom côtoie aujourd'hui sur ses cartes de visite des firmes aussi prestigieuses que Siemens, Mercedes ou Young and Rubicam.

Les retards de la réforme

Un simple coup d'œil sur les affaires de Ion Tiriac suffit pour constater que ce globe-trotter, qui a débuté sa vie professionnelle à quatorze ans, dans la fabrique de camions de sa ville natale de Brasov (Transylvanie), joue sur le long terme, sans trop s'inquiéter des piétinements de la réforme économique. Les grandes lignes en ont certes été jetées sur le papier : des lois ont été adoptées portant, entre autres, sur la redistribution ou la réforme fiscale, mais leur application s'enlise souvent dans les méandres d'une administration inerte et frileuse. « *Résultat : même les choses simples deviennent compliquées* », affirme Ion Tiriac.

Mais il croit fermement dans le potentiel économique de la Roumanie, n'hésitant pas à prédire « *un développement comparable à celui de la France après la seconde guerre mondiale* ». Selon lui, l'environnement commencerait à changer : « *La Roumanie a été injustement oubliée. Mais, depuis six mois, grâce à notre adhésion au Conseil de l'Europe et notre association à la CEE, le pays devient plus intéressant* ». Cette amélioration, Ion Tiriac s'en octroie d'ailleurs une petite part ; il a parlé, dit-il, cinquante fois avec des membres du Congrès américain jusqu'à ce que ceux-ci, au début de novembre, accordent à son pays la clause commerciale de la nation la plus favorisée. Inévitablement, son influence – réelle ou supposée – ainsi que sa fortune lui ont attiré des inimitiés.

On l'accuse, dans la presse, d'avoir bénéficié de passe-droits de la part de Petre Roman ou d'investir 1 million de dollars dans la construction d'un orphelinat à Brasov, uniquement pour se donner bonne conscience. Les rumeurs aussi vont bon train ; tantôt on dit qu'il voulait se présenter à l'élection présidentielle de 1992, tantôt on le présente comme le futur premier ministre. Ion Tiriac balaie tous ces bruits d'un revers de la main : « *La politique, je n'y connais rien. Je ne suis pas Bernard Tapie.* »

CHRISTOPHE CHATELOT

TRIBUNE

Une perte irréparable

par Predag Matvejevitch

LA disparition de l'édition française de la revue *Lettre internationale*, dont les deux derniers numéros de l'année 1993 n'ont pu voir le jour, risque de provoquer un scandale culturel. Ce serait une perte irréparable, entre autres, pour la culture française et la francophonie.

Cette revue tentait, parmi d'autres, d'établir et d'approfondir les liens entre l'Europe et « l'autre Europe », celle qui refusait d'être une Europe autre. A partir de l'édition initiale en langue française (fait peut-être unique dans l'histoire de la francophonie moderne), se sont constituées douze rédactions de cette *Lettre*, en différentes langues européennes. Il serait souhaitable que cette admirable entreprise, au lieu de s'asphyxier ou de devoir s'exiler à Berlin, Rome, Budapest, Dieu sait où encore, reste là où elle a été fondée et accueillie avec tant de confiance par l'intelligentsia.

Pour nous autres, intellectuels et écrivains des ex-pays de l'Est, *Lettre internationale* a été à la fois lieu de rencontres et instrument de dialogue ; ses colonnes ont permis à maints de nos textes d'atteindre, c'est-à-dire d'informer, les éditeurs et les lecteurs de divers pays européens. Nous nous redécouvrions là les uns et les autres : ceux qui restaient « là-bas » retrouvaient ceux qui « s'en étaient allés ». Elle nous offrait aussi l'occasion de lire, à côté des textes de nombreux auteurs occidentaux, ceux qui furent peu accessibles ou interdits dans nos pays : j'en retiens des pages d'un Brodsky, d'un Milosz ou d'un Hrabal, des chroniques de Michnik, des essais poétiques de Danilo Kis après son « départ » de Belgrade. Récemment encore, tant de mes confrères ex-yougoslaves, dispersés de par le monde, « entre asile et exil » comme moi-même, se rencontraient dans la *Lettre*.

Antonin Liehm, qui a fondé et dirigé la revue, y a déployé à la fois son extraordinaire don d'organisation et d'animation, une expérience acquise depuis le « printemps de Prague », et une connaissance des pays dits « de l'Est » aussi bien que de la culture européenne dans son ensemble. Face à la crise du livre et plus particulièrement des revues, qui n'est peut-être que l'indice d'une situation culturelle plus générale, cette entreprise s'est retrouvée elle-même dans une position critique : si rien ne change sous peu, s'il ne trouve aucun soutien assuré et régulier, un éditeur ou une institution qui puisse l'appuyer et la faire survivre, *Lettre internationale* devra définitivement cesser de paraître, s'éteindre. Resteront, dans d'autres capitales européennes, ses filiales, désormais orphelines.

Je ne saurais imaginer une telle issue, admettre tant d'indifférence.

► **Predag Matvejevitch est écrivain ex-yougoslave et croate ; il a publié chez Fayard *Epistolaire de l'autre Europe* et *Bréviaire méditerranéen* (Prix du meilleur livre étranger 1993).**

Je refuse de le croire

par Adam Michnik

LETTRE internationale est le seul journal qui avait réussi à transpercer le « rideau de fer » et sauté le mur de Berlin pour créer l'espace du dialogue.

Dans les pages de *Lettre internationale* se rencontraient différentes cultures et philosophies, des essais, des fictions, des biographies, etc. Ainsi s'est créé le syndrome d'une Europe unie dans sa diversité, pleine de conflits naturels, à laquelle on proposait le dialogue et non des solutions.

Lettre internationale est une revue dont le cœur bat au rythme des grands thèmes de la culture contemporaine. Dans chaque livraison brillent les plus grands noms, chaque nouvelle parution est un événement culturel. Aux créateurs de l'Europe centrale et à ceux de l'Est – aussi bien qu'à tous les autres –, elle offre une possibilité unique de faire connaître leur façon de penser au reste de l'Europe.

Dans le même temps, elle ouvre aux idées de l'Europe occidentale le chemin de Varsovie et de Prague, de Bratislava et de Budapest, de Zagreb et de Belgrade, de Saint-Pétersbourg, de Bucarest et de Sofia.

Je refuse de croire que c'est en France qu'un tel journal puisse disparaître.

► **Adam Michnik est directeur de *Gazeta Wyborcza*, à Varsovie.**

La Grèce à la recherche de la respectabilité

Suite de la première page

Les Grecs ont remarqué une déclaration du président macédonien Gligorov *« allant dans le bon sens »*, puisque renonçant au soleil de Vergine sur son drapeau et rayant de sa Constitution toute référence à la Grande Macédoine. Parce qu'il attend des signes concrets allant dans cette direction, le gouvernement Papandréou a « interrompu » le dialogue mené sous les auspices de l'ONU à propos du nom de la République de Macédoine. Il donne ainsi une petite satisfaction à une opinion publique surchauffée pendant la campagne électorale, sans pour autant empêcher l'opposition, conduite par Miltiade Evert, qui a remplacé Constantin Mitsotakis à la tête de la Nouvelle Démocratie, de se saisir des offres de coopération économique pour crier à la trahison.

En définissant cette politique qu'elle qualifie de *« désescalade »*, la Grèce a, dans le meilleur des cas, levé une hypothèque qui risquait de peser sur ses six mois de présidence. Certes, elle attend de ses partenaires qu'ils fassent pression sur Skopje pour que des progrès soient réalisés sur les trois points soulevés, mais elle ne devrait pas obérer sa présidence par une confusion permanente entre l'action de l'Union européenne et ses propres intérêts.

Désescalade

Comme pour faire mentir Alain Juppé qui, après la victoire du PASOK, regrettait que les Grecs aient eu *« la mémoire courte »*, Andréas Papandréou souhaite visiblement donner de son nouveau gouvernement une image rompant avec la fâcheuse réputation de sa première période au pouvoir (1981-1989), notamment en politique extérieure.

Pour conduire cette diplomatie, il a placé aux commandes un étrange trio composé de Carolas Papoulias, ministre des affaires étrangères, de Théodore Pangalos, ministre des affaires européennes, et de son fils, Georges, avec le titre de vice-ministre des affaires étrangères. Le premier est en charge des Balkans, du Proche-Orient et des relations bilatérales avec l'Allemagne. Le deuxième, comme sa fonction l'indique, s'occupe de l'Europe, et le troisième, dont on dit à Athènes qu'il n'est plus que la voix de son père, suit les relations avec les Etats-Unis et les Grecs de l'étranger.

Trois priorités pour l'Union européenne

Pour la présidence de l'Union européenne, Théodore Pangalos définit trois priorités : premièrement, la mise en œuvre du Livre blanc des commissions adopté au dernier sommet de Bruxelles ; elle risque de ne pas être facile car, si les gouvernements sont d'accord sur la nécessité de lutter contre le chômage, tous n'ont pas accepté les propositions de Jacques Delors sans arrière-pensées. Et, dans ce domaine, Athènes se sent en parfaite harmonie avec Bruxelles.

Deuxièmement, la conclusion des négociations sur l'entrée de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège, qui devrait avoir lieu avant le 1er mars pour que le Parlement de Strasbourg puisse se prononcer avant les élections européennes de juin. Athènes posera aussi la candidature de Chypre et, pour faire bon poids, celle de Malte.

Troisièmement, les actions prévues par la nouvelle politique extérieure et de sécurité commune allant de la Russie à l'Afrique du Sud (où les Grecs représentent la quatrième communauté du pays) en passant par le Proche-Orient. Théodore Pangalos mentionne aussi une attention spéciale portée à l'Ukraine, où la situation est potentiellement explosive.

Pour le rendez-vous de 1996 sur la réforme des institutions, le ministre grec des affaires européennes propose la création d'un comité de personnalités, sorte de chargés de mission des chefs d'État et de gouvernement, qui devrait soumettre éventuellement plusieurs scénarios de « constitution de l'Union européenne ». Et il y a la guerre en Yougoslavie, face à laquelle la Grèce est particulièrement attentive. Elle soutient officiellement le plan franco-allemand, qui offre les bases d'un accord, tout en regrettant ce que Carolas Papoulias appelle une *« inflexibilité négative »* par rapport aux Serbes.

Athènes déplore que Paris ait encore sacrifié l'amitié traditionnelle avec la Serbie en cédant aux influences allemandes et se sent plus proche de la position britannique. Il ne faut pas avoir peur de désigner les responsables de l'impasse actuelle, affirme le ministre des affaires étrangères, et d'exercer les mêmes pressions sur les trois parties prenantes au conflit, y compris les Musulmans, tout en clamant haut et fort qu'il n'y a pas de solution militaire.

Les milieux gouvernementaux grecs professent, à propos de la Yougoslavie, qu'il s'agit d'une affaire européenne et en même temps que l'incapacité de l'Europe à la régler montre la nécessité d'un engagement des États-Unis. La faillite européenne en Yougoslavie et la position de la majorité de l'Union européenne vis-à-vis de Skopje *« rendent l'OTAN d'autant plus indispensable pour la Grèce »*, déclare Ierasimos Arsenis, qui ne se défend pas d'avoir, en matière de relations avec l'Organisation atlantique, une politique de la plus stricte orthodoxie.

Relations amicales avec Washington

C'est que l'attitude vis-à-vis des Etats-Unis n'est plus celle du Papandréou version 1981. Plus de dénonciation de l'impérialisme et de chantage à la fermeture des bases américaines. L'heure est aux relations amicales. Georges Papandréou vient de préparer à Washington une visite de son premier ministre de père pour la fin de cet hiver. On apprécie à Athènes que les Américains n'aient pas (encore) emboîté le pas des Européens dans l'établissement de relations diplomatiques avec Skopje, ce qui les rend *« plus forts dans la médiation »*, déclare Georges Papandréou. Les États-Unis ne sont peut-être pas très présents dans les Balkans, mais ils y bénéficient de ce que Théodore Pangalos appelle *« la puissance de l'illusion »*.

Ierasimos Arsenis, qui a fait ses études aux Etats-Unis avec Les Aspin, ancien secrétaire à la défense de Bill Clinton, vante, quant à lui, le *« partenariat pour la paix »* comme une *« réponse flexible »* aux demandes d'adhésion des pays de l'Est à l'OTAN. Il soutient les réflexions sur les interventions hors zone et il réfléchit à la restructuration du flanc sud de l'Organisation atlantique avec création d'une force multinationale d'intervention rapide (Italie, Turquie, Grèce) avec quartier général peut-être à Salonique..., ce qui ne l'empêche nullement de plaider en faveur du « pilier européen » de la défense occidentale autour de l'UEO, à laquelle la Grèce va prochainement adhérer formellement.

Les dirigeants du PASOK, qui protestent de leur foi européenne, se défendent de vouloir compter alternativement sur Bruxelles et sur Washington, mais il est clair que c'est des États-Unis qu'ils attendent encore le plus fort soutien vis-à-vis de la Turquie. Chypre et la mer Egée restent les pierres d'achoppement de leurs relations avec leurs voisins de l'Est. En incluant Chypre dans la zone de défense grecque, Athènes vient moins d'énoncer une nouvelle doctrine que de tirer les conséquences d'une position fixée dès 1986 : le principal danger ne vient pas du nord (à l'époque, de la Bulgarie, membre du pacte de Varsovie), mais de l'est (1).

Les milieux dirigeants grecs sont conscients du handicap que représente cet état de tension permanent avec Ankara : un budget militaire oscillant entre 6 % et 7 % du PNB, autant que les transferts en provenance de la Communauté, et des freins sur la scène internationale. Mais ils en jouent faute de savoir comment y échapper.

Le risque pour la diplomatie hellénique est de sortir d'une forme d'isolement pour tomber dans une autre. Pendant la guerre froide, la Grèce était un petit bout de la Communauté européenne aux confins du rideau de fer. Aujourd'hui, elle est coincée entre l'ennemi héréditaire turc et les Balkans en ébullition, avec une marge de manœuvre qui sera d'autant plus étroite qu'elle échouera à fuir les turpitudes régionales. Et elle n'y parviendra certainement pas en les transportant dans l'Union européenne comme elle peut être inconsciemment tentée de le faire. Les six prochains mois de sa présidence seront essentiels pour savoir ce qui reste finalement déterminant : les traditionnelles pesanteurs balkaniques ou l'ancrage plus récent dans l'Europe.

DANIEL VERNET

(1) Le gouvernement chypriote-grec avait demandé l'envoi d'un bataillon au gouvernement Mitsotakis, qui avait refusé. Alors dans l'opposition, Andréas Papandréou avait fait une réponse dilatoire. Revenu au pouvoir, le PASOK évoque aujourd'hui des *« difficultés pratiques »* pour ne pas faire droit à la demande de Chypre. La « nouvelle » doctrine militaire annoncée à la fin du mois de décembre à Athènes constitue en fait une sorte de compensation.

■ PRUDENCE. Sans attaquer frontalement Edouard Balladur, François Mitterrand n'a pas renouvelé, jeudi 6 janvier, à l'occasion des vœux de nouvel an qu'il a échangés avec les journalistes, les compliments qu'il avait décernés, dans le passé, au premier ministre. Il a rappelé les critiques qu'il avait émises sur la révision de la loi Falloux (lire page 18) et observé que la popularité actuelle de M. Balladur est sujette à évolution.

■ INDISCIPLINE. En dépit du souhait formulé avec fermeté le 4 janvier par M. Balladur, la préparation de l'élection présidentielle a été évoquée, vendredi, par le RPR. Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du mouvement, a réaffirmé, en effet, que celui-ci a pour *«candidat naturel»* Jacques Chirac.

Les vœux du président de la République et ses rapports avec le premier ministre

M. Mitterrand rappelle à M. Balladur que l'opinion est «versatile»

François Mitterrand a reçu les vœux de nouvel an de la presse, jeudi 6 janvier, et lui a présenté les siens. *«Chaque âge*, a-t-il dit, *apporte son lot de bonheur, qui tient dans un seul mot : harmonie. Et l'harmonie, c'est l'harmonie intérieure. Le reste n'a pas beaucoup de signification.»* Assurant ses auditeurs de sa sérénité – il est *«en accord avec soi»* – et de sa bonne santé – *«rien à dire»* –, le chef de l'Etat a répondu debout, pendant une heure et demie – la *«onzième heure»*, a-t-il précisé – aux questions qu'il a invité les journalistes à lui poser sur les sujets les plus divers.

Interrogé sur ses rapports avec le premier ministre, M. Mitterrand a souligné qu'il avait été *«informé après, avant non»* de l'expulsion vers Téhéran des deux Iraniens réclamés pour terrorisme par la Suisse. Il a précisé qu'il ne fait *«pas de reproche, parce que c'est de l'ordre normal de l'ordre public»*. Il a déclaré, d'autre part, que *«la tradition des changements intempestifs aux grands postes de l'Etat se perpétue»*, mais que *«ce gouvernement ne l'a pas inventée»*. Quant à la popularité du premier ministre, M. Mitterrand a observé que *«M. Balladur est un homme assez expérimenté pour connaître la fragilité»* de la «cote» des hommes politiques. *«L'opinion est souvent versatile* (...). *Laissez faire les choses»*, a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a évoqué la révision de la loi Falloux (*lire page 18*). Il a abordé, en outre, les sujets suivants :

Bioéthique : *«Je suis moi-même trop incertain, parce que très troublé, par la réponse à donner*, a-t-il déclaré. *Est-ce qu'on peut vraiment gouverner les mœurs par la loi, à un moment où les sciences et, surtout, la biologie évoluent très rapidement ? Je ne me sens pas encore le droit de dicter à une femme ce qu'elle doit faire si elle désire avoir un enfant. Je ne m'en sens ni l'autorité ni le courage. Chaque destin individuel doit être assumé par celui ou celle qui doit dire «oui» ou «non» aux décisions capitales de son existence.»* Sur les possibilités de «clonage» ouvertes par les nouvelles techniques biomédicales, M. Mitterrand a plaisanté : *«Si je devais voir dix-sept exemplaires identiques de certaines personnes !...»*

Affaire Pelat : Interrogé sur les affirmations contenues dans un rapport de Thierry Jean-Pierre, juge d'instruction, avant sa nomination à la chancellerie (*le Monde* du 25 décembre), M. Mitterrand a démenti catégoriquement avoir reçu le moindre *«cadeau»* de l'industriel Roger-Patrice Pelat. *«Je ne connais pas ces cadeaux, je ne connais pas ces largesses. Aucune de ces pièces ne m'a été communiquée*, a-t-il affirmé. *Si l'on considère comme un cadeau le fait qu'il y a vingt ans, en ma qualité d'avocat, j'ai reçu des honoraires, alors je ne monte pas sur mes grands chevaux. Je n'ai jamais reçu de cadeau. Antérieur à 1981, un travail. Postérieur, rien du tout !»*

Cinquantenaire : La France fera un *«signe important»* en direction de l'Allemagne, parallèlement aux cérémonies organisées en Normandie pour le cinquantième anniversaire du débarquement des Alliés. *«Je pense que l'absence prévisible des autorités allemandes pourra être corrigée par un signe important, mais ailleurs, pour montrer que l'Allemagne est l'amie de la France et qu'elle est entrée dans le camp des nations démocratiques.»*

Bosnie : *«Je ne souhaite pas le retrait des «casques bleus», parce que ce serait abandonner ces populations plus encore qu'elles ne le sont, alors que les soldats de la paix ont rendu d'immenses services, qu'ils ont, parfois, payés de leur vie. Dire à ces peuples : déchirez-vous entre vous !* (...), *cela ne m'est pas entré dans l'esprit. D'un autre côté, comment laisser ces soldats cibles de tirs, cibles de la violence, comme ils le sont aujourd'hui ? Utiliser les armes pour remplir la mission fixée me paraîtrait normal et juste,* [mais] *le risque, c'est, peu à peu, la contagion de la guerre,* [qui exigerait] *des décisions d'un tout autre ordre. Notre démarche doit être suffisamment courageuse, mais, aussi, très prudente.»* Interrogé sur une éventuelle intervention des Etats-Unis, comme le demande François Léotard, M. Mitterrand a répondu : *«S'il y a une couverture aérienne à apporter aux soldats des Nations unies, pourquoi pas ?»*

OTAN : A propos de l'éventuel élargissement de l'OTAN aux pays anciennement membres du pacte de Varsovie, le chef de l'Etat a souligné que *«c'est un problème diplomatique»* et que *«l'état d'esprit général des membres de l'Alliance atlantique est de considérer que le moment n'est pas venu»*.

Cadeau : M. Mitterrand aurait été *«enchanté»* de contribuer au cadeau des membres du gouvernement au premier ministre, neuf volumes de l'œuvre de Rabelais offerts à Edouard Balladur à l'initiative de Simone Veil. *«Si on me l'avait proposé, alors, avec grand plaisir !* a assuré le chef de l'Etat. *J'adore offrir des bouquins ; je ne déteste pas en recevoir.* (...) *C'est une affaire de gouvernement. Ils ont respecté la Constitution...»*

COMMENTAIRE

La Saint-Edouard

AU terme d'une semaine de vœux en tous genres, les «jours tranquilles» d'Edouard Balladur à Matignon paraissent bien terminés. Son succès dans les négociations du GATT, si soigneusement géré, a été oublié dans les cotillons des fêtes de fin d'année. D'un seul coup, le premier ministre semble placé au pied d'un amoncellement de problèmes. Il doit d'abord assumer deux fautes : la révision impromptue de la loi Falloux, qui a réveillé la gauche, et les déclarations prématurées de François Léotard et de Simone Veil sur les mérites de sa candidature à l'élection présidentielle, qui ont réveillé tout le monde.

Il doit, en même temps, continuer de traîner comme un boulet le lourd dossier du chômage ; de plus en plus encombrant et porteur de plus en plus d'impatiences. Enfin, il doit tenir compte du calendrier et, notamment, du rendez-vous des élections européennes de juin prochain, sur lequel il a lui-même émis, déjà, les avis les plus divers. M. Balladur semble avoir mangé son pain blanc, ce qui ne paraît pas faire que des malheureux. On a assisté ces derniers jours à de curieuses coïncidences. François Mitterrand, Jacques Chirac, Philippe Séguin se sont retrouvés pour souligner les valeurs indispensables de la laïcité.

MM. Mitterrand et Chirac se sont préoccupés de recommander au gouvernement de ne pas relâcher l'effort sur l'emploi, le premier en proposant *«un nouveau contrat social»*, le second en prônant, carrément, *«une autre politique»* pour lutter contre le chômage. Peut-être plus surprenant encore, mercredi – jour de la Saint-Edouard – MM. Fabius et Rocard ont trouvé, pour une fois, presque les mêmes mots pour démonter les «leurres» déposés sur le champ de bataille politique par *«le premier ministre-candidat»*.

Tout se passe comme si chacun avait à cœur de trouver rapidement son rôle. M. Mitterrand, bien qu'il s'en défende, revient progressivement à sa partition du cohabitant de 1986-1988 – avec tous les bémols nécessaires à la clé – et à son esprit joueur, consistant toujours à conforter ceux qui sont les plus indisposés. Recevoir M. Chirac quelques minutes au salon, à l'issue d'une cérémonie de vœux à l'Elysée, n'était pas innocent (*le Monde* du 6 janvier).

Comme débarrassé soudain du velours de la cohabitation, le PS, de plus en plus exaspéré par la «méthode Balladur», paraît avoir trouvé enfin la mesure de son habit d'opposant. Le lancement des assises de la gauche, précédé par la manifestation pour l'école publique, plus les tensions à droite : les socialistes, manifestement, commencent à croire de nouveau au miracle...

«Une cohabitation plus dure»

Car à son tour, la droite, prise dans ses éternelles querelles de couples, semble être sous tension. M. Chirac a de plus en plus de mal à se contenir. Ses proches compagnons trahissent même un certain énervement.

Vendredi matin, sur RMC, passant outre aux récentes consignes de silence sur le sujet de la part du premier ministre, le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré, ne s'est pas privé de souligner d'une part que le maire de Paris restait *«le candidat naturel»* du RPR à l'élection présidentielle et d'exiger d'autre part – ce qui est plus neuf – *«une cohabitation plus dure»* entre Matignon et l'Elysée.

Visiblement, M. Giscard d'Estaing, guidé par son indéniable expérience en la matière, mise beaucoup sur l'«agitation» du maire de Paris. Se souvenant qu'en 1989 le RPR avait voulu lui trouver une retraite dorée à Strasbourg, le président de l'UDF vient de décider de faire l'impasse sur l'élection européenne. Subtil calcul pour tenter de pas brader définitivement les actions de sa confédération et pour garder quelques chances pour la prochaine élection présidentielle ? M. Giscard d'Estaing n'agit jamais gratuitement. Dans l'immédiat, on peut penser qu'il aidera avantageusement M. Chirac à rappeler le bon chemin à son «ami» Balladur.

Pour que la distribution soit complète, voilà que M. Barre y est allé à son tour, jeudi, de sa petite musique. Réclamant – ce que la direction du PS n'a même pas osé – une nouvelle délibération sur la révision de la loi Falloux. S'interrogeant, comme M. Fabius, sur la *«partialité masquée»* de la pratique gouvernementale. Entre 1986 et 1988, M. Barre avait été le premier à suspecter le gouvernement Chirac et particulièrement son ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et des privatisations, M. Balladur, de vouloir imposer un «Etat RPR». Les centristes, muets aujourd'hui, avaient applaudi, et l'«Etat impartial» devait être l'un des thèmes les plus porteurs de la campagne présidentielle barriste. En rouvrant ce procès, M. Barre ne peut pas ignorer qu'il met le doigt sur une plaie sensible.

Une gauche qui retrouve un peu de nerf, une droite nerveuse : on va pouvoir bientôt juger de la réalité de la sérénité affichée par M. Balladur. Qu'y a-t-il vraiment derrière l'image ? «Gardez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge», pourrait-il dire, à son tour aujourd'hui. On se demande comment, s'il veut défendre tous ses intérêts, M. Balladur pourra feindre plus longtemps de ne pas «faire de politique»...

DANIEL CARTON

M. Debré répète que M. Chirac est le «candidat naturel» du RPR à l'élection présidentielle

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a ignoré, vendredi 7 janvier, sur RMC, *«la retenue»* à laquelle Edouard Balladur avait invité, le 5 janvier, *«les membres du gouvernement»* et *«les partis politiques de la majorité»* à propos de la prochaine présidentielle. *«Pour moi et pour ce qui me concerne et concerne le RPR, notre choix est fait. Jacques Chirac est notre candidat naturel et je souhaite qu'il soit le candidat de toute la majorité»*, a-t-il affirmé.

M. Debré a invité le premier ministre à durcir ses relations avec le président de la République. *«Si j'avais quelques responsabilités*, a-t-il indiqué, *j'aurais une cohabitation plus dure avec le président de la République et, lorsqu'il souffle sur le feu, je lui répondrais plus durement et je le renverrais dans ses buts de temps en temps.» «Je ne laisserais pas passer les propos du président de la République sans réagir. Chacun a son attitude,* [Edouard Balladur] *a ses responsabilités, moi j'ai les miennes, et je considère qu'il y a des limites à ne pas dépasser»*, a conclu M. Debré.

La préparation des élections de juin

Les élus RPR pourront siéger au groupe centriste du Parlement européen

Des délégations de l'UDF et du RPR, conduites par les secrétaires généraux respectifs, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, se sont réunies, jeudi 6 janvier, au siège de l'UDF, afin de confronter pour la première fois leurs projets pour l'Europe (*le Monde* du 7 janvier) dans la perspective des élections européennes de juin prochain. La compatibilité de ces programmes est, en effet, un préalable indispensable à la constitution d'une liste unique de la majorité.

Quatre groupes de travail ont été créés. Le premier s'occupera de l'emploi, du développement économique et de la monnaie et sera coprésidé par Jean-Jacques de Peretti (RPR) et Pierre Bernard-Reymond (UDF-CDS) ; le deuxième traitera de la sécurité intérieure et de l'immigration, sous la responsabilité de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, et de Dominique Baudis (UDF-CDS) ; le troisième, animé par Pierre Lellouche (RPR) et Jean François-Poncet (UDF-adhérents directs), s'attachera à la politique extérieure et à la sécurité commune ; le quatrième, codirigé par Robert Pandraud (RPR) et Jean-Louis Bourlanges (UDF-adhérents directs), portera sur les institutions et l'élargissement de l'Union européenne.

La prochaine réunion a été fixée au 1er février. Au cours de cette première rencontre, M. Juppé a indiqué que le RPR n'a pas d'objection majeure à ce que ses candidats élus en juin aillent siéger au sein du Parti populaire européen (PPE), le groupe centriste du Parlement de Strasbourg, comme le demande l'UDF. Réagissant avec acidité, vendredi, sur Europe 1, aux propos d'Edouard Balladur qui a souhaité que les ministres ne participent pas à cette campagne électorale, M. Juppé a indiqué : *«Je n'ai rien demandé. Au mois de juillet* [dernier], *M. Balladur l'avait lui-même suggéré. Aujourd'hui, il semble que les membres du gouvernement soient appelés à ne pas y participer.* (...) *J'observe cela avec beaucoup de détachement ; ce n'est pas mon problème.»*

REPÈRES

OPPOSITION

M. Richard (PS) souhaite au MRG de ne pas devenir une «filiale» du groupe Tapie

Alain Richard, membre du secrétariat national du Parti socialiste, proche de Michel Rocard, a exprimé, jeudi 6 janvier, le souhait, pour ses *«amis radicaux, de ne pas devenir une filiale du groupe Bernard Tapie car, par malchance, cette situation a rarement été avantageuse pour les entreprises qui s'y sont temporairement trouvées»*.

Répondant aux récents propos de M. Tapie assurant que «le MRG ne sera plus la filiale du PS» (le Monde du 6 janvier), M. Richard veut croire que «le MRG ne deviendra pas le seul parti de gauche ou de progrès refusant de coopérer avec le PS contre la politique de la droite au pouvoir».

CDS

De jeunes centristes déplorent le «mutisme» de leur parti

Cyrille Moreau, secrétaire général des Jeunes démocrates sociaux (JDS), déplore, dans un entretien publié dans le numéro de *Globe-Hebdo* (daté 5-11 janvier), *«le dysfonctionnement»* du CDS, qui est, selon lui, *«muet»*. *«Nos ministres ne peuvent pas s'occuper dans le même temps du CDS»*, observe-t-il, préconisant en outre le remplacement de Dominique Baudis, maire de Toulouse et président exécutif du CDS, par Bernard Stasi, au poste de porte-parole du mouvement centriste. En décembre, dans *Démocratie moderne*, le journal du CDS, M. Moreau avait déjà affirmé que *«depuis quelques mois, un grand nombre de JDS se sentent totalement en décalage avec les comportements ou les prises de position de leurs représentants, au gouvernement et à l'Assemblée nationale»*.

Il avait ainsi justifié le fait qu'aucun ministre centriste ne soit invité à l'«université de printemps» des JDS, les 25, 26 et 27 février à Epernay (Marne). *«Au nom du bureau national des JDS»*, Jean-Luc Moudenc, leur président, a publié, le 5 janvier, un communiqué dans lequel il *«désavoue de la manière la plus formelle»* les déclarations, jugées *«personnelles»*, de M. Moreau. M. Moudenc, attaché parlementaire de M. Baudis, ajoute que «l'université de printemps» ne réunira que *«les seuls responsables nationaux et départementaux des JDS»*.

Le débat sur l'aménagement du territoire

M. Pasqua promet «un grand chambardement»

LILLE

de notre correspondant

A l'occasion de son passage à Lille, dans le cadre du débat sur l'aménagement du territoire, Charles Pasqua a promis *«un grand chambardement»* dans l'organisation des collectivités territoriales. *«Le système actuel n'est pas viable. Il faut clarifier les compétences et les modes de financement»*, a affirmé le ministre de l'intérieur. *«Ne doutez pas de la volonté du gouvernement d'aller très loin dans les modifications»*, a-t-il affirmé dans son propos, en conclusion à sa rencontre avec les responsables du Nord-Pas-de-Calais. Le ministre de l'intérieur a plaidé pour des décisions rapides en matière d'infrastructures (notamment pour rétablir des liaisons transversales) et de fiscalité (pour inverser les flux entre la campagne et la ville).

Mais si M. Pasqua a assuré la région nordique de la solidarité nationale, ses dirigeants sont restés un peu sur leur faim. Ses responsables patronaux regrettent que, dans les travaux préparatoires nationaux, il ne soit pas suffisamment tenu compte de la dimension internationale d'une région frontière. Les socialistes demandent à l'Etat davantage que les 8,3 milliards de francs proposés pour le prochain contrat de plan (*«pas un sou de plus»*, a répondu M. Pasqua). Pierre Mauroy voudrait que la vocation de métropole européenne de Lille soit reconnu par le biais d'un contrat de plan spécifique.

La région Nord-Pas-de-Calais devra faire un effort sur elle-même au moment où l'institution régionale apparaît plus que jamais bloquée. Mais là, il n'y a rien à attendre de M. Pasqua ; il a indiqué qu'il n'était pas question pour l'heure de dissoudre le conseil régional, même si celui-ci franchissait la date fatidique du 31 mars sans avoir adopté son budget 1994.

Pendant que se tenait cette réunion à la préfecture, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Lille, à l'appel de la CGT, du PC et de plusieurs autres organisations, notamment le MRAP, pour protester contre la politique gouvernementale sur l'immigration.

JEAN-RENÉ LORE

FRANCE TELECOM : M. Wiltzer (UDF) critique la nouvelle tarification. – Pierre-André Wiltzer, député (UDF) de l'Essonne, a critiqué, jeudi 6 janvier, l'annonce des nouveaux tarifs des communications téléphoniques en indiquant que France Telecom *«aurait pu traiter ses abonnés en adultes et en citoyens»*. M. Wiltzer a précisé que *«ne pas cacher que c'est la concurrence internationale qui lui a imposé ce changement de tarif»* aurait mis France Telecom *«en meilleure position, et le gouvernement avec elle, devant la probable réaction des usagers»*.

1ères ASSISES DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Les bouleversements que connaît le monde et les problèmes qu'affronte notre pays demandent que toutes celles et tous ceux qui veulent la transformation sociale confrontent leurs analyses, leurs attentes et leurs propositions. Nous, signataires de cet appel, exerçant des responsabilités politiques, économiques, sociales, associatives, nous nous regroupons pour ce dialogue nécessaire. Nous vous appelons à vous associer à cette initiative. Les débats porteront sur les questions de fond et seront déconnectés des enjeux électoraux. Nous assurerons dans notre diversité, la conduite collective des débats.

Nous traiterons cinq questions fondamentales :
***"Pourquoi transformer la société ?"* en février à Paris,**
***"Quelle économie pour l'emploi ?"* en avril à Rennes,**
***"Vivre ensemble"* en septembre à Vaulx-en-Velin,**
***"Pratique de pouvoir, citoyenneté et démocratie"* en octobre à Lille,**
***"Repenser le monde"* en décembre à Toulouse.**

Cet ensemble de rencontres autour de thèmes constitue ce que nous appelons les Assises de la Transformation Sociale. La première rencontre aura lieu les 5 et 6 février 1994 sur le premier thème : *"Pourquoi transformer la société ?"*.

Abadie François
Abel Jean-David
Abrial Lucien
Addari Pascal
Adria Maria
Aguirre Annick
Aidenbaum Pierre
Allamy André
Alquier Jacqueline
Amar Cécile
Aminot Louis
André Michèle
Anger Didier
Anglade Jean-Jacques
Annette Gilbert
Antoine Philippe
Archimbaud Aline
Argueil Didier
Arnaud Christian
Asensi François
Assouline Daniel
Assouline David
Aubert Marie-Hélène
Aubrac Lucie
Aubry Martine
Audeberd Albert
Auroi Danièle
Auroux Jean
Auxiette Jacques
Avice Edwige
Avran Isabelle
Aymes Maïté
Ayrault Brigitte
Ayrault Jean-Marc
Bacqué Marie-Hélène
Baillon Jean-François
Balbot Michel
Balduyck Jean-Pierre
Balligand Jean-Pierre
Bambuck Roger
Barthel Jean-Pierre
Bartolone Claude
Basset Daniel
Bassinet Philippe
Batho Delphine
Battist Umberto
Bauby Pierre
Baudry Claudine
Bauduin Eliane
Beau Pascal
Beaufils Claude
Beix Roland
Bel Jean-Pierre
Bellanger Jean
Benevise Nicole
Bennahmias Jean-Luc
Benoit Jean-Paul
Bensadia Hamida
Berail Laurent
Bérégovoy Michel
Berez Pervenche
Bergé-Lavigne Maryse
Berger Marie-Thérèse
Bergounioux Alain
Berland Jean-Louis
Bernard Frédérik
Bernard Jean-Félix
Bernard Nicole
Bernard Robert
Bernard Roland
Bernard Serge
Bernard Yves
Bernardini François
Bertho Alain
Bertrand Michèle
Bessière Pierre
Bessière Roger
Besson Louis
Beseou Bernard
Best Francine
Bianco Jean-Louis
Biau Jean-Claude
Bienvenu Claude
Biessy Gilbert
Billeau Jean
Blachère Elisabeth
Blandin Marie-Christine
Bock Michel
Bœuf Ghyslaine
Boichot Martine
Boisvert Renaud
Bon Pierre
Bona Mariano
Bonhomme Odette
Bottazzi Ménotti
Boual Jean-Claude
Boucheron Jean-Michel
Boucly Michel
Boulanger Christophe
Bouleau Sylvie
Bouquet Pierre
Bourbao Dominique
Bourderon Roger
Bourquin Martial
Boutih Malek
Bouyol Henri
Bouyssou Jacques
Braouezec Patrick
Brard Jean-Pierre
Bredin Frédérique
Briand Serge
Brière Philippe
Broué Pierre
Brovelli Lydia
Brun Frédéric
Brunhes Jacques
Buchini Dominique
Buchmann Andrée
Bultot Martine
Buna Gilles
Buries Jean
Burnet-Lechenault Claudette
Buron Martine
Caccintolo Francis
Cacheux Denise
Cador Claude
Cambadelis Jean-Christophe
Cambou Stéphane
Camburet Dominique
Canetti Marc
Carchereux Frédéric
Carlotti Marie-Arlette
Carré Patrick
Carret Jean-Michel
Carti Céline
Casoni Alain
Caspex Françoise
Castagnou Pierre
Castel Yvon
Catala Jean-Michel
Cathala Laurent
Catuhe Michel
Cazenave Pierre
Cazetien André
Cellier Régine
Cerfontaine Jean-Yves
Cervetti Dominique
Chabaud Georges
Chanon Georges
Chaperon Jean
Chapuis Robert
Chapuisat Jérôme
Charansonnet Alexis
Charrier Maurice
Charzat Michel
Chemetov Paul
Chemillier-Gendreau Monique
Chérèque Jacques
Chesnier Nathalie
Chetaille Alain
Chevassus Jacques
Cheysson Claude
Chitelman Aline
Chollier Gilbert
Chomat Paul
Ciabrini Jean-Marc
Cires Joseph
Claeys Alain
Cochet Yves
Coffineau Michel
Cognon Didier
Cohen-Haddad Bernard
Cohn-Bendit Daniel
Colcombet François
Collin Yvon
Collomb Gérard
Combasteil Jean
Concas Marc
Constans Ellen
Cornette Bernard
Coton Denis
Cottereau Jacques
Cottigny Jean-Louis
Couderc Guy
Coulouma Jean-Paul
Courtiol Marcel
Crang Michel
Crépeau Michel
Crepin Pierre-André
Crozon Pascale
Curial Jean-Bernard
Curtil Pierrette
Cwiklinski Alain
D'Hauthuille Bruno
Dagand René
Dainette Félix
Daniel Jean-Claude
Dauriac Jean-Francis
Dauriac Yves
Dauver Nicolette
David Martine
Daviot Rose-Marie
Davisse Annick
Davisse Françoise
Dayot Liliane
De Bollardière Simone
De Bouard Alain
Debarge Marcel
Debord Yves
Debout Michel
Decazes Frédéric
Dedieu-Casties Françoise
Defemme-Verdier Jacqueline
Delaloy Dominique
Delanoë Bertrand
Deléage Jean-Paul
Delebarre Michel
Delignière Pierre
Delors Jacques
Demons Charles
Demontes Christiane
Dental Monique
Denys Marie-Jo
Dérosier Bernard
Deschamps Annie
Desguées Danielle
Désir Harlem
Destot Michel
Devisme Philippe
Devoucoux Bernard
Dieulafait Pierre
Dieulangard Marie-Madeleine
Domenach-Chich Geneviève
Domon Jean
Dondon Bernard
Donzel François
Dorival Pascal
Dorthe Philippe
Doubin François
Doucet Jeanne
Dray Julien
Dreuilhe Marie-Claude
Dreyfus-Schmidt Alain
Droual Jean
Drut-Gorju Eliane
Dubonnet Florence
Ducastel François
Ducat Philippe
Dufour Claire
Dufresnes Jacques
Dufriche Marcel
Duguet Robert
Dumas Roland
Dumont René
Dumont Yvonne
Durafour Michel
Durand Andrée
Durand Eric
Durand Pierre
Durieux Jean-Paul
Durrieu Josette
Durupt Christiane
Dussot Christian
Dutheil Laurent
Dutheil Pierre-Henri
Ehrlich Geneviève
Emmanuelli Henri
Espitalie Christian
Estier Claude
Estournes Valérie
Estradel Pierre
Ettori Jeanine
Evin Claude
Fabius Laurent
Fabre Raymond
Fabre-Pujol Alain
Fadoux Jean
Faivre André
Fanelli Florence
Farreny Charles
Farreny Henri
Faure Jean
Fauroux Roger
Favaro Roland
Favret Jean-Marc
Favrie Annie
Fayolle Jacky
Feidt Nicole
Feron Marcel
Ferri Mireille
Ferron André
Fiant Michel
Filoche Gérard
Fischer Claude
Fiterman Charles
Fléchon Yvonne
Fleutiaux Claude
Foncel Jean-Paul
Fontaine Jean-Marie
Forcinal Anne-Marie
Forni Raymond
Fortassin François
Forti Eric
Fortier Jean-Claude
Foucault Roseline
Fougères Roger
Foulard Yves
Fouque Antoinette
Fouques Lucien
Fournier-Bernard Michèle
Frau Bernard
Frèche Georges
Frederick Bernard
Frémion Yves
Frémont Patrick
Freynet Jacques
Fricheteau Michèle
Friedrich Georges
Frigout Marie-Dominique
Fritesse Dominique
Fuchs Yves
Gadioux Colette
Gagnaire Trinidad Rosa
Galey Gilbert
Galland Françoise
Galland Joanès
Gallardo Claude
Galliat Florence
Gandet Camille
Garo Isabelle
Garot Georges
Garros Geneviève
Gastines Jean
Gauthier Nathalie
Geismar Alain
Gendrault Eva
Gene Raymond
Gerald Madelène
Gerber Madame
Germain Jean
Germon Claude
Gevrey Michel
Geze François
Ghayet Ahmed
Giard Jean
Giboteau Françoise
Gicquel Marc
Gillot Jean-Pierre
Gioenni Jean-Luc
Giordano Jean-Baptiste
Girardin Olivier
Giustiani Marie-France
Glavany Jean
Godard Simone
Godineau Dominique
Godino Roger
Gouriot Colette
Gonzalez Etienne
Goude Philippe
Gourdon Bernard
Gouzes Gérard
Goze Alain
Gradel Richard
Granot Camille
Grosjean Thierry
Grumbach Marie-Claude
Grzegrzulka Odette
Guénée Jacques
Guénot Jean
Guibert Gérard
Guidoni Pierre
Guigou Elisabeth
Guillaume Sylvie
Guimas Jean
Guy-Quint Catherine
Guyet Hubert
Guyot Patricia
Haddadi Yves
Hamon Benoît
Haudebourg Jeanine
Haumont Norbert
Haye Kléber
Heinrich André
Henrard Jacques
Hermier Guy
Herzog Philippe
Hincker François
Hirsch Jean-Pierre
Hivernat Michel
Hollande François
Hollard Daniel
Houzel Guillaume
Huchon Jean-Paul
Huleux Régis
Huon Jeannine
Hurbe Bernard
Huylen Léo
Hypolite Michel
Imbert Yves
Isabet Jacques
Israël Gérard
Jacot Henri
Jakubowicz Serge
Janquin Serge
Jarnac Janine
Jarry Robert
Jaureguy Marie-Thérèse
Jean Raymond
Jobard Dominique
Jollivet Hélène
Jospin Lionel
Josselin Charles
Jost Philippe
Juanico Régis
Juquin Pierre
Kelle Henri-Christian
Keller Paul
Kerguelen Jean
Klein Bernard
Korobelnik Anne
Kraemer Paul
Krattinger Yves
Kunstler Paulette
Kutten Christiane
Labarrère André
Laborde Jean
Labrunie Claudine
Lacaze Pierre-Henri
Lachenaud Guy
Lacombat Louba
Lacombe Mireille
Lacresse Emmanuel
Laffoley Raymond
Lagadec Yvonne
Lagandre François
Lagarche Frédéric
Laignel André
Laine Claude
Lajournade René
Lallaoui Mehdi
Lallier Jean
Lambert Monia
Lamberthod Thierry
Lamy Pascal
Lang Jack
Langevin André
Lapoix François
Larbiou Yves
Laurent-Perrigot Françoise
Lavignac Jean-Pierre
Le Bars Jean-Hervé
Le Cior Marie-France
Le Deault Jean-Yves
Le Duigou Jean-Christophe
Le Fur Alain
Le Gall Gérard
Le Garrec Jean
Le Guen Jean-Marie
Le Guenedal Loïc
Le Pensec Louis
Le Pors Anicet
Le Texier Raymonde
Lebot Joachim
Lebranchu Marylise
Lecertua Jean-Paul
Lecorne Philippe
Lecuir Marie-France
Léger Alain
Legrand Marie
Lemaire Jean-Pierre
Lemerle Bruno
Lemoine Christophe
Lenay Jean-Claude
Lenéouanic Pascale
Lescène Philippe
Letang Patrick
Letrou Christine
Levet Jean-Louis
Levitte Odile
Lhomond Daniel
Lienemann Marie-Noëlle
Lindeperg Gérard
Linhart Danielle
Lipietz Alain
Lissonde Georges
Livieri Jean-Pierre
Locoge Louis
Lojkine Jean
Loncle François
Lorand Isabelle
Loubert René
Lounès Malik
Lyon-Caen Gérard
Madrelle Philippe
Maille Jean-Pierre
Majchrzak Claire
Majchrzak Nicole
Majchrzak Vincent
Malvy Martin
Mamet Gérard
Mandon Thierry
Mangold Jacques
Manjon Luis
Marchand Philippe
Marguaix Jean-Pierre
Mariage José
Martelli Roger
Martin Malte
Martinez Antoine
Marx Bernard
Masse Jean-Guy
Mathieu Maryse
Mauroy Pierre
Mazauric Claude
Mazoin Roland
Mazuir Rachel
Médina Aziza
Mélenchon Jean-Luc
Mella Michel
Ménard Michel
Mendez Marie-Françoise
Mercusot Hélène
Merieux Roland
Merle Jean-François
Mermaz Louis
Merme Henri
Messaoudi Samia
Messemane Jean-Pierre
Meunier Marie
Mexandeau Louis
Michaux Bernard
Michel Jean-Marie
Michelet Denise
Mignon Hélène
Mignot Dominique
Miquel Madeleine
Mira Elisabeth
Mitterrand Elisabeth
Moinard Maurice
Monnet Roland
Montdargent Robert
Monteil Catherine
Moreau Michel
Moreno Marie-Christine
Moriceau Janick
Moscovici Pierre
Mougey Véronique
Mourre Alexis
Moustard René
Moutet Jean-François
Mutin Marie-Thérèse
N'Diaye Pap
Nallet Henri
Neiertz Véronique
Neveux Marcel
Nicolas Henri
Nicoli Elisabeth
Nicquet Alain
Obadia Alain
Obadia Gérard
Odru Louis
Olleville Gisèle
Osmond Eric
Ouaren Cherazade
Outin Bernard
Paganelli Serge
Paganelli Yves
Panthou Michel
Parcaroli Denis
Pascal Jeanine
Passerieux Régis
Patriat François
Pau-Langevin George
Pech Rémy
Pedebosq Bernard
Pelous Fabienne
Peninou Mao
Percheron Daniel
Perez Jean-Claude
Perna Noël
Perol-Dumont Marie-Françoise
Perrier Gérard
Pery Nicole
Petitdemande Jean-Claude
Peu Stéphane
Pezet Michel
Piaget Charles
Piau Norbert
Picard Catherine
Picquet Marcel
Pietrasanta Yves
Pillon Marie-Reine
Pingaud Bernard
Pirot Marie-Françoise
Poignant Bernard
Poirier Géraldine
Ponsot Annie
Pontié Philippe
Poperen Claude
Poperen Jean
Poumarède Jacques
Pozzo Di Borgo Christian
Pradel Jean
Praden René
Prim Monique
Protat Chantal
Pryor Monique
Pujol Christine
Quatrebœuf Serge
Querioux André
Queyranne Jean-Jacques
Quilès Paul
Quilliot Roger
Quin Claude
Rabatel Thérèse
Radvanyi Jean
Raffet Michel
Ralite Jack
Rambaud Françoise
Ravenel Bernard
Rayard Bernard
Régulier Louis
Renard Roland
Renn Brigitte
Renn Joachim
Renoux Jeanne
Ricarrère René
Richard Alain
Rigout Marcel
Rist Alain
Rocard Michel
Roche Agnès
Rochowiak Lise
Rodenstein Bernard
Roger Gilbert
Roman Bernard
Romi Raphaël
Rossi Lyne
Rossignol Laurence
Rosso François
Roudy Yvette
Rouillé Claudine
Rouillon Christophe
Rouquet René
Roussel Rolande
Roux Bernadette
Rouxin Jeanine
Roy Catherine
Royal Ségolène
Royer Bertrand
Rozenblat Marc
Ruscassie Pierre
Sabban Michèle
Salmon Jean-Marc
Salvaing François
Salvator Jacques
Samman Thalma
Samy Driss
Sandt Marie-Thérèse
Santrot Jacques
Sapet René
Sarradet Monique
Saumureau Marc
Saunier Claude
Sauvreneau Alain
Schmit Philippe
Schnekenburger Benoit
Seiler Karine
Seligmann Françoise
Sellin Jean-Christophe
Serand Patrick
Sève Lucien
Sève Patrick
Sèvre Eric
Sicot Dominique
Simonpoli Jean-Dominique
Soncin Jacques
Soubry Marie-Hélène
Soulage François
Souquière André
Sourcis Bruno
Sterdyniak Henri
Stopar Jean-François
Stora Benjamin
Strauss-Kahn Dominique
Sueur Jean-Pierre
Tardieu Pierre
Tardito Jean
Tardy Fernand
Terquem Francis
Thauvin Michel
Thiebaut Dominique
Thillay Philippe
Thomas Isabelle
Tillon Marie-Thérèse
Torrens Joseph
Touati Armand
Touchefeu Claude
Touvet Roger
Touzan Charles
Trautmann Catherine
Tricot Catherine
Trigon Marcel
Tromeur Jeannie
Tropée Arielle
Urutia Ruben
Vaillant Daniel
Vailly Joëlle
Vallet Danièle
Valls Manuel
Varin Jacques
Vaunier Claude
Vautrin Jean
Vayssade Marie-Claude
Vennin Bruno
Verdon Michel
Vergnaud Bernard
Vernhes Francis
Verset Bernard
Viala Lydie
Vidalies Alain
Viens Gaston
Viens Yann
Vincens Jeanine
Volsin Jacky
Vovelle Michel
Voynet Dominique
Wasserman Gilbert
Weber Henri
Weygand Lucien
Winter Lara
Winterhalter Roger
Yamgnane Kofi
Zarifian Philippe

POUR TOUT CONTACT : ASSISES DE LA TRANSFORMATION SOCIALE - 5, RUE DE SAVOIE - 75006 PARIS

ENQUÊTE

Drogués en Europe : aider ou sévir

V. – *Expériences controversées en Suisse*

Nous continuons notre enquête sur la lutte contre la toxicomanie en Europe. Après la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Italie (« le Monde » des 4, 5, 6 et 7 janvier), nous présentons la situation en Suisse, où des essais de distribution de drogue, y compris de l'héroïne, ont débuté sous contrôle médical à Zurich.

BERNE

de notre correspondant

Entre libéralisation et durcissement, la Suisse ne sait pas très bien comment résoudre ce casse-tête qu'est devenue l'incontrôlable extension de la toxicomanie. Le débat a été relancé à la veille du démarrage d'un programme gouvernemental aussi ambitieux que controversé de distribution de stupéfiants, dont de l'héroïne, à titre expérimental et sous surveillance médicale. Partisans et adversaires de la dépénalisation de l'usage de drogue s'affrontent également par *« initiatives populaires »* interposées. Les autorités zurichoises, débordées par l'afflux de toxicomanes d'autres cantons attirés par le laxisme local, optent à nouveau pour la fermeté. Ainsi, les consommateurs de drogues venus d'ailleurs pourront désormais être internés pendant trois jours avant d'être renvoyés à leur lieu de domicile.

Interpellé par le spectacle affligeant des *« scènes ouvertes de la drogue »* de certaines grandes villes comme Zurich ou Berne, le gouvernement fédéral a amorcé, en février 1991, un changement de sa politique de lutte contre les stupéfiants. La principale innovation consiste à privilégier la réduction de la demande au moyen d'une prévention intensifiée, plutôt que la diminution coercitive de l'offre. Autre objectif déclaré : tester des méthodes thérapeutiques nouvelles ou déjà appliquées, notamment inspirées du « modèle de Liverpool ».

Dans un train de mesures adopté par la même occasion figure également un accroissement substantiel des moyens financiers alloués à la recherche et à la prévention. Depuis lors, le budget antidrogue de la Confédération est passé à 12 millions de francs suisses (48 millions de francs) par an. Pour combattre la toxicomanie, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a apporté son soutien à plus de cent projets nationaux ou régionaux tandis que 10 300 traitements à base de méthadone sont actuellement en cours.

Initiative la plus spectaculaire de cette nouvelle stratégie, la distribution contrôlée, non seulement de méthadone mais aussi de morphine et surtout d'héroïne, à certains usagers gravement dépendants. D'abord réticent, le ministre de l'intérieur de l'époque, Flavio Cotti, s'était finalement résigné, en octobre 1992, à donner son feu vert à ce programme sous la pression des cantons de langue allemande, plus favorables que les régions latines. Craignant les risques de dérapage de ce genre d'expériences, M. Cotti avait tenu à mettre des garde-fous et à poser des conditions rigoureuses. D'abord, avait-il assuré, *« il ne s'agit en aucun cas d'un premier pas vers la libéralisation de la drogue »*, ensuite, ces essais seront réservés à des volontaires de plus de vingt ans, notamment des prostituées dont la dépendance est avérée depuis plus de deux ans et pour lesquelles les autres méthodes thérapeutiques ont échoué. Enfin, compte tenu de l'hostilité de la plupart des cantons francophones, ces expériences ne pourront se faire qu'avec l'aval des autorités cantonales compétentes.

Avant de lancer ces essais-pilotes, le gouvernement helvétique avait aussi pris soin de s'assurer que ceux-ci étaient compatibles avec le droit international et la législation suisse. Ainsi a-t-il décidé de ratifier les trois conventions internationales de l'ONU relatives aux stupéfiants, auxquelles la Suisse n'a pas encore adhéré (1).

Un rôle de pionnier

Les juristes consultés sont arrivés à la conclusion que les expériences prévues ne contrevenaient pas aux engagements internationaux *« dans la mesure où il s'agit de la prescription de stupéfiants sous contrôle médical dans le cadre d'un traitement »*. La Grande-Bretagne, signataire de ces conventions, a d'ailleurs entrepris une démarche analogue. Sur le plan national, le gouvernement a pu se sentir encouragé par des sondages indiquant qu'une majorité de la population se prononçait en faveur de cette expérience. Ayant par ailleurs reçu l'approbation de l'académie suisse des sciences médicales, ce plan *« d'aide à la survie »* peut maintenant passer à sa phase d'application.

Echelonné sur trois ans, jusqu'à fin 1996, le programme de recherche concerne quelque sept cents toxicomanes, répartis en quatorze projets-pilotes dans huit villes du pays. Il a commencé à Zurich le 29 novembre. A l'exception de Fribourg, située à la frontière des langues, et où cinquante personnes participeront à un essai limité d'injection de méthadone par voie intraveineuse, toutes ces expériences se dérouleront en Suisse alémanique. A elle seule, Zurich a reçu un quota de deux cents volontaires, Berne et Bâle respectivement cent cinquante chacune. Sur prescription médicale, deux cent cinquante personnes au total suivront un traitement à l'héroïne, les autres obtenant de la morphine ou de la méthadone. La distribution des stupéfiants s'accompagnera d'une prise en charge psychosociale.

Le coût de chaque projet, financé par les cantons et les villes concernés, se situera entre 700 000 et 1 million de francs suisses par an, soit 14 000 à 20 000 francs suisses par participant, une somme comparable au prix d'un programme de prescription de méthadone. De son côté, l'OFSP assumera la totalité des coûts de recherche, évalués à 730 000 francs suisses par an. Pour des raisons de sécurité et *« afin de garantir la qualité des produits »*, l'OFSP sera seul habilité à importer l'héroïne, qui sera fournie au prix de revient aux responsables de projets.

Les promoteurs de cette initiative insistent sur son caractère à la fois expérimental et novateur, allant jusqu'à prédire à la Suisse *« un rôle de pionnier »*. Partant du constat que la politique suivie jusqu'ici a échoué, ils présentent leur démarche comme *« une tentative d'aborder autrement les problèmes de la toxicomanie »*. Selon eux, *« le principal intérêt de ces projets est de permettre de se rendre compte concrètement des conséquences pour les personnes concernées de la prescription de stupéfiants et des effets des substances à l'essai »*, l'objectif poursuivi *« étant d'améliorer l'état de santé physique et psychique, de favoriser l'intégration sociale et la distanciation de la scène de la drogue, en diminuant la propension à la délinquance et en augmentant la capacité de travail »*.

Une fois les essais terminés, il sera possible d'en tirer des recommandations pour l'avenir. *« Leurs résultats*, estime Thomas Zeltner, directeur de l'OFSP, *devraient servir de références au gouvernement pour réviser et adapter sa stratégie en matière de lutte contre la toxicomanie. »* En tout cas, le nouveau ministre de l'intérieur, Ruth Dreifuss (socialiste), qui a repris cet épineux dossier, se montre plus ouvertement favorable à ces projets que son prédécesseur démocrate-chrétien. *« Si l'expérience est concluante*, a-t-elle déclaré, *il serait possible de distribuer dès 1997 de la méthadone et de la morphine sur une base plus large. »*



La réticence des cantons francophones

En attendant de connaître les résultats, ces essais sont loin de faire l'unanimité. Réticents, voire franchement hostiles, la plupart des cantons francophones ont refusé de s'y associer. Vaud et le Valais se trouvent parmi les plus intransigeants. D'une part, ils rechignent à l'idée de *« faire des expériences sur des êtres humains qui ne sauraient être traités comme des cobayes »*, d'autre part, ils préfèrent mettre l'accent sur l'abstinence et font valoir qu'il existe déjà des traitements à la méthadone comme produit de substitution. Pour leur part, Genève et Neuchâtel refusent tout aussi catégoriquement de distribuer l'héroïne ainsi que d'envisager la dépénalisation du trafic et de la consommation.

En Suisse alémanique, au contraire, certains spécialistes, notamment des médecins et des travailleurs sociaux, estiment que ces projets ne vont pas assez loin et sont trop restrictifs. Pour eux, le nombre des participants est insuffisant – même pas 3 % des consommateurs de drogue –, et ils reprochent à ces expériences d'être limitées aux *« toxicomanes clochardisés »*. Partageant ces critiques, la ville de Lucerne envisage de faire cavalier seul plutôt que de se joindre au programme fédéral. L'objectif est également de venir en aide aux toxicomanes, mais de *« manière non bureaucratique »*.

Pour ne pas *« effrayer »* la centaine de participants à ce projet de distribution de méthadone et de morphine, voire d'opiacés, ceux-ci ne seront pas astreints à de longs questionnaires et ne seront pas tenus de consommer leurs doses quotidiennes sous l'œil d'un médecin. Ce programme attend encore l'approbation du gouvernement cantonal mais, pour le responsable des questions de santé de Lucerne, Andy Huwyler, ce n'est là qu'un premier pas. *« Tôt ou tard*, estime t-il, *les drogues devront être mises en vente libre. »*

Le début annoncé de l'expérience gouvernementale n'a évidemment pas manqué d'attiser le débat entre partisans et adversaires de la dépénalisation de la drogue. Usant du droit d'initiative populaire en vigueur en Suisse (2), les deux camps ont battu le rappel de leurs sympathisants pour avancer des solutions diamétralement contradictoires. En Suisse romande surtout, les prohibitionnistes issus des milieux de droite n'ont guère eu de mal à recueillir 144 000 signatures en faveur de leur campagne *« pour une jeunesse sans drogue »*. Ce projet réclame *« une politique stricte visant directement à l'abstinence »*, ce qui reviendrait à exclure toute distribution de stupéfiants.

A l'opposé, la seconde initiative, intitulée *« Pour une politique raisonnable de la drogue* – tabula rasa », demande carrément sa légalisation par l'insertion d'un nouvel article dans la Constitution fédérale : *« La consommation de stupéfiants, leur culture, leur possession et leur acquisition à des fins personnelles ne sont pas punissables. »* Les promoteurs de cette initiative sont des travailleurs sociaux de Zurich, proches des écologistes et du Parti socialiste. Partant d'un constat d'échec de la politique répressive, ils pensent que la libéralisation permettrait à la fois de *« casser la mafia de la drogue »* et d'améliorer les conditions sanitaires des toxicomanes.

Ration quotidienne en vente libre ?

Selon eux, un accès facilité à des drogues de meilleure qualité et moins chères devrait sauver des vies et contribuer à diminuer le stress des usagers qui peut les pousser à la délinquance et à la prostitution. Dans la pratique, le marché deviendrait un monopole d'Etat et toute personne âgée de plus de dix-huit ans, habitant la Suisse, pourrait librement acheter sa ration quotidienne de drogue dure dans des pharmacies jouissant d'une concession. Chaque consommateur se verrait délivrer une carte magnétique enregistrant ses achats. Ces solutions extrêmes rejetées par le gouvernement (3), mais qui pourraient être soumises à référendum en 1997, témoignent de l'ampleur du problème de la drogue en Suisse.

Pour 7 millions d'habitants, le pays compte aujourd'hui quelque trente mille consommateurs de drogues dures, et la liste des victimes ne cesse de s'allonger : 419 décès par surdose en 1992 contre 280 deux ans plus tôt. Le nombre des interpellations avoisine 30 000 par an, tandis que 7 300 condamnations pour infraction à la loi sur les stupéfiants ont été prononcées en 1991. Déjà les prisons sont pleines, et 15 % de la population carcérale se trouve en détention pour des délits liés à la drogue.

Datant de 1951 et révisée une seule fois en 1975, la loi fédérale sur les stupéfiants n'est plus adaptée aux conditions actuelles. Si le trafic représente une circonstance aggravante, la loi ne fait pas de différence entre drogues dures et drogues douces, ni entre usage et détention de stupéfiants. Dans la pratique, les policiers ne dénoncent plus systématiquement la consommation et les juges prononcent rarement des peines pouvant aller jusqu'à trois mois de détention pour ce genre de délits.

Dans un pays décentralisé comme la Suisse, les cantons conservent une large autonomie en matière de drogue. Ni la plus grande tolérance des uns ni la fermeté des autres n'ont jusqu'ici donné de résultats probants. En Suisse alémanique, Berne et Zurich ont été amenés à reconnaître l'échec des expériences de marchés libres devenus des points de fixation des usagers. A Zurich, la fermeture en février 1992 du Platzspitz n'a cependant pas suffi à évacuer le problème. Au contraire, la scène ouverte s'est recréée quelques centaines de mètres plus loin, à la gare désaffectée de Letten. Chaque jour, des centaines de toxicomanes et de dealers s'y retrouvent au milieu de voies ferrées rouillées entourées de grillages.

La baisse de prix de l'héroïne à moins de 100 francs suisses le gramme, sur un marché en grande partie contrôlé par des Libanais mais aussi par des Turcs et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie, a entraîné un net accroissement de la consommation. Autre conséquence, Zurich a décidé de donner un tour de vis et d'interner pendant trois jours les toxicomanes d'autres cantons avant de les renvoyer chez eux.

En Suisse romande, où prévaut une plus grande fermeté, une certaine libéralisation est perceptible. Ainsi, depuis 1990, la distribution de seringues et de méthadone est plus ou moins encouragée. Aujourd'hui, plus de 500 000 seringues par mois sont officiellement échangées ou distribuées en Suisse. Cette campagne a permis de freiner la propagation du sida parmi les usagers. Alors qu'en 1985 la moitié d'entre eux étaient séropositifs, ce taux est tombé à moins de 5 % après cette date et à 20 % en moyenne pour les consommateurs de drogues dures.

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, la Suisse dispose de près de 1 300 centres de soins et de prise en charge et de plus de 130 institutions thérapeutiques. Les 12 millions de francs suisses consacrés par la Confédération à la prévention peuvent paraître modestes par rapport aux 300 millions de francs suisses dépensés pour la répression. Mais, au-delà des clivages, une évolution se dessine en faveur d'un renforcement de la prévention pour parer au plus pressé.

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Selon un sondage paru début novembre dans l'hebdomadaire *Coopzeitung*, 54 % des personnes interrogées se déclarent pour l'expérience et 38 % contre. En Suisse romande, on compte 52 % d'opposants.

(2) 100 000 citoyens peuvent préconiser l'organisation d'une consultation sur une proposition de révision constitutionnelle.

(3) En juin dernier, le Conseil national (Chambre basse) a refusé par 86 voix contre 37 la légalisation de la consommation de stupéfiants proposée par les écologistes.

Prochain article :

Les Pays-Bas à la recherche d'un nouvel équilibre

POINT DE VUE

Pour la réduction des risques

par le docteur
Bertrand Lebeau

LES partisans de la réduction des risques, partout dans le monde, insistent sur le fait qu'elle est une urgence de santé publique et qu'en conséquence, il faut tenter de la développer quel que soit le cadre légal. Cela étant, il est tout aussi évident que le cadre légal ou les dispositions réglementaires font obstacle à cette politique.

La pénalisation de l'usage qui caractérise la loi française du 31 décembre 1970, unique en Europe, constitue à n'en pas douter un écueil. Et particulièrement, la pénalisation du port de la seringue comme « présomption d'usage » rend difficile, voire impossible dans certaines circonstances, le non-partage de seringues. Elle entre par ailleurs en contradiction avec le décret de mise en vente libre des seringues du 13 mai 1987.

D'une manière plus générale, la pénalisation de l'usage soulève des obstacles liés à la visibilité des usagers et au développement de groupes d'auto-supports, acteurs essentiels de la prévention en particulier dans le milieu des injecteurs de drogues. Elle renvoie à la réalité des pratiques policières et au dogme français selon lequel une telle pénalisation permet, seule, de « remonter les filières ». De nombreuses données attestent non seulement du caractère peu performant du travail policier sur de telles bases mais encore de son caractère de plus en plus contre-productif : la répression aveugle des usagers-revendeurs de la rue favorise les dérives mafieuses.

En outre, la pénalisation de l'usage de cannabis (66 % des interpellations, soit plus de 32 000 interpellations en 1992) devient, en tout état de cause, une absurdité en pleine épidémie de sida. Elle renvoie directement à l'absence de toute distinction entre les différentes drogues et leurs dangers sanitaires et sociaux dans la loi du 31 décembre 1970.

La réduction des risques est une approche pragmatique qui ne peut se construire lorque le seul concept dont on dispose est celui de la drogue. La diabolisation du cannabis ruine, auprès de la jeunesse, les campagnes de prévention et les sempiternels discours contre la drogue ne permettent pas à l'opinion publique de progresser dans sa connaissance de la question. Dans l'idéologie française en matière de drogues, le refus de toute distinction constitue un verrou essentiel. Si l'on reconnaît s'être trompé sur le cannabis, le discours tout entier ne perd-t-il pas sa crédibilité ? De plus, de nombreux responsables, par démagogie ou aveuglement, restent sensibles aux thèses selon lesquelles le cannabis et ses dérivés ont des effets irrémédiables sur le cerveau. Bref, le refus de la distinction drogues douces drogues dures n'est pas périphérique mais central au débat français.

Enfin, à l'exception des prescripteurs des trois programmes méthadone parisiens, tous les médecins qui prescrivent actuellement dans notre pays des produits de substitution, le font aux marges de la loi et avec des produits inadaptés tant dans leur galénique que dans leur dosage. Certains ont ensuite beau jeu de dire que les toxicomanes pilent puis s'injectent les produits prescrits sous forme de comprimés, alors que cette situation est une conséquence directe du statut hors la loi de la substitution en France. Un cadre légal disposant d'une instance de contrôle afin de limiter les polyprescriptions et des produits adaptés pour la substitution : seules ces deux conditions favoriseront l'implication des médecins en particulier généralistes dans la prise en charge des usagers de drogues.

► Le docteur Bertrand Lebeau est médecin généraliste, membre de *Médecins du monde* et du collectif Limiter la casse.

L'ANNEÉ 1993 DANS LE MONDE

INTERNATIONAL

JANVIER

1er. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Après sa dissolution le 31 décembre 1992, la Fédération tchécoslovaque cède la place à deux Etats distincts : la République tchèque (Bohême et Moravie) et la Slovaquie. Le 26, Vaclav Havel est élu président de la *République tchèque*.

3. – ÉTATS-UNIS - URSS : Les présidents George Bush et Boris Eltsine signent au Kremlin le traité START sur la réduction des *armements stratégiques*.

4. – KENYA : Le président sortant Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 29 décembre 1992.

5. – ANGOLA : Le refus de Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), d'accepter le résultat des scrutins *législatifs et présidentiel* des 29 et 30 septembre 1992 relance la guerre civile.

7. – GHANA : La proclamation de la IVe République met fin à onze années de régime militaire.

15. – SOMALIE : Les quatorze factions concluent, à Addis-Abeba (Ethiopie), un accord de cessez-le-feu.

15. – ARMEMENTS CHIMIQUES : Cent trente pays signent, à Paris, un traité interdisant l'utilisation et la production d'armements chimiques.

15. – ITALIE : Arrestation, à Palerme (Sicile), de Salvatore Riina, numéro un de la Mafia, recherché depuis vingt-trois ans.

17. – ÉTATS-UNIS - IRAK : Devant le refus de l'Irak d'appliquer les résolutions de l'ONU, George Bush ordonne le bombardement du complexe industriel Al Zaafaniya, au sud de Bagdad. Un missile Tomahawk touche l'Hôtel Rachid, à Bagdad, faisant deux morts. Le 19, pour saluer l'arrivée du président Bill Clinton, Saddam Hussein décrète un cessez-le-feu.

20. – ÉTATS-UNIS : Le démocrate Bill Clinton, élu le 3 novembre 1992 quarante-deuxième président des Etats-Unis, entre en fonctions.

22. – FRANCE-CHINE : En représailles à la vente de Mirage 2000-5 français à Taïwan, Pékin ferme le consulat français à Canton. Le 29 décembre, la Chine avait refusé aux firmes françaises le contrat pour la construction du métro de Canton.

28. – ZAÏRE : A Kinshasa, une mutinerie de militaires provoque la mort d'une centaine de personnes, dont celle de l'ambassadeur de France, Philippe Bernard.

FÉVRIER

3-11. – JEAN-PAUL II, au cours de son dixième voyage *en* Afrique, se rend au Bénin, en Ouganda et au Soudan.

7. – ALGÉRIE : Le Haut-Comité d'Etat (HCE) proroge pour une durée indéterminée l'état d'urgence instauré le 9 février 1992. Le 13, le général Khaled Nezzar, ministre de la défense, échappe à un attentat revendiqué par le FIS.

9-12. – FRANCE-INDOCHINE : François Mitterrand se rend au Vietnam (où il visite notamment Dien-Bien-Phu) et au Cambodge.

10. – MADAGASCAR : Au *second tour de l'élection présidentielle*, le professeur Albert Zafy, chef de file de l'opposition, l'emporte avec 66,74 % des suffrages, contre 33,26 % au président sortant, Didier Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975.

11. – ITALIE : L'enquête milanaise sur la corruption (Mains propres) ébranle la classe politique. Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste italien, plusieurs ministres, et Giorgio La Malfa, secrétaire du Parti républicain, présentent leur démission.

12. – AFRIQUE DU SUD : Le pouvoir et le Congrès national africain (ANC) concluent un accord pour relancer le dialogue en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

14. – LITUANIE : Algirdas Brazauskas, ancien premier secrétaire du PC lituanien, est élu président de la République.

14. – CHYPRE : Glafcos Clérides, président du Rassemblement démocratique (DISY, droite), est élu président de la République.

15. – SLOVAQUIE : Michal Kovac, président de la dernière Assemblée fédérale tchécoslovaque, est élu président de la République.

17. – ÉTATS-UNIS : Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Bill Clinton présente son programme de réduction du déficit budgétaire, estimé pour 1993 à 1 700 milliards de francs.

26. – ÉTATS-UNIS : Un attentat à la bombe au World Trade Center *de New-York provoque* la mort de cinq personnes et en blesse plus de mille.

MARS

7. – AFGHANISTAN : Dans le cadre d'un accord de paix conclu à Islamabad entre les factions afghanes, le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar est nommé premier ministre.

9. – FRANCE - ÉTATS-UNIS : Première visite de François Mitterrand aux Etats-Unis depuis le début du mandat de Bill Clinton.

10. – INDONÉSIE : Le général Suharto, au pouvoir depuis 1965, est réélu président pour un sixième mandat.

11. – CORÉE DU NORD : Pyongyang se retire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

12. – INDE : A Bombay, une série d'attentats à la voiture piégée, imputés à la mafia musulmane, provoquent la mort de plus de trois cents personnes et font plus d'un millier de blessés. Le 17, à Calcutta, l'explosion d'une bombe fait plus de soixante morts et plus de cent blessés.

13. – SÉNÉGAL : Le président Abdou *Diouf est réélu pour un* troisième mandat avec 58,4 % des suffrages, contre 32,03 % à son rival Abdoulaye Wade.

22. – ALGÉRIE : Dix mille Algérois manifestent contre le terrorisme après une série d'attentats. L'attaque d'une caserne par des *islamistes à Boughezoul* fait quarante et un morts, dont dix-huit militaires. Le 27, l'Algérie, accusant Téhéran de soutenir les islamistes, rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran.

24. – ISRAËL : Ezer Weizman est élu par la Knesset à la présidence de l'Etat juif, en remplacement de Haïm Herzog.

27. – NIGER : Mahamane Ousmane, *économiste représentant* la gauche réformiste, remporte l'élection présidentielle avec 54 % des voix, contre 46 % à Mamadou Tanja, militaire héritier de l'ancien régime.

27. – CHINE : Au cours du XIVe congrès du PC (qui se déroule du 15 au 31), Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste depuis 1989, succède au général Yang Shangkun à la tête de l'Etat, et Li Peng est reconduit à la tête du gouvernement. Le 29, l'*« économie de marché socialiste »* est inscrite dans la Constitution.

AVRIL

3-4. – ÉTATS-UNIS - RUSSIE : Premier sommet entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine à Vancouver (Canada). Le 15, les sept pays industrialisés réunis à Tokyo octroient à la Russie 240 milliards de francs.

3. – AZERBAÏDJAN : Le chef de l'Etat, Aboulfaz Eltchibey, décrète l'état d'urgence après la prise de la ville de Kelbadjar, en territoire azéri, par les forces arméniennes.

7. – IRLANDE DU NORD : Lors des obsèques de deux enfants victimes de l'attentat de Warrington (Grande-Bretagne), perpétré le 20 mars par l'IRA, John Major propose une reprise des pourparlers intercommunautaires.

10. – AFRIQUE DU SUD : L'assassinat du leader noir Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain, par un Blanc néonazi provoque une flambée de violences dans les townships. Le 14, des affrontements provoquent la mort de dix-sept personnes.

17. – PAKISTAN : Le chef de l'Etat, Ghulam Ishaq Khan, soutenu par Benazir Bhutto, chef de l'opposition, révoque le premier ministre Nawaz Sharif, qui l'avait accusé de conspirer.

18-19. – ITALIE : En approuvant par référendum la réforme du mode d'élection des sénateurs *et du financement public des partis*, les Italiens ouvrent la voie à une réforme du système politique. Le 22, Giuliano Amato présente la démission de son gouvernement.

19. – ÉTATS-UNIS : *Après* cinquante et un jours de siège, quatre-vingt-six disciples de la secte des davidiens meurent avec leur gourou, David Koresh, lors de la prise d'assaut de leur ferme-forteresse à Waco (Texas).

MAI

1er. – SRI-LANKA : Le président Ranasinghe Premadasa est tué à Colombo dans un attentat attribué aux séparatistes Tigres tamouls. Le 7, Dingiri Wijetunga est élu président de la République.

7. – DJIBOUTI : Hassan Gouled Aptidon est réélu avec 60,71 % des suffrages à l'issue du premier scrutin présidentiel pluraliste de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas.

9. – PARAGUAY : Lors des premières élections libres tenues depuis cinquante ans, le candidat Juan Carlos Wasmosy, du Parti colorado, au pouvoir depuis quarante-six ans, l'emporte avec 40 % des suffrages.

13. – ÉTATS-UNIS : Washington abandonne le programme IDS (initiative de défense stratégique), dit *« guerre des étoiles »*, lancé en mars 1983 par Ronald Reagan.

13. – ITALIE : Le Sénat vote la levée de l'immunité parlementaire de Giulio Andreotti, ancien président du conseil italien, accusé de collusion avec la Mafia.

16. – TURQUIE : Succédant à Turgut Ozal, *décédé le 17 avril*, Suleyman Demirel est élu président de la République.

19. – ANGOLA : L'échec des pourparlers de paix entraîne une extension de la guerre. Le 27, l'UNITA attaque un train dans la province de Huila (cent morts) et reprend la ville pétrolière de Soyo.

21. – VENEZUELA : Le président Carlos Andres Perez, accusé de détournements de fonds, est suspendu de ses fonctions par le Sénat et jugé le 27 par la Cour suprême.

24. – ÉRYTHRÉE : L'ancienne *province érythréenne accède officiellement* à l'indépendance, pour laquelle elle s'était prononcée par référendum le 27 avril.

27. – POLOGNE : Le président Lech Walesa refuse la démission du gouvernement minoritaire de Hanna Suchocka. Le 31, il dissout le Parlement.

27. – ITALIE : A Florence, un attentat à la voiture piégée fait cinq morts et endommage gravement la Galerie des Offices.

29. – ALLEMAGNE : Un incendie criminel à Solingen provoque la mort de trois femmes et de deux fillettes turques : des manifestations antiracistes ont lieu dans plusieurs villes allemandes pour condamner le crime.

JUIN

5. – SOMALIE : Des affrontements à Mogadiscio entre bandes armées et forces de l'ONU font cinquante-huit morts, dont vingt-trois « casques bleus » pakistanais. Le lendemain, le Conseil de sécurité de l'ONU demande, par la résolution 837, l'arrestation des responsables de l'attaque, attribuée aux factions du général *Mohamed Farah Aïdid, dont* les positions sont attaquées le 12 et le 17. Le 13, des « casques bleus » pakistanais tirent dans la foule, faisant une quinzaine de morts.

6. – LETTONIE : Les élections législatives donnent la victoire au parti d'Anatolijs Gorbunovs, ancien dirigeant communiste.

5-6. – LIBÉRIA : Les rebelles du Front national patriotique du *Libéria (FNPL)* de Charles Taylor massacrent trois cents civils dans un camp de réfugiés à 60 kilomètres de Monrovia.

6. – ESPAGNE : Le Parti socialiste de Felipe Gonzalez, au pouvoir depuis 1982, remporte les élections législatives anticipées contre le Parti populaire de José Maria Aznar, mais il doit se contenter, avec 159 sièges, de la *majorité relative*.

11. – IRAN : Le président Ali Akbar Hachami Rafsandjani est réélu pour un nouveau mandat de quatre ans, avec 63 % des voix.

14. – TURQUIE : *Elue le 13 à* la tête du Parti de la juste voie (conservateur), en remplacement de Suleyman Demirel, Tansu Ciller est nommée premier ministre.

16. – CAMBODGE : Après la victoire du FUNCINPEC, le parti royaliste du prince Norodom Ranariddh, fils du prince Sihanouk, devant le parti néo-communiste du régime de Phnom-Penh, le prince Norodom Sihanouk forme un gouvernement d'« union nationale provisoire », où ces deux partis se partagent les ministères.

23. – ALGÉRIE : Une vague *d'attentats attribués aux islamistes* coûte la vie à l'écrivain Tahar Djaout (blessé le 26 mai, il meurt le 3 juin), au psychiatre Mahfoud Boucebci (le 15) et au sociologue M'Hamed Boukhobza.

24-25. – AZERBAÏDJAN : A la suite des défaites militaires essuyées face aux Arméniens dans le Haut-Karabakh, l'ancien dirigeant soviétique Gueïdar Aliev devient président du Parlement azerbaïdjanais, puis « président par intérim », après le vote de destitution du président Aboulfaz Eltchibey, qui a fui le 18 au Nakhitchevan.

25. – BERD : Mis en cause pour sa gestion, Jacques Attali, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement depuis 1991, présente sa démission.

JUILLET

1er. – ESSAIS NUCLÉAIRES : Londres et Moscou décident la suspension de leurs essais nucléaires. Les Etats-Unis prolongent leur moratoire.

➡

Proche-Orient : la marche vers la paix



GEORGES MÉRILLON/GAMMA

La poignée de main du 13 septembre à Washington.

JANVIER

19. – La Knesset (Parlement israélien) abroge la loi du 6 août 1986 qui interdisait tout contact entre Israël et l'OLP.

28. – La Cour suprême d'Israël confirme la validité de l'expulsion de Palestiniens vers le Liban, le 17 décembre 1992, ce qui provoque un regain de l'Intifada et un durcissement de l'OLP.

FÉVRIER

1er. – *Le premier* ministre israélien, Itzhak Rabin, décide de rapatrier une centaine des quelque 400 Palestiniens expulsés vers le Liban.

17-25. – Le nouveau secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, effectue une tournée au Proche-Orient afin de relancer le processus de paix bloqué par l'affaire des expulsés palestiniens.

MARS

29. – Devant la recrudescence des attentats anti-israéliens, Israël ferme la bande de Gaza et, le 30, la Cisjordanie.

AVRIL

9. – Pour faciliter la reprise des négociations de paix, Jérusalem accepte l'intégration dans la délégation palestinienne de Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP dans les territoires occupés.

27. – La neuvième session des négociations israélo-arabes, inaugurées par la conférence de paix de Madrid le 30 octobre 1991 et suspendues en décembre 1992, s'ouvre à Washington.

MAI

2. – Pour la première fois, Israël admet la participation des habitants de Jérusalem-Est à des élections dans les territoires occupés. Le « bouclage » de Gaza et celui de la Cisjordanie sont cependant prolongés.

JUILLET

25. – En représailles à la mort de sept soldats israéliens, Israël déclenche une vaste *offensive*, la plus meurtrière depuis 1982, contre les villages chiites du Liban sud et dans l'ouest de la Bekaa, visant les positions du Hezbollah *pro-iranien*.

AOÛT

8. – En désaccord avec l'OLP sur le processus de paix, trois dirigeants palestiniens de « l'intérieur », Fayçal Husseini, Saëb Erakat et Hanane Achraoui, offrent leur démission à Yasser Arafat, puis la retirent.

26. – Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès – qui a rencontré secrètement pendant des mois à Oslo des représentants de l'OLP pour négocier une *« Déclaration de principes »* –, annonce qu'Israël est disposé à retirer son armée de Gaza et de Jéricho. Le 20 août, Israéliens et Palestiniens mettent au point à Oslo le texte de la « Déclaration de principes ».

30. – Alors que Shimon Pérès admet publiquement qu' *« Israël peut reconnaître l'OLP à condition que celle-ci renonce aux passages de sa charte »* qui préconisent la disparition de l'Etat juif, la Knesset approuve le projet d'accord « transitoire et intérimaire » prévoyant la mise en place d'un régime d'autonomie dans les territoires occupés.

SEPTEMBRE

9. – Yasser Arafat signe la lettre par laquelle l'OLP reconnaît Israël. Le lendemain, Itzhak Rabin signe la lettre par laquelle son pays reconnaît l'OLP comme *« le représentant du peuple palestinien »*.

13. – Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, échangent *une poignée de main* « historique » lors de la signature, à Washington, en présence de Bill Clinton, de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés, premier document de paix entre l'Etat d'Israël et le mouvement national palestinien. L'accord *« Gaza et Jéricho d'abord »* est approuvé par la plupart des pays arabes, mais il est vivement *critiqué par* la Syrie et formellement dénoncé par l'Iran, la Libye et l'Irak.

23. – La Knesset ratifie, par 61 voix contre 50 et 8 abstentions, la reconnaissance de l'OLP et la Déclaration de principes.

25. – Alors que le Fatah a reçu l'ordre de cesser les hostilités, l'assassinat d'un Israélien, près de Tel-Aviv, est revendiqué par le mouvement islamiste Hamas, qui s'oppose à l'accord.

OCTOBRE

6. – Itzhak Rabin et Yasser Arafat se rencontrent au Caire où ils créent des « structures de travail » pour tenter de concrétiser l'accord. Le même jour, Farouk Kaddoumi, chef de l'OLP, se rallie à la Déclaration de principes qu'il critiquait.

11. – Le Conseil central de l'OLP ratifie le texte sur l'autonomie des territoires occupés par 63 voix contre 8 et 9 abstentions.

13. – Les négociations israélo-palestiniennes s'ouvrent à Taba (Egypte), donnant le coup d'envoi de la mise en œuvre de l'accord du 13 septembre.

21. – Yasser Arafat effectue sa deuxième visite officielle en France où il est reçu à l'égal d'un chef d'Etat. Le même jour, Assaad Saftaoui, membre du Fatah, est assassiné à Gaza.

25. – Les autorités israéliennes libèrent quelque 700 prisonniers palestiniens.

30. – Après l'enlèvement et l'assassinat d'un des leurs, les colons juifs commencent « leur » intifada en Cisjordanie.

NOVEMBRE

12. – Après le meurtre du 29 octobre, imputé à un membre de l'OLP, Jérusalem somme Yasser Arafat de combattre le terrorisme. Le 13, le dirigeant palestinien condamne l'attentat.

24. – Le chef des commandos du Hamas, Imad Akhel, est tué à Gaza par des soldats israéliens, ce qui provoque une flambée de violence dans la bande de Gaza.

29. – Les « Faucons du Fatah » annoncent la reprise de la lutte contre les Israéliens. Le 30, Gaza est en proie à des affrontements opposant des Palestiniens à l'armée israélienne.

DÉCEMBRE

3. – Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, entreprend une nouvelle tournée au Proche-Orient pour relancer le processus de paix. La Syrie accepte, avec réserves, de reprendre les négociations bilatérales avec Israël.

13. – Après l'échec du sommet Rabin-Arafat au Caire, le début du retrait de l'armée israélienne de Gaza et de Jéricho, prévu pour le 13 décembre, est reporté.

28-29. – *Une réunion du* comité de liaison israélo-palestinien au Caire, suivie d'une rencontre entre Yasser Arafat et Hosni Moubarak, le président égyptien, *ne permet pas d'aplanir* les divergences sur la mise en œuvre de l'accord du 13 septembre. Ces divergences portent sur trois questions : le contrôle des points de passage entre les territoires autonomes palestiniens et les pays voisins, la superficie de Jéricho et la sécurité des colonies de peuplement juives.

INTERNATIONAL

2. – GÉORGIE : Les séparatistes abkhazes, soutenus notamment par la Russie, lancent une offensive contre les positions géorgiennes à Soukhoumi et à Otchamtchira. Le 6, le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, décrète la loi martiale. Le 28, un cessez-le-feu est conclu.

3. – HAITI : Le général Raoul Cédras, auteur du coup d'Etat de septembre 1991, et le président élu Jean-Bertrand Aristide, contraint à l'exil, concluent à New-York, sous l'égide de l'ONU et de l'OEA (Organisation des Etats américains), un accord prévoyant le rétablissement par étapes de la démocratie et le retour du Père Aristide en Haïti avant le 30 octobre.

5. – POLOGNE : En application d'une décision du Vatican du 13 avril, le carmel d'Auschwitz est fermé.

18. – JAPON : Les élections législatives anticipées ne donnent que 223 sièges sur 511 au Parti libéral-démocrate, qui perd la majorité absolue pour la première fois depuis 1955. Le 22, le premier ministre Kiichi Miyazawa présente sa démission.

20. – ITALIE : Gabriele Cagliari, l'ex-patron de l'ENI, la société des hydrocarbures d'Etat, incarcéré depuis cent trente-trois jours dans le cadre de l'enquête «Mains propres», se donne la mort. Sur le point d'être arrêté, l'ancien président de Ferruzi-Montedison, Raul Gardini, se suicide le 23.

25. – LIBÉRIA : L'«accord de Cotonou», conclu à Genève entre les différentes factions sous l'égide de l'ONU, met fin à trois ans et demi de guerre civile.

26. – CUBA : Fidel Castro annonce une ouverture économique et autorise les Cubains à posséder des «devises convertibles», dont le dollar.

AOÛT

2. – ÉTATS-UNIS : Des inondations affectant notamment l'Illinois et le Dakota du Nord provoquent la mort d'une quarantaine de personnes et des dégâts estimés à 10 milliards de dollars.

6. – JAPON : Le Parlement élit Morihiro Hosokawa à la tête d'un gouvernement de coalition, mettant fin à trente-huit ans de pouvoir du Parti libéral-démocrate.

21. – ALGÉRIE : Redha Malek, membre du Haut-Comité d'Etat, est nommé premier ministre après le limogeage de Belaïd Abdesslam. Le même jour, Kasdi Merbah, ancien premier ministre sous la présidence de Chadli Bendjedid et ancien patron de la sécurité militaire, est assassiné. Le 31, sept des condamnés à mort du «procès de l'aéroport» d'Alger, le 26 août 1992, sont exécutés.

25. – TOGO : L'opposition ayant boycotté le scrutin présidentiel, le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, est réélu.

26. – NIGÉRIA : Ibrahim Badamasi Babangida, au pouvoir depuis huit ans, abandonne la présidence et nomme un gouvernement intérimaire dirigé par un industriel «apolitique», Ernest Adegunle Oladeinde Shonekan. L'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin, remportée par Moshood Abiola, homme d'affaires musulman, aggrave la tension.

31. – LITUANIE : Les troupes soviétiques quittent définitivement le pays.

31. – VENEZUELA : Le Congrès vote la destitution du président Carlos Andres Perez, suspendu depuis le 21 mai.

SEPTEMBRE

9. – SOMALIE : Des combats opposant des partisans du général Aïdid aux forces américaines et pakistanaises de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) font une centaine de morts parmi les Somaliens. Le 28, tirant la leçon de leur échec militaire, les Etats-Unis et l'ONU prônent une solution politique.

15. – ANGOLA : La résolution 864 du Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'UNITA de Jonas Savimbi, qu'elle rend responsable de la guerre.

19. – POLOGNE : Les élections législatives donnent la victoire à l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), ex-communiste (20,4 % des suffrages), et à son allié, le Parti paysan (PSL). Les mouvements issus de Solidarité essuient une défaite.

23. – JEUX OLYMPIQUES : Le Comité international olympique désigne la ville australienne de Sydney comme site des jeux d'été de l'an 2000, de préférence à Pékin.

23. – AFRIQUE DU SUD : Entérinant l'accord conclu le 7 entre le gouvernement et l'ANC (Congrès national africain), le Parlement adopte le projet de loi sur la création du conseil exécutif de transition (TEC), chargé de contrôler l'action gouvernementale jusqu'aux premières élections multiraciales du 27 avril 1994.

24. – CAMBODGE : La Constitution, adoptée le 21 par l'Assemblée cambodgienne, rétablit la monarchie parlementaire. Le prince Norodom Sihanouk remonte sur le trône et nomme son fils Ranariddh «premier premier ministre».

27. – GÉORGIE : La ville de Soukhoumi tombe aux mains des séparatistes abkhazes, qui contrôlent presque entièrement le territoire de cette République autonome.

27. – CENTRAFRIQUE : Ange-Félix Patassé, ancien premier ministre de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, est proclamé président de la République, après sa victoire, au second tour de l'élection, sur le président sortant, le général André Kolingba.

29-30. – INDE : Un violent séisme (6,4 sur l'échelle de Richter), dans la province occidentale du Maharashtra, provoque la mort d'environ trente mille personnes.

OCTOBRE

3. – AZERBAÏDJAN : Gueïdar Aliev remporte l'élection présidentielle, tandis que la guerre du Haut-Karabakh provoque l'afflux de milliers de réfugiés azéris en Iran.

3-4. – SOMALIE : A la suite d'une défaite infligée par les forces du général Aïdid et au cours de laquelle treize «casques bleus» sont tués, Bill Clinton annonce, le 7, le départ du contingent américain avant le 31 mars 1994.

5. – VATICAN : Jean-Paul II rend publique la dixième encyclique de son pontificat, intitulée *Veritatis Splendor* (Splendeur de la vérité).

6. – PAKISTAN : Benazir Bhutto, limogée en 1990, remporte les élections législatives contre son rival Nawaz Sharif, de la Ligue musulmane. Le 19, elle devient premier ministre.

8. – PRIX NOBEL 1993 : Littérature : Toni Morrison, romancière noire américaine. Médecine : les Américains Richard J. Roberts et Philip A. Sharp. Economie : les Américains Robert W. Fogel et Douglas C. North. Chimie : l'Américain Kary B. Mullis et le Canadien Michael Smith. Physique : les Américains Russell A. Hulse et Joseph H. Taylor.

10. – GRÈCE : Le PASOK d'Andréas Papandréou – évincé du pouvoir en juin 1989 – sort vainqueur des élections législatives anticipées avec 46,9 % des suffrages, contre 39,4 % à la Nouvelle Droite du premier ministre sortant. Avec 170 des 300 sièges de la Vouli, les socialistes obtiennent la majorité absolue.

13. – HAÏTI : Les partisans des putschistes empêchent l'accostage du premier contingent américano-canadien de la mission de l'ONU chargée de préparer le retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide. Le Conseil de sécurité adopte la résolution 873 rétablissant, à partir du 18, l'embargo pétrolier et militaire contre Haïti. Le 15, les Etats-Unis décrètent un blocus naval de l'île. Le 27, Dante Caputo, médiateur des Nations unies, annonce que le retour du président Aristide, prévu pour le 30 octobre, est reporté *sine die*.

Russie : l'année de tous les dangers

MARS

10-13. – Le huitième Congrès des députés refuse de prolonger les pouvoirs d'exception du président et d'organiser le référendum réclamé par Boris Eltsine. Le 20, ce dernier réplique en instaurant un système de gouvernement par décret jusqu'au 25 avril, date à laquelle il fixe le référendum. Le 21, le Parlement qualifie cette décision d'*«attentat aux fondements de la Constitution»*.

29. – Le Congrès des députés approuve l'organisation d'un référendum en quatre questions, le 25 avril, portant notamment sur la confiance à accorder au président et à sa politique de réformes.

AVRIL

25. – Lors du référendum, 58 % des votants accordent leur confiance à Boris Eltsine. Sa victoire dans les grandes villes est néanmoins ternie par des résultats négatifs dans plusieurs régions ou Républiques. Ses adversaires, le vice-président Routskoï et le président du Parlement Rouslan Khasboulatov, déclarent que le scrutin n'a aucune signification. Le 29, Boris Eltsine rend public son projet de Constitution qui renforce la fonction présidentielle.

JUILLET

12. – La conférence constitutionnelle approuve le projet de loi fondamentale.

23-24. – Le retrait de la circulation, décidé par la Banque centrale, des roubles émis avant 1993 déclenche des prostestations et relance la crise politique.

AOÛT

13. – Pour contourner les blocages constitutionnels, Boris Eltsine propose la création d'un *«nouvel organe de pouvoir»*, le Conseil de la Fédération.

26. – En visite à Varsovie, Boris Eltsine déclare ne plus s'opposer à une adhésion de la Pologne à l'OTAN. Moscou reviendra par la suite sur son accord.

SEPTEMBRE

1er. – Boris Eltsine *«suspend temporairement de leurs fonctions»* le vice-président Routskoï et le premier vice-premier ministre Vladimir Choumeïko, qui s'accusent mutuellement de corruption.

21. – Boris Eltsine dissout par décret le Parlement et convoque des élections législatives pour le 12 décembre. Le Parlement réplique en prononçant la destitution du président et son remplacement par Alexandre Routskoï. Le 23, Boris Eltsine annonce une élection présidentielle anticipée pour le 12 juin 1994. Le 24, les troupes fidèles à Boris Eltsine imposent un blocus total à la «Maison Blanche», l'immeuble du Parlement. Le 28, manifestants procommunistes et policers s'affrontent à Moscou.

OCTOBRE

3. – Après l'échec de négociations engagées par le patriarche Alexis II, le président Eltsine proclame l'état d'urgence à Moscou, à la suite de très violentes manifestations au cours desquelles la mairie et le centre de télévision d'Ostankino ont été attaqués.

4. – Après une nuit d'affrontements, les forces de l'ordre loyales à Boris Eltsine attaquent la «Maison Blanche» qu'elles détruisent partiellement. Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov se rendent dans la soirée avec leurs partisans et sont internés à la prison de Lefortovo. Le bilan officiel de ce «lundi rouge» fait état de quelque cent cinquante morts. Boris Eltsine impose le couvre-feu.

6. – Boris Eltsine confirme la tenue d'élections législatives le 12 décembre. Le lendemain, il suspend par décret la Cour constitutionnelle et, le 9, l'activité des soviets municipaux.

14. – Boris Eltsine suspend les journaux d'opposition. Le 15, il annonce son intention d'organiser le 12 décembre, en même temps que les élections législatives, un référendum sur le projet de Constitution.

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

JANVIER

2. – Le plan de paix Vance-Owen prévoyant le découpage de la Bosnie en dix provinces et la démilitarisation de Sarajevo est accepté par les Croates bosniaques mais rejeté par les Serbes et les Musulmans. Les négociations de Genève sont interrompues.

8. – Le vice-premier ministre bosniaque, Hakija Turajlic, est assassiné par un milicien serbe alors qu'il se trouvait dans un véhicule de l'ONU.

22. – L'armée croate déclenche une offensive contre les milices serbes de Krajina (territoire croate sous contrôle des forces serbes).

FÉVRIER

10. – Les Etats-Unis se rallient au plan Vance-Owen.

19. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 807 qui proroge le mandat des «casques bleus» jusqu'au 31 mars et qui les autorise à recourir à la force pour assurer leur sécurité. Le 22, il adopte la résolution 808 qui décide la création d'un tribunal international pour juger les responsables présumés de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

25. – Le président Bill Clinton décide de faire parachuter des vivres au-dessus de la Bosnie orientale. Cette opération humanitaire, baptisée «Provide promises» (tenir les promesses) et approuvée par l'ONU, débute le 1er mars.

MARS

11. – Le président serbe, Slobodan Milosevic, rencontre à Paris le président Mitterrand.

11-20. – Pendant neuf jours, le général Philippe Morillon, commandant en chef de la FORPRONU, accepte de rester dans Srebrenica, enclave musulmane assiégée par les Serbes, et finit par obtenir le libre passage de l'aide humanitaire ainsi que l'évacuation des blessés.

25. – Le président bosniaque Alija Izetbegovic signe le plan de paix Vance-Owen auquel seuls les Serbes bosniaques restent opposés.

31. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 816 qui autorise le recours à la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne décrétée le 9 octobre 1992.

AVRIL

6. – Les autorités musulmanes de Srebrenica s'opposent à l'évacuation des civils vers Tuzla, estimant que cette mesure, décidée par le HCR, entre dans le cadre du plan serbe de purification ethnique.

8. – La Macédoine est admise aux Nations unies sous le nom provisoire d'ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM).

16. – Alors que les Croates ouvrent un nouveau front en lançant une offensive contre la ville musulmane de Jablanica, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 819, qui exige la fin de l'état de siège de Srebrenica, déclarée «zone de sécurité».

18. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 820, qui aggrave les sanctions contre Belgrade ; les combats s'intensifient entre Croates et Musulmans autour de Vitez (Bosnie centrale), en dépit d'un cessez-le-feu conclu entre Mate Boban, leader des Croates, et Alija Izetbegovic, le président bosniaque.

26. – Le Parlement des Serbes de Bosnie rejette le plan Vance-Owen.

MAI

1-2. – Lors du sommet de la dernière chance réuni à Athènes, le dirigeant serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, signe le plan Vance-Owen.

6. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 824 créant cinq nouvelles zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine (Sarajevo, Tuzla, Zepa, Gorazde et Bihac).

15-16. – Par un référendum, les Serbes de Bosnie rejettent le plan Vance-Owen à 96 % et se prononcent pour l'indépendance de la «République serbe» de Bosnie.

31 mai-1er juin. – Le président de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), l'écrivain Dobrica Cosic, est destitué de ses fonctions par les partisans du président serbe, Slobodan Milosevic, alliés aux ultranationalistes de Vojslav Selsej.

JUIN

1-2. – En Serbie, le leader du Mouvement du renouveau serbe, principal parti d'opposition au régime Milosevic, Vuk Drascovic, et son épouse Danica, sont blessés au cours d'une manifestation et incarcérés. Ils seront libérés le 9 juillet.

4. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 836 permettant à la FORPRONU de riposter en cas d'agression contre les enclaves musulmanes déclarées zones protégées.

15-16. – A Genève, les présidents serbe et croate, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, se prononcent pour le partage de la Bosnie en trois entités ethniques (serbe, croate et musulmane) dans le cadre d'un Etat fédéral ou confédéré. Le président bosniaque, le Musulman Alija Izetbegovic, rejette le plan Vance-Owen.

25. – Zoran Lilic, technocrate serbe, est élu président de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) .

JUILLET

1. – Le général français Jean Cot remplace le Suédois Lars Eric Wahlgren à la tête des 25 000 «casques bleus» stationnés dans l'ex-Yougoslavie.

12. – Le général Philippe Morillon quitte Sarajevo, où il est remplacé à la tête des «casques bleus» de Bosnie par le général belge Francis Briquemont.

16. – Les Serbes et les Croates concluent un accord sur la réouverture du pont de Maslenica, ce qui permet de rétablir la circulation entre le nord et le sud de la Croatie, de rouvrir l'aéroport de Zadar-Zemunik et d'accéder à la Dalmatie.

17. – A Genève, les présidents serbe et croate se prononcent pour la *«création de trois Républiques dans le cadre d'une confédération»*.

30. – A Genève, les dirigeants des trois communautés de Bosnie s'accordent sur un projet d'«Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine» prévoyant la création de trois Républiques constitutives chapeautées par un gouvernement commun aux faibles pouvoirs. Le président Izetbegovic refuse de poursuivre les négociations tant que les Serbes ne se retirent pas des monts Igman et Bjelasnica qui surplombent Sarajevo.


LUC DELAHAYE/SIPA

L'exode à Sarajevo.

AOÛT

2. – Le président américain menace les Serbes d'une frappe aérienne afin d'assurer la sécurité de la FORPRONU et de desserrer l'étau sur Sarajevo.

14-15. – Les forces serbes évacuent les monts Igman et Bjelasnica.

18. – Les représentants des trois communautés, Radovan Karadzic (serbe), Mate Boban (croate) et le Musulman Alija Izetbegovic approuvent le document présenté par les médiateurs internationaux David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU) prévoyant pour Sarajevo un statut de ville démilitarisée, administrée par l'ONU pendant deux ans.

20. – Les médiateurs soumettent aux belligérants un plan de découpage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques autonomes, octroyant 52 % du territoire aux Serbes, 30 % aux Musulmans et 18 % aux Croates. Sarajevo et Mostar sont placées respectivement, pour deux ans, sous mandat de l'ONU et de la CEE.

SEPTEMBRE

16. – A Genève, le président bosniaque et le leader du Parlement serbe de Bosnie, Momcilo Krajisnik, signent une déclaration commune par laquelle ils introduisent des aménagements au plan Owen-Stoltenberg. Outre l'instauration d'un cessez-le-feu et le démantèlement des camps de détention, ils introduisent la possibilité pour chacune des Républiques futures de l' «Union» de faire sécession sur simple référendum.

29. – Le Parlement bosniaque, en posant comme condition préalable à son acceptation la restitution par les indépendantistes serbes d'une partie des territoires conquis en dix-huit mois de guerre, rejette le plan Owen-Stoltenberg.

OCTOBRE

15. – Le président croate Franjo Tudjman se déclare hostile à un règlement global du conflit dans l'ex-Yougoslavie.

23. – Les forces croates bosniaques massacrent des civils dans le village musulman de Stupni-Do, en Bosnie centrale.

NOVEMBRE

4. – Les forces musulmanes bosniaques s'emparent de la ville de Vares, enclave croate en Bosnie centrale.

5. – Momcilo Krajisnik, chef du «Parlement» serbe de Bosnie, se prononce en faveur de la constitution de trois Etats distincts en Bosnie-Herzégovine.

27. – Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, exclut toute concession territoriale tant que la communauté internationale ne reconnaîtra pas aux Serbes le droit de contrôler 64 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine.

29. – A Genève, l'Union européenne propose un assouplissemnt des sanctions contre la Yougoslavie (Serbie, Monténégro) en échange de concessions territoriales aux Musulmans et d'un *modus vivendi* dans les régions de Croatie contrôlées par les Serbes. Le président Alija Izetbegovic refuse l'idée d'une démilitarisation de la Bosnie et réclame 4 % de territoires en plus des 30 % proposés aux Musulmans dans le dernier plan de paix.

DÉCEMBRE

3. – Les pourparlers de Genève sur le découpage territorial s'achèvent sur un constat d'échec. La délégation musulmane rejette, en outre, toute partition de Sarajevo proposée par les Serbes bosniaques.

16. – Six pays européens établissent des relations diplomatiques avec l'ex-République yougoslave de Macédoine.

19. – A l'issue du deuxième tour des élections législatives en Serbie, le Parti socialiste (excommuniste) du président Slobodan Milosevic sort victorieux du scrutin avec 37 % des suffrages et 123 des 250 sièges à pourvoir.

23. – Lors des négociations engagées par les Douze et qui se sont déplacées de Genève à Bruxelles, les belligérants décrètent une trêve pour Noël, qui n'est pas respectée.

21. – BURUNDI : Le président Melchior Ndadaye, premier président hutu, élu le 1er juin, est assassiné lors d'un coup d'Etat militaire qui déclenche des tueries entre ethnies tutsie et hutue.

23. – IRLANDE DU NORD : dix personnes trouvent la mort dans un attentat à la bombe, revendiqué par l'IRA, dans le quartier protestant de Shankill Road, à Belfast. Le 31, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), groupe paramilitaire protestant, revendiquent la tuerie de Greysteel, dans un pub catholique, qui fait sept morts et dix blessés.

24-31. – ALGÉRIE : trois agents consulaires français, Jean-Claude et Michèle Thévenot et Alain Freyssier, sont enlevés à Alger. Cet enlèvement fait suite à l'assassinat de deux géomètres français près de Sidi-bel-Abbès, le 21 septembre. Le 30, après une opération des forces de l'ordre à Oued-Slama, un fief islamiste, les deux otages masculins sont libérés, suivis par Mme Thévenot le 31.

25. – CANADA : Le Parti libéral de Jean Chrétien remporte 178 des 295 sièges à la Chambre des communes d'Ottawa, avec 42 % des suffrages. Avec 2 sièges, les conservateurs de Kim Campbell subissent une défaite écrasante.

27. – ÉTATS-UNIS : Bill Clinton lance un vaste projet de réforme du système de santé.

NOVEMBRE

1er. – ALGÉRIE-FRANCE : Le Groupe islamique armé (GIA), ravisseur présumé des trois Français enlevés à Alger, donne un délai d'un *mois à la communauté française* pour quitter l'Algérie. Quarante-trois personnes, dont quatorze membres des forces de l'ordre et douze islamistes, sont tuées en l'espace d'une semaine. En France, Charles Pasqua déclenche le 9 une opération policière, qui aboutit à l'interpellation de quatre-vingt-huit personnes proches du FIS, et fait expulser l'imam turc de Nantua.

8. – JORDANIE : Les premières élections multipartites libres depuis trente-sept ans sont marquées par la victoire des candidats proches du pouvoir et par la défaite des opposants au processus de paix avec Israël. Les islamistes occupent 18 des 80 sièges, contre 32 dans la Chambre sortante.

14. – PAKISTAN : Farooq Legahri, sunnite et proche de Benazir Bhutto, est élu président de la République.

17. – COMMERCE INTERNATIONAL : ALENA, GATT et CEAP. L'Accord de libre-échange nord-américain, signé *le 7 octobre* 1992 par le Mexique, le Canada et les Etats-Unis, est approuvé par le Congrès américain. Cette ratification renforce la position des Etats-Unis par rapport à celle de l'Europe dans les négociations du GATT, et par rapport à celle de l'Asie lors du premier sommet CEAP (Coopération économique Asie-Pacifique), qui se tient à Seattle du 18 au 20.

17-18. – AFRIQUE DU SUD : Les partis politiques adoptent la Constitution intérimaire qui sera en vigueur jusqu'aux premières élections multiraciales du 27 avril 1994. Le 9, la CEE avait annoncé la levée de ses dernières sanctions contre Pretoria.

26. – KURDES : La décision du gouvernement allemand d'interdire les activités du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est saluée par Ankara. Le 30, en France, après une opération policière menée le 18 contre les sympathisants du PKK, deux organisations kurdes sont dissoutes.

DÉCEMBRE

2. – COLOMBIE : Pablo Escobar, le roi de la cocaïne traqué depuis son évasion, le 22 juillet *1992*, est tué *dans* sa ville de Medellin par un groupe spécial de l'armée.

5. – GABON : Omar Bongo, président sortant, se proclame réélu dès le premier tour de l'élection avec 51,07 % des suffrages contre 27,48 % à son rival, le Père Pzul Mba Abessolé.

5. – ITALIE : Le second tour des élections municipales confirme la déroute de la Démocratie chrétienne. Le PDS (ex-communiste) remporte les mairies de Rome, Gênes, Venise et Trieste.

8. – SUISSE : Otto Stich est élu président de la Confédération helvétique pour 1994.

10. – PRIX NOBEL DE LA PAIX 1993 : Nelson Mandela, président de l'ANC, et le président sud-africain Frederik De Klerk reçoivent conjointement le prix à Oslo pour leur combat contre l'apartheid.

11. – CHILI : Eduardo Frei, démocrate-chrétien, fils de l'ancien président du pays de 1964 à 1970, est élu président avec 58 % des voix.

14. – ALGÉRIE : Les assassinats de ressortissants étrangers se multiplient : le 10 l'ex-FIS pose comme condition au dialogue la libération des chefs historiques, Abassi Madani, Ali Benhadj et Abdelkader Hachani. Le 14, douze ressortissants croates et bosniaques sont tués à Tamerguida (revendiqué par le FIS). Le 28, le poète Youssef Sebti est assassiné près d'Alger, tandis que la direction clandestine du FIS appelle à continuer la lutte armée.

15. – IRLANDE DU NORD : Le premier ministre irlandais Albert Reynolds et son homologue britannique, John Major, lancent un appel historique. Pour la première fois, la Grande-Bretagne se dit prête à inclure le Sinn Fein dans des pourparlers si la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) renonce à la violence.

19. – GUINÉE : *La première* élection pluraliste donne la victoire au général Lansana Conté, au pouvoir depuis 1984, avec 50,93 % des suffrages.

22. – AFRIQUE DU SUD : En ratifiant la Constitution intérimaire qui entrera en vigueur au lendemain des premières élections multiraciales prévues le 27 avril 1994, le Parlement sud-africain met fin à l'apartheid.

30. – ISRAËL-VATICAN : L'*« accord fondamental »* signé entre le Saint-Siège et Israël scelle la réconciliation historique de l'Eglise catholique et du peuple juif. Les deux Etats échangeront des représentants permanents, avec rang d'ambassadeur début 1994.

dangers

18. – L'état d'urgence est levé.

28. – Boris Eltsine décrète la privatisation des terres et le démantèlement des kolkhozes.

NOVEMBRE

2. – Le conseil de sécurité russe adopte une nouvelle doctrine mili*taire stipulant que l'armée* pourra intervenir à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières.

3. – Boris Eltsine annonce qu'il ira jusqu'au bout de son mandat présidentiel, en juin 1996, renonçant ainsi à une élection présidentielle anticipée.

5. – Boris Eltsine rend public le projet de Constitution présiden*tielle qui sera soumis à référendum* le 12 décembre.

7. – Pour la première fois depuis soixante-quinze ans, la commémoration de la Révolution d'octobre n'a pas lieu.

DÉCEMBRE

12. – Le projet de Constitution présidentielle est adopté de justesse, par 58,4 % des votants et avec une *faible participation. Les élections* au Parlement se caractérisent par la victoire de l'extrême droite : le Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR) de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski arrive en tête au scrutin de liste avec 22,79 % des voix, devant le parti présidentiel Choix de la Russie, conduit par Egor Gaïdar, qui recueille 15,38 % des suffrages, et le Parti communiste (12,35 %). En ce qui concerne la répartition des sièges (sur les 450 députés de la Douma, 225 sont élus au système proportionnel et 225 au système majoritaire), le Parti libéral-démocrate arrive en deuxième position avec 70 sièges, contre 96 pour Choix de la Russie.

22. – Boris *Eltsine* démantèle le ministère de la sécurité (l'ancien KGB), dont une partie est transformée en service de contre-espionnage. Le même jour, il annonce une réorganisation des médias. Il maintient Egor Gaïdar dans ses fonctions et précise que le cours des réformes sera maintenu.

De la crise du SME à la signature du GATT

JANVIER

1er. – CEE : Le « grand marché unique » de l'Europe des Douze *entre en vigueur* avec l'abolition des frontières intérieures entre les pays membres et l'avènement de la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services.

6. – SME : Le 5, la Bundesbank et la Banque de France publient un communiqué pour la défense de la parité entre le deutschemark et le franc. Le 6, plusieurs pays européens réajustent leurs taux d'intérêt pour défendre leurs monnaies à l'intérieur du système monétaire européen, qui subit des tensions. Le 30, la livre irlandaise est dévaluée de 10 %.

FÉVRIER

1. – CEE-ÉTATS-UNIS : Les Etats-Unis, dénonçant la directive européenne sur les marchés publics en *vigueur le 1er janvier* 1993, menacent de limiter à partir du 22 mars l'accès de leurs marchés publics aux entreprises européennes dans les télécommunications, l'énergie et les transports.

4. – SME : La baisse des taux allemands (taux d'escompte de 8,25 % à 8 % et taux Lombard de 9,50 % à 9 %) endigue la crise du SME qui subissait des attaques spéculatives depuis *le 3*.

24. – CEE-SIDÉRURGIE : Les ministres des finances des Douze approuvent le programme de restructuration de la sidérurgie européenne sur la réduction de la production pour faire face aux surtaxes américaines.

MARS

17. – PÊCHE : Journée nationale d'action des pêcheurs français : ils protestent contre les importations de poissons extra-communautaires. Le 19, le gouvernement annonce une nouvelle aide exceptionnelle aux marins-pêcheurs.

AVRIL

22. – TAUX D'INTÉRÊT : Suivie par plusieurs banques centrales européennes, sauf celle d'Espagne, la Bundesbank baisse ses taux directeurs, (taux d'escompte 7,50 % contre 7,25 % et taux Lombard 9 % contre 8,50 %). Le 28, la Banque fédérale d'Allemagne ramène de 8,09 % à 7,75 % le taux de ses pensions à très court terme.

MAI

13. – SME : Ayant obtenu un réaménagement, l'Espagne dévalue de 8 % la peseta, et le Portugal l'escudo de 6,5 %.

13. – FRANCE : Edouard Balladur rend public un mémorandum sur les positions de la France dans les négociations du GATT.

18. – MAASTRICHT-DANEMARK : Un an après le « non », les *Danois approuvent par référendum* la ratification du traité de Maastricht avec 56,8 % des voix contre 43,2 %.

JUIN

21-22. – EUROPE SOCIALE : La récession et l'emploi sont à l'ordre du jour du 49e sommet des Douze à Copenhague. Alors que le taux de chômage moyen dans la CEE atteint 10,2 % de la population active, la déclaration finale des Douze approuve le document de Jacques Delors, qui préconise une nouvelle organisation du marché du travail.

30. – CEE-SCHENGEN : Les ministres européens fixent au 1er décembre 1993 la date d'application de la convention de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe.

JUILLET

7-9. – GATT : Lors de leur sommet annuel, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés réunis à Tokyo concluent un pré-accord commercial sur *« l'accès aux marchés »* qui permet la reprise des négociations *du GATT à Genève* le 12.

AOÛT

1er-2. – SME : Le « compromis de Bruxelles » conclu par les ministres des finances des Douze met un terme à la plus grave crise du système européen depuis sa création en 1979, et ponctuée en juillet par des attaques contre le franc et une *chute* des monnaies du SME face au mark. Les marges de fluctuation des monnaies sont élargies temporairement, de part et d'autre du cours pivot de 2,25 % à 15 % (portées de 4,5 % à 30 % au total). La grille des parités est maintenue mais l'élargissement de la bande de fluctuation est interprété comme un éclatement du SME. Dès le 3, la Bundesbank ramène le taux de ses prises en pension de *6,95 %* à 6,85 % et la Banque de France suit en abaissant progressivement son taux de prise en pensions à 24 h, entre le 9 et le 23, de 10 % à 7,75 %. Le franc continue de se déprécier vis-à-vis du deutschemark pour atteindre, le 16, son plus bas niveau ; le DM cotant 3,5465 francs, la dévaluation du franc par rapport au deutschemark est de 3 %.

2. – CEE-MAASTRICHT : La Grande-Bretagne ratifie le traité de Maastricht après 15 mois de bataille parlementaire.

SEPTEMBRE

20. – GATT : Le conseil des ministres extraordinaire des Douze réuni à Bruxelles adopte un *« relevé de conclusions »* prévoyant une nouvelle discussion du préaccord agricole de Blair House, souhaitée par la France mais refusée par les Etats-Unis. D'autre part, la France réclame, en opposition avec les Etats-Unis, une clause *« d'exception culturelle »* visant à exclure des négociations les œuvres audiovisuelles.

OCTOBRE

9. – GATT : Le 17, le 5e sommet des pays francophones à l'île Maurice adopte une résolution en faveur de « l'exception culturelle ». Edouard Balladur infléchit sa position et se prononce, le 28, pour la signature de l'accord par la France.

12. – CEE-MAASTRICHT : Le jugement *de la Cour de Karlsruhe* permet à l'Allemagne de ratifier le traité de Maastricht.

18. – CEE-SCHENGEN : La date d'application de la convention de Schengen sur la libre circulation des personnes entre neuf pays européens, prévue pour le 1er décembre, est reportée au 1er février 1994.

25. – CEE-MAASTRICHT : Le conseil extraordinaire européen, réuni à Bruxelles, est consacré à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht et décide de l'attribution du siège des institutions européennes.

NOVEMBRE

1er. – LA CEE DEVIENT L'UNION EUROPÉENNE : En *vertu de l'application du traité de* Maastricht, la CEE se transforme en « Union européenne » (UE).

DÉCEMBRE

10-11. – UNION EUROPÉENNE : Lors du sommet de Bruxelles, les Douze approuvent le Livre blanc de la Commission européenne intitulé *Croissance, compétitivité et emploi*, qui préconise la création de 15 millions d'emplois d'ici à l'an 2000, grâce à un programme d'infrastructures partiellement financé par un emprunt. Le sommet approuve le passage du nombre de commissaires de 17 à 21 avec l'entrée, prévue au 1er janvier 1995, dans l'Union européenne, des quatre *nouveaux candidats*, l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Norvège.

14-15. – GATT : Le 14, Mickey Kantor, négociateur américain du GATT, et Leon Brittan, le négociateur européen, annoncent que l'Union européenne et les Etats-Unis sont parvenus à un accord global sur les négociations du GATT, qui exclut l'audiovisuel. Cet accord constitue la plus ambitieuse libéralisation du commerce mondial du monde : il prévoit une baisse des droits de douane d'environ 40 % et un durcissement de l'arsenal anti-dumping. L'agriculture, les services, le textile, les règlements sur la propriété intellectuelle, sont pour la première fois intégrés dans le GATT. Pour le textile, l'Accord multifibres (AMF) – *datant de 1974*, renforcé en 1977 –, qui permettait aux pays industrialisés de protéger leurs marchés contre les exportations des pays à bas salaires, sera progressivement éliminé.

15. – GATT : Les 117 pays participant aux négociations du cycle de l'Uruguay adoptent à Genève l'acte final, instituant l'organisation mondiale du commerce *(OMC) qui* se substituera au GATT au moment de l'entrée en vigueur du nouveau traité, le 1er janvier 1995, qui sera paraphé à Marrakech (Maroc), le 15 avril 1994.

FRANCE

JANVIER

5. – La loi relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine paraît au *Journal officiel*.

29. – La loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques est *publiée au Journal officiel*.

FÉVRIER

1er. – Le juge Thierry Jean-Pierre établit qu'un prêt sans intérêt de 1 million de francs a été accordé en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat, décédé en 1989, à Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, pour l'achat d'un appartement à Paris.

3. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon rend un arrêt de non-lieu en faveur de Christine Villemin, la mère de Grégory, retrouvé noyé près de Lépanges (Vosges), dans les eaux de la Vologne, le 16 octobre 1984.

5. – Dans l'affaire du sang contaminé, les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour concluent à la prescription de l'action publique concernant l'incrimination de « non-assistance à personnes en danger », retenue par les deux Assemblées à l'encontre des trois anciens ministres, Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix.

10. – L'opposition présente le *« projet de l'Union pour la France »*, programme commun de l'UDF et du RPR pour les élections législatives.

13. – Martine Aubry lance le débat sur le partage du temps de travail dans le mensuel « Partenaires ». Laurent Fabius, le 13, François Mitterrand, le 19 sur France 3, se prononcent en *faveur de la diminution du temps* de travail négociée par plusieurs entreprises avec les syndicats pour limiter les suppressions d'emplois.

15. – Georges Vedel, président du comité consultatif constitutionnel institué le 2 décembre 1992, remet son rapport au président de la République. Il propose un rééquilibrage des institutions avec une extension des pouvoirs du Parlement.

17. – Michel Rocard, dans une déclaration à Montlouis-sur-Loire, propose aux militants un *« big bang politique »*. Il les invite à constituer, au lendemain des élections législatives, un *« vaste mouvement ouvert et moderne »*.

18-19. – François Mitterrand, dans son intervention télévisée sur France 3, répond aux questions des Français. Les thèmes retenus, dans l'ordre des préoccupations, sont le chômage, l'immigration, les acquis sociaux, l'avenir du PS, la cohabitation, les « affaires », l'Europe, l'écologie et l'action humanitaire.

22. – Les chiffres rendus publics établissent le déficit de la *Sécurité sociale pour* 1992 à 12,5 milliards de francs.

26. – Bernard Kouchner annonce la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des personnes contaminées par le virus du sida.

MARS

1er. – Le nouveau code de procédure pénale, publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1993, entre en application. L'inculpation est remplacée par la mise en examen.

10. – Les projets de réforme de la Constitution, approuvés par le conseil des ministres, reprennent les propositions du Comité consultatif présidé par Georges Vedel.

10. – La nomination de Pierre Joxe à la première présidence de la Cour des comptes, en remplacement de Pierre Arpaillange, déclenche une polémique au sein de l'opposition, qui dénonce les nominations à des poste-clés dépendant du gouvernement, en prévision de la cohabitation.

15. – En février, le nombre des chômeurs a dépassé la barre des 3 millions avec 3 024 000 demandeurs d'emploi en données corrigées.

21. – Le premier tour des élections législatives (organisé le 13 en Polynésie française) est marqué par une défaite du PS (17,4 %). Avec moins de 20 % des suffrages exprimés, la majorité sortante perd plus de dix-sept points par rapport au premier tour de *1988. La droite, toutes* tendances confondues (avec plus de 44 %) obtient quatre-vingts sièges. Le Front national avec 12,4 % progresse d'un peu plus de deux points et demi par rapport à 1988. L'Entente des écologistes (Génération Ecologie et les Verts), créditée de 7,6 %, est devancée par le PCF dont le score (9,18 %) est en retrait de plus de deux points.

28. – Au second tour des élections législatives, le taux d'abstention – 32,44 %, contre 31 % le 21 – reste élevé. *La victoire de la* droite se confirme, ainsi que la prééminence du RPR, dont le groupe parlementaire compte 245 membres et 12 apparentés alors que le groupe UDF totalise 213 membres et 2 apparentés. Douze divers-droite siègent parmi les non-inscrits. Les socialistes constituent un groupe de 57 membres (dont 5 apparentés). Les autres divers gauche sont au nombre de 12. Le PCF obtient 24 députés dont deux Outre-mer. Les écologistes n'entrent pas au Palais-Bourbon. Le FN perd le seul siège qu'il détenait.

29. – François Mitterrand accepte la démission de Pierre Bérégovoy et charge Edouard Balladur de constituer le nouveau gouvernement qui est composé de vingt-neuf membres (13 RPR et 16 UDF), en plus du premier ministre.

AVRIL

2. – Philippe Séguin (RPR) est élu président de l'Assemblée nationale au second tour, par 389 voix contre 59 à André Labarrère (PS) et 26 à George Hage (PC).

3. – La réunion du comité directeur du PS entérine la décomposition du parti née de sa déroute aux élections de mars. Michel Rocard est nommé président de la direction provisoire.

8. – Edouard Balladur obtient la confiance de l'Assemblée nationale par 457 voix contre 81 et 2 abstentions pour sa déclaration de politique générale. Il annonce la révision du code de procédure pénale et celle du code de la nationalité ; la présentation d'un collectif budgétaire comportant au moins 20 milliards de francs d'économies ; l'autonomie de la Banque de France ; la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel ; un plan d'urgence pour le bâtiment.

27. – Le conseil national du *RPR, dont Alain Juppé reste* secrétaire général, élit son nouveau bureau politique.

MAI

1er. – Pierre Bérégovoy met fin à ses jours à Nevers, ville dont il est le maire. L'acte de l'ancien premier ministre (avril 1992-mars 1993), né en 1925, ancien ministre de l'économie des finances et du budget de 1984 à 1986 dans le gouvernement Fabius et de 1988 à 1992 dans les gouvernements Rocard et Cresson, soulève une *« grande émotion »* dans le pays. Le 4, lors de ses obsèques, à Nevers, François Mitterrand dénonce *« ceux qui ont pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme »*.

6. – Le rapport de Jean Raynaud sur les déficits publics (Etat et comptes sociaux) est publié : le déficit budgétaire est évalué à 341 milliards de francs en 1993, soit 4,8 % du PIB.

10. – Edouard Balladur présente le programme de redressement économique avec le collectif budgétaire (loi de finances rectificatives pour 1993), qui vise à *limiter le déficit budgétaire* (316,9 milliards de francs en 1993), et à apurer les déficits des régimes de protection sociale. L'objectif est de ramener le déficit budgétaire à 2,5 % du PIB en 1997. Pour augmenter les recettes du budget, la CSG passe de 1,1 % à 2,4 % à partir du 1er juillet ; la taxe intérieure sur les produits pétroliers est relevée et les droits de consommation sur les alcools sont majorés. Le second volet alloue 12,9 milliards de francs à l'emploi.

19. – Michel Pébereau est nommé à la présidence de la BNP en remplacement de René Thomas.

24. – L'inauguration du TGV Nord place Lille à 1 h 20 de Paris.

25. – Après les critiques de la majorité parlementaire, des syndicats et du patronat, qui lui reprochent de privilégier l'assainissement des finances publiques au détriment de la relance, le premier ministre présente un correctif à son plan du 10 mai, le plan « Balladur II », financé par un emprunt national de 40 milliards de francs.

26. – Le projet de loi de privatisation est adopté en conseil des ministres. Les sociétés privatisables, appartenant au secteur

➡

FRANCE

public concurrentiel, sont Renault, Aérospatiale, Air France, Banque Hervet, BNP, Caisse centrale de réassurance, Bull, Compagnie générale maritime, Crédit lyonnais, Pechiney, Rhône-Poulenc, AGF, GAN, UAP, Seita, Société marseillaise de crédit, SNECMA, Elf-Aquitaine, Thomson, Usinor-Sacilor et la Caisse nationale de prévoyance.

26. – Pour la première fois, un club français remporte une coupe d'Europe en football : l'Olympique de Marseille bat 1 – 0 le Milan AC en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions à Munich.

JUIN

2-3. – L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale prévue pour le 1er septembre est reportée au 1er mars 1994.

2. – Le projet de loi Pasqua modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur *« les conditions d'entrée et de séjour des étrangers »*, adopté par le conseil des ministres, a pour objectif de *« tendre vers une immigration zéro »*.

7. – Le ministre de l'éducation nationale rend publique sa réforme des classes terminales, applicable à la rentrée 1994, et celle du baccalauréat, applicable à la session de juin 1995.

7. – Le transfert de l'ENA à Strasbourg est définitivement décidé.

11. – Le Parlement adopte le collectif budgétaire qui fixe le déficit budgétaire à 317,5 milliards de francs en 1993.

18. – La première privatisation, celle du Crédit local de France, est lancée du 18 au 23, au prix de 386 francs par action.

24. – La proposition de loi portant réforme du code de la nationalité, déjà approuvée par le Sénat en 1990, est définitivement adoptée. Cette réforme soumet l'acquisition de la nationalité française à de nouvelles conditions.

25. – L'emprunt d'Etat, dit emprunt Balladur, est émis pour quatre ans au taux de 6 %; il sera remboursé le 16 juillet 1997.

30. – François Mitterrand refuse d'inscrire la proposition de loi de Bruno Bourg-Broc (RPR) sur la révision de la loi Falloux, qui permet aux collectivités locales de subventionner les dépenses d'équipement des établissements privés sous contrat, à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

JUILLET

2-4. – Les états généraux du PS, à Chassieu (Rhône), permettent à Michel Rocard, président de la direction nationale, de renforcer son autorité.

4. – La France prolonge le moratoire sur les essais nucléaires, annoncé le 8 avril 1992, pour un an.

6. – Le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, mis en examen pour *« corruption active »* après le match Valenciennes-OM du 20 mai 1993, présente sa démission, le 25. Trois joueurs valenciennois, Jacques Glassmann, Jorge Burruchaga et Christophe Robert sont soupçonnés d'avoir été « achetés » par un joueur de l'Olympique de Marseille, Jean-Jacques Eydelie. D'autre part Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, met en cause Bernard Tapie pour *« subornation de témoin »* le 17 juin.

8. – L'Assemblée nationale adopte définitivement, par 483 voix contre 90, le projet de loi de



APESTEGUY/GAMMA

Dopé par la conclusion du GATT, en tête des « présidentiables », Edouard Balladur, élu « homme de l'année » par *le Financial Times*, bénéficie, neuf mois après son arrivée à Matignon, d'une popularité très forte dans les sondages.

privatisation, après être parvenu à un accord avec le Sénat en commission mixte paritaire.

10. – Le projet de loi sur les contrôles d'identité de Pierre Méhaignerie est adopté par le Parlement.

10. – L'emprunt d'Etat a rapporté quelque 110 milliards de francs à l'Etat.

13. – La 13e chambre de la cour d'appel de Paris confirme les condamnations prononcées par la 16e chambre du tribunal correctionnel, le 23 octobre 1992, dans le procès du sang contaminé. Le docteur Michel Garretta, condamné à quatre ans de prison ferme, est maintenu en détention et le docteur Jean-Pierre Allain est condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis.

14. – François Mitterrand, lors de son entretien télévisé du 14 juillet, donne son sentiment sur la cohabitation et les privatisations. Sur la réforme constitutionnelle, il souhaite voir discuter la deuxième partie de la réforme portant sur l'accroissement des compétences du Parlement

15. – Edouard Balladur n'exclut pas de conduire la liste RPR-UDF pour les élections européennes de juin 1994.

16. – La prise de contrôle par le groupe Hersant des *Dernières Nouvelles d'Alsace* par le rachat à Hachette-Filipacchi de 51 % du capital du quotidien relance le débat sur les concentrations dans la presse.

16-17. – En application d'un décret de François Mitterrand, une « journée nationale » de commémoration est instituée en hommage aux juifs victimes de la *rafle du Vel d'Hiv en 1942*.

19. – Le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature, voté en termes identiques par les deux Assemblées, est adopté par le Congrès du Parlement réuni à Versailles.

19. – La loi de privatisation est promulguée et publiée au *JO* du 21. Le lendemain, le décret, publié au *JO*, fixe la liste des quatre premières privatisables.

AOÛT

13. – Le Conseil constitutionnel *annule huit des 51 articles* de la loi sur la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France, adoptée définitivement par le Parlement le 13 juillet et publiée, pour le reste, au *Journal officiel* du 29 août. Il a jugé que le texte de M. Pasqua comportait des *« atteintes excessives »* aux droits fondamentaux. Le 23, Charles Pasqua, dans un entretien au *Figaro*, estime nécessaire une révision de la Constitution à propos du droit d'asile pour la rendre compatible avec l'application des accords de Schengen.

25. – Edouard Balladur, dans une conférence de presse, présente son programme gouvernemental pour les cinq ans à venir. Il annonce un plan de 6 milliards de francs pour relancer la consommation des familles et endiguer le marasme de l'immobilier. Il décide la création d'une chaîne de télévision éducative qui émettra à partir de l'automne 1994 sur le canal laissé vacant par la Cinq jusqu'à 19 heures.

28. – Les décrets sur la réforme des retraites, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1994, sont publiés au *JO*. La durée de cotisation passera progressivement de 37,5 à 40 ans et la période de référence en 2008 portera sur les 25 meilleures années au lieu de dix.

31. – Edmond Alphandéry annonce que la BNP sera la première grande entreprise privatisée.

SEPTEMBRE

5. – François Bayrou reporte *sine die* la discussion sur la révision de la loi Falloux.

12. – François Mitterrand se rend en Corse avec Edouard Balladur pour célébrer le cinquantenaire de la libération de l'île.

15. – Philippe Séguin présente des réformes du fonctionnement de l'Assemblée visant à « revaloriser » le rôle du Parlement.

20. – Dans le cadre de l'instruction du volet marseillais de l'affaire Urba, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon met en examen Henri Emmanuelli, l'ancien trésorier national du Parti socialiste, réélu le 19 député des Landes. Le 23, André Laignel, ancien trésorier du PS est également mis en examen.

28. – Lors de l'examen par l'Assemblée nationale, réunie en session extraordinaire, du projet de loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle de Michel Giraud, adopté par le conseil des ministres le 13 septembre, un débat s'instaure parmi les responsables politiques et économiques sur le thème de la semaine de quatre jours comme solution au chômage.

29. – George Marchais, secrétaire général du Parti communiste depuis 1972, annonce qu'il abandonnera ses responsabilités à la tête du parti après le prochain congrès, convoqué du 25 au 29 janvier 1994.

29. – Le jugement rendu par la 11e chambre correctionnelle du *tribunal de Paris, dans le procès* des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle en 1988, relaxe Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy.

OCTOBRE

4. – La privatisation de la BNP, qui rapporte 28 milliards de francs, est un succès. Le 18, Edmond Alphandéry annonce la prochaine privatisation de Rhône-Poulenc.

6. – Après l'essai nucléaire chinois souterrain du 5 octobre, l'Elysée et Matignon publient un communiqué commun réaffirmant le maintien du moratoire *nucléaire décrété le 8 avril 1992*.

7. – Tenant compte des exigences du président de la République, le premier ministre transmet au Conseil d'Etat un projet de révision constitutionnelle qui porte sur le droit d'asile.

18-26. – Le conflit d'Air France, commencé le 12, lors de la première journée nationale d'action unitaire du secteur public depuis l'entrée en fonctions du gouvernement Balladur, culmine le 18 et le 26, jour où *aucun avion d'Air France ne* décolle. Les syndicats s'opposent au plan de redressement de Bernard Attali, qui prévoit 4 000 suppressions d'emplois pour parvenir à 5,1 milliards d'économies. Le travail reprend le 29, après la démission le 24 de Bernard Attali, remplacé à la présidence d'Air France par Christian Blanc.

19. – Le gouvernement choisit Saint-Denis pour implanter le Grand Stade en vue de la Coupe du monde de football de 1998.

20. – La majorité sénatoriale adopte définitivement le projet de loi organique sur la Cour de justice de la République présenté par Pierre Méhaignerie.

22-24. – Michel Rocard est élu premier secrétaire du PS au terme du premier congrès ordinaire constituant.

25. – François Mitterrand est l'invité d'une « Heure de vérité » exceptionnelle sur France 2 : il s'exprime sur la situation sociale et la cohabitation. Il pense qu'Edouard Balladur est *« un homme d'Etat »* et estime que Michel Rocard a les qualités pour être premier secrétaire du PS, mais qu'il faudra *« un miracle »* pour qu'il remporte la victoire lors de la prochaine élection présidentielle.

26. – L'équipe de Ara G. Hovannessian, à l'Institut Pasteur, rend publique une découverte fondamentale sur le sida.

NOVEMBRE

3. – Après le rejet, le 21 octobre, par la Cour de cassation, du pourvoi demandé par Paul Touvier à l'encontre de l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Versailles, et le renvoyant devant la cour d'assises des Yvelines, la Cour de cassation confirme qu'il sera jugé à Versailles pour crime contre l'humanité pour l'assassinat par la milice, le 29 juin 1944, à Rillieux-la-Pape, de sept otages juifs

15. – Les étudiants et les lycéens manifestent à l'appel des deux syndicats étudiants pour un renforcement du budget de l'enseignement supérieur.

16-23. – *Rhône-Poulenc*, la première privatisation industrielle du gouvernement Balladur, avec plus de 2,9 millions d'actionnaires, est un succès. Le 23, la privatisation de la banque Hervet est lancée. Le 26, Edmond Alphandéry annonce la prochaine mise sur le marché de l'UAP.

18. – Inauguration de la nouvelle aile Richelieu du Musée du Louvre.

19. – La vague de froid provoque *la mort de neuf personnes* en France, dont sept « sans domicile fixe » (SDF). Malgré une série de mesures annoncées, notamment à Paris, pour l'accueil des *SDF* (dont le nombre est évalué à 400 000 en France), une polémique se développe sur la politique du logement social.

19. – Le projet de loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle est adopté définitivement par le Sénat, par 224 voix contre 88. Il maintient l'expérimentation de la réduction du temps de travail mais supprime toute référence aux trente-deux heures.

19. – *Le Congrès adopte* le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile par 698 voix contre 157 et 20 abstentions, la majorité requise des trois cinquièmes (513 voix) étant atteinte. La réforme du droit d'asile – dont le principe est inscrit dans le préambule de la Constitution – est ajoutée à l'article VI de la Loi fondamentale : La France ne sera plus contrainte d'examiner les dossiers des réfugiés ayant transité par un autre Etat européen signataire des accords de Schengen. Edouard Balladur et Charles Pasqua mettent en cause le Conseil constitutionnel, ce qui provoque, le 23, la prise de position publique du président de cette institution, Robert Badinter.

25. – Jacques Médecin, l'ancien maire de Nice, est arrêté à Punta-del-Este, en Uruguay, après la demande d'extradition formulée le 12 novembre par le parquet de Nice, dans le cadre de l'affaire de corruption de la SEREL.

26. – Les députés adoptent dans la nuit du 25 au 26 le nouveau projet de loi sur la maîtrise de l'immigration réécrit par Charles Pasqua pour tenir compte de la censure du Conseil constitutionnel, le 13 août.

DÉCEMBRE

2. – Confronté à l'opposition des petits actionnaires, Volvo abandonne le projet de fusion avec Renault.

7. – L'Assemblée nationale vote par 432 voix contre 72 la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, demandée le 8 octobre par les magistrats de Béthune dans le cadre de l'affaire Testut.

13. – Le rapport sur l'école privée de Georges Vedel, remis à François Bayrou, met en cause l'état des locaux des établissements *d'enseignement privé*. S'appuyant sur ses conclusions, le gouvernement précipite la discussion parlementaire du texte visant à réviser la loi Falloux de 1850 sur les aides publiques à l'enseignement privé, provoquant les réactions de la gauche, des syndicats enseignants qui organisent, le 17, une journée de grève nationale, et de François Mitterrand, qui se déclare, le 17, *« surpris et offusqué »*. Le 20, le Parlement adopte définitivement la révision de la loi Falloux, *« enlevée à la hussarde »* selon les déclarations du cardinal Albert Decourtray.

13. – *Jean-Pierre Elkabbach*, directeur général adjoint d'Europe 1, est nommé président de France-Télévision par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour succéder à Hervé Bourges.

15. – Dans sa déclaration de politique générale, Edouard Balladur engage la responsabilité du gouvernement devant les députés, selon la procédure de l'article 49, alinéa 1 de la Constitution, sur le GATT et sur l'ensemble de sa politique. Il obtient la confiance, sa déclaration étant adoptée par 466 voix contre 90, sur 571 votants. Il présente « dix réformes d'ensemble » pour orienter l'action du gouvernement.

15. – Le Sénat adopte définitivement le nouveau projet de loi sur l'immigration déjà approuvé par les députés dans la nuit du 25 au 26 novembre, après intégration de la réforme du droit d'asile.

16. – La première carte physique du génome est publiée simultanément dans *Nature* et dans *les Comptes rendus de l'Académie des sciences*.

16. – Au terme d'un procès commencé le 3 novembre, la cour d'assises de la Côte-d'Or condamne Jean-Marie Villemin à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, en le déclarant coupable de l'assassinat de son cousin Bernard Laroche, le 29 mars 1985, auteur présumé du meurtre de son fils Grégory Villemin, le 16 octobre 1984.

18-27. – La découverte successive d'engins explosifs, de fûts d'hydrocarbures et de pesticides, échoués sur les côtes du Finistère, du Morbihan et de la Vendée, entraîne l'interdiction des plages au public de la Bretagne à la frontière espagnole.

19. – Lançant de concert un appel à la candidature d'Edouard Balladur à la prochaine élection présidentielle, François Léotard et Simone Veil provoquent une polémique au sein de l'UDF et du RPR.

21-23. – A l'issue de la session extraordinaire ouverte le 21, le Parlement adopte définitivement le 23 les projets de loi suivants : la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle; la loi sur la santé publique et la protection sociale; les lois organiques réformant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et modifiant le statut de la magistrature, la réforme de la loi sur l'audiovisuel de 1986, qui crée une chaîne éducative, assouplit le statut des chaînes privées et institue un quota de chansons françaises sur les ondes radiophoniques à partir du 1er janvier 1996; la réforme du code de l'urbanisme qui modifie certaines dispositions de la loi Sapin contre la corruption; la loi rétablissant le renouvellement des conseils généraux par moitié tous les trois ans, la loi sur la perpétuité réelle pour les auteurs de crime, accompagné de viol sur mineur de moins de quinze ans.

22. – Bernard Tapie est mis en examen pour abus de biens sociaux au tribunal de Béthune, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Testut.

30. – Invoquant son « intérêt » national, la France refuse d'extrader vers la Suisse deux Iraniens suspectés d'avoir participé en 1990 à l'assassinat de Kazen Radjavi, frère de Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines du peuple.

31. – Le *Financial Times* désigne Edouard Balladur « homme de l'année 1993 » tandis que la Bourse de Paris, à l'unisson avec les places financières internationales, bat son record en s'adjugeant + 22 % sur l'année. En présentant ses vœux, le président de la République invite le gouvernement à proposer un *« nouveau contrat social pour l'emploi »*.

Cette chronologie a été établie par Brigitte CAMUS-LAZARO

Les personnalités disparues

JANVIER : **6.** – *Rudolf Noureev*, danseur, directeur du Ballet de l'Opéra de Paris de 1983 à 1989. *Dizzy Gillespie*, trompettiste de jazz américain. *Richard Mortensen*, peintre danois. **13.** – *René Pleven*, ancien président du conseil de 1950 à 1952. *Charles Tillon*, ancien ministre du général de Gaulle.

FÉVRIER : **2.** – *François Reichenbach*, cinéaste. **5.** – *Joseph L. Mankiewicz*, cinéaste américain. **10.** – *Maurice Bourgès-Maunoury*, ancien président du conseil. **22.** – *Jean Lecanuet*, ancien ministre, fondateur du CDS, maire de Rouen. **26.** – *Beaumont Newhall*, historien de la photographie.

MARS : **2.** – *Jean Tortel*, poète. **5.** – *Cyril Collard*, cinéaste et écrivain. *Père Michel Riquet*, jésuite. *Jacques Roseau*, porte-parole du RECOURS. **8.** – *Pierre Hervé*, ancien député communiste, journaliste. **15.** – *Sylvain Floirat*, industriel.

AVRIL : **17.** – *Turgut Ozal*, président de la République turque depuis 1989. **24.** – *Oliver Tambo*, responsable politique sud-africain, dirigeant historique de l'ANC (Congrès national africain). *Pierre Naville*, sociologue, surréaliste. **28.** – *Dominique Bozo*, président du Centre Georges-Pompidou.

MAI : **1er.** – *Pierre Bérégovoy*, ancien premier ministre. **14.** – *Edouard Pignon*, peintre. *Andrzej Kusniewicz*, écrivain polonais.

JUIN : **3.** – *Tahar Djaout*, écrivain algérien. **8.** – *René Bousquet*, ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy. **18.** – *William Golding*, écrivain britannique, prix Nobel de littérature en 1983. *Marcel Béalu*, écrivain, poète. **19.** – *Jean Cau*, écrivain, prix Goncourt en 1961. **21.** – *André Frénaud*, poète.

JUILLET : **8.** – *Martin Barré*, peintre abstrait. **14.** – *Jacques Chazot, danseur*. **24.** – *Francis Bouygues*, industriel, ancien PDG de TF 1. **31.** – *Baudouin Ier*, roi de Belgique.

AOÛT : **1er.** – *Alfred Manessier*, peintre abstrait. **17.** – *Pierre Desgraupes*, ancien directeur de l'information de la première chaîne (1969-1972), ancien PDG d'Antenne 2 (1981-1984). **21.** – *Kasdi Merbah*, ancien premier ministre algérien. **22.** – *Marie Susini*, romancière corse.

SEPTEMBRE : **21.** – *Fernand Ledoux*, comédien. **26.** – *Nina Berberova*, romancière russe.

OCTOBRE : **10.** – *Catherine Collard*, pianiste française . **21.** – *Melchior Ndadaye*, président du Burundi. **27.** – *Léo Hamon*, ancien ministre. **31.** – *Federico Fellini*, cinéaste italien.

NOVEMBRE : **3.** – *Henri Thomas*, écrivain, prix Médicis en 1960. **16.** – *Achille Zavatta*, clown. **25.** – *Anthony Burgess*, écrivain britannique.

DÉCEMBRE : **4.** – *Frank Zappa*, musicien. **5.** – *Alexandre Trauner*, décorateur. **7.** – *Félix Houphouët-Boigny*, chef de l'Etat ivoirien. **11.** – *Elvire Popesco*, comédienne. **12.** – *Jozsef Antall*, premier ministre hongrois. **21.** – *Guy des Cars*, romancier.

Après la mise en cause de certains enquêteurs dans l'opération du 9 novembre

M. Pasqua demande un rapport à la « police des polices » sur l'origine des documents saisis chez l'un des islamistes

Les documents retrouvés le 9 novembre 1993 au domicile de Moussa Kraouche, un Algérien proche du Front islamique du salut (FIS), devraient être soumis à une expertise confiée par le juge d'instruction parisien Roger Le Loire au service central de l'identité judiciaire. Alors que des policiers sont soupçonnés d'avoir apporté eux-mêmes ces documents chez M. Kraouche, le ministre de l'intérieur a demandé, vendredi 7 janvier, un rapport *« en urgence »* à la police des polices.

L'opération de police menée le 9 novembre dans les milieux islamistes en France (*le Monde* du 10 novembre) a connu, vendredi 7 janvier, un rebondissement inattendu. Selon *France-Soir* et *Le Figaro*, certains documents retrouvés au domicile de Moussa Kraouche, un ressortissant algérien considéré comme proche du Front islamique du salut, pourraient provenir d'un service de police. *France-Soir*, qui titre *« Quand la police apporte les preuves »*, rapproche même cette affaire de celle des « Irlandais de Vincennes » au mois d'août 1982 (1).

La polémique porte sur la provenance de plusieurs documents : une copie d'une lettre de revendication du GIA (Groupe islamique armé) ; une copie de la lettre remise à Michèle Thévenot (l'un des trois otages français en Algérie) par ses ravisseurs ; une copie du communiqué du Conseil suprême des forces armées islamistes envoyé à l'Agence France Presse au moment de l'enlèvement des trois membres du consulat français à Alger.

Selon certaines affirmations, tirées d'une enquête initiale menée par un inspecteur de la sixième division de police judiciaire, il ressort que le document de revendication du GIA trouvé chez Moussa Kraouche pourrait être la photocopie du document qui se trouvait dans la procédure d'un juge d'instruction de Vesoul (Haute-Saône), chargé du dossier de l'assassinat en Algérie de deux géomètres français, avant qu'un autre magistrat, le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière ne reprenne cette affaire.

Par ailleurs, le deuxième document pourrait être la copie du tract remis à M[me] Thévenot par ses ravisseurs et transmise à la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire. *« En clair*, selon France-soir, *il est possible que l'on ait retrouvé chez Kraouche des documents que possédait la police avant de venir chez lui. »*

De source judiciaire, on indique que cette histoire de documents apportés par les policiers est *« montée de toutes pièces »* et que la *« pression monte pour pas grand chose »*. Ces mêmes sources insistent sur le fait – *« essentiel »* selon elles –, que Moussa Kraouche lui-même n'a jamais nié avoir été en possession de ces documents. Afin de clarifier cet aspect de l'enquête, le juge Roger Le Loire, chargé du dossier de la mouvance du FIS en France à la suite de l'opération de police du 9 novembre, se propose donc de diligenter des expertises de comparaison avec les originaux de ces documents.

Moussa Kraouche, trente-quatre ans, vit en France depuis 1978, où il s'est installé pour suivre des études d'informatique. Il a participé, en 1990, à la fondation de la Fraternité algérienne en France (FAF) groupuscule créé pour soutenir les candidats du FIS aux élections algériennes auprès des Algériens de France. Porte-parole de la FAF, il participe à la rédaction et à la diffusion du *Critère*, bulletin hebdomadaire de l'association, qui dénonce, depuis l'annulation des élections algériennes de décembre 1991, la *« junte laïco-communiste »* au pouvoir à Alger et se réjouit des succès de la guérilla islamique. Cette publication, diffusée dans de nombreux lieux de culte musulmans, a été interdite par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, en juin 1993, en raison de ses attaques anti-françaises. Rebaptisée à deux reprises, elle a, de nouveau, fait l'objet d'arrêtés d'interdiction.

Moussa Kraouche a été l'une des premières cibles de la « rafle » du 9 novembre. Après son interpellation, à son domicile de Taverny (Val-d'Oise), il avait été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise teroriste »*, comme trois autres personnes. Il a ensuite été incarcéré pendant près de trois semaines, puis remis en liberté, le 2 décembre, sur décision de la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

M[e] Jacques Vergès, avocat de Moussa Kraouche, avait, dès l'origine, minimisé l'importance des documents trouvés au domicile de son client, mais il n'avait pas contesté leur découverte. *« En tant qu'animateur de son association, il s'intéresse à ces problèmes et reçoit toutes sortes de communiqués »*, avait-il déclaré quelques jours après son arrestation. Interrogé par *le Monde*, vendredi 7 janvier, à propos des documents, M[e] Vergès a évoqué des *« soupçons sérieux »* et n'a pas hésité à dresser un parallèle avec l'affaire des *« Irlandais de Vincennes »*. Prudent, l'avocat attend cependant, pour porter plainte, que *« les choses soient claires »*, c'est-à-dire que soient connus les résultats d'une deuxième expertise.

(1) Des gendarmes avait introduit des pièces compromettantes destinées à justifier l'arrestation de trois Irlandais soupçonnés à tort de terrorisme.

Le triple enlèvement du « roi de Borringdon »

Pour la troisième fois depuis 1990, un Britannique avait kidnappé son fils de douze ans dont la garde est confiée à son ancienne épouse qui demeure en Bretagne. Après deux mois de « cavale », le père et l'enfant viennent de rentrer à Londres

LANDÉVANT (Morbihan)
et CANTORBÉRY (Angleterre)

de notre envoyé spécial

L'histoire pourrait paraître banale. Elle pourrait être de celles, tristes mais ordinaires, qui mènent de l'amour à la haine, de l'église au tribunal, du mariage au divorce. Deux Anglais, Peter et Elisa Malkin, se sont aimés ; puis ils se sont séparés ; et les voilà qui se disputent leur fils de douze ans, Oliver, expatrié avec sa mère à Landévant (Morbihan). Mais si elle a d'abord emprunté les chemins habituels d'une rupture douloureuse, cette affaire suit, depuis 1990, un parcours sinueux, passant par l'Angleterre et la Bretagne, les falaises du Devon et les rivages de la mer Rouge : en trois ans, celui que les gazettes londoniennes surnomment *« papa kidnap »* ou *« le fugitif »* a enlevé trois fois son propre fils.

Etrange *« papa »*, insaisissable *« fugitif »* que cet homme de cinquante-quatre ans. Quand il fait connaissance d'Elisa, en 1978, ce gaillard au front dégarni et aux tempes grisonnantes est déjà une célébrité à Cantorbéry (Kent), entre Londres et Douvres. Il passe pour le « roi de la nuit » et mène grande vie dans son *country club* du village de Bridge. La bâtisse est imposante, dressée dans un parc. Malkin en a fait un night-club très prisé. Elisa, recrutée par petites annonces, veille à l'intendance. Malkin, de vingt ans son aîné, s'éprend d'elle. Ils se marient en 1980. Oliver naît le 18 mars 1981.

Malkin ne change pas de vie pour autant. Dans le Devon, il achète et restaure l'hôtel Churston Court, une demeure du quatorzième siècle. Il s'enrichit, se partage entre copains et conquêtes. Fier de sa réussite, il congédie les employés qui osent émettre un avis contraire au sien. Séducteur, il s'entoure d'une cour de flatteurs et de belles, délaissant sa famille. On lui prête des fréquentations interlopes. En 1984, le couple se sépare. Le divorce sera définitivement prononcé le 13 avril 1989. Entre-temps, en 1987, Elisa a rencontré Andrew Pridmore, un menuisier venu installer une cuisine dans son « cottage ». Un jeune homme souriant, manières de gentleman et moustaches brunes.

Le flamboyant noctambule ayant été jugé *« mentalement instable »*, l'enfant est confié à sa mère. Malkin devra se contenter de visites espacées. Le 29 janvier 1990, un autre jugement annule tout droit de visite : selon les assistantes sociales qui ont disséqué le dossier jusque dans ses indications les plus intimes, le père ne saurait obtenir satisfaction. Il n'acceptera jamais cette décision. *« On en veut à mon fric »*, répétera-t-il, dénonçant une *« manœuvre de gauchistes jaloux »* (les travailleurs sociaux) et un *« complot »* de Pridmore, qu'il surnomme *« le Gitan »*.

Un amour « obsessionnel »

Il voue en fait à son fils un amour que les policiers qualifieront d' *« obsessionnel »*. *« Il le considère comme une incarnation du gamin qu'il aurait aimé être »*, suggère un proche du couple séparé. Il voudrait lui offrir une enfance de liberté, une existence de rêve et d'insouciance, loin de l'école et de ses préceptes de pauvres. Car l'homme d'affaires, que l'on dit *« de plus en plus étrange »*, a beaucoup d'argent. Il aime le clamer. Aussi juge-t-il inutile que son héritier étudie. Il voit en ce bout d'homme le *« roi de Borringdon »*, du nom d'une de ces propriétés. C'est d'ailleurs cette inscription, *« Oliver Malkin, roi de Borringdon »*, qu'il fait graver sur une roche grise, à l'entrée du domaine.

Lassés d'être harcelés par Malkin qui propose de l'argent en « échange » d'Oliver, les Pridmore (mariés depuis le 2 août 1990) déménagent en Bretagne en septembre 1990. A Landévant, un village de deux mille habitants, ils acquièrent une demeure avec un toit de chaume et une cheminée. L'endroit est modeste mais douillet, à l'écart du bourg, loin du Kent. Andrew fabriquera des meubles. Elisa servira du thé aux touristes. Oliver ira à la communale. Une nouvelle vie, du moins le croient-ils. Car Malkin, obstiné, les débusque grâce à des détectives privés. Dès lors, l'affaire vire au fait divers.

Le 11 septembre 1990, deux voitures et une camionnette suivent la 2 CV de M[me] Pridmore en pleine campagne. Une femme et quatre hommes descendent, crèvent les pneus de la 2 CV. Malkin empoigne son fils. Il connaît assez de « videurs » de boîtes de nuit pour enrôler des gros bras. Il a assez d'argent pour sa « cavale ». En février 1991, après des séjours en Espagne et au Maroc, le duo est déniché dans le Devon. Aucune charge n'est retenue contre le père fautif : son ex-épouse n'avait pas encore reçu l'autorisation d'aller à l'étranger avec l'enfant (elle l'a obtenue entre-temps, le 3 janvier 1991).

En France, Oliver rejoint sa mère, son beau-père et ses cochons d'Inde. A l'école, consigne est donnée de ne pas le laisser sans surveillance. Quand une institutrice lui demande d'évoquer sa vie, il écrit : *« Mon père a agi comme une sorte d'assassin, mais maintenant je suis auprès de maman. »* De ses rares confessions, il ressort que Malkin n'a cessé de dénigrer les Pridmore. Les enquêteurs parlent d'un *« lavage de cerveau »*.

Le 8 septembre 1991, après une accalmie trompeuse, le « roi de la nuit » récidive. L'enfant joue devant chez lui quand une voiture s'approche. Quatre hommes cagoulés aspergent les chiens de gaz lacrymogènes. Oliver hurle, se débat. Andrew Pridmore ne peut intervenir. La « cavale » reprend, à l'étranger puis en Angleterre. Les quotidiens populaires anglais s'emparent de l'affaire et Malkin, souvent présenté comme un père héroïque, devient un personnage public. Avide de publicité, il contacte des journalistes. Son ex-femme, elle, n'a pas le beau rôle. Isolée, malade (elle souffre d'un cancer), en proie à des difficultés financières (frais d'avocats, téléphone...), elle mène un combat inégal.

Une porte secrète

Le 8 avril 1993, dix-neuf mois après ce deuxième enlèvement, l'enfant est retrouvé au *country club* de Bridge. Malkin avait fait poser une porte secrète donnant accès à une pièce obscure et poussiéreuse, sous les toits. Oliver devait s'y réfugier avec lui dès qu'un inconnu arrivait à la maison. Ils attendaient parfois des heures, dans l'obscurité. La nuit, l'enfant dormait généralement dans une vraie chambre, avec un vrai lit et de vrais jouets. Seule la gouvernante, sa fille, et une poignée d'intimes étaient dans la confidence. Les « night-clubers », au rez-de-chaussée, ne se doutaient de rien.

Le 8 avril, donc, les policiers de Cantorbéry découvrent l'enfant, crasseux, mal habillé, apeuré par cette irruption du monde extérieur. *« Ne le tuez pas ! »*, lance-t-il, en larmes, à l'inspecteur Malcolm Mounce qui interroge son père, également effondré. Dans l'attente d'un jugement en France, Malkin est libéré. De retour à Landévant, « l'otage » se recroqueville sur un an et demi de mystères. *« Un jour ou l'autre, cela ressortira »*, s'inquiètent les Pridmore. Malkin a poursuivi son entreprise de « conditionnement », lui répétant dix fois, cent fois par jour, que son avenir était à ses côtés. Sans doute Oliver a-t-il fini par se persuader que son père avait besoin de son affection, presque de sa protection, d'où son attitude lorsque les policiers ont dû les séparer.

« Tu ne m'enlèveras plus ? »

Dans la maison du Morbihan, la vie reprend son cours. Oliver est presque un adolescent, désormais. Un adolescent mince, aux cheveux bruns, qui aime le groupe Police et les jeux vidéo. Au collège, il demande à se faire appeler Pridmore et non Malkin. A Landévant, où l'on connaît son histoire, personne ne s'étonne plus de sa fébrilité quand une camionnette passe au ralenti. Il faut dire que les kidnappings ont fait grand bruit. Les journalistes anglais sont venus en nombre. Le village, pudique, a su rester discret. Il note juste que ce gamin *« dynamique mais un peu triste »* semble adorer sa mère et son beau-père, *« des braves gens »* à ce qu'on dit dans le pays.

A ses copains, il ne raconte rien des enlèvements. Sauf une fois, une seule, un terrible *« je déteste mon père »* à l'une de ses camarades. Et puis il y a ces appels téléphoniques du vendredi, autorisés par le juge. Oliver les appréhende. Chaque vendredi, son père lui demande s'il est *« heureux »*. Chaque vendredi, il répond *« oui »*. *« Alors je suis content »*, conclut Malkin. En septembre, le gamin s'inquiète : *« Dis, tu ne m'enlèveras plus ? » « Non, n'aie pas peur »*, promet Malkin. Il ment. Un nouveau kidnapping est prévu.

Le 8 novembre, vers 17 heures, à Landévant, Oliver descend du car scolaire. Sa grand-mère et ses deux oncles maternels s'apprêtent à le conduire chez lui. Mais une voiture freine. Trois hommes et une femme se précipitent. Les oncles n'ont pas le temps de réagir. L'enfant court en criant *« non, non... »*. Son père le rattrape. La cavale recommence à travers l'Europe. De Prague, ils s'envolent pour l'Egypte. La compagne de Malkin, complice des différents enlèvements, est du voyage. A Landévant, les médecins conseillent *« calme et repos »* à M[me] Pridmore, profondément choquée. Quand les cameras affluent, le couple et ses deux enfants en bas âge se refugient parfois chez des amis.

Le 5 décembre, *« papa kidnap »* appelle, de Hurghada sur la mer Rouge, le quotidien *Daily Mail* : *« Ma crainte est d'aller en prison et de ne plus voir Oliver. »* En fait, même si l'Egypte prolonge son visa de huit mois, il se sent surtout coincé. La perspective de la ruine – ses biens sont saisis et le Bridge-Club pourrait être vendu – l'inciterait plutôt à renoncer, mais sa situation juridique est complexe (1). A ses côtés, l'enfant répète sans conviction : *« J'aime maman, mais je veux rester avec papa. »* Est-ce la vérité ? Sans doute pas. Les enquêteurs évoquent *« l'incroyable pression »* de Malkin, toujours présent quand Oliver parle aux journalistes. La police rennaise, elle, s'inquiète du climat *« malsain »* entourant le *« business man »*. *« C'est un homme malade, les Anglais ont mis six ans à le comprendre »*, insiste M. Pridmore.

Jeudi 6 janvier, après bien des coups de bluff médiatiques, Malkin a donc capitulé. Il a décidé de rentrer en Angleterre et de prévenir la presse. A peine arrivé à l'aéroport d'Heathrow, il a été interpellé avec sa compagne devant les caméras, en criant aux journalistes qu'Oliver, *« en larmes »*, lui avait été *« arraché »* par les policiers à la descente de l'appareil. Vingt minutes plus tard, l'enfant prenait un avion pour Paris avant de rejoindre Landévant où l'on attendait le retour du *« petit Anglais »*, sans sa couronne de *« roi de Borringdon »*.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Les faits ont eu lieu en France mais concernent des Britanniques, d'où la complexité de la situation. Peter Malkin est cité à comparaître, le 31 janvier 1994, devant le tribunal de grande instance de Lorient, pour le second enlèvement. En cas de condamnation, la France pourrait demander son extradition. Pour l'enlèvement qui a pris fin jeudi, aucun mandat d'arrêt international n'avait été délivré. En Angleterre, Malkin ne sera pas poursuivi pour les faits en eux-mêmes mais uniquement pour avoir ignoré un jugement de la Haute Cour de Londres lui interdisant de voir son fils. Il risque deux ans de prison. M. Pridmore, lui, souhaiterait que les complices (deux sur trois sont identifiés) fassent l'objet de poursuites, ce qui, bizarrement, n'est pas le cas actuellement.

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Le gouvernement suit le rapport Bataille sur la gestion des déchets radioactifs

Le gouvernement a décidé d'autoriser l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) *« à engager des travaux de reconnaissance géologique détaillée »*, dans le Gard, la Haute-Marne, la Meuse et la Vienne. Cette décision, annoncée dans un communiqué commun publié, jeudi 6 janvier, par les ministres de l'intérieur, de l'industrie et de l'environnement, est conforme aux conclusions du rapport que le médiateur Christian Bataille leur avait remis (*le Monde* du 6 janvier). Ces travaux pourront durer *« jusqu'à deux ans »*, à l'issue desquels deux sites seront sélectionnés pour l'implantation de laboratoires souterrains de recherche prévus par la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité et à vie longue. Des instances d'information et de concertation seront mises en place *« dans les prochains jours »* dans les quatre départements concernés.

SCIENCES

Six colloques régionaux pour préparer la consultation nationale sur la recherche

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, a donné, jeudi 6 janvier, quelques précisions à propos de la consultation nationale sur les grands objectifs de la recherche française dont il a lancé le projet dans le courant du mois de septembre 1993 (*le Monde* du 13 septembre 1993). Après la publication prochaine, le 1[er] février, d'un pré-rapport sur le devenir de la recherche scientifique, six colloques régionaux, destinés à nourrir les réflexions des pouvoirs publics, vont se tenir entre la mi-février et la mi-mars : *Recherche et innovation dans les PME/PMI* (Le Mans, 14 février), *Science et société* (Marseille, 18 février), *Recherche et entreprises* (Grenoble, 22 février), *Recherche fondamentale* (Bordeaux, 4 mars), *Formations supérieures et organismes de recherche* (Strasbourg, 8 mars) et *Dimension internationale de la recherche* (Lille, 11 mars). Ces différents travaux devraient donner lieu, le 9 avril à Paris, à une réunion nationale en vue d'élaborer le document de référence du gouvernement sur la recherche avant que ne se tienne, en juin 1994, un grand débat parlementaire sur ce thème.

JUSTICE

Un ancien président du tribunal de commerce de Bobigny mis en examen à Versailles

Pierre Bourdon, soixante-quatorze ans, président du tribunal de commerce de Bobigny (Seine-Saint-Denis) de 1987 à 1992, a été mis en examen, le 29 septembre 1993, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) pour complicité de malversation commise par un juge consulaire dans l'exercice de ses fonctions. Cette information a été révélée jeudi 6 janvier. La justice reproche à M. Bourdon de ne pas s'être opposé, après en avoir été informé, à la cession indirecte d'une société à l'un des magistrats de son tribunal qui était intervenu au premier stade de la procédure de redressement judiciaire. La loi interdit en effet à toute personne ayant participé à la procédure de redressement judiciaire d'une entreprise de s'en rendre acquéreur pour son compte, directement ou indirectement.

DÉFENSE

André Giraud nommé à la tête du Conseil scientifique de défense

André Giraud, ancien ministre de la défense et ancien administrateur général du CEA, prendra la tête du Conseil scientifique de défense, succédant à Hubert Curien. M. Giraud s'installe ainsi à un poste qu'il avait lui-même créé en 1986, alors qu'il était membre du gouvernement de Jacques Chirac. Selon François Léotard, ce conseil, dont la composition sera totalement renouvelée pour accentuer sa pluridisciplinarité, comprendra des représentants de la recherche universitaire ou industrielle et des grands organismes scientifiques.

ÉDUCATION

Le débat sur le financement de l'école privée

M. Barre préconise une nouvelle délibération de la proposition modifiant la loi Falloux

Raymond Barre, député (UDF) du Rhône, a préconisé, jeudi 6 janvier sur RTL, une nouvelle délibération de la proposition de loi modifiant la loi Falloux, en dénonçant la *« maladresse insigne »* du gouvernement dans cette affaire. *« Je me demande si une façon de contribuer à l'apaisement et à la clarté ne serait pas d'avoir une seconde délibération de cette loi, »* a indiqué M. Barre. Elle *« donnerait lieu à un débat clair et digne* [qui permettrait] *d'approfondir le problème et le traiter dans des conditions acceptables pour tous, étant évident que la majorité ne changerait pas la position qu'elle a prise ».*

« Le gouvernement a surtout oublié », a ajouté l'ancien premier ministre, que le problème de l'école, de la laïcité sont des problèmes auxquels les Français *« attachent de l'importance, quelles que soient leurs confessions ou leurs convictions religieuses »*. Partisan de l'abrogation, le député UDF a jugé *« tellement expéditive »* la manière dont l'affaire a été menée *« qu'elle ne pouvait que susciter des réactions négatives »*. Réagissant à ces propos, Jean Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a souligné, jeudi 6 janvier, que *« le processus était désormais engagé »*.

L'UDF ne souhaite toutefois pas *« mettre de l'huile sur le feu »* dans la querelle sur la révision de la loi Falloux, a précisé M. Raffarin. Pour sa part, au cours de ses vœux à la presse, M. Mitterrand a rappelé que, pour obtenir une nouvelle délibération, l'accord du premier ministre est nécessaire. Il a ajouté que, compte tenu du rapport des forces à l'Assemblée nationale, il ne voyait pas l'intérêt d'une telle démarche. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a tenté de calmer le jeu à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse. Refusant d'opposer les deux écoles, comme l'avait fait M. Barre, il a choisi de s'exprimer au nom de *« l'école de France »*, dans laquelle il ne *« se reconnaît pas le droit de trier »*.

« Ma responsabilité, a souligné François Bayrou, *est celle du service public, ce grand service public de l'enseignement en France qui s'exerce de plusieurs manières et dont la principale est l'école publique. Mais il existe aussi une école sous contrat, une école associée qui, par délégation de l'Etat, exerce une mission de service public. Nous avons besoin de toutes ces écoles et de tous les maîtres*, a poursuivi le ministre. *Les enfants et les familles ont besoin de toutes les formes du service public. » « Ce n'est pas avec des guerres d'avant-hier que nous traiterons les problèmes vrais de l'école à l'aube du XXIe siècle »*, a conclu François Bayrou.

M. Mitterrand : « Vous savez où vont mes vœux... »

Au cours de la discussion qui a suivi les vœux de la presse, jeudi 6 janvier à l'Elysée, François Mitterrand a affirmé à propos de la manifestation laïque du 16 janvier : *« En tant que citoyen, vous savez où vont mes vœux. En tant que président de la République, je ne peux pas me prononcer, même si je n'ai pas dissimulé ma pensée ces derniers jours. »*

Il a rappelé que la loi Falloux de 1850 limitait à 10 % les subventions des collectivités locales au budget des écoles privées parce que, selon son auteur, lui-même cité par le président de la République, *« au-delà de 10 %, attention à la liberté de l'enseignement ! »*. *« Voyez,* a ajouté M. Mitterrand, *comme en voulant faire mieux, on risque de faire mal... »*

POINT DE VUE

L'école du peuple

par Alain Madelin

CURIEUX débat que celui qui recommence sur la loi Falloux. Voici que l'on appelle au secours les grands ancêtres républicains pour justifier une discrimination dans l'aide apportée par les communes à l'école choisie par les parents. Voici que l'on oppose Jaurès à Clemenceau (1) pour expliquer que les communes ne doivent pas financer d'autres écoles que les écoles d'Etat et que la pensée républicaine a toujours été hostile au principe de la « proportionnelle scolaire », qui consiste, pour l'État ou les collectivités locales, à financer les écoles proportionnellement au nombre d'élèves accueillis, quel que soit le statut des ces écoles.

Puisqu'on fait ainsi appel à l'histoire, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler la toute première intervention à l'Assemblée nationale, le 21 octobre 1886, d'un jeune député de vingt-sept ans, représentant du Tarn, Jean Jaurès. L'ordre du jour appelait un projet de loi sur l'enseignement primaire. Dans un amendement, le jeune élu propose que la loi fasse place, à côté des écoles publiques, à des écoles communales laïques, dotées de la plus large autonomie et librement financées par les communes. Il s'agit, pour Jean Jaurès, d'*« un point de doctrine républicaine »*. Il craint, en effet, la sclérose à venir de l'enseignement public.

« Dans quelques années, déclare-t-il, *quand la plupart des écoles nécessaires auront été construites demain, quand les maîtres seront payés par l'Etat, quand le souvenir des sacrifices consentis par les communes et des droits que ces sacrifices leur conféraient aura disparu, que verrons-nous ? Je le crains : insouciance des communes et arrogante tutelle de l'Etat. A l'avenir, les programmes seront discutés bien loin des familles, tout contrôle leur échappera et, même, jusqu'à la pensée d'en exercer un. Le peuple sera obligé de subir passivement un enseignement qu'il n'aura pas préparé. »*

C'est pourquoi Jaurès demande, *« lorsque la commune aura pourvu à toutes ses obligations envers l'Etat, lorsqu'elle aura créé le nombre d'écoles publiques exigé par celui-ci, qu'elle ait encore le droit, à ses frais et sans sortir de la laïcité, d'instituer des écoles d'expériences ou des programmes nouveaux, que des méthodes nouvelles puissent être essayées, ou des doctrines plus hardies puissent se produire »*. Il lance : *« Laissez au contraire à quelques municipalités la gestion de quelques écoles indépendantes, et les municipalités mettront, tous les jours, les familles en face de l'éducation ! »*

Une autre logique

Plus proche de nous, Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, ne disait-il pas, en 1965 : *« Supposez qu'à côté des allocations familiales, il y ait des allocations scolaires pour chaque niveau d'enseignement. Ce sont des allocations qui pourraient permettre aux parents qui le désirent d'assurer à leurs enfants des études dans les institutions privées ou religieuses. »*

On pourrait poursuivre longtemps la recherche généalogique de tous ceux qui, au fil des décennies, ont porté l'idée d'une autre logique de l'éducation, où l'Etat ne subventionne plus l'école, mais l'éducation, dans le respect de la liberté de choix. On y trouverait, pêle-mêle, sous des formes diverses, des républicains de droite ou de gauche, qui ont vu dans cette approche le moyen d'améliorer la qualité de notre système scolaire. N'est-ce pas là, derrière cette mauvaise querelle, le seul objectif qui vaille ? L'école du peuple, au bout du compte, n'est-elle pas avant tout celle qui, librement choisie, offre les meilleures chances aux enfants du peuple ?

(1) « Clemenceau contre Jaurès », par Jean-Noël Jeanneney, dans *le Monde* du 5 janvier.

► **Alain Madelin, vice-président de l'UDF, est ministre des entreprises et du développement économique.**

Tandis que les groupements locaux progressent

Les grandes fédérations de parents d'élèves perdent du terrain dans le primaire

Les résultats des élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école (maternelle et primaire) et aux conseils d'administration des collèges et des lycées, qui ont eu lieu cet automne, ont confirmé pour 1993-1994 l'effritement des grandes fédérations au profit des groupements de parents. Ces élections ont également été marquées par une hausse de la participation : 46,68 % dans le primaire, soit 0,82 % de hausse par rapport à l'an dernier, 31,89 % dans le second degré, soit une augmentation de 1,79 % par rapport à 1992-1993.

En primaire, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) obtient 32,82 % des voix, contre 33,79 % en 1992 et 35,56 en 1991. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) chute aussi à 7,66 %, contre 7,99 % en 1992 et 8,21 % en 1991. En revanche, les groupements de parents passent de 44,56 % en 1992 à 46,42 % cette année. Ces groupements qui rassemblent des parents localement, à l'écart des grandes structures nationales, ont progressé de plus de cinq points depuis 1990.

Dans le second degré, la FCPE confirme sa première place en restant stable avec 56,33 % des suffrages et notamment une bonne implantation en collège (59,67 %). La PEEP passe, quant à elle, de 27,23 % à 26,41 % cette année, étant toujours bien représentée en lycée (avec 37,46 % des voix). Enfin, les groupements de parents totalisent 13,26 % des voix.

Les résultats officiels des élections professionnelles d'enseignants confirment le net succès de la FSU

Le ministère de l'éducation nationale a rendu publics, jeudi 6 janvier, les résultats officiels des élections professionnelles qui ont eu lieu le 6 décembre (*le Monde* des 2 et 23 décembre). Les enseignants étaient 661 000 (dont une moitié d'instituteurs), appelés à participer au scrutin pour désigner leurs représentants aux commissions administratives partitaires. Le taux de participation, en légère hausse chez les instituteurs (71,6 %) est stable chez les enseignants des collèges et des lycées (67,8 %). Ces élections, les premières depuis l'éclatement de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), sont marquées par le net succès de la Fédération syndicale unitaire (FSU), créée en avril 1993, regroupant quatorze syndicats d'enseignants et de personnels et affichant 150 000 adhérents. Dans le second degré, les syndicats de la FSU – le SNES (second degré), le SNEP (éducation physique) et le SNETAA (enseignement technique) – obtiennent 55,1 % des suffrages exprimés. La FEN, de son côté, à travers son nouveau syndicat le Syndicat des enseignants (SE), créé pour regrouper instituteurs et professeurs, doit se contenter de 12 871 voix, soit 6 % des suffrages. Sur 70 sièges, la FSU obtient ainsi 48 sièges, le SGEN-CFDT 7 sièges, le SE-FEN 5 sièges, suivi de près par le SNALC (syndicat national des lycées et collèges) qui en obtient 4.

Dans le premier degré, la FEN doit désormais compter avec le SNU-IPP, constitué, au sein de la FSU, par la minorité de l'ancien SNI-PEGC. Lors du dernier scrutin, en 1990, celui-ci avait obtenu 61,8 % des voix tandis que le SE-FEN n'en obtient cette fois que 36,9 %. Le SNU-IPP remporte 27,59 % des voix, FO 9,8 %. Chez les instituteurs, la FEN devra désormais faire jeu égal avec les autres forces syndicales au sein des commissions paritaires : sur un total de 10 sièges, elle en occupera désormais 5 (au lieu de 8), la FSU en obtient 3, le SGEN-CFDT et FO conservent chacun 1 siège.

MÉDECINE

A la veille du débat parlementaire sur la bioéthique

« La loi devrait poser l'interdiction de principe du diagnostic pré-implantatoire »

déclare M. Douste-Blazy

S'exprimant, jeudi 6 janvier, à l'émission « Le grand O » de la radio O'FM et du quotidien *la Croix*, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, à quelques jours du débat parlementaire sur la bioéthique, a pris position sur la question controversée du diagnostic pré-implantatoire. Cette technique vise à diagnostiquer chez des embryons conçus *in vitro* la présence d'anomalies génétiques avant leur implantation dans l'utérus de la future mère.

« Le problème essentiel de la fécondation in vitro *est celui du diagnostic pré-implantatoire,* a déclaré M. Douste-Blazy. *C'est par exemple le problème d'un couple qui a eu un premier enfant atteint d'une myopathie très grave, un deuxième avec la même maladie, et qui veut avoir un troisième enfant, et qui le souhaite, bien évidemment, normal. Il s'agit donc de savoir si on peut trier un embryon normal avant de le transférer dans l'utérus. En même temps, si nous voulons soulager la souffrance de ce couple, nous ne pouvons évidemment pas nous voiler la face : qui dit* tri *dit* sélection, *et qui dit* sélection *dit* risque de dérive eugénique. *Je pense que cette technique est balbutiante, mais comme toutes les techniques de pointe, elle doit être ou extrêmement encadrée ou interdite. Cette question doit faire l'objet d'un large débat dans la communauté scientifique, ainsi qu'au Parlement. »*

M. Douste-Blazy a, sur ce thème, tenu à s'exprimer à titre personnel *« sans engager le gouvernement ». « En tant que médecin, il me semble que la loi devrait poser l'interdiction de principe du diagnostic pré-implantatoire ; mais dans certains cas exceptionnels, au cas par cas, après conseil génétique et accord des couples, cette pratique devrait pouvoir être effectuée dans un tout petit nombre de laboratoires. »*

Le ministre délégué à la santé a également abordé la question de la recherche sur l'embryon humain. *« Il n'est pas possible d'admettre que des embryons soient conçus* in vitro *à des fins de recherche ou d'expérimentation (...). Toute expérimentation sur l'embryon doit être interdite, mais faut-il pour autant interdire toute étude sur l'embryon ?*, s'est interrogé le ministre délégué à la santé. *Si l'on peut faire des études d'observation, on ne peut pas faire des expérimentations qui mettent en jeu l'intégrité de l'embryon. »*

Le sida aux Etats-Unis

Des préservatifs contre l'indifférence

Alors que certains déplorent l'indifférence dans laquelle l'épidémie se développe, la lutte contre le sida a franchi un seuil qualitatif, mardi 4 janvier aux Etats-Unis, avec le lancement d'une campagne gouvernementale de spots télévisés encourageant les jeunes à utiliser des préservatifs.

WASHINGTON

de notre correspondante

Paradoxalement, pour un pays où l'épidémie a été particulièrement meurtrière – le sida a tué 203 000 Américains en douze ans, dont la moitié au cours des deux dernières années –, aucune campagne sérieuse de prévention ou de promotion du préservatif n'avait encore été lancée à l'échelle fédérale, en raison de l'opposition des associations familiales conservatrices et des milieux religieux, très influents pendant la décennie républicaine Reagan-Bush, mais aussi de la réticence des grands « networks ». Le clip le plus osé de cette époque (et le plus ridiculisé) mettait en scène, pour suggérer l'usage du préservatif, un jeune homme en train d'enfiler une chaussette.

« Nous avons dépassé le stade de la chaussette », a relevé la coordinatrice nationale de la lutte contre le sida, Kristine Gebbie, en présentant mardi la campagne aux côtés du secrétaire à la santé, Donna Shalala. L'ensemble de la presse et les grandes chaînes télévisées, qui ont accepté, à quelques retouches près pour certaines, de diffuser les spots gouvernementaux réalisés par l'agence Ogilvy & Mather, ont qualifié cette campagne de *« très, très explicite »* (ABC), d'*« osée » (New-York Times)* ou de *« très directe » (Wall Street Journal)*. On y voit, par exemple, un homme et une femme, engagés dans un baiser passionné ; elle retire ses boucles d'oreille, il enlève ses chaussures ; elle demande : *« Tu l'as apporté ? »* – Lui : *« Euh... non, je l'ai oublié »* – Elle, éteignant la lumière : *« Alors, laissons tomber. »* Rien là que de très timoré pour des spectateurs européens, mais pour l'Amérique, c'est incontestablement une nouvelle étape, dont se sont d'ailleurs félicitées plusieurs associations privées de lutte contre le sida.

« Nous avons aujourd'hui les moyens et la technologie nécessaires pour freiner la progression du sida, a déclaré Mme Shalala. *Nous avons été trop timides jusqu'ici. »* Pour faire bonne mesure, l'un des spots prêche l'abstinence sexuelle comme moyen le plus sûr d'éviter le sida. Cela n'a pas empêché divers évêques et représentants d'associations familiales de fulminer contre cet *« encouragement à la révolution sexuelle, quel qu'en soit le coût en vies humaines »*. Mais les protestations ont été maintenues dans des proportions relativement modestes ce qui, en soi, est aussi un fait nouveau.

L'épidémie normalisée

L'heure n'est plus aux atermoiements, fait valoir le patron des centres de prévention nationaux, le docteur David Satcher : cette campagne vise les jeunes de 18 à 25 ans dont, selon les statistiques, 80 % ont une activité sexuelle ; et sur douze millions de nouveaux cas de maladies sexuellement transmissibles enregistrés chaque année, huit affectent des jeunes de moins de 25 ans.

A tout le moins, cette campagne a le mérite de ramener au premier plan un fléau dont les victimes, ces derniers temps, avaient plutôt l'impression d'être oubliées aux Etats-Unis. Fin novembre, le *New York Times Magazine* a publié un terrible réquisitoire posthume contre l'indifférence laissé par l'un de ses journalistes, Jeffrey Schmalz, mort du sida trois semaines plus tôt : *« Il fut un temps,* écrivait-il, *où le sida était un sujet brûlant en Amérique : traitements prometteurs à l'horizon, intérêt médiatique intense, champ de bataille politique. Aujourd'hui, douze ans après son émergence, le sida s'est normalisé, il fait partie du paysage.*

En l'absence de traitement, le dépistage reste une priorité. Mais la santé relève aux Etats-Unis de la compétence des Etats fédérés, et l'administration fédérale n'a pu qu'émettre des recommandations, sous la forme d'une circulaire publiée en janvier 1993. Le département de la santé y souligne, après analyse des statistiques, que 68 % des porteurs du HIV ou du sida hospitalisés pour d'autres raisons que cette maladie pourraient être détectés par un dépistage systématique des patients de 15 à 54 ans admis dans un hôpital américain pour une quelconque raison. Il est donc simplement recommandé aux établissements hospitaliers *« d'encourager le personnel soignant à proposer systématiquement un test de dépistage aux patients à risques »*.

SYLVIE KAUFFMANN

La Seine à plus de 3 mètres au-dessus de son niveau normal

Les travailleurs des sous-sols de Paris sont en alerte

Depuis deux semaines la Seine est sortie de son lit. Par bonds de quelques centimètres chaque jour, le niveau du fleuve monte au rythme des précipitations qui tombent sur ses affluents. Pour l'heure le zouave du pont de l'Alma a « seulement » les mollets dans l'eau, on est donc loin des records atteints en 1910. Mais des agents de la Ville de Paris, comme certains services de la RATP, de la SNCF ou de France Telecom sont déjà mobilisés.

Le flot limoneux de la Seine roule sous le pont et envahit les quais bas. Chaque seconde, il passe 1 280 mètres cubes d'eau jaunâtre sous le pont d'Austerlitz. On n'avait pas vu cela depuis six ans. Le zouave du pont de l'Alma est immergé jusqu'à mi-mollet et, déjà, il trempe sa culotte. Le fleuve atteint le niveau de 4,50 mètres à l'échelle du pont d'Austerlitz.

La situation est encore très loin de celle de 1910, la crue centennale de triste mémoire, celle qui sert de référence et d'épouvantail à tous les hydrologues. Alors, le célèbre zouave était immergé jusqu'à la barbiche. *Mais personne ne peut assurer* que cela ne se reproduira pas. La pluie continue à tomber sur l'immense cuvette du Bassin parisien et la météo n'annonce guère de répit. Aussi, tous les responsables se préparent au pire.

Depuis le début de la semaine, *alors que la cote atteignait* 4,30 mètres, toute navigation est arrêtée. Les trois péniches-théâtres se sont résignées à fermer leurs guichets et les cent trente particuliers qui habitent sur un bateau vérifient la solidité de leurs amarres. Les exploitants de sablières ont retiré leurs camions-toupies et cessé toute activité. Quant aux automobilistes, ils sont privés des voies sur berges les plus basses, actuellement sous les eaux.

Reste tous ceux qui travaillent sur la terre ferme, mais que l'encombrement du sol oblige à fréquenter le Paris souterrain, souvent situé sous le niveau de la Seine : gardiens et usagers de parkings, opérateurs de certains centraux téléphoniques, égoutiers, employés du métro, ouvriers de chantier, agents de l'électricité, du gaz et du chauffage urbain qui surveillent les réseaux des profondeurs. Tous ces troglodytes urbains sont en alerte.

Ils savent que la capitale et son fleuve ont bien changé depuis le début du siècle. Le lit de la Seine a été dragué, le barrage de la Monnaie détruit et les quais partout surélevés. Un chapelet de barrages-réservoirs retient par centaines de millions de mètres cubes les précipitations tombant sur le haut du Bassin parisien. Mais personne ne se fait d'illusions : ces ouvrages établis très loin en amont n'épargnent à Paris que le quart des eaux arrosant l'amont de la capitale.

La bataille de l'eau

Au total, et pour une situation météorologique équivalente à celle de 1910, le profil du fleuve en crue serait aujourd'hui abaissé d'environ 1,40 mètre, ce qui amènerait tout de même les eaux à plus de 7 mètres au-dessus de leur niveau normal. C'est pourquoi, dans tous les services publics parisiens, on a ouvert le cahier intitulé « Consignes en cas de crue ». Les égoutiers ferment les déversoirs qui permettent en temps normal de jeter à la Seine le trop-plein des pluies d'orage.

Ils s'apprêtent à faire démarrer les six usines dites de crue (à Bercy, au bassin de l'Arsenal, dans l'île de la Cité, au quai de Montebello, à l'Alma et à Auteuil) qui pompent les eaux ruisselant sur la chaussée et les rejettent par-dessus les parapets. Les vannes évacuant les terrains d'épandage de la station d'épuration d'Achères sont fermées également, pour éviter là aussi toute remontée intempestive.

Chez les agents de la RATP, on ne s'affole pas. Un tiers des stations sont inondables et sept lignes passent sous la Seine, mais on y mène la bataille de l'eau depuis bientôt un siècle. Les infiltrations en provenance de la nappe phréatique, ce fleuve souterrain qui accompagne la Seine *sur 1 kilomètre, de part et d'autre* du lit visible, sont énergiquement contenues.

Les parkings souterrains menacés

Les pompes émaillant le réseau les évacuent à raison de 1 000 mètres cubes par heure, à longueur d'année. S'il en vient davantage, on fermera des portes étanches, et déjà des pompes supplémentaires ont été mises en route dans les stations Louvre et Neuilly. Mais à partir de la cote de 6 mètres des ouvriers édifieront des murets sur les quais des stations les plus basses. *« Nous sommes parés jusqu'à la cote des 8 mètres*, dit-on à la RATP, *mais au-delà il faudrait faire comme en 1910 : fermer certaines lignes. »*

Les techniciens qui, à 30 mètres de profondeur, forent les tunnels d'Eole et de Météor, *ne sont pas plus inquiets*. Eux aussi sont accoutumés à lutter à chaque instant contre les eaux envahissantes.

Les cheminots de la SNCF, en revanche, se font du souci pour la partie souterraine de la gare de Lyon, et surtout pour la ligne C du RER qui court sous les quais de la rive gauche, à frôler la Seine. Ils se souviennent qu'en 1910 la voûte du chemin de fer des Invalides s'était effondrée. Au-dessus de la cote des 6 mètres, la consigne est de fermer cette ligne et d'assurer la correspondance par une navette de bus, comme on l'a fait l'été dernier en raison d'importants travaux de réfection (*le Monde* du 31 août 1993).

C'est également à partir de ce niveau qu'il faudrait probablement faire la part de l'eau en fermant la voie sur berge Mazas, le parc de Bercy, le souterrain et le jardin Citroën, le Musée du vin (situé rue des Eaux, dans le seizième arrondissement), et un certain nombre de parkings souterrains.

Au-delà, vers la cote des 7 mètres, le central téléphonique logé sous la terrasse des Tuileries serait menacé de fermeture, coupant les communications de quarante mille abonnés. Les électriciens se feraient beaucoup de souci pour les câbles et les postes de transformation profondément enterrés. Des infiltrations entraîneraient des coupures de courant, et des coupures pour les conduites de chauffage urbain provenant des usines d'incinération.

La capitale est assurément la ville de France la mieux protégée contre les inondations, mais même toutes écoutilles fermées nul navire n'est à l'abri d'une voie d'eau.

C'est pourquoi les responsables de l'Institution interdépartementale des barrages réservoirs du bassin de la Seine ont dans leurs cartons un plan qui, à les entendre, assurerait une sécurité supplémentaire à Paris (*le Monde* du 10 novembre). Des milliards de travaux, pour épargner d'hypothétiques dégâts pouvant survenir une fois par siècle, l'enjeu est-il si important financièrement ?

MARC AMBROISE-RENDU

La vie continue sur les péniches-habitations

« Mets tes bottes et ton gilet de sauvetage, chéri. » Matin et soir depuis plus d'une semaine, la famille Le Ronce entreprend un parcours digne des séances d'entraînement des marins pour regagner son logis. Dans le cinquième arrondissement, la péniche, baptisée *l'Ark*, est amarrée quai de la Tournelle, entre le pont du même nom et le pont Sully. A cet endroit, le niveau de la Seine atteint actuellement 4,50 mètres. Le quai est inondé et l'accès habituel au bateau impossible. *« En temps de crue, c'est un peu difficile »*, reconnaît Bernadette, mère de deux enfants.

La voiture stationne sur la rampe d'accès au quai. Dans le coffre se trouvent des bottes et des gilets de sauvetage. Plus loin, une échelle descend sur le quai. Les pieds dans l'eau, on atteint une barque, reliée par un filin à la péniche. Pendant la traversée, d'une dizaine de mètres, l'attention pour la sécurité des enfants redouble. « Sécurité », le mot est devenu un leitmotiv quotidien pour Bernadette et Bruno, depuis que la Seine déborde. Gilets de sauvetage et *« lignes de vie »*, des filins tendus le long du pont sont indispensables. De même qu'une grande passerelle et une barque pour continuer la vie à bord.

Sereine, Bernadette Le Ronce commente sa vie quotidienne. *« Quand on vit sur une péniche au cœur de Paris, c'est qu'on l'a choisi. Ce qui arrive actuellement bouscule un peu les habitudes. Le temps de préparation le matin est plus long. Il faut se lever plus tôt pour accompagner les enfants à l'école sur l'île Saint-Louis. Le soir, les sorties se font plus rares. »*

D'un point de vue technique, les choses se compliquent un peu. *« Au-delà d'un certain seuil, l'amarrage devient insuffisant. L'ancrage de la péniche au tiers du fleuve est nécessaire pour que le bateau reste à sa place. Au lieu d'être à quai, on est au milieu de l'eau. Il faut donc tout prévoir en conséquence »*, explique Bruno Le Ronce, passionné des péniches depuis son enfance. Ce sont notamment les livraisons en eau et en fuel qui posent problème. *« Nous pouvons encore tenir quinze jours. Si ça continue, j'ai prévu mes jerricanes »*, assure le « capitaine ». Le couple fait partie des quelque cent trente familles, hormis les mariniers, qui vivent sur une péniche dans la capitale. Selon les quais, la situation des embarcations est plus ou moins *la même. Quai de la Tournelle*, la vie à bord de *l'Ark* rappelle celle du voilier au mouillage sur les côtes de l'océan, et la famille Le Ronce semble s'y être bien adaptée.

P-Y R.

Sept clubs franciliens dans l'élite

La banlieue aime le handball

L'équipe de France de handball reçoit l'Allemagne, dimanche 9 janvier, au Palais omnisports de Paris-Bercy en match de qualification pour le championnat d'Europe. Un match de gala pour le plus francilien des sports collectifs.

Andreï Lavrov est considéré comme le meilleur gardien de but de handball au monde. En 1992, il fut la clé de voûte du sacre olympique de l'équipe de la CEI. Dix-huit mois plus tard, Andreï Lavrov garde les cages de l'équipe de Livry-Gargan, dans le département de la Seine-Saint-Denis. La banlieue parisienne recèle bien des surprises en matière de handball. Notamment celle de posséder sept clubs évoluant au sommet du handball hexagonal.

Sept clubs franciliens sur une élite abritant au total seize formations : aucun autre sport collectif ne peut se prévaloir d'une telle concentration. Massy, dans l'Essonne, PSG-Asnières, à cheval sur les Hauts-de-Seine et Paris, Livry-Gargan et Gagny en Seine-Saint-Denis, Ivry et Créteil dans le Val-de-Marne et Saint-Brice dans le Val-d'Oise jouent cette saison un véritable, mais très officieux championnat d'Ile-de-France dans le cadre du championnat de France.

La situation n'est pas nouvelle. Ivry connut son âge d'or dans les années 60, la Stella Saint-Maur *régna sur les années 70*, avant de céder la place à Gagny et à Créteil dans les années 80. Mais paradoxalement, la forte densité de clubs franciliens au sein de l'élite ne repose pas sur un réservoir humain particulièrement étendu.

L'aventure de Livry-Gargan

Les deux ligues parisiennes comptent 27 000 licenciés, à peine plus d'un septième de l'ensemble des licenciés en métropole. La ligue de l'est de l'Ile-de-France compte autant de licenciés que celle de Bretagne, mais quatre clubs au sein de l'élite, contre zéro. Sans doute parce que le handball permet à des villes de banlieue de moyenne importance (entre 30 000 et 50 000 habitants) de se doter d'une équipe de haut niveau pour des budgets somme toute raisonnables (de quatre à sept millions de francs).

L'aventure de Livry-Gargan est exemplaire. Pour quatre millions de francs (budget prévisionnel pour 1994), cette ville de 35 000 habitants s'est offert une équipe luttant pour les premières places du championnat et au sein de laquelle évoluent l'un des meilleurs joueurs au monde (Lavrov) et deux membres de l'équipe de France (Philippe Schaaf et François-Xavier Houlet). Résultat, la ville s'est trouvée un nouveau pôle d'attraction et près de 1 500 spectateurs remplissent à chaque occasion le gymnase du Parc des sports.

De quoi rendre jaloux les autres clubs franciliens, qui attirent, bon an mal an, un demi-millier de spectateurs par match. Même le PSG-Asnières, qui affiche le plus important budget des clubs de la région et appartient à la galaxie Canal Plus, joue la plupart de ses matchs dans un stade Pierre-de-Coubertin aux trois quarts vide. *« C'est mathématique : s'il y a six mille spectateurs potentiels de handball en Ile-de-France, chaque club en récupère un septième*, estime Gérard Picard, président du PSG-Asnières. *Les clubs qui attirent le plus de monde sont ceux qui sont les éloignés de Paris, car ils bénéficient d'une survivance de l'esprit de village. »*

L'ambition affichée du PSG-Asnières est de monter une grande équipe de handball à Paris. A défaut d'avoir un public, les dirigeants parisiens en ont les moyens. Se dirige-t-on à moyen terme vers une concentration des clubs franciliens ? Certains le souhaitent pour des raisons d'efficacités, d'autres craignent que cela coupe le handball francilien de ses forces vives. *« Je ne sais pas si le public de Livry se déplacerait pour aller voir un match du PSG à Pierre-de-Coubertin »*, glisse un dirigeant du club de la Seine-Saint-Denis.

GILLES VAN KOTE

Tout en restant hostile à la création d'une police municipale

Le maire de Paris souhaite des pouvoirs accrus en matière de circulation et d'hygiène publique

Jacques Chirac a expliqué, jeudi 6 janvier lors de la cérémonie des vœux du maire à la presse municipale, qu'il souhaite que *« soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et adoptée »* la proposition de loi votée en 1990 par le Sénat donnant au maire de Paris un certain nombre de pouvoirs appartenant actuellement à la préfecture de police.

« Il y a dans la majorité du Conseil de Paris deux thèses, a expliqué le maire de la capitale. *La première consiste à dire : le maire doit avoir un certain nombre de pouvoirs appartenant à la préfecture de police et concernant essentiellement la circulation et les règlements d'hygiène publique. »* Cette thèse, a rappelé Jacques Chirac, *« est exprimée au sein d'une proposition de loi votée par le Sénat et qui est toujours en attente pour être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale »*.

« Il y a une deuxième thèse au sein du Conseil de Paris, défendue par le groupe UDF, qui consiste à dire : le maire de Paris doit avoir les pouvoirs de police et donc le cas échéant créer une police municipale. Je suis pour la première thèse et Jacques Dominati [UDF, deuxième adjoint, chargé de la circulation, des transports et de la voirie] *est pour la seconde et tout cela n'a pas bougé depuis un certain temps. Mais l'un comme l'autre nous souhaitons, dans tous les cas, que la proposition du Sénat soit définitivement adoptée »*, a souligné le maire de Paris en faisant référence à un débat en Conseil de Paris (*le Monde* du 17 décembre 1993).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES. Film américain de Sam Raimi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

COOL WORLD. Film américain de Ralph Bakshi, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

INDISCRÉTION ASSURÉE. Film américain de John Badham, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MENACE II SOCIETY. Film américain d'Allen et Albert Hugues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

SHORT CUTS. Film américian de Robert Altman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

THE BABY OF MACON. Film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CULTURE

PHOTO

DITYVON à l'Espace photographique de Paris

Un nostalgique inclassable

La rengaine est connue des cercles de la photographie. Dityvon se dit oublié, abandonné, bafoué. Simple paranoïa? Pas tout à fait. Voilà un auteur de talent, dont l'œuvre complexe couvre trente ans d'images. Son domaine? Le réel, comme on dit, la vie sociale, les villes et les lieux publics, la rue, les ambiances. Les légendes vagues donnent peu d'indices : « Lens, 1968 » ; « Le Mans, 1984 ». Dytivon n'a pas vraiment photographié l'actualité. Il a suivi Mai 68, mais sans être dans l'action comme Gilles Caron. Il restait à côté, ailleurs. Un champ d'intervention large, sociologique, très « années 70 ».

Ailleurs, Dityvon le restera toujours. Il est régulièrement oublié des fonds d'achat, commandes, bourses, prix, festivals. Il n'appartient pas à une grande agence. Il fait juste parler de lui de temps à autre. Au moment de la publication *d'Album de tournage* (Cahiers du cinéma, 1985), par exemple, où l'auteur établissait une chronique des tournages de films de Pialat ou de Téchiné. Depuis cinq ans, il y a l'aventure Douchy-les-Mines. Cette cité ingrate du Valenciennois abrite un des centres régionaux de la photographie. Son directeur, Pierre Devin, a voulu remettre en selle Dityvon en lui passant commande sur commande. Et aujourd'hui Devin s'associe à Jean-Luc Monterosso, patron de la photo à Paris, pour l'exposer dans un lieu-phare de la capitale et coproduire un (bon) livre.

Le caractère, réputé difficile, du photographe n'explique pas le désert qu'il traverse. Pour comprendre Dityvon, il faut remonter à l'agence Viva, une agence alternative et militante, fondée à Paris en 1972, qui entendait témoigner de la société, mais avec des regards d'auteurs. Programme ambitieux. On y trouvait François Hers, Hervé Gloaguen, Martine Franck, Richard Kalvar, Guy Le Querrec. Et Claude Dityvon.

L'expérience Viva sera déterminante pour la photographie française. Elle donnera naissance, au début des années 80, à deux courants. D'un côté, François Hers coupera avec le photojournalisme et participera à la renaissance de la photographie de paysage en dirigeant la Mission photographique de la DATAR; de l'autre, Le Querrec, Franck et Kalvar rejoindront l'agence Magnum. Dityvon, seul, rachète Viva en 1982 : *« J'ai eu la folle idée de croire que ça pourrait marcher »*. Erreur. Et les années 80 oublient ce nostalgique inclassable, qui n'était pas porté par un courant ou une institution.

D. R.

Boulevard Saint-Germain, Paris (mai 1968)

Il le dit lui-même : *« Je suis un hybride d'Henri Cartier-Bresson et de Robert Frank. »* Il y a pires influences. D'un côté, le surréaliste, virtuose de la géométrie et de la photo bien cadrée. De l'autre, un observateur psychologique et autobiographique de la société américaine. Dityvon essaie de concilier dans ses images une tension entre la forme et le contenu. Certaines tiennent au millimètre ou à la fraction de seconde – le gamin qui saute dans l'eau. Mais d'autres, floues, brutes, sont à mettre au panier des préoccupations formelles. Mais s'il n'y avait que ça! En passant en revue ses images, on trouve une œuvre déchirée et contradictoire. *« Profondément marqué par l'enfance »*, Dityvon parle également de lui, de ses proches. De son goût pour le cinéma – jeune, il voyait jusqu'à quatre cents films par an – dont il gardera son attrait marqué pour la lumière : « L'Atalante, *de Jean Vigo, a été un déclic terrible.* »

Sans être un photographe documentaire, Dityvon a toujours été passionné par l'époque, les lieux en marge, les groupes sociaux auxquels il impose un point de vue si radical qu'on n'y trouve pas une once de sentimentalité : Mai 68, les grévistes de Lip, les pêcheurs, mariniers et mineurs... Sauf peut-être dans une de ses premières *« images marquantes »*, un bidonville à la Courneuve (1967) – *« On commence toujours par des sujets spectaculaires »*. Puis, on tombe sur des images féeriques, de lecture fort complexe, comme cet ours d'un autre âge, qui boit à la bouteille (?) sur une chaise sans que personne ne lui jette un regard. Où est-on? Ailleurs encore... Dans des paysages de lumières, plutôt académiques et maniéristes (Lost March, Bretagne), des plages et des canaux.

Il est pourtant rare qu'un photographe de l'humain s'intéresse au paysage : l'attrait de la lumière toujours.

L'entretien vidéo qui accompagne l'exposition est instructif, l'homme y est entier, écorché et pudique, un Don Quichotte pessimiste qui n'a pas varié dans ses contradictions : *« Je crois en une écriture photographique, une écriture visuelle. Je suis très sensible à la forme, au noir et blanc. Je pense à ce fameux instant décisif, même si c'est discutable. En même temps, je veux concilier la tête et l'instinct. »*

MICHEL GUERRIN

▶ Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande Galerie, 75001 Paris. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 6 février. Dityvon. Edition Paris Audiovisuel et le Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, 80 photos, 140 p., 350 F.

THÉATRE

ENFONÇURES au Théâtre de la Bastille à Paris

Fragments d'un discours théâtral

François Tanguy dirige au Mans le Théâtre du Radeau; Didier-Georges Gabily dirige, un peu partout, le groupe T'chan'g!, créé il y a huit ans et tenu pour l'un des plus fins ateliers de recherche théâtrale depuis sa reconnaissance publique, il y a deux ans, avec *Violences*. François Tanguy est le dédicataire de la dernière pièce de Didier-Georges Gabily, *Enfonçures*, créée lors du dernier Festival d'Avignon, où elle fut l'objet de grandes curiosités et de grandes incompréhensions.

Entrer chez Gabily, c'est se préparer à se poser le maximum de questions et obtenir le minimum de réponses; c'est s'étonner, à l'occasion d'*Enfonçures*, de cette ambition de croiser le silence assourdissant d'un poète, Hölderlin, réfugié loin des mots durant les quarante dernières années de sa vie, et les fureurs de la guerre du Golfe, fureurs des armes, fureurs verbales relayées jour et nuit par les grands médias audiovisuels. Ainsi, le poète serait muet quand la guerre pérorerait. Inacceptable pour Gabily, chef de groupe mais aussi auteur dramatique et romancier.

Il a donc conçu pour dire son mot au monde un oratorio, la forme la plus simple d'association du texte et de la musique, et imaginé pour la scène une œuvre de haute perfection plastique. Sur la musique sérielle, aride d'Isabelle von Brabant, dirigée par Philippe Nahon à la tête de l'Ensemble Champ d'action *(sic)*, diffusée par haut-parleurs, il a convoqué ce qu'il a joliment appelé les « bas-parleurs », un groupe d'acteurs emmenés par le comédien-baryton Jean-François Sivadier et la jeune Isabelle Soccoja. D'eux, Didier-Georges Gabily a écrit ici (*le Monde* du 8 juillet 1993) qu'ils étaient les *« pauvres petites voix humaines sur un bout de terrain (miné) du monde qui est le nôtre »*. C'est la vision la plus juste de la place de l'acteur aujourd'hui au théâtre, cet exclu des réseaux télévisés, ce paria au chevet duquel une armée d'insensés, sept millions de spectateurs estime-t-on chaque année, se réunissent et communient.

Enfonçures est une représentation splendide du théâtre d'aujourd'hui, d'un théâtre qui empoigne les contradictions bruyantes de son environnement pour essayer d'en rendre compte sinon justement, au moins honnêtement. Une telle exigence engendre souvent des spectacles composites. Mais l'excellence de la mise en scène donne à ce qui serait ailleurs l'emboîtement de fragments la cohérence d'une œuvre belle et brutale; elle ouvre son chemin dans la forêt du sens sans craindre l'abstraction, l'évasion ou la complexité, au risque de perdre quelques compagnons de route. Mais tous se retrouveront au bout du parcours, certains de l'évidence d'un tel projet. Et de son utilité politique. Beaucoup sont restés perplexes face aux *Perses* revisités par Peter Sellars à Salzbourg l'été dernier puis à Bobigny durant l'automne; « sa » guerre du Golfe avait un arrière-goût démagogique. Celle de Gabily, aujourd'hui, après une longue maturation loin des projecteurs, est non seulement acceptable mais utile. C'est le manifeste d'une poignée d'hommes et de femmes qui ont décidé de dire, le mieux qu'il est possible, son fait au monde, le nôtre.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette à Paris (11e). Métro : Bastille. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F. Jusqu'au 16 janvier.

CINÉMA

MENACE II SOCIETY, d'Allen et Albert Hughes

La vie avant la mort

A quoi bon raconter encore une fois cette histoire? Celle de l'adolescent noir qui grandit dans le ghetto, devient dealer, meurtrier? On l'a entendue sur tous les disques de rap de la Côte ouest, vue à l'écran, filmée par les Blancs et les Noirs, par Hollywood et par les indépendants. Pourtant, ce n'est pas le conformisme qui a poussé les frères Hughes, la nécessité plutôt. Jumeaux, ils ont vingt ans, et leur premier geste de cinéastes a été de braquer leur caméra sur Watts, le ghetto de Los Angeles où éclatèrent les premières et les pires émeutes raciales des Etats-Unis contemporains, en 1965, bien avant la naissance des frères Hughes.

Mis à part une virtuosité certaine dans la manière de filmer – brillante et naturelle – et une retenue salutaire, la première scène du film, avant le générique, laisse une déprimante impression de déjà-vu. Deux amis, O'Dog et Caine, entrent dans une épicerie coréenne pour y acheter de la bière, O'Dog tue le couple qui tient la boutique et s'enfuit avec Caine. Mais tout de suite, le film change de point de vue, revient aux émeutes de 1965 et raconte brièvement, avec force, l'enfance de Caine, né de père dealer et de mère héroïnomane. En quelques séquences, les frères Hughes ont posé leur film à leur manière. Méthodiquement, ils explorent le mystère de cette violence qui a détruit la société du ghetto. O'Dog n'a pas dix-huit ans, il tue avec facilité. Il est gracieux et ne pense jamais, il est dépourvu de sens moral, mais aussi d'intelligence, Larenz Tate lui donne une vitalité impressionnante, c'est lui l'incarnation de la menace pour la société *(to* se prononce comme le chiffre deux, *two)*. Caine, lui, réfléchit. Avant de partir pour une expédition punitive, il annonce *« Je ne tirerai pas sur des enfants ou des vieux »*, pour le plus grand amusement de ses camarades. Il essaie de s'en sortir, mais ne rate jamais une occasion de s'enfoncer un peu plus. Quand son grand-père lui demande s'il lui importe de vivre ou de mourir, il ne sait que répondre, comme s'il n'était pas sûr qu'il y ait une vie avant la mort. Tyrin Turner en fait un grand gamin presque attachant à force de confusion.

Autour du duo, chacun des membres de cette bande trace une petite variation sur le thème donné, portée par une bande-son intelligente qui utilise le meilleur du rap de la Côte ouest, mais aussi les classiques du rhythm'n'blues des années 70 : A-Wax, un survivant qui a réussi à passer le cap de la vingtaine, ou Chauncy, bon vivant qui en d'autres lieux ne penserait qu'à s'amuser et qui – à Watts – ne songe qu'à dégainer. Leur individualité est aussi clairement établie que leur identité, imposée par les limites d'un langage qui n'est plus qu'une suite d'obscénités, où les témoignages d'affection se traduisent par des insultes. Face à eux, les frères Hughes indiquent quelques pistes : Ronnie, la mère célibataire qui tente de préserver son petit garçon de la violence; Sharif, voyou qui a rejoint la Nation of Islam de Louis Farrakhan; Mr Butler, le père de Sharif, un professeur qui tente de sauver ce qui peut encore l'être.

De ces figures qui sont aussi des personnages, *Menace II Society* ne tire aucune morale. Les frères Hughes s'arrêtent bien avant certains théoriciens qui revendiquent les rites des bandes, jusqu'aux *drive by shootings* (mitraillage au jugé à partir d'une voiture) comme une part de l'héritage afro-américain. Mais ils sont beaucoup trop lucides pour faire semblant de croire aux *happy ends*. Les émeutes de Watts ont éclaté cent ans après l'abolition de l'esclavage.

THOMAS SOTINEL

INDISCRÉTION ASSURÉE de John Badham

Les méchants sont vraiment très méchants, prompts à faire sauter tout un quartier pour éliminer une jeune femme qui doit témoigner contre un « parrain » de Chicago. Les gentils sont très humains, très drôles, très complices. On les connaît déjà, ils étaient les héros d'*Etroite surveillance*, du même réalisateur. Richard Dreyfuss et Emilio Estevez reprennent donc leur numéro de duettistes, auquel point n'a été besoin de changer une seule réplique, bien qu'une balourde assistante du procureur leur ait été adjointe.

Quant à l'idée de départ, elle est tellement proche de celle du précédent film (les deux compères doivent surveiller la maison d'à côté) que le scénariste, Jim Kouff, en est tout gêné. Il fait donc alterner séquences de comédie, très convenues, et scènes d'action, sans surprise, sur un rythme passablement languissant. John Badham emballe le tout sans se fatiguer, certain que la fantaisie du tandem de choc assurera l'essentiel. Il se trompe.

P. M.

COOL WORLD, de Ralph Bakshi

Avec *Fritz the Cat* (1972), adapté d'une bande dessinée de Robert Crumb, Ralph Bakshi donnait corps cinématographique à un certain underground de l'époque, psychédélique et salace, drôle et voyou. Les hormones rageuses et la langue plus que bien pendue, son matou se comportait comme un animal, ça nous vengeait de trente ans de mignons minous façon Walt Disney.

En dépit (ou en raison?) de *Heavy Traffic, Coonskin* ou *le Seigneur des anneaux*, Ralph Bakshi semble aussi coincé dans la quatrième dimension de cette bohème hippie des années 70 que ses deux humains tombés dans l'univers parallèle du « cartoon » : Brad Pitt, un jeune pilote de l'immédiat après-guerre, et Gabriel Byrne, auteur de bandes dessinées. La reine de ce monde en marge (créé par Byrne) : une tornade de jambes, de lèvres et de seins, une Marilyn revue et corrigée par le caricaturiste Vargas, qui aurait la voix de Kim Basinger à son plus roucoulant (c'est d'ailleurs Basinger qui tient le rôle).

L'obsession de la tornade : entrer dans le monde réel (il lui faut pour cela coucher avec un humain, et pourquoi pas son créateur?) et y acquérir le pouvoir suprême. Que la créature s'appelle Holli Would est une métaphore de l'industrie pré-GATT que Bakshi évite de creuser dans ce film de 1992, mais le spectateur de 1994 ne devrait pas s'en priver.

D'autant qu'il lui sera difficile, si visuellement rigolo que soit *Cool World*, d'accepter le mélange de l'humain et du dessin, sans la perfection technique de *Qui a tué Roger Rabitt?* Encore que la crudité de l'exécution lui donne un certain charme. Nostalgique.

HENRI BÉHAR

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 5 janvier figure page 19 sauf dans notre édition Rhône-Alpes.





هكذا من الاصل

CULTURE

PATRIMOINE

Pour la bibliothèque de Sarajevo

En août 1992, la Bibliothèque nationale et universitaire de Bosnie-Herzégovine à Sarajevo a été entièrement détruite à la suite d'un violent bombardement par les Serbes. Deux millions de livres, de périodiques et de documents ont été détruits. Invité par l'UNESCO, son responsable, Ennes Kujundzic, est actuellement à Paris. Il devait visiter, le 7 janvier, le chantier de la Bibliothèque nationale de France.

L'essentiel du contenu de la Bibliothèque de Sarajevo a disparu dans les flammes. Seuls 10 % des ouvrages ont pu être récupérés et placés dans des abris. Des manuscrits, des incunables et une importante collection de périodiques du XIX[e] siècle, ont brûlé. Le catalogue général a, lui aussi, été réduit en cendres. *« C'est la mémoire de la Bosnie qu'on a voulu atteindre*, explique Ennes Kujundzic. *L'une de nos tâches aujourd'hui est de rassembler les pièces éparses de cette mémoire pour éviter qu'elle ne disparaisse tout à fait. »*

Une cinquantaine de personnes essaient de recenser, à Sarajevo, les pièces qui ont survécu à la catastrophe. Mais ce n'est pas la seule fonction que leur assignent les responsables de la bibliothèque. Il leur faut aussi cataloguer la production culturelle qui, paradoxalement, est particulièrement importante dans la capitale bosniaque, explique Ennes Kujundzic : *« Comme le papier est très rare à Sarajevo, la plupart de ces ouvrages sont imprimés à quelques unités, en attendant des temps meilleurs. Mais redonner vie à la bibliothèque, cela permet aussi aux habitants de la ville de retrouver un peu de cette vie intellectuelle qui leur manque. »*

L'ambition d'Ennes Kujundzic est également de faire des échanges culturels un impératif, au même titre que l'aide alimentaire ou humanitaire : *« Il existe des couloirs qui permettent de véhiculer des hommes politiques, des médecins, des militaires ou des journalistes vers Sarajevo. Il doit y avoir un couloir qui autorise les échanges intellectuels. C'est pour nous une question de survie. »* En attendant cette hypothétique ouverture, il demande, par l'intermédiaire de l'UNESCO, à toutes les grandes bibliothèques nationales de l'aider à reconstituer son fonds détruit, mais aussi de lui proposer un échantillon de la *culture de chaque pays. La* poursuite des combats ne l'empêche pas non plus de vouloir rouvrir, au plus vite, une salle de lecture pour l'université de Sarajevo.

E. de R.

► Association pour la renaissance de la Bibliothèque nationale de Sarajevo (ARBNS), 25-23, *rue des Petites-Ecuries*, 75010 Paris. Tél. : 43-49-24-62. Télécopie : 42-53-58-03.

► Une rencontre est organisée, le 24 janvier à 17 h 30, sur le thème de « Bosnie, carrefour des cultures ». FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 49-54-30-00.

Une déclaration de Melina Mercouri

La Grèce réclame la frise du Parthénon à la Grande-Bretagne

ATHÈNES

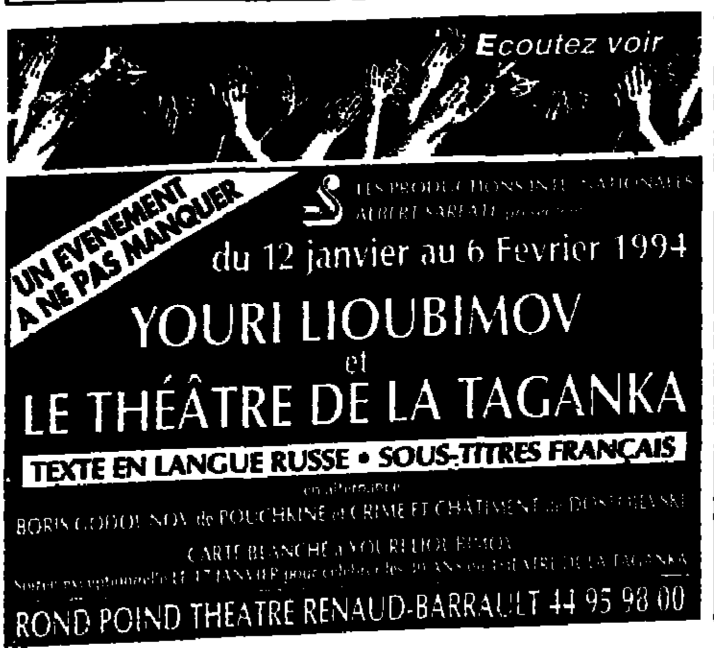
de notre envoyé spécial

Lors d'un entretien avec un groupe de journalistes européens à l'occasion du début des six mois de présidence hellénique de l'Union européenne, Melina Mercouri, qui vient de retrouver son portefeuille de ministre de la culture, a annoncé, jeudi 6 janvier à Athènes, qu'elle était déterminée à relancer, dans l'année qui s'ouvre, des démarches internationales pour que son pays récupère la frise du Parthénon. Depuis plus de dix ans, la restitution de cette *frise détenue à Londres* par le British Museum est le principal cheval de bataille de l'ancienne comédienne.



Au début du dix-neuvième siècle, sous l'occupation ottomane, lord Elgine, ambassadeur britannique auprès de la Sublime Porte, y obtint l'autorisation d'emporter ce qui est maintenant communément appelé *« les marbres d'Elgine »*. Les travaillistes anglais s'étaient engagés, en pleine ère Thatcher, à la fin des années 80, à restituer cette frise à la Grèce s'ils revenaient au pouvoir. Cette éventualité ne s'étant pas concrétisée, le British Museum, qui s'est toujours farouchement opposé à un tel retour, a pu conserver son trésor. Jeudi, Melina Mercouri a prévenu qu'elle allait entamer *« un procès »* en ajoutant qu'elle faisait *« confiance au peuple britannique »*. Elle a d'ailleurs rappelé qu'une salle était prête à accueillir cette fameuse frise dans le nouveau musée de l'Acropole qui figure aussi parmi ses projets.

J.-L. A.



COMMUNICATION

Le nouvel état-major de France-Télévision

France 2 et France 3 changent de directeurs généraux

Le nouveau président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a présenté, vendredi 7 janvier, aux conseils d'administration de France 2 et France 3 l'équipe sur laquelle il s'appuiera pour diriger les chaînes publiques. Il a confirmé la nomination de Xavier Gouyou-Beauchamps à la direction générale de France 3 et annoncé celle de Raphaël Hadas-Lebel à la direction générale de France 2.

Jean-Pierre Elkabbach, qui a l'ambition de faire de France-Télévision un *« groupe audiovisuel fort et concurrentiel »*, a voulu se donner les moyens de réussir dans ce pari en confiant à Raphaël Hadas-Lebel la direction générale de France 2 et à Xavier Gouyou Beauchamps la direction générale de France 3. Ces deux hommes ont en commun de travailler depuis longtemps autant dans les milieux politiques que dans l'univers des entreprises.

M. Hadas-Lebel, qui remplacera *Georges Vanderchmitt, occupe* depuis 1984 les fonctions de secrétaire général du groupe Elf-Aquitaine et préside depuis 1991 la commission juridique du Centre national du patronat français. Mais ce conseiller d'Etat de cinquante-trois ans a aussi accompli une belle carrière d'homme de cabinets ministériels, puisque ses talents de conseiller technique ont été appréciés successivement, entre 1972 et 1981, par Pierre Messmer, Jacques Chirac et Raymond Barre.

Ancien PDG de la SOFIRAD et de Télédiffusion de France, M. Gouyou Beauchamps, qui occupera le poste laissé vacant par le départ de Dominique Alduy pour le Centre Georges-Pompidou, possède, quant à lui, une carte de visite professionnelle que tout le monde respecte dans les milieux professionnels de la télévision, et qui l'avait naturellement conduit à postuler lui-même à la succession d'Hervé Bourges jusqu'à ce que l'Hôtel Matignon lui « recommande » de s'effacer (*le Monde* du 15 décembre). Cet ancien préfet préside depuis 1992 la Sofipost (Société holding des filiales de la Poste) et chacun s'est plu à souligner la densité et l'intérêt de son rapport sur « les nouvelles techniques de télévision », remis en août au gouvernement. Mais les cabinets ministériels lui sont aussi familiers que les arcanes de la communication puisqu'il servit à l'Elysée, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, d'abord comme conseiller technique puis comme chef du service de presse.

En faisant appel à cette paire d'hommes d'expérience pour le seconder, Jean-Pierre Elkabbach cumule deux autres avantages : celui de l'amitié, car il connaît chacun des deux personnellement de longue date, et celui de l'habilité, puisqu'il s'agit là d'un attelage dont le passé et le profil ne peuvent que convenir aux deux composantes de la majorité parlementaire.

Changement et continuité

Pour le reste, le nouveau président de France-Télévision a composé un organigramme qui s'inscrit dans le droit fil des propositions de la « commission Campet », dont il faisait lui-même partie et qui avait réfléchi, l'été dernier, à l'avenir de la télévision publique, tout en combinant changement et continuité.

Son état-major comprendra *cinq nouveaux venus*. Nathalie Coppinger, inspecteur des finances, directeur général de la Société Le Robert (filiale de Nathan), membre du « comité de pilotage » de la future chaîne éducative, sera chargée des affaires financières et budgétaires. Carlo Freccero, ancien directeur des programmes de la Cinq façon Berlusconi, sera « conseiller auprès du président, responsable de l'harmonisation des programmes ». Louis Bériot, journaliste, ancien d'Antenne 2, vieux complice de Jean-Pierre Elkabbach, aura le titre de « conseiller auprès du président », de même que Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS. Enfin, un autre journaliste et ancien d'Antenne 2, Patrick Clément, exercera les fonctions de « délégué général » en remplacement de Jacques Chancel, appelé à *« d'importantes fonctions dans le domaine des émissions culturelles »*.

Cinq membres de l'équipe de M. Bourges conserveront leurs fonctions : Didier Sapaut (secrétaire général de la présidence), Jean Réveillon (directeur des sports), Alain Le Diberder (directeur de la recherche et des études), Maxime Lefebvre (conseiller pour les affaires sociales) et Jean-Claude Morin, chargé de mission.

En revanche, la mise en œuvre des recommandations de la « commission Campet » se traduira par la suppression des postes transversaux qu'occupaient Pascal Josèphe et Alain Denvers, le premier en tant que directeur général adjoint en charge de l'antenne sur chacune des deux chaînes, le second en tant que directeur de l'information commun.

C'est sur la base de cet organigramme subtilement bâti que M. Elkkabach a assuré les conseils d'administration de France 2 et France 3 de sa volonté de rassembler les personnels des deux chaînes dans un double souci de performance et d'apaisement.

ALAIN ROLLAT

Grâce à une palette de soutiens et de crédits financiers

Le nouveau quotidien national « InfoMatin » devrait être lancé lundi 10 janvier

InfoMatin, le nouveau quotidien d'informations politiques et générales dont le lancement a été annoncée récemment (*le Monde* du 1er janvier), devrait paraître lundi 10 janvier, ont annoncé ses quatre fondateurs, Alain Carlier, Patrick Dutheil, Philippe Robinet et Alain Schott, au cours d'une conférence de presse, jeudi 6 janvier. Ils ont indiqué que le capital de la SODEPRESS, société éditrice du journal, avait été constitué.

Ce dernier est réparti entre la Cerpar, filiale d'investissement de la MACIF (16,6 %), la société COM créée par les quatre fondateurs (66,6 %) et un groupe de dix-huit personnes physiques (16,8 %). *InfoMatin*, ont indiqué ses fondateurs, bénéficie du soutien financier de plusieurs sociétés dont le Monde Imprimerie SA, filiale du *Monde* et de Hachette – qui en assurera l'impression et dont l'aide se traduit par un « crédit fournisseur » – et le groupe de presse suédois Marieberg-Bonnier (éditeur en France des magazines *Votre Maison*, *Saveur*, etc.).

Dans les prochains mois, d'autres groupes, en particulier de presse, pourraient également soutenir le jeune quotidien. Enfin, les fondateurs se sont assurés du soutien d'établissements bancaires français, dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont indiqué disposer au total de 25 millions de francs, en soutiens et en crédits financiers. *InfoMatin* compte sur son petit format – la moitié de celui du *Monde* – imprimé en quadrichromie, sur sa rapidité de lecture (24 pages), sur la richesse de ses informations extrêmement compactes, complétées par une forte présence de l'image (photos, schémas) et sur son prix de vente (3 francs), pour atteindre une vente de 100 000 exemplaires, nécessaire à son équilibre financier, et ce, dès les premiers jours de son lancement. Les lecteurs visés par le nouveau titre devraient être les « urbains actifs et pressés » qui ont abandonné la lecture régulière d'un quotidien national.

Une importante campagne de promotion a été conçue. 17 000 panneaux d'affichage ont été mis en place à Paris et dans les villes de plus de 100 000 habitants depuis le 6 janvier, et des spots radio seront diffusés sur Europe 1, Europe 2, RMC, RTL et Radio Nova à partir du dimanche 9 janvier.

Y.- M. L

Bienvenue !

Lorsqu'il y a près d'un an les promoteurs d'*InfoMatin* ont fait part au Monde Imprimerie (société détenue à 66 % par la SARL-Le Monde et à 34 % par Hachette) de leur projet de lancement d'un quotidien au demi-format berlinois (format qui convient parfaitement à nos rotatives), la direction de l'imprimerie a accueilli avec intérêt cette initiative et entamé des négociations avec *InfoMatin* en vue d'imprimer ce quotidien.

En effet, depuis la fin de l'impression du *Parisien*, en mai 1990, l'imprimerie d'Ivry est en sous-charge. Cette situation entraîne pour notre quotidien des surcoûts d'impression substantiels. Un contrat d'impression a été signé le 4 janvier et, simultanément, Le Monde Imprimerie a accordé à *InfoMatin* un crédit fournisseurs pour faciliter son lancement.

Le Monde n'a pas de responsabilité éditoriale dans ce nouveau journal mais, naturellement, nous nous réjouissons de l'apparition de ce nouveau confrère. Nous sommes convaincus qu'elle permettra une exploitation plus rationnelle de notre imprimerie et persuadés qu'à terme une offre abondante et variée de quotidiens aura une influence favorable sur la santé de la presse nationale.

Tous nos vœux à *InfoMatin*.

J. L

Du 7 au 12 janvier à Cannes

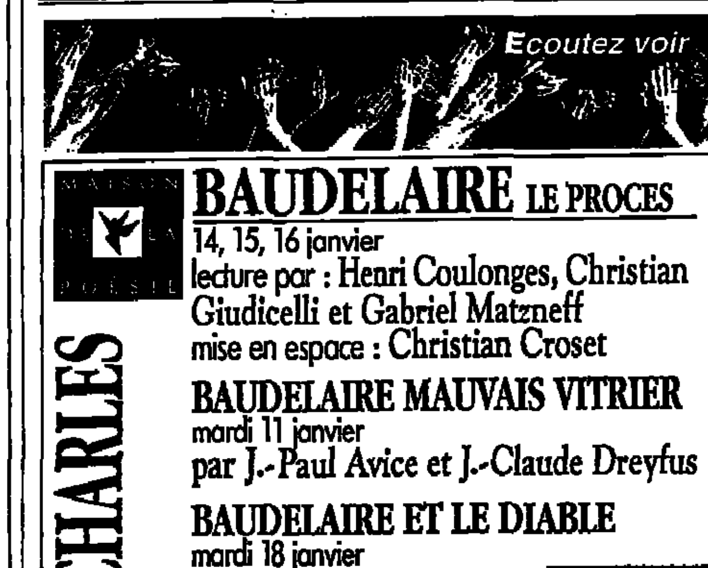
94 films en compétition au FIPA

La septième édition du Festival international de programmes audiovisuels (FIPA), organisée du 7 au 12 janvier à Cannes, présentera près de 200 films dont 94 en compétition.

Au départ, le pari pouvait sembler un peu fou. Lancer une nouvelle compétition internationale à côté du riche Festival de Monte-Carlo ou du prestigieux Prix Italia, c'était chercher le risque. Mais Michel Mitrani aime l'aventure. Intellectuel têtu et passionné – emporté même –, le cinéaste des *Guichets du Louvre* est un des rares à n'avoir jamais méprisé la télévision, pour laquelle il a beaucoup travaillé et compte travailler encore (il a collaboré à « Cinq Colonnes à la une », signé de nombreux documentaires, fictions et magazines d'art, dont *Bajazet*, *Tous ceux qui tombent*, *Huis-Clos*, *le Chien de Munich*). En 1987, ce bousculeur remuait ciel et terre pour organiser le premier Festival international des programmes audiovisuels (FIPA) à Cannes, avec Pierre-Henri Deleau, l'initiateur de la Quinzaine des réalisateurs. C'était définir le ton et l'ambition. Le FIPA devait être en quelque sorte le pendant du festival du film. Michel Mitrani, président, et Pierre-Henri Deleau, délégué général, voulaient prouver que la télévision peut être un genre culturel à l'égal du septième art. Le choix est rigoureux et le FIPA, en tant que festival de la création audiovisuelle, est devenu incontournable, même si certains le trouvent un peu élitaire. Cette année, il s'ouvre à la Chine. Cent quatre-vingt-six films en provenance de vingt-neuf pays seront présentés, dont quatre-vingt-quatorze en compétition dans les six sections habituelles (fiction, séries et feuilletons, documentaires de création, grands *reportages*, *programmes courts*, musique et spectacle vivant). Comme chaque année, le festival rend hommage à plusieurs réalisateurs en montrant une rétrospective de leur œuvre (cette fois Claude Santelli, Edgar Reitz, Jacques Godbout) et organise des débats quotidiens avec les organisations professionnelles des auteurs. Une journée entière sera, en outre, consacrée, lundi, à la Bosnie, avec les travaux, entre autres, du groupe SAGA (Sarajevo Group of Authors), réuni autour des cinéastes Ademir Kenovic et Ismet Arnautalic.

CATHERINE HUMBLOT

M. Ramond devient directeur général du « Quotidien de Paris ». – Philippe Ramond, qui était jusqu'alors directeur général adjoint de la SOCPRESSE (filiale du groupe Hersant qui publie *le Figaro*, *France-Soir*, etc.) a été nommé, jeudi 6 janvier, directeur général du *Quotidien de Paris* par *son directeur, Philippe Tesson*. M. Ramond devrait assurer la relance du *Quotidien* et mettre au point sa nouvelle formule, après sa récente recapitalisation. La carrière de M. Ramond, cinquante-six ans, s'est effectuée alternativement dans la presse écrite et dansl'audiovisuel. Il participe en 1967 à la création de *l'Expansion*, puis à celle du *Point* en 1972. Il dirigera cet hebdomadaire jusqu'en 1983, date à laquelle il collabore avec André Rousselet au lancement de Canal Plus, dont il assure la direction jusqu'en 1985. Nommé directeur général de TVES, projet télévisuel du groupe Hersant qui donnera naissance à la Cinq, M. Ramond sera directeur général de cette chaîne jusqu'en 1990, avant d'entrer à la SOCPRESSE.



La montée du chômage et les initiatives gouvernementales en faveur de l'emploi

Le patronat sous les feux croisés de MM. Mitterrand et Balladur

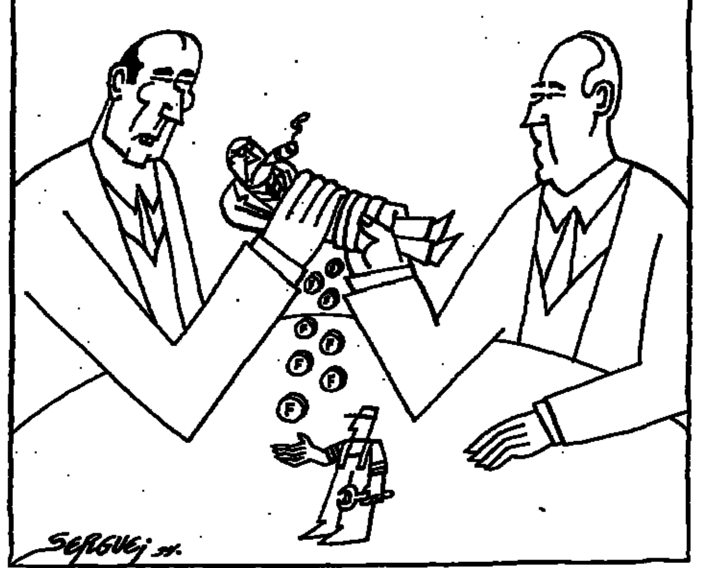
■ CONTRAT SOCIAL. En présentant ses vœux, le président de la République ne cesse, depuis le 31 décembre, d'appeler à la négociation d'un « nouveau contrat social ». Son appel, insistant, est justifié par l'aggravation du chômage qui réclame d'autres mesures. Cela lui permet aussi de critiquer le gouvernement de M. Balladur, qui a accordé 80 milliards de francs aux entreprises. Sans résultat jusqu'à présent.

■ EMPLOI. Sur le même terrain, le premier ministre s'apprête à accélérer son action. Trois réunions interministérielles sont prévues d'ici la fin janvier et des mesures seront arrêtées rapidement. Mais M. Balladur est confronté aux difficultés que souligne le président de la République, et le patronat devient ainsi la cible de reproches croisés. En contrepartie des allègements de charges sociales, les entreprises embaucheraient-elles ? Président de la commission sociale du CNPF, Jean Domange s'est déclaré *« choqué »* par ces critiques.

Visiblement, François Mitterrand y tient beaucoup. Après avoir avancé l'idée d'un *« nouveau contrat social pour l'emploi »*, en présentant ses vœux aux Français le 31 décembre (*le Monde* daté 2-3 janvier), puis en recevant à l'Elysée les « forces vives » de la nation, le chef de l'Etat a une nouvelle fois développé sa thèse, jeudi 6 janvier, en présentant ses vœux à la presse.

Cette approche renouvelée de la lutte contre le chômage que le président de la République réclame à haute voix ne saurait évidemment laisser insensible le premier ministre. Lequel, en présentant à son tour ses vœux à la presse, vendredi 7 janvier, a annoncé des consultations avec les partenaires sociaux pour qu'ils « se mettent très vite au travail ». On peut légitimement voir dans l'insistance de François Mitterrand une critique directe de l'action d'Edouard Balladur qui prépare pour la fin janvier des mesures permettant de renforcer sa politique de l'emploi, de relancer un tant soit peu la machine économique et de freiner la croissance des dépenses de Sécurité sociale. Pourtant, les démarches des deux acteurs de la cohabitation ne sont pas totalement antinomiques. Elles reflètent une aspiration, perceptible au sein du monde politique, à un renouvellement des dispositifs de lutte contre le chômage. Elles ont aussi en commun d'interpeller, dans des termes certes différents, le patronat. Le président de la République, qui s'est déclaré jeudi *« satisfait de l'accueil »* que les syndicats ont réservé à sa proposition a feint de croire qu'il *« ne connaissait pas »* la réaction du CNPF.

Le *« contrat social »* suggéré par le chef de l'Etat vise à accorder une place beaucoup plus large aux partenaires sociaux. Dans nombre de pays européens, les syndicats ont consenti à modérer leurs exigences salariales alors que le patronat acceptait en échange de réduire les suppressions d'emploi, voire d'étendre le champ de la négociation. En France, malgré des accords d'entreprise souvent très inventifs dans le domaine de l'aménagement du temps de travail, les partenaires sociaux se contentent essentiellement de combler les déficits des régimes sociaux paritaires (les régimes de retraite complémentaires et l'UNEDIC), mais le dialogue social reste largement sous-développé.



Le CNPF « choqué »

Plutôt que de déployer des moyens considérables pour alléger le coût du travail – *« cette année, 80 milliards de francs* [ont] *été transférés aux entreprises sans aucun effet sur l'emploi* (...) *Messieurs les chefs d'entreprise, c'était cher payé »*, a lancé mercredi M. Mitterrand – pourquoi ne pas encourager patronat et syndicats à élaborer des dispositifs au plus près de la réalité et comportant des engagements réciproques ? Alors que Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, s'est déclaré *« choqué »*, on considère à l'Elysée que les partenaires sociaux pourraient rechercher les moyens d'utiliser pour une politique active de l'emploi une partie des 300 milliards de francs que la collectivité consacre chaque année à la lutte contre le chômage. A condition d'être déclinée non seulement au niveau national mais aussi et surtout dans les branches professionnelles ou les entreprises, cette approche pourrait lever certains blocages. L'inefficacité des politiques menées par les différents gouvernements dans le domaine de l'emploi découle, en partie, de l'absence de relais dans les entreprises. A qui la faute ? Si le syndicalisme français est le plus faible de tous les pays industrialisés, c'est évidemment parce qu'il ne répond pas aux attentes des salariés. Mais c'est aussi parce qu'il continue de se heurter à l'attitude de rejet de la plus grande partie du patronat. Dès lors, obtenir que les employeurs s'engagent effectivement à utiliser les avantages dont ils bénéficient pour créer ou sauvegarder des emplois ne peut guère s'appuyer sur un contre-pouvoir syndical fort.

Ce qui est vrai dans les entreprises se vérifie également à l'échelon gouvernemental. Représentant institutionnel des employeurs auprès des pouvoirs publics, le CNPF se considère comme une organisation porteuse des revendications patronales (avec des résultats qui n'ont rien de négligeable) mais refuse, en retour, de prendre des engagements fermes au nom de ceux dont il défend les intérêts. En juin 1993, le premier ministre n'avait pas caché son irritation face à cette attitude, jugée trop timorée. *« Il n'est plus temps de s'interroger sans cesse »*, avait-il lancé à l'intention du patronat (*le Monde* du 5 juin). Plus récemment, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avait douté dans un entretien à *Paris-Match* que de nouveaux allègements de charges se traduisent automatiquement par des embauches.

Cette absence de relais, contre laquelle veut lutter François Mitterrand – depuis 1981, lui-même et les socialistes n'ont pourtant guère contribué à la revitalisation de la politique contractuelle – constitue aussi un handicap pour M. Balladur. Reste qu'un *« contrat social pour l'emploi »*, concept que le premier ministre ne récuse pas, implique que le gouvernement aille au-delà d'une concertation certes courtoise mais parfaitement formelle.

Alors que la loi quinquennale sur l'emploi, sur laquelle le patronat et les syndicats ont formulé de nombreuses critiques, n'est pas encore entrée dans sa phase d'application, il devient nécessaire pour le gouvernement d'accélérer la lutte contre le chômage avec de nouveaux moyens. Cependant, Edouard Balladur ne peut imposer des charges supplémentaires pour réduire les déficits ou pour compenser un abaissement du coût du travail, par exemple, sans prendre le risque de peser sur la consommation et, donc, de limiter l'effet attendu d'une reprise économique. De même, il devient délicat d'accorder d'autres exonérations de charges aux entreprises quand l'effet des premières n'est pas avéré et autorise, de plus, la critique présidentielle sur *« les cadeaux aux entreprises »*. Lorsqu'il affirme que sa *« religion n'est pas faite »*, le premier ministre n'exprime donc pas seulement son embarras sur le plan technique. Il reconnaît aussi qu'il est dans une situation où, une fois de plus, les pouvoirs publics ne sont pas en état d'obtenir un engagement ferme du patronat sur des contreparties. Pas plus que ses prédécesseurs, le premier ministre, n'a pu obtenir que les troupes du CNPF jouent le jeu...

Paradoxalement, ce qui peut apparaître comme une mise en garde sévère adressée à M. Balladur peut donc parfaitement se transformer en une aide objective apportée par le président à son premier ministre. Notamment si l'on tient compte de la distance que semble prendre Jacques Chirac, impatient de voir la politique de l'emploi prendre une autre orientation. Sur des registres différents, MM. Mitterrand et Balladur, avec la marge critique en plus pour le premier, recherchent la même issue mais l'exercice bloque sur une difficulté unique. Comme le temps presse, et que les difficultés s'accumulent, le premier ministre devra bientôt sortir de ce piège.

Faute de pouvoir lancer une nouvelle politique de l'emploi, sur d'autres bases, peut-être devra-t-il se résoudre à étendre les pratiques de traitement social, principalement pour venir en aide aux chômeurs de longue durée. Ce faisant, il ferait alors comme ses prédécesseurs.

ALAIN LEBAUBE et JEAN-MICHEL NORMAND

Satisfaction syndicale et méfiance du CNPF

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a demandé, jeudi 6 janvier sur France 2, que s'ouvre dans les branches professionnelles *« une négociation afin de trouver enfin des solutions un tout petit peu plus audacieuses et imaginatives pour l'emploi »*. Selon Mme Notat, François Mitterrand *« a mis le doigt là où ça fait mal »* en rappelant que les allègements de charges accordés aux entreprises n'ont pas servi l'emploi.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, n'a pas l'intention de *« refuser la perspective de négociations »*, mais, a-t-il précisé sur RTL, *« il ne suffit pas d'un appel à la cantonade, viendrait-il du président de la République, pour que le patronat change son fusil d'épaule »*. Pour sa part, Force ouvrière *« accueille favorablement l'idée émise par le président de la République »*, qui *« pourrait être l'occasion d'examiner les engagements des employeurs »*.

En revanche, Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, se dit *« choqué »* et estime que M. Mitterrand *« oublie que nous sommes dans une situation économique dramatique et que nous avons 68 000 défaillances d'entreprises dans l'année »*. Le chef de l'Etat *« oublie également tous les efforts qu'ont faits les entreprises pour conserver de l'emploi »*, ajoute M. Domange, alors que son prédécesseur, Jean-Louis Giral – par ailleurs candidat à la présidence du CNPF – rejette l'idée d'une négociation *« fourre-tout »*.

Une mise en œuvre sur dix-huit mois

En évoquant les *« 80 milliards de francs transférés aux entreprises cette année »*, François Mitterrand faisait d'abord allusion, selon la présidence de la République, à une série de décisions prises par le gouvernement, que ce soit à l'occasion du premier collectif budgétaire adopté au printemps ou de la loi quinquennale pour l'emploi discutée à l'automne par le Parlement. La concrétisation de certaines de ces décisions s'étale en réalité sur dix-huit mois, entre le 1er juillet 1993 et le 31 décembre 1994. Ces aides se répartissent ainsi :

● **Suppression de la règle du décalage d'un mois de la TVA** : sur les 95 milliards de francs dus à ce titre par l'Etat aux entreprises, le gouvernement a décidé de rembourser par anticipation 35 milliards de francs en 1993 qui s'ajoutent en fait aux 11 milliards de francs déjà débloqués par le gouvernement précédent. Toutefois, ces sommes n'ont pas encore été intégralement dépensées.

● **Allègement de la taxe professionnelle** : lié au plafonnement de cette taxe, le coût de cette mesure a été estimé à 8,6 milliards de francs par le ministère du budget.

● **Budgétisation progressive des allocations familiales** : le coût des mesures d'exonération des cotisations familiales a été estimé à quelque 15 milliards d'ici au 31 décembre (dont près de 10 milliards sur 1994).

● **Exonérations diverses au titre de l'emploi** : celles-ci représentent 10 milliards de francs.

A ces 79,6 milliards de francs, devrait aussi en bonne logique s'ajouter, selon la présidence de la République, une partie des 15 milliards de francs débloqués par l'Etat au titre du financement du régime d'assurance-chômage. Prévue par le protocole signé le 23 juillet entre le ministère du travail et les partenaires sociaux, cette subvention (10 milliards de francs par an jusqu'en 2003) qui représente le tiers du déficit de l'UNEDIC, a en effet permis de limiter l'augmentation des cotisations patronales et salariales.

Amorcé dans les années 1982-1984, le mouvement d'allègement des charges sociales des entreprises a perduré sous tous les gouvernements (« le Monde-l'Économie » du 15 juin 1993). Au cours de la précédente législature, la présidence de la République estime que les différentes mesures prises (à commencer par la baisse de l'imposition sur les sociétés) ont rapporté quelque 50 milliards ou 60 milliards de francs par an aux sociétés.

V. D.

Pour mettre fin aux importations illégales

Washington réduit unilatéralement les quotas d'importation de textiles chinois

Avant même le Japon, la Chine sera, en 1994, *« le problème numéro un de la diplomatie économique américaine »*, avait averti, avant Noël, Bowman Cutter, un conseiller économique du président Clinton. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour en avoir la démonstration. Jeudi 6 janvier, Mickey Kantor, représentant américain au commerce, a annoncé que les Etats-Unis réduiraient de 25 % ou de 35 %, selon les produits, les quotas d'importation de textiles chinois. Pékin a émis une « ferme protestation » contre « cette action irresponsable ».

NEW-YORK

de notre correspondant

Même si les grandes entreprises industrielles et financières américaines s'intéressent activement à la Chine, il existe, aujourd'hui, entre Washington et Pékin de multiples contentieux commerciaux. Les Etats-Unis s'inquiètent notamment du déséquilibre croissant des échanges entre les deux pays, le déficit américain vis-à-vis de la Chine étant passé de 18,3 milliards de dollars en 1992 à plus de 23 en 1993.

Les discussions entre les deux pays (candidate, la Chine n'est toujours pas membre du GATT), portent sur l'accès au marché pour les produits industriels, la protection de la propriété intellectuelle et les critères sanitaires d'entrée pour les produits agro-alimentaires. Mais elles sont toutes pratiquement bloquées. Pour faire face à une situation commerciale extérieure globale qui se dégrade – pour la première fois depuis quatre ans, la Chine a enregistré un déficit en 1993 – Pékin a limité, au 1er janvier, certaines importations.

Mais c'est le secteur textile qui constitue le contentieux le plus immédiat. Les Etats-Unis et la Chine devaient se mettre d'accord, avant le 31 décembre 1993, sur le développement futur de leurs échanges. D'après Washington, Pékin aurait refusé, jusqu'à ce jour, de participer à de véritables négociations. Or la situation est, aux yeux des Américains, inadmissible.

M. Bentsen à Pékin fin janvier

Les exportations chinoises de produits textiles aux Etats-Unis ont atteint le quota prévu, 4,7 milliards de dollars l'an dernier (c'est 5 % des exportations totales chinoises), mais au-delà de ces importations autorisées, la Chine aurait exporté en réalité deux milliards de produits supplémentaires ayant transité auparavant par près de vingt-cinq pays intermédiaires.

Les Etats-Unis vont donc réduire unilatéralement les quotas de produits textiles chinois autorisés à entrer dans le pays : ces contingents vont être diminués à compter du 17 janvier de 25 % en général et de 35 % pour huit catégories de produits, ceux sur lesquels les pratiques illégales sont les plus fréquentes. Accueillies avec satisfaction par les industriels américains du textile, ces sanctions sont aussi considérées comme un avertissement en direction d'autres nations en développement – l'Inde ou le Pakistan – qui tenteraient d'échapper à leurs quotas en faisant transiter une partie de leurs exportations par des pays tiers.

L'administration américaine ne souhaite cependant pas rompre les ponts avec Pékin. Elle pourrait très prochainement, d'après des indiscrétions du *Wall Street Journal*, lever l'embargo qu'elle a imposé cet été sur les ventes de satellites.

Le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, doit d'ailleurs se rendre en Chine dans la seconde quinzaine de janvier pour faire un point sur l'état des relations entre les deux pays. Et le 4 juin, la Maison Blanche devra décider d'une éventuelle reconduction de la clause de la nation la plus favorisée, un renouvellement qui sera lié à l'état des droits de l'homme en Chine.

ERIK IZRAELEWICZ

EN BREF

AGRICULTURE : hausse de 11 % des enveloppes de prêts bonifiés en 1994. – Les enveloppes de prêts bonifiés pour les agriculteurs s'élèveront, en 1994, à 16,5 milliards de francs contre 14,8 milliards de francs en 1993, soit une hausse de 11 %, a indiqué, jeudi 6 janvier, le ministère de l'agriculture et de la pêche. En outre, il est mis fin au gel de 20 % des enveloppes de prêts bonifiés d'investissements, traditionnellement décidé en début d'année depuis 1991. Ces prêts représentent 9,3 milliards de francs. S'ajouteront au total de ces enveloppes, les autorisations de financement non utilisées en 1993, soit 0,7 à 1 milliard de francs, selon le ministère.

SÉCURITÉ MARITIME : réunion de quatre ministres européens le 26 janvier. – Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, a annoncé, jeudi 6 janvier, qu'il rencontrerait ses collègues britannique, belge et néerlandais le 26 janvier, pour présenter des propositions communes aux Douze, à la Commission européenne et à l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le domaine de la sécurité et du transport de matières dangereuses. La France veut notamment que la liste noire des *« navires poubelles »*, retenus par les autorités portuaires européennes pour mauvais entretien ou défaut d'équipements requis, soit rendue publique.

Selon Edmond Alphandéry

De nouvelles mesures de soutien à l'économie sont à l'étude

« Nous sommes en train de récolter les fruits de notre attitude de responsabilité avec la baisse des taux d'intérêt [...] Des taux à dix ans inférieurs à 6 %, c'était ce que tout le monde espérait. C'est ce qui a été réalisé », a indiqué Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, jeudi 6 janvier au Forum de *l'Expansion*. *« L'évolution d'ensemble de la conjoncture nord-américaine et européenne permet aujourd'hui d'anticiper une reprise »*, a pousuivi M. Alphandéry, soulignant que celle-ci serait progressive autant que modeste en 1994 et que, si cela était nécessaire, le gouvernement de M. Balladur prendrait des mesures de soutien – notamment dans le secteur automobile. La décision dépendra des chiffres de consommation et de production de décembre et janvier.

M. Alphandéry a, une nouvelle fois, rappelé que le retour de la croissance ne ramènerait pas le chômage à un niveau acceptable. *« Il faut de profondes réformes de structures. Cette croissance pauvre en emplois, qui a empêché toute décrue durable du chômage au cours des quinze dernières années, a des causes structurelles lourdes : trop grande rigidité de nos marchés du travail, insuffisances de la formation professionnelle des jeunes, coût trop élevé du travail peu qualifié aussi sans doute »* .

Le ministre a alors énuméré les priorités de la politique économique pour 1994 : création d'un environnement économique propice (mais il s'est déclaré une nouvelle fois peu favorable à une TVA sociale); réduction des causes structurelles du chômage; modernisation du tissu industriel des PME (loi sur les faillites et sur l'initiative individuelle); redressement des finances publiques et promotion de l'épargne (loi quinquenale de programmation des finances publiques, système de fonds de pension) .

Pas de démantèlement de la Caisse des dépôts

Concernant l'épargne, le ministre a assuré que la baisse du taux d'intérêt des livrets A *« n'était pas à l'ordre du jour »* et que la réforme de la Caisse des dépôts et consignations (CDD) *« donnerait lieu à un projet de loi au printemps »*, ajoutant que s'il était nécessaire de supprimer certains archaïsmes (l'inamovibilité du directeur général notamment), il restait opposé à *« un démantèlement de l'institution »*. Robert Lion, le précédent directeur général de la CDD, est *« allé dans le bon sens et a fait des choses importantes »* mais il faut aller plus loin pour *« dissocier les activités publiques des activités concurrentielles »*, a conclu le ministre. Les privatisations seront poursuivies. M. Alphandéry a annoncé que le noyau stable d'Elf représenterait 10 % de son capital, dont 1,5 % serait détenu par l'UAP.

Egalement invité du Forum de *l'Expansion*, Jacques Delors a souligné de son côté *« l'immense travail »* qui restait à accomplir aux Douze pour la réalisation de la seconde phase de l'Union économique et monétaire (UEM). Engagée le 1er janvier, elle prévoit la coordination des politiques économiques et monétaires et la mise en route de l'Institut monétaire européen (IME). Il n'en reste pas moins que, de l'avis du président de la Commission européenne, la première phase, démarrée en juillet 1990 avec la libéralisation des mouvements de capitaux, *« s'est terminée par un échec »*.

En application du projet « Réinventer l'Etat » de M. Clinton

Le gouvernement américain veut transférer le contrôle du trafic aérien à un établissement public

NEW-YORK

de notre correspondant

Le secrétaire américain aux transports, Federico Pena, a rendu publiques, jeudi 6 janvier à Washington, les réformes qu'il compte mettre en œuvre pour aider au redressement des compagnies aériennes aux Etats-Unis. Celles-ci ont perdu au total, en quatre ans, quelque 11 milliards de dollars (65 milliards de francs). Malgré leur pressante revendication, le gouvernement ne leur accordera aucun avantage fiscal nouveau. En revanche, Washington va soumettre dès le printemps au Congrès un projet visant à transférer la responsabilité du contrôle aérien de l'administration fédérale de l'aviation (FAA) à un établissement public. Les entreprises étrangères devraient en outre être autorisées à posséder jusqu'à 49 % des actions avec droits de vote dans les compagnies américaines, au lieu de 25 % actuellement. Cette opportunité sera cependant réservée aux firmes de pays dans lesquels les entreprises américaines peuvent acquérir au moins 49 % du capital des compagnies locales.

« Nous proposons de créer une entreprise publique fédérale pour que les opérations de contrôle du trafic aérien puissent bénéficier de la flexibilité et de l'atmosphère entrepreneuriale nécessaires », a expliqué M. Pena en présentant ce projet. Inspiré du modèle de la compagnie fédérale de chemins de fer, Amtrak, cette nouvelle société, totalement détenue par l'Etat, récupérera, si le Congrès en est d'accord, l'essentiel des attributions actuelles de l'administration de la FAA. Elle sera financée par une taxe perçue sur chaque billet d'avion. La société – dont les besoins devraient croître fortement dans les années à venir – pourra aussi se financer par l'émission d'obligations sur le marché financier.

Cette débudgétisation – préconisée par une commission gouvernementale l'été dernier – devrait, selon M. Pena, permettre une meilleure adaptation aux besoins et aux changements technologiques. Visant à s'attaquer à la bureaucratie, elle est présentée comme une nouvelle étape dans le projet « Réinventer l'Etat » de l'équipe Clinton. Certains membres du Congrès s'inquiètent cependant déjà d'un risque de dilution des responsabilités en matière de sécurité aérienne, entre cette entreprise publique et l'administration fédérale.

Le projet de M. Pena prévoit aussi l'allégement de certaines contraintes réglementaires et quelques modifications dans les lois sur la faillite, les compagnies ayant tendance à utiliser les failles de ces textes pour échapper à leurs responsabilités financières.

E. I.

Dix mille manifestants à Rennes

Les professionnels de la volaille protestent contre la baisse des aides européennes à l'exportation

RENNES

de notre correspondant

Producteurs de volailles, industriels des secteurs des aliments, de l'abattage et de la transformation, salariés vivement incités par leurs employeurs à répondre au mot d'ordre lancé par le comité d'action avicole... Il y avait quelque 10 000 manifestants, mercredi 5 janvier, dans les rues de Rennes pour *« lancer un avertissement solennel à Bruxelles »*. A l'origine de la colère des professionnels, la décision prise le 8 octobre par la Commission européenne de réduire de 6 écus (1 écu vaut 6,6 francs) par 100 kilos le montant des restitutions, c'est-à-dire des aides à l'exportation vers les pays tiers. Directement touchées par cette troisième réduction en un an, les entreprises d'abattage et de transformation avaient fait savoir aux producteurs-éleveurs leur intention de procéder en janvier à une baisse de 30 centimes le kilo.

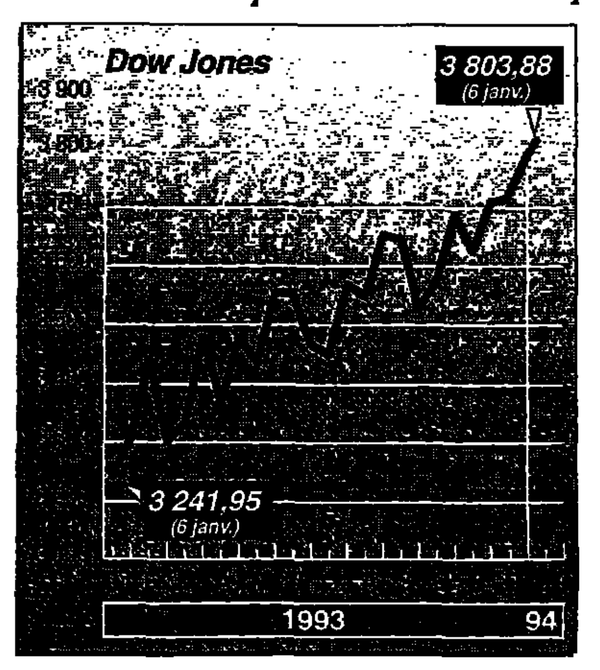
Du côté des syndicats, la CFDT avait décliné l'invitation à manifester en dénonçant *« l'utilisation abusive des salariés »*. La CGT était présente, un peu à part dans le cortège, pour demander le maintien des emplois et protester contre les bas salaires. Profitant du calendrier, Gilles Montfort, représentant des groupements de producteurs, s'est adressé au premier ministre, demandant une attitude ferme du gouvernement français face à la Commission.

Pour cette manifestation, qui se voulait le point de départ de la mise en place d'une véritable interprofession, le choix de Rennes était symbolique, en raison du poids de la Bretagne (42 %) et des Pays de la Loire (22 %) dans la production nationale. Avec 20 500 emplois directs, ces deux régions représentent près de la moitié des exportations européennes et la quasi-totalité des exportations françaises vers les pays tiers. Deux cents Auvergnats avaient fait le déplacement. Des délégations étaient venues des Landes, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Languedoc-Roussillon, de Rhône-Alpes.

Ce rassemblement pourrait être le premier signe de la création d'une véritable filière dans un secteur dont, en 1992, l'excédent (5,4 milliards de francs) a été supérieur à celui de l'industrie automobile (5,2 milliards de francs). *« Aux Etats-Unis, les aides à l'exportation sont trois fois supérieures à celles que nous connaissions jusqu'en octobre 1993 »*, a souligné Michel David, président de la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de Bretagne et principal organisateur de cette manifestation, à laquelle participaient de nombreux élus ceints de leur écharpe tricolore.

CHRISTIAN TUAL

Wall Street à son plus haut niveau historique



Après 32 records inscrits en 1993, Wall Street commence l'année 1994 sur les chapeaux de roue : en quatre séances, la Bourse new-yorkaise vient de battre deux nouveaux records dont le dernier, inscrit jeudi 6 janvier, a propulsé le Dow Jones au-dessus des 3 800 points, à 3 803,88 points. Selon les analystes, la Bourse profite actuellement de la fermeté du marché du crédit et du regain d'intérêt pour les valeurs cycliques. Par ailleurs, Wall Street bénéficie également de facteurs saisonniers, avec le retour des fonds d'investissements, qui placent les liquidités dégagées à la fin de l'année. Wall Street connaît actuellement sa plus longue expansion jamais enregistrée, sans avoir encore subi de correction importante.

REPÈRES

BERCY

Philippe Nasse directeur de la prévision

Philippe Nasse, inspecteur général de l'INSEE, a été nommé, mercredi 5 janvier au conseil des ministres, directeur de la prévision au ministère de l'économie. Il remplace à ce poste François Monier.

[Né le 25 juillet 1939 à Dieppe (Seine-Maritime), Philippe Nasse est titulaire d'un doctorat de 3e cycle en économie mathématique et en économétrie. Entré en 1964 à la direction générale de l'INSEE, où il fut chargé de mission auprès du chef de la division « comptabilité nationale » (1970), puis adjoint au chef du service de la conjoncture (1972), M. Nasse fut par la suite chef de la division des comptes trimestriels (1975) et chef du service de la conjoncture de 1978 à 1982.

En 1982, Philippe Nasse était entré à la direction de la prévision, où il fut chargé de la sous-direction des relations extérieures. Il fut ensuite sous-directeur des synthèses macro-économiques et financières (1984), avant d'être nommé directeur adjoint (1988) et chef de service. Depuis octobre 1990, M. Nasse était directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE).]

BOURSE DES VALEURS

René de la Serre président du CBV

Le Conseil des Bourses de Valeurs (CBV) a annoncé, jeudi 6 janvier, la nomination au poste de président de René Barbier de la Serre, vice-président du Crédit commercial de France (CCF) et déjà membre du CBV, en remplacement de Bruno de Maulde. Cette nomination était attendue dans les milieux boursiers après le départ de M. de Maulde pour le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

M. de la Serre fait partie des douze membres du CBV, organisme qui, en janvier 1988, a remplacé la chambre syndicale des agents de change. Le CBV est chargé de la réglementation et de la surveillance des marchés. Il contrôle l'accès au marché, l'admission ou la radiation des membres de la Bourse, en l'occurrence les sociétés de Bourse.

[Né le 3 juillet 1940 à Lancieux (Côtes-d'Armor), René Barbier de la Serre, polytechnicien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole des manufactures de l'Etat, est entré en 1963 comme ingénieur conseil à l'Union européenne industrielle et financière. Directeur adjoint du département industriel du CCF en 1973, il en était depuis mai 1993 le vice-président-directeur général. Membre du CBV depuis 1988, il est l'auteur d'un rapport sur la profession boursière, publié en juillet 1991, dont plusieurs propositions ont été appliquées.]

CRÉDIT

La BNP mal notée

L'agence de notation financière américaine Standard and Poor's a abaissé de AA à AA – la note de la dette à long terme de la Banque nationale de Paris (BNP), *« en raison de la disparition de l'Etat comme actionnaire après la privatisation intervenue en octobre »*. L'agence a confirmé en revanche son appréciation de la dette à court terme de la banque à A1+.

Standard and Poor's précise que la détention publique du capital de la banque a été *« une composante fondamentale de la note de la BNP et compensait sa rentabilité d'exploitation relativement faible et son niveau de fonds propres généralement inférieur à la moyenne des banques françaises et étrangères notées dans la catégorie AA »*. L'agence estime toutefois que la privatisation aura un impact positif sur l'efficacité et la cohérence de la stratégie de la BNP.

[La notation financière est une appréciation portée sur la qualité et la sécurité de créances émises par une société. *Les notes ont des conséquences directes* sur le niveau des taux d'intérêt accordés par les investisseurs à l'émetteur.]

FMI

L'aide à la Russie liée à des réformes

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont réaffirmé, dans une note adressée au Trésor américain, *datée du 30 décembre et rendue* publique mercredi 5 janvier par le FMI, la nécessité de subordonner l'aide à la Russie à la poursuite des réformes économiques. *« Accorder* [cette aide] *sans la conditionner pourrait bien avoir l'effet opposé en finançant le* statu quo, *en augmentant la fuite des capitaux et en prolongeant la période où le niveau de vie restera bas »*, indiquent les auteurs de la note.

Ils rappellent, en conclusion, les différentes mesures préconisées par le FMI : réduction des crédits, maintien des taux d'intérêt et de change flexibles, limitation du déficit budgétaire et poursuite des privatisations. A quelques jours de sa visite à Moscou, du 12 au 14 janvier, le président américain Bill Clinton a annoncé, dans une interview, jeudi 6 janvier, au *Washington Post* et au *New York Times*, qu'il inviterait le chef de l'Etat russe, Boris Eltsine, à approfondir les réformes économiques, tout en renforçant la protection sociale.

MONNAIES

La Buba laisse inchangés ses taux directeurs

Contrairement aux espoirs nourris depuis plusieurs semaines par les milieux financiers internationaux, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) n'a pas abaissé, jeudi 6 janvier, ses taux directeurs ramenés, *le 2 décembre 1993*, de 6,25 % à 5,75 % pour l'escompte et de 7,25 % à 6,75 % pour le Lombard. En outre, elle a annoncé que son troisième taux directeur, celui des pensions à court terme (REPO) également *diminué le 2 décembre* (de 6,20 % à 6 %) resterait en vigueur pour les deux prochaines semaines.

Ce maintien a déçu ces mêmes milieux financiers qui, depuis *mardi*, devenaient sceptiques sur la possibilité d'un abaissement. Plusieurs déclarations de responsables de la Bundesbank, ces derniers jours, étaient venues doucher les espoirs, en mettant l'accent, par exemple, sur la *nécessité de ne pas affaiblir le* mark, afin d'éviter de décourager les prêteurs étrangers. Le président, Hans Tietmeyer, notamment, lie toute nouvelle diminution des taux directeurs au ralentissement de la croissance de la masse monétaire.

La Bundesbank aime déconcerter les marchés. Elle répugne à agir sous la pression et, en général, n'aime pas prendre de décisions en tout début d'année. Maintenant, les possibilités d'une baisse de ses taux directeurs sont reportées au prochain conseil de la banque, le 20 janvier, ou même en début de février.

Après l'échec de sa stratégie de diversification

Le groupe allemand Metallgesellschaft demande 3,2 milliards de marks à ses banques

Metallgesellschaft a confirmé, jeudi 6 janvier, que sa situation financière est dramatique. Il aura perdu 1,87 milliard de marks en 1993 et non 347 millions comme prévu. Le nouveau président a mis au point un plan de sauvetage qui fait appel aux banques pour 3,2 milliards de marks (1).

FRANCFORT

de notre correspondant

Spectacle affligeant chez Metallgesellschaft, quatorzième entreprise allemande, spécialisée dans le négoce des métaux. Lorsque le président Heinz Schimmelbusch a été brutalement mis à la porte le 17 décembre 1992, on savait que la situation allait se révéler bien pire que ne le laissaient prévoir les pertes annoncées de 347 millions de marks (*le Monde* daté 19-20 décembre). L'affaire, qui démontre que la surveillance exercée par les banques allemandes est parfois curieusement inefficace, entache leur réputation.

Les pertes pour l'année 1992-1993 (bilan clos le 30 septembre) seraient de 1,87 milliard de marks (6,4 milliards de francs), a indiqué dans un communiqué jeudi 6 janvier le nouveau patron, Kajo Neukirchen. Pour 800 millions, elles proviennent du déficit de la filiale américaine MG Corp., qui a pris de mauvaises positions sur le marché pétrolier et qui avait forcé M. Schimmelbusch à se tourner vers les banques. Si le prix du brut continue de chuter, la perte de MG Corp. pourrait être réévaluée à 1,5 milliard de DM.

L'éventualité du dépôt de bilan

Devant cette situation, M. Neukirchen n'a pas caché qu'un dépôt de bilan n'était pas impossible. Les 60 000 salariés du groupe ont immédiatement manifesté une vive inquiétude. Mais cela devrait être évité si le plan de sauvetage mis au point est accepté par les quelque 120 banques du groupe. M. Neukirchen leur propose d'injecter 3,2 milliards de marks d'argent frais en capital et en crédits nouveaux. Ce plan aurait reçu un premier accueil « positif », selon M. Neukirchen, mais la réponse ne sera connue que le 12 janvier. Il ne devrait pas y avoir de réduction de capital pour ne pas (trop) léser les actionnaires minoritaires. Un traitement uniforme des banques est prévu, n'en privilégiant aucune.

Selon l'agence Reuter, les créditeurs de Metallgesellschaft sont la Deutsche Bank (pour 539 millions de marks), la Bayerische Landesbank (380 millions), le Crédit lyonnais (pour 246 millions, chiffre confirmé par la banque à Paris), la Commerzbank (202 millions, chiffre confirmé également), la Dresdner Bank (198 millions) et la Chase Manhattan (149 millions). Les actionnaires principaux sont la Deutsche Bank, la Dresdner Bank et le groupe Allianz.

La cotation de Metallgesellschaft, suspendue à la Bourse de Francfort jeudi, devait reprendre vendredi. Les titres des banques créancières ont chuté après les premières rumeurs sur le montant réel des pertes. La Deutsche Bank a perdu 10,50 marks à 859 marks.

Nommé en 1988, M. Schimmelbusch avait entraîné son groupe dans une stratégie flamboyante de diversification qui s'avère un fiasco. A partir du négoce des métaux, il avait investi dans l'industrie de l'environnement, le transport, l'énergie, les explosifs, les machines-outils. La baisse des prix des métaux non ferreux puis du pétrole a poussé le groupe vers ses créanciers. En tout, la firme compte 258 filiales. Beaucoup devront sans doute être cédées.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) Un mark allemand vaut actuellement 3,40 francs.

L'effondrement de la réparation navale à Marseille

« Une mauvaise gestion » serait à l'origine du naufrage de Sud-Marine

Le tribunal de commerce de Marseille a décidé, jeudi 6 janvier, la liquidation judiciaire de Sud-Marine, qui compte 615 salariés (*le Monde* du 7 janvier). C'est un nouveau pan de l'industrie de la réparation navale qui s'effondre.

MARSEILLE

de notre correspondant

Marseille, où un actif sur cinq est à la recherche d'un emploi, compte, depuis jeudi 6 janvier, 615 chômeurs de plus. C'est un nouveau pan de l'industrie de la réparation navale, fleuron de l'activité portuaire, qui s'écroule, depuis qu'en 1976 l'effondrement brutal du groupe Terrin (5 500 salariés) a donné le branle. Sud-Marine, spécialisée dans la maintenance des moteurs Diesel marins, a été déclaré, en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Marseille, qui n'a pas attendu le délai de huit jours qu'il avait lui-même fixé le 3 janvier.

Plus personne ne se faisait la moindre illusion sur l'avenir de l'entreprise, depuis le tableau désolant dressé par Me Frédéric Bouet, administrateur judiciaire : un carnet de commandes étique, une trésorerie en voie d'épuisement et une absence d'offre de reprise. Il ne reste donc plus sur le port que la Compagnie marseillaise de réparations pour représenter une profession qui, voilà trente ans, comptait encore 25 entreprises employant 10 000 personnes.

Sud-Marine, à l'origine filiale de Terrin, était passée après sa liquidation sous le contrôle d'AMREP, qui a déposé à son tour son bilan en 1984. Fin 1976, l'entreprise était rachetée par Claude Miguet, PDG des ateliers marseillais de réparation navale Paoli. S'ouvre alors une période d'embellie, qui permet à Sud-Marine, soutenue par le Comité interministériel de redéploiement industriel (CIRI), de reprendre la branche off-shore des Ateliers et chantiers Marseille-Provence. L'entreprise compte alors plus d'un millier de salariés. Début 1991, le carnet de commandes dépasse 850 millions de francs.

Fin juillet 1991, Claude Miguet, faute de fonds propres, dépose le bilan. Le 13 août suivant, le groupe franc-comtois René Brisard, spécialisé dans les machines-outils, reprend Sud-Marine et sauve 674 salariés. Mais à son tour, il connaît des difficultés et M. Guy Larrue, directeur général depuis un an, accepte de reprendre la barre avec 615 personnes.

En mai 1993, le carnet de commandes de l'off-shore n'est rempli que jusqu'au 15 juin. Le syndicat CGT de l'entreprise accuse la société Elf, principal client de Sud-Marine, de commander à l'étranger. Depuis, malgré le versement de 20 millions par l'Etat, plus rien n'aura freiné l'échéance. Les salariés, mobilisés depuis le premier jour, ont vainement tenté de la retarder en refusant les plans sociaux prévoyant des départs en pré-retraite. Le PDG s'est tourné à plusieurs reprises vers les pouvoirs publics en leur demandant d'obliger la société Elf à passer commande d'une plate-forme pétrolière. La réponse de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, a été claire : *« La vocation de mon ministère n'est pas d'assurer le chiffre d'affaires d'entreprises mal gérées. »*

Le personnel qui occupe les locaux a fait part de sa détermination à poursuivre le combat et promet des manifestations pour les jours qui viennent.

JEAN CONTRUCCI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

NESTLÉ : accord pour une participation dans le fabricant de chocolat polonais Goplana. – Le groupe alimentaire suisse Nestlé a annoncé, jeudi 6 janvier, la signature d'un accord définitif concernant son rachat d'une participation *« importante »* du deuxième producteur de chocolat et de confiserie de Pologne, Goplana. Le contrat prévoit que Nestlé prendra ultérieurement le contrôle majoritaire de l'entreprise, en portant sa participation à 51 %. L'investissement se monte à 43 millions de dollars (250 millions de francs). Goplana, qui emploie 2 400 personnes, a réalisé, en 1993, un chiffre d'affaires de 250 millions de francs et sa production totale s'est élevée à 35 000 tonnes. Nestlé a déjà réalisé une première implantation en Pologne début 1993, en rachetant une usine, dans la province de Slupsk, qui emploie 250 personnes et fabrique divers produits laitiers. Le groupe a aussi créé en avril 1993 la société Nestlé Polska, chargée d'importer et de distribuer les produits du groupe dans l'ensemble du territoire polonais.

PINAULT-PRINTEMPS apporte à Saprodis sa participation dans Rexel. – Le groupe Pinault-Printemps a annoncé, jeudi 6 janvier, qu'il avait apporté le 30 décembre sa participation dans Rexel à sa nouvelle filiale, Saprodis (Société anonyme professionnelle de distribution). Cette filiale a pour vocation de regrouper toutes les activités de distribution professionnelle du groupe au sein d'un pôle spécifique. Cette opération interne de reclassement, annoncée par Pinault-Printemps à la mi-décembre, *« ne modifiera pas la stratégie du groupe envers sa filiale Rexel ni la composition du conseil d'administration de celle-ci »*, indique le groupe dans un avis financier. Au terme de cette opération, Saprodis détient 71,9 % du capital et 69,5 % des droits de vote de Rexel, leader européen de la distribution électrique.

GAN : augmentation de 1,1 milliard de francs après échéances de bons. – Le GAN, société d'assurances publique, a enregistré une augmentation de son capital de 1,1 milliard de francs, suite à l'arrivée à échéance de bons de souscription d'actions, a annoncé un communiqué de l'assureur jeudi 6 janvier. Les bons de souscription datent de la dernière augmentation de capital du GAN, en juillet 1993, et son arrivées à échéance le 15 décembre 1993.

CONTRATS

AIR INTER achète neuf Airbus A-319. – La compagnie Air Inter a annoncé, jeudi 6 janvier, l'acquisition de neuf Airbus A 319, livrables entre juillet 1996 et la mi-1997, ainsi que la prise de neuf options sur ce type d'appareils. Air Inter, qui exploite actuellement 33 Airbus A 320 et a commandé sept A 321, note que ce choix lui permettra de faire des économies d'exploitation et d'assurer la desserte de lignes à faible trafic, en particulier les lignes transversales. Les avions seront aménagés pour accueillir 140 passagers dans une configuration à classe unique. Jean-Cyril Spinetta, ancien PDG de la compagnie, favorable à l'acquisition d'avions de 100 places, type Fokker 100, s'était vu imposer le choix d'A 319 par le ministre des transports, Bernard Bosson.

BOUYGUES va construire le siège social d'une banque d'affaires russe. – Une banque d'affaires privée russe, la Conversbank, créée en juin 1989, vient de confier à Bouygues la réalisation de son siège social à Moscou. L'immeuble aura des façades en marbre et sera situé près du Kremlin. D'un montant d'environ 200 millions de francs, les travaux commenceront en mars. *« Ce contrat témoigne de la volonté de Bouygues de poursuivre son implantation en Europe de l'Est »*, a indiqué le groupe de travaux publics mercredi 5 janvier. *« Trois chantiers sont en cours : le centre d'affaires européen à Budapest, le centre commercial international de Bucarest et le centre gouvernemental d'Almaty au Kazakhstan ».*

PARIS, 7 janvier ⬇ Prudente

La Bourse de Paris faisait preuve d'attentisme vendredi 7 janvier dans un marché très calme. Après avoir ouvert sur une baisse de 0,11 %, l'indice CAC 40 perdait 0,49 % à 2 263,93 points en milieu de journée après avoir gagné plus de 1 % la veille.

« Le marché devrait subir pendant toute la journée des prises de bénéfice », estimait un opérateur. Mais pour la plupart des opérateurs, le marché français devrait rester soutenu et bénéficier de la poursuite de l'afflux de liquidités vers les actions. Les valeurs cycliques, celles qui bénéficieront en premier lieu de la reprise, devraient poursuivre leur progression. La décision de la Bundesbank de ne pas modifier sa politique monétaire n'inquiète pas les boursiers qui considèrent un assouplissement de la politique monétaire allemande comme inéluctable.

Les valeurs françaises liées à l'armement progressaient avant la visite de M. Edouard Balladur en Arabie saoudite, au cours de laquelle plusieurs gros contrats militaires pourraient être signés. Les équipementiers électroniques liés à la défense étaient tous en hausse à l'image d'Intertechnique (+ 6,1 %), CSEE (+ 4,7 %) et Thomson CSF (+ 4,2 %). Les valeurs papetières progressent également après l'annonce d'un redressement sensible des prix de la pâte à papier. Gascogne gagne 7,8 %, La Rochette 5,1 %, Bolloré Technologies 6,4 % et Saint Louis 2,6 %.

Metaleurop recule en revanche de 9,1 %. Le groupe spécialisé dans les métaux non ferreux devrait annoncer pour son exercice 1992-1993 des pertes « significativement supérieures à celles de l'exercice précédent ».

NEW-YORK, 6 janvier ⬆ Au-dessus des 3 800 points

Wall Street a clôturé pour la première fois jeudi 6 janvier au-dessus des 3 800 points, établissant son deuxième record consécutif grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme, après la publication d'une hausse plus importante que prévu des demandes d'allocations-chômage fin décembre aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 803,88 points en hausse de 5,06 points par rapport à la veille. Les échanges ont été très actifs, avec quelque 363 millions de valeurs traitées. Le nombre des valeurs en hausse a été quasiment équivalent à celui des titres en baisse : 1 057 contre 1 039 ; 615 actions ont été inchangées.

John Shaughnessy, directeur de recherche chez Advest Inc., observe que les marchés financiers considèrent que la croissance économique continue à un rythme modéré et assez lent pour éviter une accélération de l'inflation, ce qui rassure le marché obligataire. Les valeurs cycliques, dont la performance est liée à celle de l'économie, devraient continuer à bénéficier de la situation actuelle, selon cet expert.

Les opérateurs attendaient maintenant la publication des chiffres du chômage américain pour décembre.

VALEURS	Cours du 5 janvier	Cours du 6 janvier
Alcoa	72 1/4	71 7/8
Allied signal Inc.	76 1/2	77 1/2
American Express	29 3/4	29 1/4
ATT	52 5/8	53 3/4
Bethlehem Steel	19 7/8	20 1/2
Boeing	43	43 1/4
Caterpillar Inc.	91 1/4	91 1/2
Chevron	90 3/4	90 1/2
Coca-Cola	42 7/8	42 1/8
Disney Corp.	44 3/4	45 3/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 3/8
Eastman Kodak	45 1/2	46 3/8
Exxon	64 5/8	64 1/4
General Electric	103	103 7/8
General Motors	56 7/8	57 1/8
Goodyear Tyre	45	46
IBM	58 1/2	58 5/8
International Paper	72 1/4	71 1/2
McDonnell Douglas	106 3/8	108 3/8
Merck and Co	37 3/8	36 5/8
Minnesota Mining	105 5/8	107 1/4
Morgan (J.P.)	69	67 5/8
Philip Morris	59 1/4	59 3/8
Procter Gamble	56 1/8	56 7/8
Sears Roeb. and Co.	53 1/8	53 1/4
Texaco	66 3/8	65 3/4
Union Carbide	22 3/8	22
United Tech.	62	61 7/8
Westinghouse El.	13 3/4	13 7/8
Woolworth	25 3/4	24 7/8

LONDRES, 6 janvier ⬆ Nette progression

Pour la première fois depuis le début de l'année, les valeurs ont nettement progressé jeudi 6 janvier à la Bourse de Londres grâce à l'ouverture positive de Wall Street et la vive hausse du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 23,8 points, soit 0,7 %, à 3 403 points après avoir débuté la séance en recul de 23,9 points, dans le sillage de la chute de 6,5 % de la Bourse de Hongkong. L'activité a été très élevée avec 1,02 milliard d'actions échangées contre 900,8 millions la veille.

Du côté des valeurs, les supermarchés se sont redressés après les pertes de ces derniers mois provoquées par l'intensification de la concurrence : Sainsbury a gagné 13 pence à 461, Argyll 15 pence à 289 et Tesco 9,5 pence à 231,5. Dans les assurances, Legal and General est monté de 21 pence à 532 et General Accident de 18 pence à 740. BP, en hausse de 16 pence à 371, et Shell, en progression de 22 pence à 741, ont profité de la hausse du prix du brut.

VALEURS	Cours du 5 janv.	Cours du 6 janv.
Allied Lyons	8,59	8,70
BP	3,54	3,71
BTR	3,51	3,49
Cadbury	5,16	5,33
Glaxo	7,92	8,82
GUS	6,37	6,29
ICI	7,80	7,76
Reuters	17,87	18,21
RTZ	8,33	8,22
Shell	7,20	7,40
Unilever	11,90	12,07

TOKYO, 7 janvier, ⬆ Irrégulière

La Bourse de Tokyo a évolué de façon très irrégulière vendredi 7 janvier pour finalement s'établir en hausse à l'issue des transactions. L'indice Nikkei a clôturé sur un gain de 242,02 points, soit 1,35 %, à 18 124,01 points. C'est la première fois que le principal indicateur de la place s'inscrit au-dessus de 18 000 points depuis le 17 décembre.

La tendance a été soutenue par des commentaires du ministre des finances, Hirohisa Fujii, qui a indiqué jeudi que le gouvernement produirait un nouveau plan de relance à la mi-janvier comme prévu. L'inclusion d'une éventuelle réduction de l'impôt sur le revenu, demandée par le patronat et les syndicats, n'a toutefois pas encore été décidée.

VALEURS	Cours du 6 janvier	Cours du 7 janvier
Bridgestone	1 340	1 350
Canon	1 580	1 580
Fuji Bank	1 950	1 980
Honda Motors	1 600	1 590
Matsushita Electric	1 530	1 580
Mitsubishi Heavy	627	635
Sony Corp.	5 780	5 780
Toyota Motors	1 820	1 860

CHANGES

Dollar : 5,9175 F ⬆

Vendredi 7 janvier, le deutschemark s'échangeait à 3,4012 francs sur le marché des changes parisiens contre 3,3935 francs jeudi en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar poursuivait sa progression à 5,9175 francs contre 5,8930 francs la veille au soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	6 janv.	7 janv.
Dollar (en DM)	1,7400	1,7397
TOKYO	**6 janv.**	**7 janv.**
Dollar (en yens)	112,65	112,48

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 janv.) .... 6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (6 janv.) .... 3 1/16 %

BOURSES

PARIS

	5 janv.	6 janv.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 249,55	2 275,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 570,71	1 585,80
Indice SBF 250	1 504,29	1 518,60

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	3 798,82	3 803,88

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 janv.	6 janv.
100 valeurs	3 379,20	3 403
30 valeurs	2 546,50	2 580,70

FRANCFORT

	5 janv.	6 janv.
Dax	2 233,41	2 220,22

TOKYO

	6 janv.	7 janv.
Nikkei Dow Jones	17 881,99	18 124,01
Indice général	1 469,27	1 481,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9240	5,9260	5,9670	5,9710
Yen (100)	5,2671	5,2737	5,3200	5,3300
Ecu	6,5963	6,6046	6,5946	6,6061
Deutschemark	3,4000	3,4015	3,4031	3,4060
Franc suisse	3,9938	3,9979	4,0161	4,0221
Lire italienne (1000)	3,4918	3,4952	3,4741	3,4790
Livre sterling	8,7793	8,7883	8,7981	8,8108
Peseta (100)	4,0631	4,0673	4,0365	4,0435

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/16	8 7/16	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	9 1/2	9 3/4	8 13/16	9	8 7/16	8 5/8
Franc français	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,15 % (2271,54)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5780	5790	+0,52
10	B.N.P. (T.P)	1080	1080	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1036	1050	+1,35
10	Renault (T.P.)	2460	2452	−0,33
10	Rhone Poulenc(T.P)	2595	2566	−1,12
10	Saint Gobain(T.P.)	1200	1215	+1,25
10	Thomson S.A (T.P)	1080	1090	+0,93
25	Accor 1	820	820	—
10	Air Liquide 1	853	847	−0,70
10	Alcatel Alsthom 1	860	858	−0,23
10	Alcatel Cable 1	758	755	−0,40
50	Alspi 1	422	430	+1,90
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	686	679	−1,02
5	Axa 1	1600	1580	−1,25
25	Bail Equipement 1	51,70	—	—
25	Bail Invest. 1	1170	1155	−1,28
25	Bancaire (Cie) 1	592	585	−1,18
25	Banque Colbert C2/	146,10	150	+2,67
50	Bazar Hot. Ville 2	880	880	—
10	Berger (M) 2	1291	1300	+0,70
25	Bertrand Faure 2	520	516	−0,77
25	BIC 1	1307	1313	+0,46
25	BIS 1	272	270	−0,74
10	BNP 1	287,70	285,60	−0,73
25	Bollore Techno.1	369	389,20	+5,47
10	Bongrain 1	3050	3070	+0,66
25	Bon Marche (Au) 1	723	750	+3,73
25	Bouygues 1	726	729	+0,41
10	BSN 1	945	952	+0,74
5	Canal + 1	1095	1097	+0,18
10	Cap Gemini Sogeti1	190	188,50	−0,79
50	Carnaudmetalbox 1	192,90	193	+0,05
5	Carrefour 1	4178	4160	−0,43
50	Casino Guichard 1	200	196,80	−1,60
50	Casino Guich.ADP 1	144,50	144	−0,35
10	Castorama Dl (Li)1	885	888	+0,34
10	Commartin Part(M)2	407	399,50	−1,84
10	C.C.F. 1	297,50	295,70	−0,61
100	CCMC-Managia(Ly) 2	73	72	−1,37
10	Cegid (Ly) 1	489,90	480	−2,02
50	Centrest (Ny) 2	29,70	29,70	—
50	CEP Communication1	454	454	—
50	Cerus Europ.Reun 1	132	132,20	+0,15
10	Cetelem 1	1430	1432	+0,14
25	CGIP 1	1257	1255	−0,16
25	Chargeurs 1	1341	1361	+1,49
25	Christian Dior 1	374	383	+2,41
25	Ciments Fr.Priv.B2	338	341,50	+1,04
10	Clarins 1	550	567	+3,09
50	Club Mediterranee1	354	356,20	+0,62
25	Colas 1	1230	1250	+1,63
25	CSP (Papiers)(Ly)2	744	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1710	1703	−0,41
25	CPR Paris.Resc. 1	529	524	−0,95
10	Credit.F.France 1	1249	1236	−1,04
10	Credit Local Fce 1	478,40	474,90	−0,73
25	Credit Lyonn.CIP 1	772	770	−0,26
10	Credit National 1	709	710	+0,14
25	CSEE 1	601	623	+3,66

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Damart 1	5580	5580	—
10	Dassault-Aviation1	510	530	+3,92
25	Dassault Electro 1	443	439,90	−0,70
10	De Dietrich 1	2274	2290	+0,70
10	Degremont 1	586	580	−1,02
50	Dev.R.N-P De Cal 2	35,50	35	−1,41
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	67	67	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	393	392,10	−0,76
25	Docks France 1	723	721	−0,28
25	Dynaction 1	117	122	+4,27
10	Eaux (Gle Des) 1	2895	2890	−0,17
25	EBF (Epeda B.) 1	851	845	−0,71
25	Ecco 1	889	894	+0,59
10	Eiffage(ex Foug.)1	1414	1430	+1,13
10	Elf Aquitaine 1	426,50	426,40	−0,02
25	Elf Sanofi 1	1049	1035	−1,33
10	Erap-Elf CPet 1	386	381,20	−1,24
50	Eridania Beghin 1	930	960	+3,23
25	Essilor Intl 1	729	735	+0,82
25	Essilor Intl ADP 1	506	505	−0,20
50	Esso 1	1084	1094	+0,92
5	Eurafrance 1	2328	2335	+0,30
100	Euro Disney 1	33,50	33,30	−0,60
10	Euro RSCG W.W 1	630	637	+1,11
25	Europe 1- 1	1740	1745	+0,29
100	Eurotunnel 1	59,50	58,50	−3,42
10	Filipacchi Medias1	903	920	+1,88
100	Finextel 1	165,10	167	+1,15
50	Fives-Lille 1	570	570	—
5	Fromageries Bel 1	5090	5270	+3,54
10	Galeries Lafayet.1	2180	2200	+0,92
10	GAN 1	538	540	+0,37
50	Gascogne (B) 1	539	540	+0,22
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2100	2097	−0,14
50	Geophysique 1	569	579	+1,76
10	Groupe Andre S.A 1	693	694	+0,14
10	Groupe De La Cite1	841	850	+1,07
50	GTM-Entrepose 1	550	554	+0,73
25	Guyenne Gascogne 1	1929	1939	+0,52
25	Havas 1	441,40	441,90	+0,11
50	IDIA 1	247,50	248	+0,20
25	Imetal 1	614	607	−1,14
100	Immob.Phenix 1	112,30	110	−2,05
25	Ingenico 1	150	149,80	−0,13
5	Ins.Merieux Int. 1	2188	2155	−1,51
25	Interbail 1	516	513	−0,58
10	Intertechnique 1	539	575	+6,68
25	Jean Lefebvre 1	1377	1385	+0,58
25	Klepierre 1	772	775	+0,39
25	Labinal 1	797	795	−0,25
10	Lafarge Coppee 1	474,40	469,20	−1,10
25	Lagardere (MMB) C1	148	145	−2,03
25	Lapeyre C1	343	356	+3,79
25	Lebon 2	299	297,50	−0,50
5	Legrand 1	5060	5030	−0,53
5	Legrand ADP 1	4248	4450	+4,76
50	Legris indust. 1	227,40	233,50	+2,68

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Locindus 1	1080	1079	−0,09
10	LVMH Moet Vuitton1	3863	3855	−0,21
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	577	577	—
50	Marine Wendel 1	424	423,90	−0,02
50	Matra-Hachette 1	157,80	155,10	−1,71
100	Metaleurop 1	83,40	74	−11,27
25	Metrologie Intl 1	16,20	16,50	+1,85
50	Michelin 1	214,30	218,20	+1,82
100	Moulinex 1	114	115	+0,88
25	Navigation Mixte 1	1135	1168	+2,91
100	Nord-Est 1	185,10	184,50	−0,30
25	Norden (Ny) 1	620	620	—
100	Olipar 1	29,90	29,95	+0,17
10	Oreal 1	1313	1298	−1,14
25	Paribas 1	500	500	—
50	Pechiney CIP 1	400	410	+2,50
100	Pechiney Intl 1	205,50	206,50	+0,49
25	Pernod-Ricard 1	426	422,50	−0,82
25	Peugeot 1	775	794	+2,45
25	Pinault-Printemps1	977	960	−1,74
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	834	826	−0,96
25	Poliet	432	436,50	+1,04
25	Primagaz 1	1030	1034	+0,39
10	Promodes 1	1090	1085	−0,46
25	Radiotechnique 1	439	465	+5,92
5	Redoute(S.A.La)1	1037	1053	+1,54
25	Remy Cointreau 1	235,20	234	−0,51
25	Rexel 1	700	708	+1,14
10	Rhone Poulenc A 1	146	145,60	−0,27
100	Rochette (La) 1	39	41,20	+5,64
25	Roussel Uclaf 1	728	716	−1,65
5	Rue Imperiale(Ly)1	4131	4180	+1,19
50	Sade (Ny) 1	159	160	+0,63
5	Sagem 1	2870	2875	+0,17
10	Saint-Gobain 1	603	604	+0,17
25	Saint-Louis 1	1579	1615	+2,28
10	Salomon (Ly) 1	2200	2280	+3,64
25	Salvepar (Ny) 2	518	515	−0,58
10	Seb 2	2740	2800	+2,19
25	Saupiquet (Ns) 1	1196	1190	−0,50
25	Schneider 1	452,60	453,80	+0,27
100	SCOA 1	9,65	9,65	—
10	SCOR S.A 1	606	594	−1,98
10	S.E.B.1	522	521	−0,19
25	Sefimeg 1	550	555	+0,91
100	Selectibanque 1	205	203	−0,98
10	SFIM 2	1210	1250	+3,31
100	SGE 1	288	289,50	+0,52
25	Simco 1	609	617	+1,31
10	S.I.T.A 1	842	847	+0,59
10	Skis Rossignol 1	2202	2230	+1,27
25	Sligos 1	552	556	+0,72
10	Societe Gale A 1	752	753	+0,13
50	Sodexco (B) 2	34,50	34,50	—
50	Sodero (Ns) 2	56	54	−3,57
10	Sodexho 1	1117	1126	+0,81
25	Sogenal (Ny) 2	169	166,10	−1,72

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Sommer-Allibert 1	2200	2179	−0,95
25	Sophia 1	522	521	−0,19
10	Sovac 1	1970	1949	−1,07
25	Spie Batignolles 1	479,90	493,10	+2,75
10	Strafor Facom 1	621	639	+2,90
25	Suez 1	349,60	347,30	−0,66
25	Synthelabo 1	216	213	−1,39
100	Thomson-CSF 1	179,90	191,40	+6,39
25	Total 1	323,50	320,40	−0,96
25	UAP 1	652	652	—
10	UFB Locabail 1	445	453,20	+1,84
100	UGC DA(ex Rober)M1	241,50	240	−0,62
10	UIC 1	549	540	−1,64
25	UIF 1	690	694	+0,58
25	UIS 2	1000	1000	—
25	Unibail 1	620	620	—
10	Valeo 1	1339	1380	+3,06
100	Vallourec 1	257,10	269	+4,63
25	Via Banque 1	427	426	−0,23
10	Worms & Cie 1	346	348	+0,58
10	Zodiac 1	2250	2321	+3,16
25	Elf Gabon 1	1088	1080	−0,73
100	American Barrick 1	179	180,10	+0,61
50	American Express 1	176,10	175,10	−0,57
100	A.T.T. 1	315	318	+0,95
50	Anglo American 1	311,90	308,10	−1,22
50	Amgold 1	566	568	+0,35
50	Banco Santander 1	285	280	−1,89
25	B.A.S.F. 1	954	956	+0,21
25	Bayer 1	1211	1211	—
100	Blenheim Group 1	28	27,70	−1,07
100	Buffelsfontein 1	78,45	80	+4,84
50	Chase Manhattan 1	200	195,60	−2,20
10	Daimler Benz 1	2879	2775	−3,61
100	De Beers 1	148	147,20	−0,54
10	Deutsche Bank 1	2905	2901	−0,14
10	Dresdner Bank 1	1523	1533	+0,66
100	Driefontein 1	79	82,30	+4,18
50	Du Pont Nemours 1	305,50	308,30	+0,92
50	Eastman Kodak 1	335	343,90	+2,66
500	East Rand 1	9,70	10,15	+4,64
100	Echo Bay Mines 1	83,50	84,90	+1,68
100	Electrolux 1	215,20	215,20	—
100	Ericsson 1	244,90	251	+2,49
100	Exxon Corp. 1	387,90	383,90	−1,03
100	Ford Motor 1	379	379	—
100	Freegold 1	104	107	+2,88
500	Gencor Limited 1	12,70	13,20	+3,94
50	General Electric 1	617	616	−0,16
50	General Motors 1	339	339	—
50	Generale Belgique1	442	449	+1,58
100	Grd Metropolitan 1	42	42	—
100	Guinness Plc 1	42,20	42,10	−0,24
500	Hanson Plc 1	24,15	24	−0,62
100	Harmony Gold 1	34	37	+8,82
50	Hewlett-Packard 1	470	485	+3,19
500	Hitachi 1	43,20	43,75	+1,27

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Hoechst 1	1021	1020	−0,10
25	I.B.M 1	357,50	349	−2,38
100	I.C.I 1	68	69	+1,47
50	I.T.T. 1	548	535	−2,37
100	Ito Yokado 1	277,70	276,20	−0,54
500	Matsushita 1	80,80	81	+0,25
100	Mc Donald's 1	326,20	329	+0,86
25	Merck and Co 1	220	218,40	−0,73
50	Minnesota Mining 1	625	632	+1,12
100	Mitsubishi Corp. 1	55	56	+1,82
100	Mobil Corporat. 1	470,50	469,30	−0,26
25	Morgan J.P. 1	408,90	407	−0,46
5	Nestle SA Nom.1	5210	5330	+2,30
100	Nippon MeatPacker1	81,10	—	—
100	Norsk Hydro 1	181	182,60	+0,88
100	Ofsil 1	265	267	+0,75
25	Petrofina 1	1604	1616	+0,75
50	Philip Morris 1	348	348	—
100	Philips N.V 1	134,80	131,20	−2,67
100	Placer Dome Inc 1	154,70	160	+3,43
25	Procter Gamble 1	335	335	—
50	Quilmes 1	244	250	+2,46
100	Randfontein 1	68,50	69,60	+1,61
50	Rhone Poul.Rorer 1	209	208,40	−0,29
25	Royal Dutch 1	636	640	+0,63
100	R T Z 1	73,80	73,45	−0,47
100	Saatchi & Saatchi1	12,70	12,55	−1,18
10	Sega Enterprises 1	472	477,50	+1,17
100	Saint-Helena 1	63	66	+4,76
100	Schlumberger 1 ■	356,20	357	+0,22
500	Shell Transport 1	64,10	64,60	+0,78
10	Siemens 1	2665	2650	−0,56
100	Sony Corporation 1	307,50	302,50	−1,63
100	Sumitomo Bank 1	102	103,70	+1,67
100	T.D.K 1	207	209	+0,97
100	Telefonica 1	77,15	78	+1,10
500	Toshiba 1	37,15	37,70	+1,48
50	Unilever 1	695	688	−1,01
50	Unit.Technologie 1	367	367	—
50	Vaal Reefs 1	645	666	+3,26
10	Volkswagen A.G 1	1505	—	—
50	Volvo (act.B) 1	385	377	−2,08
100	Western Deep 1	282	285	+1,06
50	Xerox Corp. 1	527	534	+1,33
100	Yamanouchi 1	106	107,80	+1,70
500	Zambia Copper 1	4,92	4,89	−0,61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,75	1,578
CEPME 8,5% 88 CB	109,81	4,425
CEPME 9% 89 CA#	116,90	3,477
CEPME 9% 92-06 TSR	121,30	4,882
CFD (CCCE)9,7%90CB	125,30	0,929
CFD exCCCE8,6%92CB	120,80	7,799
CFF 10% 88-98 CA#	119	2,110
CFF 9% 88-97 CA#	112,11	2,387
CFF 10,25% 90 CA#	125,50	8,368
CLF 8,9% 88 CA#	117,80	5,482
CLF 9%88-93/98 CA#	112,88	0,384
CNA 9% 4/92 CB	123,40	8,115
CRH 8,6% 92-93 CB	117,05	4,524
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,83	7,173
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,52	7,681
EDF 8,6% 92 CA#	118,72	6,432
Emp.Etat 10,6%79	—	3,899
Em.Etat10,26%86 CA	110,35	8,461
Emp.Etat 6%7/93-97	102,84	2,877
Finansder 9%91CB#	123,80	1,036
Finansd.8,6%92 #CB	116,65	8,129
Florai8,75% 90 CA#	120,27	4,461
OAT 9,90%12/97 CA#	116,61	0,678
OAT TMB 01/99 CA	99,32	7,988
OAT 10% 5/00 CA#	123,84	6,184
OAT 81 TME CA	100,75	5,853
OAT 8,5%11/02 CA#	119,40	1,001
OAT 8,50% 19 CA#	127,10	1,723
OAT 8,50%92-23 CA#	128	5,985
PTT 11,2% 85 CB#	170	2,199
SNCF 8,8% 87-93CA	113,95	8,173
Lyon.Eaux 6,5%90CV	965	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	413,50	425
Bains C.Monaco 2	1010	1010
B.Hypoth.Europ.	120	—
B.N.P Intercont.2	440	459
Bidermann Intl	281	—
B T P (la cie) 2	29,80	30,05
Cambodge	980	960
Carbone Lorraine 2	567	573
Cesa Poclain 2	2,55	—
CBC 1	400,70	408,50
Centenaire Blanzy	371,40	379
Ceragan Holding	25	—
Champex (Ny)	8,05	8,20
CIC Un.Euro.CIP 1	387	387,50
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	442,30	442
Concorde-Ass Risq2	1051	1030
Constr.Met.Prov.	12	11,50
Credit Gen.Ind.	84,90	—
Derbley	630	630
Didot Bottin	513	521

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2160	2280
Ecia 1	620	611
Ent.Mag. Paris	4800	—
Eridania Beghin CI	781	—
[illegible]	353	351
Finalens	370	—
F.I.P.P.	245	—
FNAC 2	2950	—
Fonciere (Cie)	675	642
Foncina	400	—
France I.A.R.D	415	425
France S.A 1	2050	2080
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	874	874
Genefin	373,50	374
Gevelot	530	545
G.F.C. 1	518	525
G.T.I (Transport)	337,60	341,50
Immobail 2	529	527
Immobanque 2	991	1020
Im.Marseillaise 2	7200	7400
Invest.(Ste Cle.)	2000	1990
Lille Bonnieres	1410	1418
Locafinanciere	400	—
Louvre 1	240	235,10
Lucia	133	135
Machines Bull 2	22,30	22,50
Mag.Uniprix	176	180
Metal Deploye	250	258
Mors 2	35,60	36
Navigation (Nle)	135	—
Optorg 2	408	411
Oreal (CI)	1818	1822
Origny-Desvroise	960	970
Monoprix	1400	1400
Paluel-Marmont	380	—
Parfinance	215	216
Paris Orleans	238,90	239,10
Piper Heidsieck	762	—
Porcher	251	—
Promodes (CI)	950	—
Publicis 2	1160	1120
Rochefortaise Com.	160	160
Rosario 2	193,90	194,90
Rougier	380	—
S.A.F.A.A.	242	242
S.A.F.I.C Alcan	178,20	180
Saga	605	605
Salins du Midi 2	540	540
Savoisienne M.	182	—
Sfec 2	900	900
S.I.P.H.	90	—
Sofal	460	—
Soffo	247,10	—
Softam	74	78,40
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	799	787
Sovabail	488	—
Taittinger 1	3415	2850
Tour Eiffel	280	—
Ufiner Cofrath	1814	1803
Vicat 2	511	510
Virax	103,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	567	—
Akzo NV	535	538
Alcan Aluminium	128,10	131
American Brands	192	194
Arbed	557	—
Asturienne Mines	110	110,10
Banco Pop. Espanol	637	637
Banque Regl.Inter.	39300	39500
Chrysler Corp.	322	333,50
C.I.R SPA	4,15	—
Commerzbank AG	1241	1246
Dow Chemical Co.1	350	358,20
Fiat Ord.	15	15
G.B.L (Brux.Lamb.) ●	656	640
Gevaert	1150	—
Glaxo Holdings Plc	60,95	60
Goodyear T.& R.Cy	261	—
Honeywell Inc.	191	—
Johannesburg Cons.	115,50	118,50
Kubota Corp.	28	—
Noranda Mines	113	—
Olivetti Priv.	5	5
Pfizer Inc.	405	400,80
Ricoh Cy	35	35,50
Robeco	378	379,20
Rodamco N.V.	198,80	197
Rolinco	387,10	387,10
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	30	30
SKF Aktiebolaget	94	—
Tenneco Inc.	380	312,10
Toray Ind.	30	31
West Rand Cons.	6,20	6,05

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Benedictine	4250	—
Blanzy-Ouest*	752	—
Brasseries Maroc	390	—
Calciphos*	71	—
Canadien Pacifique	96	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	406,50	—
Cie Industrielle*	5510	—
Caparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	246	—
CEAC.*	78	—
Grace and Co	239	—
Groupe Victoire	1480	—
Table France*	293,60	—
Kooinkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+*	190	—
Molex	153,20	—
Olf.Com.Pharm.*	950	—
Partic.Percier*	192,60	—
Rorento	302,90	—
St-Dominique(Fin)	154	—
St Gobain Emball.*	1821	—
Schlumberger Ind.*	410	—
SEPR*	1200	—
SPR "B" com	252	—
Stemi	1825	—
Testut-Aequitas	100	—
Waterman*	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	600	602
Boisset (Ly)	281	271
CRCAM Paris IDF 1	1210	1215
Calberson	425	425
Cardif SA 1	1322	1334
CEGEP #	152	159,60
CFPI	195	188
C.N.I.M 1	1307	1320
Codetour	315	313,90
Creeks	180	181
Dauphin OTA	285	300
Devanlay 2	1150	1192
Labor.Dolisos	145	—
Editions Belfond	100	—
Europ Propulsion 2	317,90	318,50
Feabail	175,50	175,50
Finacor	221,20	225
G.L.M. S.A	1130	1130
Gravograph	190	190
Gaintoli	910	910
I.C.C. 2	226	227
Idianova	62,50	—
Immob.Hotel. 2 #	1102	1132
Int. Computer	156,90	157
IPBM	57,50	58,30
N.S.C Schlum.Ny	1100	1060
Serbo	337	—
Sopra	274	271,80
TF1-1	518	530
Thermador Hold(Ly)	561	570
Unilog	290	288
Viel et Compagnie#	239	235
Vilmorin et Cie#2	429	427,10

Sicav (sélection) 6 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	280,46	272,95
Actimonetaire C	32871,23	32871,23
Actimonetaire D	31147,12	31147,12
Amési-gan	9339,32	8980,12
Amplitude	866,59	841,35
Antigone trésor	749149	749149
Arbitr. Court Terme	8310,31	8318,31
Associa Première	34309,65	34309,65
Associc	1253,60	1253,60
Atout Amérique	118,56	113,72
Atout Asie	113,56	110,79
Atout Futur C	600,14	591,36
Atout Futur D	596,97	582,41
Aurecic	2000,30	1947,86
Avenir Alizes	2013,16	1973,68 ◆
Axa Capital	220,17	213,76
Axa Court Terme	9188,45	9188,45
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1201,57	1160,57
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	990,87	962,81
Axa Europe	147,39	143,09
Axa Investissements	137,90	133,89
Axa NPI	186,78	181,34
Axa Ob.Fr.Extrans.	173,40	168,35
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	162,75	158,01
Axa Prem.Ex.Agepre	135,95	131,99
Axa S&I.Ex.Dr.Sele	171,62	166,62
Axa Valeurs PER	170,16	165,20
Cadence 1	1147,88	1125,37
Cadence 2	1133,82	1111,59
Cadence 3	1125,43	1103,36
Capimonetaire	7161,25	7154,10
Capioblig	8069,97	7911,74
Capitacic	1691,74	1666,74
Cicamonde	1363,80	1324,08 ◆
Conxis	1605,28	1575,35
Comptavalor	4033,26	4027,22
Credit Mutuel Capital	1553,66	1522,61
Cred.Mut.Ep.Cour.T	782,11	782,11
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	122,14	118,87 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	119,96	116,77 ◆
Cred.Mut.Ep.J	19914,13	19914,13
Cred.Mut.Ep.long.T	234,75	228,47 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1457,95	1418,93 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1182,91	1151,25
Dieze	1743,99	1711,47
Drouot France	1114,45	1081,99
Drouot Sécurité	268,61	260,79
Ecocic	1293,66	1255,98
Ecuper	146,01	141,76
Ecur. Actions futur	216,97	210,65
Ecur. Capicourt	284,97	284,38
Ecur. Capitalisation	3183,26	3131,84
Ecur. Expansion	555311,96	554480,24
Ecur. Géovaleurs	2861,48	2778,14
Ecur. Investissement	180,77	175,50
Ecur. Monepremière	77129,51	77129,51
Ecur. Monétaire	22584,52	22584,52
Ecur. Trésorerie	2770,20	2770,20
Ecur. Trimestriel	2185,67	2144,23
Elanciel	143,28	139,11
Emergence Poste	117,42	114
Energie	428,35	408,93
Eparcic	4154,70	4154,70
Epercourt-Sicav	4494,67	4483,76
Epargne Associat.	27029,54	26721,78
Epargne-Unie	1689,95	1648,73
Eufi Cash capi.	9098,95	9098,95 ◆
Eurco Solidarité	1251,29	1238,81
Euroeic Leaders	1369,03	1329,16
Eurodyn	1510,14	1473,31

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8490,84	8170,84
Fonsicav	16675,10	16641,82
France-gan	15184,28	14800,27
France Garantie	296,35	295,78
France Obligations	518,41	511,30
Francic	599,30	581,84
Francic Pierre	141,73	137,60
Francic-Regions	1444,24	1402,17
Fructi-Associations	40,89	40,89
Fructi-Capi	50,93	50,18 ◆
Fructidor	256,47	252,68
Fructifrance action C	248,11	242,66
Fructifrance action D	237,43	231,64
GAN Rendement	5867,73	5781,61
Gestion	17867,94	17867,94
Gest.Associations	219,77	214,93
Horizon	1712,33	1662,46
HLM Monétaire	18052,81	18052,81
Indicia	1301,66	1289,68 ◆
Indust.Fce.Court.T	1699,35	1699,35 ◆
Intensys	108,28	108,01
Interepar	117888,19	114454,55
Interoblig	18096,87	17742,03
Intersélection Fce	838,71	826,19
Japacic	194,34	188,68
Jeanepargne	349,67	343,52
Latitude	2573,78	2589,93
Lion Association	12500,11	12500,11
Lion Institution	37890,12	37795,63
Lionplus	1255,51	1230,89
Lion Trésor	2552,05	2526,78
Livret Bourse Inv.	710,01	689,33
Livret Portefeuil.	889,86	863,94
Méditerranée	234,30	227,49
Mensuel CIC	10466,86	10363,03
Monedan	78517,80	78517,80
Mone.J	41362,89	41352,89 ◇
Monévalor	47144,05	47144,05
Mutualité dépôts	16048,05	16016,02
Natio Court Terme	108954	108626
Natio Court Terme2	328138	328138
Natio Epargne	21198,22	20986,36
Natio Ep. Capital	13506,14	13372,42
Natio Ep. Croissance	2238,51	2178,60
Natio Ep. Obligations	235,90	229,59
Natio-Ep. Retraite	154,82	150,48
Natio Ep. Trésor	9398,25	9379,49
Natio. Epargn. Valeurs	554,29	539,45
Natio-Fran.index	1227,62	1194,76
Natio-Inter	1570,92	1528,88
Natio-Inter	1842,42	1793,11
Natio-Monétaire	28719,93	28719,93
Natio-Opportunités	152,78	148,69
Natio-Patrimoine	1650,89	1612,52
Natio-Perspectives	1418,59	1372,84
Natio-Placements	87774,87	87774,87
Natio-Revenus	1142,31	1131
Natio Sécurité	11862,71	11862,71
Natio-Valeurs	1094,12	1055,18
Nippon-Gan	6947,68	6800,38
Nord Sud Dévelop	1994,14	1990,15
Obli-Associations	194,64	191,76
Oblicic-Mondial	3232,03	3164,27
Oblicic-Régions	1208,61	1182,87
Oblifutur	3564,05	3487,88
Oblig. tres caté.	218,78	213,58
Oblilion	1786,28	1768,59
Oblisécurité Sicav	14872,31	14872,31
Oblitys	542,59	534,57
Oraction	1918,57	1774,21

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1951,47	1913,02
Paribas Opportunites	155,83	151,29
Paribas Patrimoine	720,86	699,87
Patrimoine Retraite	263,05	257,89
Parvalor	705,91	692,07
Planinter	1564,39	1528,15 ◆
Plénitude	178,98	173,75
Poste Croissance	3150,34	3147,19
Poste Gestion	75804,31	75804,31
Première Oblig	11406,58	11400,88
Prévoy. Ecureuil	117,18	116,02
Priv'Associations	33690,21	33690,21
Proficius	1875,25	1855,28
Rentacic	183,12	180,41
Revenus Trimestr.	5730,76	5674,02
Revenu-Vert	1261,51	1237,99
St Honoré Vie & Santé	1226,72	1171,09
St Honoré Bons du Tr.	12840,84	12776,96
St Honoré Invest.	1104,89	1054,79
St Honoré Pacifique	806,63	770,05
St Honoré Real	17188,90	17120,42
Securicic	1982	1982
Sécuri-Gan	12885,27	12832,87
Sécuritaux	1589,39	1589,39
Sensivalor	31025,04	31025,04
SEVEA	187,94	185,31 ◆
SFI-CNP Assur	849,87	816,38
S.G. Fr. opport. C et D	1671,50	1638,73
Sicav Associations	2108,25	2108,25
Sicav 5000	555,02	540,17
S.I. Est	1655,98	1607,73
Silvafrance	874,75	851,34
Silvarn	506,03	492,49
Silvarente	251,61	246,67
Silvinter	586,91	571,20
Sogenfrance C	1498,34	1458,98
Sogenfrance D	1447,45	1419,07
Sogépargne	345,86	339,08
Sogintar	1711,53	1677,97
Soleil Investissements	770,91	741,26
Solstice	2307,39	2297,84
State Street Act. Eur	13536,61	13078,27 ◆
State Street Act. Frce	13990,50	13583,01
St. Str. Act.Japon	13734,83	13270,17
State Street Emer. Mts	21574,30	20917,84 ◆
St.Street OAT Plus	13504,50	13239,71
Stratégie Actions	1055,16	1014,58
Stratégie Rendement	1695,98	1632,91
Techno-Gan	7347,54	7064,94
Thesora	808,65	800,64
Trésor Plus	1576,37	1560,76
Trésor Trimestriel	1105,70	1094,75
Trésoricic	150095,29	150095,20
Trilion	5606,59	5534,64
Uni-Associations	119,73	119,73 ◇
Uni-Foncier	1638,63	1596,71
Unifrance	734,98	717,05
Uni Régions	1598,62	1559,63
Univer	287,11	287,11 ◇
Univers Actions	1721,91	1679,91
Univers Obligations	2163,72	2123,38
Valorg	2349,29	2348,94
Valreal	61127,97	61097,42
Winterthur St-Honore	275,50	263,81

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8930	5,9020	5,65	6,15
Ecu	6,5885	6,5825	—	—
Allemagne (100 dm)	339,3800	339,3500	327	350
Belgique (100 F)	16,3390	16,3545	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	303,4700	303,4300	291	312
Italie (1000 lires)	3,4960	3,5020	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,2700	87,3900	83	91
Irlande (1 iep)	8,4475	8,4115	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7510	8,7735	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,3605	2,3550	2,05	3,35
Suisse (100 f)	398,7200	400,2700	384	408
Suède (100 krs)	71,7100	72,3400	65	74
Norvège (100 k)	78,6400	78,8200	74	83
Autriche (100 sch)	48,2600	48,2880	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1000	4,0880	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3400	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4797	4,4780	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,2220	5,2383	5,02	5,37

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/01
Or fin (kilo en barre)	74690	73200
Or fin (en lingot)	74250	73650
Napoléon (20f)	430	426
Pièce Fr (10 f)	376	370
Pièce Suisse (20 f)	427	425
Pièce Latine (20 f)	427	424
Souverain	543	543
Pièce 20 dollars	2560	2575
Pièce 10 dollars	1390	1300
Pièce 5 dollars	735	735
Pièce 50 pesos	2770	2740
Pièce 10 florins	446	443

Matif (Marché à terme international de France)

6 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 163 964

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,32	129,86	129
Précédent	130,38	129,86	128,98

CAC 40 A TERME
Volume : 21 745

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2284,50	2293	2308
Précédent	2261	2273,50	2284,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Rodolfo ALMEIDA
et
Susanne ALMEIDA-KLEIN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Chiara Laetitia,

le 30 décembre 1993, à 19 h 53.

208, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Décès

– Mme Jeanine Billard,
M. et Mme Christophe Billard,
M. et Mme Denis Billard,
M. et Mme Marc Billard,
Mlle Lucile Billard,
Le général (c.r.) Pierre Billard,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et frère,

M. Claude André BILLARD,
ancien agent comptable
à la caisse primaire
d'assurance-maladie
de Charente-Maritime,

survenu le 3 janvier 1994, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 janvier, à La Rochelle.

17, rue Michelet,
17000 La Rochelle.

– Marina, Tatiana, Christine, André,
ses enfants,
John Anthony,
Philippe Tournier,
Odile Boutléroff,
Christophe, Serge, Alexis, Alexandre, Julia, Nina, Boris, Edouard et Nicolas,
ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Oleg BOUTLÉROFF,

survenu le 5 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques auront lieu à Paris, le 13 janvier, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

2, rue Saint-Yves,
75014 Paris.

– Le président Bernard Calvet,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel de l'Union française des industries pétrolières,
ont le regret de faire part du décès, le 23 décembre 1993, de

M. Jean-Louis BREUIL-JARRIGE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Arts et des Lettres,
ancien président de l'UFIP.

Une messe sera dite à son intention, le mardi 11 janvier 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris-7e.

4, avenue Hoche,
75008 Paris.

[Jean-Louis Breuil-Jarrige est décédé le 23 décembre 1993 à l'île Maurice. Né le 19 mars 1924 à Voutezac (Corrèze), il avait effectué l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Total où il fut, de 1975 à 1985, président de Total-Compagnie française de distribution, avant d'occuper, de 1986 à 1990, la présidence de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, devenue depuis Union française des industries pétrolières (UFIP). Membre du Conseil économique et social, Jean-Louis Breuil-Jarrige avait présenté, en mai 1993, un rapport sur « les produits de grande consommation non énergétiques issus des hydrocarbures ».]

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

– M. André Diligent,
sénateur-maire de Roubaix,
Le conseil municipal,
Le personnel de la Ville,
Le Ballet du Nord,
L'Ecole nationale de musique, de danse et d'art dramatique,
Le Musée,
La Médiathèque,
Et toutes les associations culturelles roubaisiennes,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Thérèse CONSTANS,
adjointe à la culture,

survenu à Roubaix, le 6 janvier 1994.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 10 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Roubaix.

« Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

– Mme Jean Lesaffre
a la tristesse de faire part du décès de

Lys GAUTY,
(Mme Alice Gauthier),

en sa quatre-vingt-quatorzième année, le 2 janvier 1994, à Monte-Carlo.

15, avenue du Parc,
78150 Le Chesnay.

– Le docteur et Mme Claude Guchan,
font part du décès de

Olga GUCHAN,

survenu le 4 janvier 1994, à son domicile, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

16, rue Keppler,
75116 Paris.

Marie-Louise JAFFARD,
née Bleicher,

est décédée à Tarbes, le 2 janvier 1994.

Elle était née à Cherchell (Algérie), le 24 janvier 1912.

Simone Balazard,
sa fille,
Jacques Balazard,
son gendre,
Michel, Sophie et Sylvestre,
ses petits-enfants,
Edith Larrouy,
sa nièce,
l'ont accompagnée une dernière fois jusqu'au cimetière de Larreule (Hautes-Pyrénées), où elle repose aux côtés de son mari

Félix.

7, square Dunois,
75646 Paris.

– M. Charles Lafon,
son époux,
M. Jacques Lafon,
M. et Mme Jean-Louis Lafon,
Emmanuelle et Laure,
ses enfants et petites-filles,
Les familles Carbone, Lafon et Thidet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles LAFON,
née Lucie Aalberg,

endormie dans la paix du Seigneur, le 6 janvier 1994, à Pau.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 janvier, à 15 h 30, en l'église de Livernon (Lot), où l'on se réunira.

« Relevez-vous, et n'ayez pas peur. »
(Matthieu, XVII, 7.)

4, cours Bosquet,
64000 Pau.
49, rue Montmartre,
75002 Paris.

Werner Dietrich NITSCH,
enseignant à la section internationale du collège et lycée de Sèvres,

nous a quittés, le 27 décembre 1993, à l'âge de cinquante et un ans, en paix, après une vie à donner et aimer.

De la part de
La famille Nitsch,
Lucien,
son compagnon,
Ses élèves
Et anciens élèves,
Ses collègues,
Et amis.

Mme Jean PALARDY,
née Marguerite Hengstler,

s'est éteinte le 22 décembre 1993, à Montréal.

Une prière ou pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Une cérémonie aura lieu à sa mémoire, le 10 janvier 1994, à Montréal en y associant celle de son époux, décédé il y a deux ans.

De la part de
Monique Blanc-Ortolan,
sa filleule.

38, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme André VALLS,
née Simone Falgueirettes,

survenu le 6 janvier 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Denezé-sous-Doué (Maine-et-Loire), le samedi 8 janvier, à 15 h 30.

– Mme Bernard Savouret,
M. et Mme Jacques-François Jacquinot
M. Etienne-Marie Savouret,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard SAVOURET,
archiviste paléographe,
conservateur honoraire
de la Ville de Dijon,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 5 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 10 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

32, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
52310 Viéville.

La marquise de Solages,
sa mère,
La marquise de Solages,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

marquis Roland de SOLAGES,

survenu à Paris, le 5 janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Souday (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Remerciements

– Mme Simone Appel
Et ses enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors de la mort de leur époux et père,

René APPEL.

– Mme Odette Haddad,
MM. Georges et Patrick Haddad,
Mme Francine Arrouas,
remercient très chaleureusement tous les parents et amis qui leur ont apporté soutien et réconfort lors du décès, le 26 décembre 1993, de

M. Henri Choua HADDAD,

leur très cher époux et père.

27, quai de Dion-Bouton,
escalier B,
92800 Puteaux.

Anniversaires

– Le 8 janvier 1992,

Jean-Charles DRAHI,

était ravi à l'affection des siens.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée pour lui.

Conférences

– **Colloque : quelle place pour la morale ?** – A l'initiative conjointe de la Ligue de l'enseignement, du cercle Condorcet et de l'hebdomadaire *la Vie*, un colloque aura lieu, samedi 15 janvier, au Palais des expositions de la porte de Versailles, à Paris, sur les thèmes de l'éthique dans l'entreprise, l'information, la santé, la famille, l'éducation, la politique, etc. Avec la participation de Michel Morineau, Jean-Luc Domenach, Bernard Kouchner, Jean-Paul Huchon, Jean Baubérot, Michel Falise, Roland Cayrol, Bernard Calvino, Axel Kahn, France Quéré, Paul Ricœur, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Ligue française de l'enseignement public, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Ou à *la Vie*, 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

Soutenances de thèses

– Mme Raphaëlle Moine, présentera, le samedi 22 janvier 1994, à 14 heures, salle Marcel-Mauss, escalier E, 1er étage de la section des sciences religieuses de l'EPHE, 45, rue des Ecoles, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : « Représentations et fonctions des repas dans le cinéma européen de fiction des années 30 aux années 80 ». Cette soutenance est publique.

MÉTÉOROLOGIE

Les intempéries en France

Neige, pluies et vent perturbent une grande partie du pays

La France n'est pas sortie de la zone de turbulences qu'elle traverse, comme une grande partie de l'Europe, depuis le début de l'hiver. Aux pluies à répétition qui balaient le pays de la façade atlantique jusqu'aux frontières de l'Est, s'ajoutent la neige en montagne – et aussi en plaine – et le vent sur le littoral méditerranéen. Dans le port de Cassis (Bouches-du-Rhône), jeudi 6 janvier, le vent soufflant en tempête a fait couler plusieurs bateaux de pêche et de plaisance. Et il a fallu fermer à la navigation les ports de Martigues-Lavéra et de Fos-sur-Mer.

Dans les Alpes du Sud, la neige est tombée en abondance, jeudi 6 janvier, coupant routes et lignes électriques. Une quinzaine de communes ont été privées d'électricité dans l'arrière-pays niçois après la chute de lignes à moyenne tension. La route de la station d'Isola 2000 (Alpes-Maritimes) a été fermée à la circulation jeudi, ainsi que le col de Vars (Alpes-de-Haute-Provence). De même, l'accès à l'autoroute 51 a été interdit en raison d'inondations provoquées par la Durance.

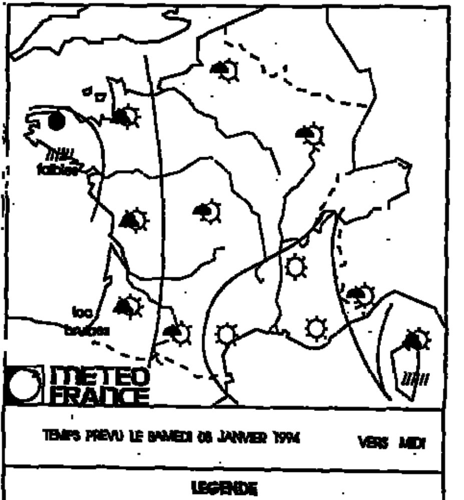
Vendredi 7 janvier, la circulation des trains a été paralysée dans le sillon rhodanien à la suite des chutes de neige sur la région lyonnaise et des inondations à Orange. Tout trafic a été interrompu entre Lyon et Saint-Etienne, la couche de neige atteignant parfois 30 centimètres, et les trains en provenance de Paris ou de Marseille ont été bloqués à Lyon ou Orange. Les cours d'eau de la Drôme et du Vaucluse ont de nouveau atteint leur cote d'alerte, en particulier l'Ouvèze, qui baigne Vaison-la-Romaine et Bédarrides, déjà victimes des inondations de l'automne. A son tour, le Rhône monte et les villes de Valence, Avignon et Arles sont en alerte.

La circulation ferroviaire est également interrompue depuis le 6 janvier à Poitiers, où les eaux du Clain ont envahi la gare SNCF. La région Poitou-Charentes connaît une montée des eaux générale. La ville de Saintes (Charente-Maritime) est inondée depuis le 4 janvier, et l'on craint le retour de l'inondation centennale de 1982. A Cognac, des chais ont les pieds dans l'eau. Dans les Deux-Sèvres, les villes de Niort et Saint-Maixent sont menacées. Une quarantaine de personnes ont été évacuées le 6 janvier.

En région parisienne, la Seine et l'Oise sont remontées jeudi. Cinq écoles du Val-d'Oise restent fermées. Les communes d'Herblay, La Frette, Persan et L'Isle-Adam ont des chaussées impraticables en raison des crues. Après une semaine de décrue, l'Aisne est remontée et menace à nouveau Soissons.

Quant aux Ardennes, déjà durement touchées les derniers jours de 1993, elles suivent avec inquiétude la remontée de la Meuse. Les villes de Givet, Charleville-Mézières et Sedan ont été mises à nouveau en état d'alerte, alors même que beaucoup d'habitants vivent encore dans l'humidité et le moisi.

Les services météorologiques ne se montrent guère optimistes pour les jours à venir. Toutefois, la baisse annoncée des températures pourrait stopper la fonte des neiges et donc stabiliser les rivières descendant des montagnes.



Samedi : ensoleillé sauf à l'Ouest. – Sur l'ensemble des régions proches des frontières de l'Est, le ciel sera couvert le matin avec un retour de belles éclaircies en cours de journée. Sur la Corse, l'amélioration sera plus lente avec des pluies résiduelles jusqu'à la mi-journée.
Une nouvelle perturbation abordera les côtes bretonnes en fin de nuit. Les nuages puis la pluie progresseront vers l'intérieur atteignant les régions de Basse-Normandie, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine en fin de journée. Sur tout le reste du pays, le temps sera ensoleillé après dissipation des brumes et brouillards matinaux qui intéresseront surtout les vallées de la Saône et de la Garonne.

Les températures seront fraîches le matin avec de petites gelées entre – 1 et – 3 degrés sur les régions du Centre et de l'Est, et entre 2 et 6 degrés ailleurs ; l'après-midi il fera autour de 6 degrés sur la moitié nord et entre 8 et 12 degrés sur la moitié sud.

Une légère tramontane soufflera le matin ; sur les régions atlantiques, un vent de sud modéré à assez fort soufflera dans la journée ; ailleurs, le vent sera faible ou modéré de secteur sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

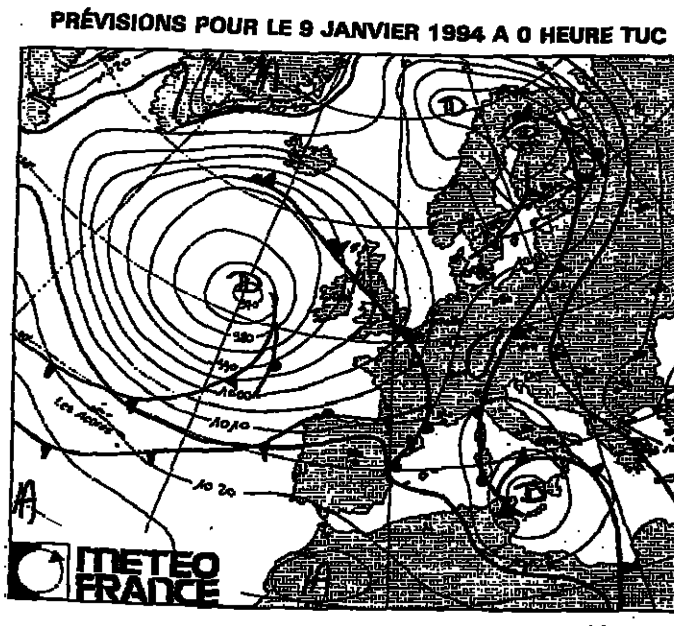
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 8
BIARRITZ	11/ 4
BORDEAUX	8/ 4
BOURGES	9/ 2
BREST	7/ 1
CAEN	7/ 0
CHERBOURG	5/–2
CLERMONT-FER.	12/ 0
DIJON	11/ 0
GRENOBLE	13/10
LILLE	8/ 3
LIMOGES	6/ 2
LYON, BRON	11/ 0
MARSEILLE	14/12
NANCY, ESSEY	9/ 3
NANTES	8/ 1
NICE	13/10
PARIS-MONTS	8/ 3
PAU	10/ 3
PERPIGNAN	16/ 5
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	7/–1
ST-ETIENNE	13/ 0
STRASBOURG	8/ 4
TOULOUSE	11/ 5
TOURS	7/ 2
ÉTRANGER	
ALGER	20/10
AMSTERDAM	8/ 5
ATHÈNES	17/13
BANGKOK	35/25
BARCELONE	14/ 5
BELGRADE	13/ 5
BERLIN	8/ 4
BRUXELLES	8/ 4
COPENHAGUE	4/ 3
DAKAR	25/19
GENÈVE	7/ 5
ISTANBUL	13/ 8
JÉRUSALEM	12/ 6
LE CAIRE	19/ 8
LISBONNE	11/ 8
LONDRES	8/–1
LOS ANGELES	16/10
LUXEMBOURG	7/ 2
MADRID	8/ 1
MARRAKECH	16/ 4
MEXICO	18/ 6
MILAN	7/ 5
MONTRÉAL	–13/–27
MOSCOU	1/– 1
NAIROBI	26/16
NEW-DELHI	25/ 9
NEW-YORK	–6/–8
PALMA-DE-MAJ.	15/ 7
PÉKIN	5/–7
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	16/13
HONGKONG	27/17
SÉVILLE	14/ 5
SINGAPOUR	–/ –
STOCKHOLM	2/ 1
SYDNEY	39/23
TOKYO	9/ 3
TUNIS	19/11
VARSOVIE	7/ 1
VENISE	9/ 7
VIENNE	–/ –

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-01-1994 à 18 heures TUC et le 07-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



SPORTS

BASKET-BALL : victoire du Limoges CSP en championnat d'Europe des clubs. – Le Cercle Saint-Pierre de Limoges est allé battre, jeudi 6 janvier, l'Olympiakos Le Pirée (67-59) lors de la septième et dernière journée-aller des phases qualificatives du championnat d'Europe des clubs. Le CSP Limoges est troisième *ex-aequo* de la poule A avec le Real Madrid et Trévise, à un point des leaders, l'Olympiakos et Malines.

PATINAGE ARTISTIQUE : la championne américaine Nancy Kerrigan victime d'une agression. – La patineuse Nancy Kerrigan a été agressée, jeudi 6 janvier à Detroit, par un inconnu qui a pu prendre la fuite. Alors qu'elle s'entraînait en vue des championnats des Etats-Unis, épreuve qualificative pour les Jeux olympiques de Lillehammer, la championne américaine de patinage artistique, médaillée de bronze aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992, a été frappée à la jambe avec une barre de métal. Elle souffre d'une forte contusion au genou droit.

TENNIS : Monica Seles ne participera pas à l'Open d'Australie. – Monica Seles a annoncé, jeudi 6 janvier, qu'elle ne participera pas à l'Open d'Australie, premier tournoi du grand chelem de l'année, qui se dispute au 17 au 30 janvier. L'ancienne numéro un mondiale, triple championne de ce tournoi, n'est pas suffisamment remise de l'agression – un coup de couteau dans le dos – dont elle avait été victime en avril au tournoi de Hambourg. – *(AFP.)*

SKI ALPIN : Carole Merle se sépare de son entraîneur personnel. – Carole Merle s'est séparée, jeudi 6 janvier, de son entraîneur personnel, Maurice Adrait . *« Entre nous, cela ne fonctionne plus »,* a expliqué la championne du monde de géant dont les résultats sont plus qu'inquiétants, à un mois des Jeux olympiques de Lillehammer . La Française n'est montée sur un podium qu'à Sölden, en Autriche, lors du prologue de la Coupe du monde, en octobre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 janvier 1994 :

DES LOIS

– No 93-1444 du 31 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers ;

– No 94-5 du 4 janvier 1994 modifiant le code des assurances, en vue notamment de la transposition des directives no 92-49 et no 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des communautés européennes ;

– No 94-6 du 4 janvier 1994 portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes.

DES ARRÊTÉS

– Du 22 décembre 1993 relatifs aux sapeurs-pompiers ;

– Du 24 décembre 1993 et du 4 janvier 1994 portant fixation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

– Du 22 novembre 1993 relatif au code des bonnes pratiques agricoles.

VENDREDI 7 JANVIER

TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Gérard Darmon.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Cascadeur. Le Saut de la mort, de Josée Dayan.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Seychelles (1re partie).
23.35 Série : Paire d'as. La liste.
0.25 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Michèle Torr.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret. Maigret chez les Flamands, de Serge Leroy.
22.15 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Marcel Jullian (*Charlemagne ou la Jeunesse du monde*) ; Jean-Michel Ribes ; notre collaborateur Daniel Schneidermann (*Arrêts sur images*), et d'autres invités sur le thème : Télévision, fiction et réalités.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Cinéma : Le Roman d'un tricheur. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936).

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Amanda Lear.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion spécial.
18.50 Un livre, un jour. Livres de Nicolas Bouvier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 11e étape : 1re étape marathon sur deux jours.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les Lumières de Hong-kong, de Jean Loiseau et Philippe Lallet.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Loup Chrétien. Madagascar : le roi cousin de France ; Etats-Unis : la banda ; France : Belleville.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Strip-tease. Bande de salopards ; Les aventures de la famille Debecker ; Beurs sur la ville ; Le musée de Geoffroi.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : Jean Poiret, un prince sans rire. De Jean-Luc Seigle et Gilles Nadeau.
16.00 Surprises.
16.15 Cinéma : Tito et moi. ■ Film franco-serbe de Goran Markovic (1992).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Albert Dupontel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Cher Daddy. De Michael Miller.
22.05 Documentaire : Diana et Sarah. Ruptures royales à Windsor.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Famille Addams. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.50 Magazine : Macadam. Globus à gogo (rediff.).
19.00 Série : KY TV. De John Kilby.
19.30 Documentaire : Terra X.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Thea et Nat. De Nina Grosse.
22.15 Documentaire : Inquiétude à Goldberg. De Hannes Schönemann.
23.10 Cinéma : Les Dernières Fiançailles. ■■ Film canadien de Jean-Pierre Lefebvre (1973).

M 6

14.20 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Étalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : La Mémoire effacée. De Bradford May.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Le business Nike.
23.50 Magazine : Sexy Zap.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Me Floriot.
21.32 Musique : Black and Blue. Mississippi Mud.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Sérénade no 13 en sol majeur K 525 « Petite musique de nuit », de Mozart ; Sérénade pour ténor, cor et cordes op. 31, de Britten ; Concerto pour hautbois et orchestre, Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.07 Jazz club. En direct de La Villa, à Paris.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « 1994, enjeux économiques, sociaux et politiques », avec Edmond Alphandéry (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un cheval d'intérieur

C'EST l'histoire d'un couple de retraités bavarois, qui possède un cheval d'intérieur. Un tout petit poney, né en Caroline du Nord, guère plus gros qu'un très gros chien, à cette différence qu'il s'agit bien d'un cheval. Le cheval, Beauty, passe ses journées dans le salon de ce couple bavarois. Le soir, il retourne à l'écurie, comme un bon petit cheval. Le correspondant de TF 1 en Allemagne, qui ne doit pas crouler sous l'ouvrage ces temps-ci, l'Allemagne manquant un peu d'inondations et la troisième guerre mondiale de M. Jirinovski se faisant attendre, est allé rendre visite au cheval et à ses maîtres. Il a regardé le cheval résoudre d'un hochement de crinière des opérations de calcul mental. Il a accompagné le cheval, lequel escortait ses maîtres au supermarché. Il a poussé l'investigation jusqu'à la taverne où Beauty, pour prix de sa coopération, s'est vu offrir une chope de bière. Mais quand les maîtres passèrent au cheval des lunettes de soleil, les soupçons du correspondant s'éveillèrent. Et si par hasard Beauty n'était, comme ses maîtres, qu'un cabot, prêt à tout pour faire parler de lui ?

Sur cette interrogation crucifiée, la caméra revint sur PPDA. A vous de juger, soupira simplement le présentateur. Il bouillait, on le sentait bien. Il n'exprima pas explicitement sa réprobation, sa déontologie de présentateur lui imposant de ne pas prendre parti, mais enfin, la révolte tremblait au bord de ses lèvres. D'ailleurs, en introduisant le sujet, tout à l'heure, il avait été plus explicite. Peut-être ce cheval préférerait-il une bonne écurie, avait-il courageusement avancé. On n'aurait pas dû le pousser beaucoup pour qu'il sautât dans le premier avion, et rapportât le cheval en France.

Qu'est-ce qui motivait la superbe colère froide de PPDA ? Songeait-il à la souffrance morale de Beauty ? Ou bien pensait-il que le cheval succédait sur l'écran aux cercueils de Sarajevo, aux licenciés de Sud-Marine, à la gare de Poitiers envahie par les eaux ? Comment peut-on oser accorder de l'attention à un cheval d'intérieur, alors que tout va si mal ? Par son « à vous de juger », il se rangeait de notre côté, du côté de ceux qui trouvent scandaleux d'entretenir un cheval d'intérieur. Car tout le monde en fût certainement tombé d'accord. Charles Pasqua et les clandestins, le président et les usagers de la SNCF, le général Cot et Milosevic, on pouvait tous les interroger, tous eussent fourni la même réponse : ridicule, scandaleux ! Et peut-être PPDA n'avait-il diffusé ce sujet que pour ce plaisir-là : réconcilier un instant la grande famille chamailleuse de l'actualité, et tous ceux-là avec les téléspectateurs. Cela réchauffe, de temps en temps, de se retrouver tous ensemble, tous ceux qui jugent ridicule d'avoir un cheval d'intérieur.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 8 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Paysans... primes et déprimes.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Leeb Show au Grand-Hôtel. Avec Michel Leeb, Catherine Arditi, Marthe Villalonga, Bernadette Lafont, Julie Arnold, Isabelle de Botton...
22.25 Téléfilm : Les Jumelles. De Tom Berry.
0.10 Sport : Raid 93 à Madagascar. *400 kilomètres à pied, en canoë...*
0.45 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.05 TF1 nuit (et à 2.05, 3.05, 3.40, 4.40).
1.15 Documentaire : Histoire des inventions.
2.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.25).
3.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.50 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (1er épisode).
4.50 Série : Côté cœur.
5.15 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Planète des animaux.
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. PS.
9.10 Magazine : Grands galops (et à 3.55).
9.30 Magazine : Samedi aventure. La dure vie des écureuils.
10.35 Le Magazine de l'emploi.
11.30 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 3.00).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.25 Magazine : Géopolis. Grèce : les enfants d'Europa.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.25, Ski ; A 16.20, Karaté.
17.30 Série : Taggart.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invités : Chantal Goya et Jean-Jacques Debout.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller.
22.35 Variétés : Taratata. Invité : Stephan Eicher.
0.10 Journal et Météo.
0.30 ▶ Magazine : La 25e Heure. Albanie, autopsie d'une dictature, de Jean-Luis Berdot.
1.25 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.25 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
4.15 Dessin animé.
4.20 24 heures d'info.
4.35 Documentaire : Oztotl.
5.05 Magazine : Frou-frou (rediff.).

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf.
8.00 Cinéma d'animation : Le Bateau volant. De Francis Vose.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. Rencontre avec Michel Tournier ; Reportage : Huang Shan, la forteresse des brumes.
18.20 Expression directe. FEN.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Crime de Hannah Kingdom*, de Gavin Lambert.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Rallye Paris-Dakar. 10e étape : Atar.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : Momo. De Jean-Louis Bertuccelli.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Jamais sans mon livre. Invités : Breyten Breytenbach (*Retour au paradis*) ; Gérard Guégan (*Sur le sentier de la guerre*) ; John Saul (*les Bâtards de Voltaire*).
23.50 Magazine : Musique sans frontière. Spécial Turquie : question sur le Bosphore.
0.40 Continentales Club.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.15 Surprises.
8.30 Téléfilm : Le Paradis absolument. De Patrick Volson.
10.05 Le Journal du cinéma.
10.10 Cinéma : Retour à Howards End. ■■ Film britannique de James Ivory (1991).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. Bal de l'empereur.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Bijoux, hot dogs et tasses de thé. De Georges Schaefer.
15.30 Surprises.
15.50 Sport : Snooker.
16.45 Magazine : Avis de grand frais. Présenté par François Pécheux.
17.05 Sport : Football américain.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super.
20.30 Téléfilm : Cœurs en feu. De Jeff Bleckner.
22.00 ▶ Documentaire : National Geographic no 3. Avec les orques en profondeur.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Rosemary's Baby. ■■ Film américain de Roman Polanski (1968).
1.10 Cinéma : Le Locataire. ■■ Film français de Roman Polanski (1976).
3.20 Cinéma : Voyage à Rome. ■ Film français de Michel Lengliney (1992).
4.40 Cinéma : Le Voyage. ■■ Film argentin de Fernando Solanas (1992) (v.o.).
6.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Terra X. Les Esprits du fleuve des sépultures (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Série : Eric Sykes.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Bulgarie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités suédoises et françaises de la semaine du 8 janvier 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : L'Œil au-dessus du puits. De Johan Van der Keuken.
22.15 Téléfilm : Le Grimpeur. De Rumle Hammerich.
23.45 Cinéma d'animation : Snark.
0.15 Documentaire : Jazz in the Night. Herbie Hancock.

M 6

8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.55 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.45 Série : Jason King.
16.45 Série : Amicalement vôtre.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : L'Espace d'une vie. De Don Sharp.
0.05 Série : Soko, brigade des stups.
0.55 Six minutes première heure.
1.10 Boulevard des clips (et à 7.00).
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Luc Boutté, comédien.
20.45 Dramatique. Andy, comme Warhol, d'Arthur Lefebvre.
22.35 Musique : Opus. Joëlle Léandre, la dame à la contrebasse.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Hervé Bauer, écrivain, philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 23 décembre salle Pleyel) : Rusalka, opéra-féérie lyrique op. 114, de Dvorak, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.03 Ainsi la nuit. Par Olivier Rouvière. Funérailles des Harmonies poétiques et religieuses, de Liszt ; Trio pathétique pour piano, basson et clarinette en ré mineur, de Glinka ; Extraits des Goyescas pour piano, de Granados.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Œuvres de Garica, Boeswillwald, Chion.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : « C'est beau la France » (« Rue des Entrepreneurs »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

« Ça ! »

«Bien sûr, il y a les SDF, Sarajevo, le sida, etc. Mais faut-il oublier ÇA ?». *Titre blanc sur fond rouge, la question interpelle le lecteur en « une » d'un quotidien populaire national. Qu'est-ce que c'est que «ça» (en rouge sur blanc, caractères de huit centimètres)? S'agit-il de nous rappeler que la vie reste belle avec champagne, cotillons et foie gras? La période des fêtes s'en était chargée, en l'absence du «journal de l'actualité heureuse» dont rêvent les nostalgiques d'un grand avionneur disparu.*

Non, ce «ça» n'appelle pas à l'exaltation du «moi» par la consommation, au temps des soldes. Ce «ça» est un chien malheureux. Un de nos trente millions d'amis, victime du «trafic le plus lucratif, tout juste après la drogue et la prostitution». *Voilà le scandale des scandales, le nec plus ultra du «ça» : les chiens de labos livrés aux tortionnaires.*

Les chiens errants de Sarajevo ne connaissent pas leur bonheur d'échapper à ces criminels-là !

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : *L'allongement de la jeunesse*, ouvrage collectif sous la direction d'Alessandro Cavali et d'Olivier Galland *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Bosnie : dissensions sur la frappe aérienne

Le général Cot, chef de la FORPRONU, ne cesse de réclamer à M. Boutros Ghali une *« délégation de pouvoir »* afin d'être le véritable juge de l'opportunité de frappes aériennes. Les diplomates des Nations unies rappellent qu'en la matière la décision appartient *« uniquement »* au secrétaire général de l'ONU *(page 3)*.

Poursuite des combats en Afghanistan

Les combats commencés le 1er janvier en plusieurs points de l'Afghanistan, après le retournement d'alliance du chef ouzbek Rashid Dostom, se poursuivaient avec intensité à Mazar-i-Sharif, « capitale » du nord du pays et fief du général Dostom *(page 4)*.

POLITIQUE

La majorité se prépare pour les élections européennes

Des délégations de l'UDF et du RPR se sont réunies afin de confronter leurs projets pour l'Europe dans la perspective des élections de juin prochain *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Fin de cavale pour « Papa Kidnap »

En trois ans, celui que les gazettes londoniennes surnomment *« Papa Kidnap »* ou *« le Fugitif »* a enlevé trois fois son propre fils de douze ans, dont la garde est confiée à son ancienne épouse qui vit en Bretagne. Après deux mois de cavale, le père et l'enfant viennent de rentrer à Londres *(page 17)*.

CULTURE

Dityvon, photographe de l'ailleurs

Il se dit oublié, abandonné, bafoué. Paranoïa ? Pas tout à fait. Cet auteur de talent, influencé par Henri Cartier-Bresson et Robert Frank, a subi une traversée du désert que n'explique pas son caractère réputé difficile. Ses travaux dans le Valenciennois sont aujourd'hui l'objet d'un bel album et d'une exposition dans la capitale *(page 20)*.

ÉCONOMIE

Textile : Washington riposte aux importations chinoises

Mickey Kantor, représentant américain au commerce, a annoncé que les Etats-Unis réduiraient de 25 % à 35 % selon les produits les quotas d'importations de textiles chinois *(page 22)*.

COMMUNICATION

94 films en compétition au Festival des programmes audiovisuels

Le FIPA, en tant que Festival de la création audiovisuelle, est devenu incontournable, même si certains le trouvent un peu élitaire. Cette année, il s'ouvre à la Chine. Cent quatre-vingt-six films en provenance de vingt-neuf pays seront présentés, dont quatre-vingt-quatorze en compétition *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à XII

Demain

Heures locales

L'Aude, autour de Carcassonne, se transforme en beau désert. Mobilisé sur le thème du « Pays cathare », le conseil général tente de lui donner un deuxième souffle. Début d'une série de portraits sur les « Territoires en mouvement » qui ne veulent pas baisser les bras.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 7 janvier 1994 a été tiré à 478 310 exemplaires

Un entretien avec le premier ministre turc

Tansu Ciller : « Nous visons une démocratisation pour l'ensemble de la Turquie »

Depuis son entrée en fonction en juillet 1993, Tansu Ciller, quarante-sept ans, la première femme à accéder en Turquie au poste de premier ministre, s'est surtout attachée à affermir sa position à la tête de son gouvernement de coalition, composé du Parti de la juste voie (DYP) et du Parti populaire social-démocrate (SHP). Du fait de la répression implacable contre les indépendantistes kurdes du PKK dans le sud-est du pays et à l'étranger, la Turquie apparaît, dans la région, comme un pays dont la stabilité pourrait être menacée. C'est cette impression que Mme Ciller s'est efforcée de dissiper en recevant des représentants de la presse occidentale (1), le 5 janvier, dans sa résidence d'Ankara.

ANKARA

de nos envoyés spéciaux

« Les dernières élections en Russie se sont traduites par une percée du courant ultranationaliste de M. Jirinovski. Il a tenu, vis-à-vis de votre pays, des propos provocateurs. Cela vous inquiète-t-il ?

– Bien évidemment, il y a des choses qui sont en train de changer en Russie, et ce processus va continuer. Un mouvement réactionnaire existe dans l'ancienne Union soviétique, probablement causé par la situation économique et politique de la Russie. Quoi que puisse en penser Boris Eltsine, un thème est revenu maintenant à la surface, celui du retour vers les anciennes frontières, se traduisant par une attitude nationaliste vis-à-vis des Républiques ayant acquis leur indépendance.

» En ce qui concerne la Communauté des Etats indépendants (CEI), je pense que la Russie cherche à faire pression sur les États indépendants en les forçant à signer des accords militaires bilatéraux qui ont pour conséquence de les isoler du reste du monde. Par exemple, de qui cherchent-ils à protéger l'Azerbaïdjan ? De l'Arménie ou bien des pays de l'OTAN, comme les Etats-Unis ou la Turquie ? Il y a en Russie une tendance à vouloir s'ériger en seul protecteur de cette région contre le reste du monde et particulièrement de l'Europe. La Turquie, nous l'avons toujours affirmé, souhaite coexister et coopérer avec la Russie. Lorsque j'étais à Moscou, c'est ce que j'ai dit à Boris Eltsine, tout en soulignant que nous avions des affinités culturelles avec ces pays (turcophones, NDLR) qui sont devenus indépendants.

Si les Arméniens arrivent à Bakou...

– Quelle forme pourrait prendre cette coopération ?

– Nous savons bien que ces pays sont destinés à avoir d'étroites relations avec la Russie, mais nous voulons aussi entrer dans le jeu. Et pourquoi pas sous la forme d'une coopération triangulaire au lieu d'une concurrence ? En ce qui nous concerne, nous avons accordé des crédits de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars aux pays de cette région, y compris l'Arménie à qui, lorsque j'étais responsable de l'économie, nous avons donné du blé et des médicaments.

» En comparaison, le G7 a donné entre 4 et 5 milliards de dollars de crédit à la seule Russie. Cela montre notre engagement dans le maintien de la stabilité dans cette partie du monde. Nous ne sommes pas tentés de recréer le vieil empire ottoman, ni de revenir à nos anciennes frontières. Ce que nous cherchons, c'est avant tout la coopération économique.

– Cela signifie-t-il que vous ne vous engagerez jamais militairement dans la région, même si les Arméniens arrivent à Bakou ?

– Non, je n'ai jamais dit cela. Nous observons de très près, au jour le jour, ce qui se passe, parce que cela nous concerne. Je l'ai aussi dit à Boris Eltsine : nous estimons que les Arméniens doivent se retirer des territoires conquis. Lorsque des agressions se sont produites dans un passé récent, la Turquie s'est montrée conséquente : quand le Koweït a été agressé, nous étions là pour protester, bien que nous ayions une frontière avec l'Irak. Pour la Bosnie, nous nous sommes engagés, et j'ai l'intention de m'y rendre bientôt pour attirer l'attention du monde sur le fait qu'une fois de plus, en Europe, on assiste à un massacre incompatible avec les droits de l'homme. En Somalie aussi, nous étions là.

– La Turquie est-elle prête à l'union douanière (2) avec l'Union européenne en 1995 ?

– Oh oui ! Nous y allons très vite. Cela nous coûte cher et fait peser un lourd fardeau sur notre économie. En dépit de cela, nous persistons à poursuivre cet objectif. La Turquie est l'un des pays les plus ouverts, particulièrement vers l'Europe de l'Est. Cela doit être reconnu par nos amis en Europe et dans l'Union européenne et nous devons poursuivre les négociations dans ce domaine. Il n'y a pas d'autre pays qui ait fait ce pas de lui-même, sans recevoir aucune aide. Si vous regardez ce qu'ont obtenu l'Espagne, le Portugal, la Grèce, ce n'est pas comparable. Il faut qu'il soit reconnu que la Turquie, qui se trouve à l'intersection du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, est essentielle pour la stabilité du continent européen.

– Un des obstacles à votre entrée dans l'Union européenne reste la question chypriote. Y aura-t-il du changement sur ce point ?

– Avant tout, je tiens à affirmer que n'avons rien à gagner au blocage de la situation à Chypre. Nous sommes pour une solution acceptée par toutes les parties et nous voulons y contribuer. Remarquez que je n'ai jamais utilisé ce problème dans nos débats de politique intérieure comme j'aurais pu le faire.

– Pensez-vous que l'arrivée d'un nouveau gouvernement en Chypre du Nord aidera à la solution du problème ? Etes-vous prêts à restituer une partie du territoire conquis pour y arriver ?

– Nous sommes plus ouverts à la paix que nous ne l'avons jamais été. J'aimerais voir une attitude similaire du côté grec. La restitution de territoires n'est pas la question principale. Il est essentiel que les deux communautés s'entendent sur une solution durable. Pour y parvenir, beaucoup de choses peuvent être faites. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas les mains liées.

– Pensez-vous que la présidence grecque de l'Union européenne va vous gêner dans les six prochains mois ?

– Ce n'est qu'un point mineur. L'essentiel est que les autres pays de l'Union européenne voient notre vitalité et considèrent un rapprochement avec la Turquie comme facteur de profit pour chacun.

Distinguer le problème du PPK et celui des Kurdes

– On a pu assister ces derniers mois à une aggravation du conflit entre les forces gouvernementales et les séparatistes kurdes. Comment jugez-vous l'attitude des pays européens sur cette question ?

– Nous avons toujours dit que, selon le principe des vases communicants, si des organisations sont déclarées illégales dans un pays, en Allemagne par exemple, le terrorisme se transportera dans un autre. Le Royaume-Uni, la France et même les Pays-Bas, où aucune organisation *[kurde]* n'a jamais été interdite, en ont pris conscience. Je pense qu'il est grand temps de nous attaquer à ce problème. Nous partageons les mêmes valeurs : la démocratie, la protection des droits de l'homme et nous devons nous soutenir mutuellement. Il ne faut pas mélanger le problème du PKK avec celui des Kurdes vivant en Turquie ou ailleurs dans le monde. En 1993, deux mille personnes ont été tuées en Turquie. La grande majorité d'entre elles étaient des Kurdes tués par le PKK. Nous essayons de protéger nos citoyens, quelle que soit leur origine.

– N'y a-t-il pour vous qu'une solution militaire au problème du PKK ?

– J'ai passé le Nouvel An dans le Sud-Est anatolien. Dans les rues, aux balcons, l'attitude de la population à mon égard était la même que dans n'importe quelle autre ville du pays : il y avait de grandes marques d'affection pour ma personne dans une atmosphère détendue. Voilà la situation. Les gens ont peur du PKK et ils veulent que l'Etat turc protège leur vie et leur assure du travail. Ce que nous investissons dans cette région est onze fois plus élevé que ce que nous en retirons.

» Nous croyons au processus de démocratisation et nous allons faire des pas importants dans cette direction. Ce n'est pas, notez-le bien, une concession au PKK. La démocratie a déjà fait un long chemin dans ce pays depuis les années 40. Nous allons continuer. Nous visons une démocratisation, non seulement pour cette région, mais pour l'ensemble de la Turquie.

» Je souligne qu'il n'existe pas de minorité dans ce pays : tout le monde a le droit de vote, peut être élu au Parlement, quelques-uns des plus importants membres de mon gouvernement sont kurdes et lorsque je les ai nommés, je ne me suis même pas posé la question de leur origine ».

Propos recueillis par
NICOLE POPE
et LUC ROSENZWEIG

(1) *The Independent* (Londres), *le Monde*, *De Standaart* (Bruxelles)

(2) Le principe de la suppression en 1995 des barrières douanières entre la Turquie et l'Union européenne a été adopté. Des négociations sont en cours entre Ankara et Bruxelles pour régler cette question dans le détail.

8,7 milliards de francs d'excédents commerciaux en octobre

Le commerce extérieur de la France a enregistré en octobre un excédent de 8,7 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS), contre 9,9 milliards de francs d'excédent en septembre, selon les données provisoires, publiées vendredi 7 janvier par la direction générale des douanes. En données brutes, l'excédent d'octobre s'élève à 10,4 milliards de francs. Depuis janvier 1993, le solde de la balance commerciale est positif, en CVS, de 68,1 milliards de francs et en données brutes, de 70 milliards de francs. En octobre, les exportations se sont élevées en CVS, à 96,6 milliards de francs contre 101,7 milliards de francs en septembre et les importations à 87,9 milliards de francs contre 91,8 milliards de francs en septembre. La balance commerciale de la France avec le reste de ses partenaires de l'Union européenne a enregistré, en CVS, un excédent de 1,8 milliard de francs en octobre contre un excédent de 5,3 milliards de francs en septembre.

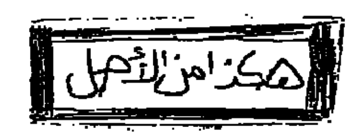
La Bourse de Hongkong chute de 9,8 % en deux jours

Une vague de prises de bénéfices a fait violemment chuter, jeudi 6 et vendredi 7 janvier, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hongkong. Il a perdu en tout plus de 9,8 % en deux jours. L'indice des valeurs vedettes est revenu en deux séances de plus de 12 599 points à 11 001 points. Le recul de 6,5 % du jeudi 6 janvier est le plus important en une seule séance depuis le krach d'octobre 1987.

La baisse, qui a atteint 3,3 % vendredi 7 janvier, a été entretenue par l'intention déclarée des Etats-Unis de réduire les importations de textiles chinois *(lire page 22)*. Les investisseurs étrangers, qui utilisent Hongkong comme porte d'accès au marché chinois, en pleine expansion, avaient suscité, par l'afflux de capitaux, une progression spectaculaire de 115,67 % du Hang Seng.

RUSSIE : M. Eltsine crée un poste de conseiller à la sécurité. – Le président Boris Eltsine a nommé, jeudi 6 janvier, l'un de ses proches collaborateurs, l'avocat Youri Batourine, au nouveau poste de conseiller à la sécurité nationale, chargé des services secrets et du contre-espionnage. On ignore pour l'instant quelle seront les relations entre Youri Batourine et le conseil de sécurité, présidé par un conservateur, Oleg Lobov, et censé s'occuper aussi des questions de sécurité. – *(Reuter.)*

PROMOTION : Greenpeace dénonce l'accession prochaine d'Alain Mafart au grade de colonel. – L'organisation écologiste Greenpeace a condamné, jeudi 6 janvier, la promotion, prévue pour 1994, d'Alain Mafart au grade de colonel (*le Monde* du 6 janvier), en qualifiant cette nomination de *« scandale »*. En 1985, Alain Mafart, officier des services spéciaux (DGSE), avait participé, avec plusieurs autres officiers et sous-officiers, au sabotage du bateau de Greenpeace *Rainbow-Warrior*. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, *« s'étonne »*, de son côté, de la *« prochaine montée en grade »* du lieutenant-colonel Mafart, et ironise sur la France qui *« décore ceux qui ont combattu l'invasion par les redoutables pacifistes »*.



Le Monde

temps libre

EXTÉRIEUR

Galops d'ailleurs

Les écoles d'équitation se souviennent toutes de leurs origines rustiques, qu'il s'agisse du dressage des chevaux de bataille aussi bien que des gestes que l'on enseignait à l'animal pour le plier aux tâches de gardiennage ou lui faire affronter les arènes. Les grandes lois de l'art équestre sont nées de ces contraintes nobles, qui perdurent dans différents styles de monte pieusement conservés par des traditionalistes. Ainsi, de la « doma vaquera » en Espagne, de la monte camarguaise en Camargue, de la monte western aux Etats-Unis. Une autre manière de célébrer le cheval.

(Lire page IX.)



JAMES NACHTWEY/MAGNUM



HERVÉ BRUHAT/RAPHO

RENCONTRE

Le « poilu » Tardi

Jacques Tardi, l'un des héros les plus honorables de la bande dessinée française, aime la guerre de 14-18 de haine viscérale. Entamée en 1984, avec *le Trou d'obus*, sa contre-offensive se poursuit dix ans plus tard – sur un fond de paysage plus terrorisant encore – dans un autre album, *C'était la guerre des tranchées*, où il règle ses comptes avec l'absurdité en posant la grande question qui lui importe : « Comment a-t-on pu rester, et aussi longtemps, dans ce merdier ? »

(Lire page XII.)

INTÉRIEUR

Les 50 ans d'Overlord



IMPERIAL WAR MUSEUM

L'opération de débarquement des troupes alliées en Normandie – l'opération « Overlord » – fêtera son cinquantenaire en juin prochain. De nombreuses manifestations sont prévues dans la région pour célébrer ce 6 juin 1944 qui voyait le monde libre lancer son assaut frontal contre le régime nazi. Un calendrier commémoratif en rappelle justement les principaux épisodes.

(Lire page VIII.)

Lire aussi

VOYAGE

Angkor, 35 000 touristes en 1992. Un million en l'an 2000. Tel est l'objectif visé par le gouvernement cambodgien. Pour Phnom-Penh le temps presse. L'enjeu est de taille internationale. Les anciennes capitales royales d'Angkor représentent l'ensemble archéologique le plus important de la planète (plus vaste que la région parisienne) demeuré quasi inviolé par le tourisme. Les aménagements d'un tel site restent à inventer. Pour ne pas rééditer les erreurs, voire l'irrémédiable. On rêve d'installations discrètes, dans le respect des populations locales, de l'urbanisme ancien et de la forêt, laquelle donne son caractère sauvage et unique à Angkor.

Féroce tourisme dont il faut aujourd'hui sérieusement songer à se protéger.

Et non pas de ces projets qui font frémir : complexe de restauration intégré au site, avec aire de jeux pour les enfants. « Resorts », ou hôtels de vacances à l'américaine autour d'un lac artificiel. Centre de visiteurs avec gare routière pour le départ des navettes vers le site, et faux village d'artisans.

Sans parler de sa pollution sur l'environnement, on peut se demander quelles seraient les retombées financières d'un tel ghetto touristique sur la population locale. Cependant le dilemme demeure. Quel est le bon choix ? Quel serait le moindre mal, puisque le développement touristique d'Angkor est inéluctable ? Faut-il cantonner les touristes sur des circuits parallèles pour éviter un bouleversement brutal de l'équilibre social, économique et culturel des populations locales ?

L'inscription d'Angkor sur la liste du Patrimoine mondial en décembre 92 oblige notamment le Cambodge à définir des zones de protection et un plan de gestion du site en conformité avec les recommandations de l'UNESCO.

Angkor fragile



Dans son rapport,présenté en octobre dernier à Tokyo, lors de la conférence intergouvernementale sur Angkor, l'UNESCO précise que *« pour ne pas signer l'arrêt de mort du site (...) les possibilités d'accueil des principaux monuments fixent les limites de fréquentation »*. Les études préliminaires parlent de 3 000 visiteurs au maximum par jour dans cinq ans, avec un temps de visite de une à deux heures par monument, et d'une capacité optimale de 500 000 à 700 000 touristes par an. A la suite de cette conférence, a été créé un Comité international de coordination sur la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor – tous les pays qui le souhaitent pouvant en être membres – coprésidé par la France et le Japon, dont la présidence d'honneur a été demandée au roi Sihanouk, avec l'UNESCO comme secrétariat.

Pour Christian Dupavillon, récemment chargé d'une mission de coordination interministérielle des actions de la France pour la sauvegarde, la réhabilitation et la promotion du site d'Angkor, qui assistait les 21 et 22 décembre à la première réunion de ce Comité de coordination, *« il est urgent que ce comité puisse mettre en place, à Siem-Reap, une maîtrise d'ouvrage, à compétence cambodgienne, dont l'autorité soit incontournable pour donner son feu vert à tous types de projets, comme pour assurer le suivi des travaux. Une structure scientifique et technique qui devrait fonctionner dans les trois ans à venir »*.

L'ancien directeur du patrimoine précise que les Cambodgiens ont déja reçu vingt-cinq demandes de constructions d'hôtels, auxquelles ils n'ont pas donné suite, notamment à cause du manque d'eau et des installations aéroportuaires insuffisantes. Des entreprises étrangères, françaises, japonaises, européennes, spécialisées dans les problèmes d'eau, d'électricité, de construction de routes et fournissant des équipements en tout genre sont sur les rangs. Les prédateurs prêts à s'emparer du gâteau sont là. L'affaire est mondiale.

Florence Evin

(Lire notre dossier pages VI et VII.)

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Films du Nord

Le Festival du cinéma nordique de Rouen met le cap sur Paris, du 19 janvier au 1er février, et présente, à l'Europa Panthéon, une vingtaine de films venus du Nord, témoins de la vitalité des créateurs du Danemark, d'Islande, de Finlande, de Norvège et de Suède. Après Dreyer et Bergman, voici la nouvelle génération dont, notamment, Colin Nutley, Suzanne Osten, Erik Gustavson. Les films programmés sont tous des années 1991, 1992, 1993. Une rencontre avec les directeurs des instituts nordiques est prévue le samedi 22 janvier à 16 heures. Cinéma Europa Panthéon, 13, rue Victor-Cousin 75005 Paris. Tél : 43-54-15-04.



D.R.

Magique

Robert Houdin fut, en France, le grand rénovateur du spectacle de prestidigitation. Mécanicien, horloger de talent, il débarrasse la scène des instruments désuets dont se servaient les « physiciens » pour y installer des mécaniques électro-magnétiques et bientôt des instruments d'ophtalmologie. L'école française est née. C'est une partie de ce passé glorieux que présente le Musée de la curiosité et de la magie, installé dans le Marais, rue Saint-Paul, dans 1 000 mètres carrés de caves, sous le numéro 11. Ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. *Tél* : 45-36-01-20.

Meubles en Salon

Le Salon du Meuble, du 13 au 17 janvier, au parc des Expositions de la porte de Versailles, est destiné en priorité aux professionnels. Avec mille fabricants dont 360 provenant de 30 pays étrangers, il témoigne des tendances de l'habitat et de la décoration. Une journée ouverte au grand public (9 heures à 19 heures) est annoncée pour le samedi 15 janvier : en appelant le 36-68-20-06, on peut se procurer des entrées à tarif préférentiel (10 F au lieu de 30 F).

Palmarès touristique

Parmi les produits touristiques de Paris et de sa région primés dans le cadre du premier concours organisé par le comité régional du tourisme avec Paris-Promotion et la CCI de Paris : la Route des peintres impressionnistes en Val-d'Oise (tél. : (1) 34-25-32-53) qui, dans le sillage de Pissarro, Monet, Van Gogh et Renoir, relie Pontoise, Auvers, Valmondois, L'Isle-Adam, Argenteuil, Vetheuil et La Roche-Guyon ; la Vallée aux loups, demeure de Chateaubriand (87, rue de Chateaubriand, 92290 Châtenay-Malabry, (1) 47-02-08-62) et le Musée des transports de la vallée du Susseron (mairie de Butry-sur-Oise, (1) 34-73-06-52) qui présente du matériel des anciens chemins de fer secondaires et tramways départementaux, remis en état par une association de 250 passionnés. Ainsi que trois hôtels pour jeunes (456 lits à 110 F la nuit) installés dans de vieux immeubles du Marais, restaurés par les MIJE (11, rue Fauconnier, 75004 Paris, (1) 42-74-23-45) et qui revendiquent le titre de « plus belles auberges de jeunesse du monde ».

Les musées au Champ-de-mars

C'est finalement au Champ-de-Mars que se tiendra, du 10 au 17 avril 1994, la quatrième édition du Salon international des musées et des expositions. Quelque 150 exposants (dont plus de 2 000 musées représentés) parmi lesquels des professionnels de la restauration, de la scénographie et de la muséographie, de l'édition et du tourisme culturel (une « première ») se retrouveront à cette occasion sous un chapiteau de 8 000 m² dressé face à l'Ecole militaire.

3615 Van Gogh

Café d'artistes où l'on peut visiter la chambre de Van Gogh, l'auberge Ravoux, à Auvers-sur-Oise, dans le Val-d'Oise, vient d'éditer un carnet de route, façon guide, qui donne les principaux repères du « trajet » du peintre dans la petite localité et qui sert en même temps de billet d'entrée à ce qui est devenu la Maison de Van Gogh (tous les jours de 10 heures à 18 heures, 25 F). L'atmosphère de la fin du XIXe siècle a été recréée dans la salle de restaurant, ouvert pour le déjeuner et le dîner (réservations au (1) 34-48-05-47). Pour tous renseignements, composer sur le Minitel : 3615 Van Gogh. Ou s'adresser à l'Office de tourisme, Manoir des Colombières, rue de la Sansonne, 95430 Auvers-sur-Oise. Tél : (1) 30-36-10-06.

MARC DEVILLE/GAMMA

RÉGIONS

Des ailes pour skier

TGV oblige, l'avion et l'autocar réagissent en s'alliant pour mettre Paris à trois heures des pistes. Baptisée « Oxyneige », la formule est destinée particulièrement aux skieurs parisiens. Commercialisé conjointement par Air Inter, la société des Cars de la Chartreuse et la station des Deux-Alpes (Isère), le « tout compris » ainsi proposé chaque week-end, du 8 janvier au 27 mars, hors périodes scolaires de la zone C (Paris-Ile-de-France), inclut le billet d'avion Paris-les Deux-Alpes A/R, les transferts en autocar, l'hébergement en résidence hôtelière « 2 étoiles » et le forfait pour le ski. Deux formules au choix : pour les skieurs pressés, l'aller-retour dans la journée du samedi (850 F) ; pour les autres, départ le vendredi soir ou le samedi matin pour un retour, obligatoire, le dimanche soir, soit une ou deux nuits d'hôtel (1 550 F ou 1 750 F). Inscriptions : vingt jours avant le départ. Renseignements à la Maison Alpes-Dauphiné, 2, place André Malraux, 75001 Paris, tél. : (1) 42-96-08-43 ou auprès des Cars de la Chartreuse au 76-50-81-18.

La France en cassettes

Depuis plusieurs années, TF 1 présente chaque jour, du lundi au vendredi, dans le journal de 13 heures, des reportages sur les traditions et le patrimoine des régions françaises. Un voyage aux quatre coins de l'Hexagone dont Jean-Pierre Pernaut a sélectionné les sujets les plus évocateurs d'un passé, d'une culture, qui racontent les traditions d'un vieux pays, autrement dit sa mémoire et son âme. Trois cassettes d'une heure et demie chacune pour « Vivre en France » et découvrir, au fil des régions,



PATRICK BARD

ses paysages, les secrets de ses terroirs et les gestes ancestraux de ses artisans. Une France à humer et à feuilleter au gré des fêtes, des métiers et des saveurs. Une France à préserver. La cassette 136 F, dans les grandes surfaces, les FNAC, Virgin Mégastores et vidéoclubs.

Distribution des prix

Chaque année, la FNOTSI (Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) couronne les meilleures publications des éditeurs et des institutions dans le domaine du tourisme. A l'honneur pour 1993, Gallimard pour ses deux guides sur la Corse (mention spéciale pour le guide Dordogne-Périgord des éditions Fanlac), le centre de tourisme (CDT) du Cantal pour sa plaquette « Cantal, terre des grands espaces » (mention spéciale pour l'« Invitation en Meuse » du CDT de ce département) et l'agence touristique du Béarn pour « les 100 façons d'être dans le vrai », une sélection d'itinéraires touristiques (mention spéciale au CDT du Tarn pour 14 dépliants destinés à faciliter la découverte de ce département).

Les sabots d'Avignon

Pour la neuvième année consécutive, la Cité des papes résonnera, du 19 au 23 janvier, des sabots de Cheval Passion, festival équestre d'hiver qui réunira toutes les disciplines et les personnalités liées au cheval : haute école, cirque, attelage, etc. Présents, les plus grands éleveurs d'Europe et plus de 200 exposants. Cinq jours d'animations multiples avec, au Palais des papes, trois expositions sur le thème du cheval. En préface, un « Palio » à la française, course de blasons où s'affronteront une centaine de cavaliers défendant chacun les couleurs d'une commune du Vaucluse et qui s'achèvera par des épreuves de vitesse, maniabilité et habileté, au Parc des expositions, au cœur de Cheval Passion. Renseignements au 90-27-50-00.

Paris-Nice

Dans le cadre de son programme d'hiver, la compagnie AOM desservira Nice au départ de Paris-Orly-Ouest à raison de huit vols quotidiens. Jusqu'au 1er février, tarifs promotionnels sur tous les vols sans exception, notamment pour les familles, les plus de 60 ans et les moins de 26 ans qui se voient proposer l'aller simple à 440 F. Pour les étudiants titulaires de la carte Club 25 (100 F) le tarif aller est de 315 F, 590 F l'aller-retour. Renseignements à Paris au 49-79-12-34.

Lyon et l'architecture moderne

Architectes lyonnais, Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin, ont développé un style « high-tech à la française » avec le souci de l'environnement qui s'exprime dans le mobilier urbain, des stations de métro régional, la cité scolaire internationale ou... l'école d'architecture située à Vaulx-en-Velin. Pour sensibiliser le grand public à cette modernité de qualité, l'Institut français d'architecture s'est associé à la bibliothèque municipale de Lyon pour présenter leur travail, du 8 janvier au 15 février (du mardi au samedi, de 10 heures à 19 h 30, entrée libre). Une visite des sites, commentée par les architectes, est organisée le samedi 22 janvier, de 9 heures à 12 h 30 (30 F, inscriptions par courrier à la bibliothèque de La Part-Dieu, 30, bd Vivier-Merle, 69003 Lyon. Tél. : 78-62-85-20)

Bisons en Margeride

Récemment réintroduits en France, une vingtaine de bisons d'Europe (trois sont nés sur place) vivent en semi-liberté depuis plus d'un an au nord de la Lozère, à Sainte-Eulalie, dans un parc de plus de 150 hectares. Les visites (tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures) se font à pied (un parcours d'un kilomètre a été aménagé avec une tour d'observation) ou, si on a réservé, en voiture attelée voire en traîneau (quand la neige est au rendez-vous) le long d'un parcours de 6 kilomètres. Un guide local présente les bisons et détaille la faune et la flore de la Margeride. Il en coûte 20 F (enfants, 15 F) pour la promenade pédestre et 60 F (enfants, 30 F) pour la calèche ou le traîneau. Parc à bisons, 48120 Sainte-Eulalie-en-Margeride, tél. : 66-31-40-40.

ETRANGER

Avant-scènes

De son bureau de Paris, Edwards and Edwards (E&E), *via* son système informatique relié à une centrale, connaît dans l'instant les disponibilités et effectue les réservations de théâtre, opéra, ballet, concert, exposition, comédie musicale, sur simple appel téléphonique, donnant immédiatement l'heure du spectacle, l'adresse du théâtre et le numéro de réservation. Le règlement se fait par Carte bleue (prix en francs français, au cours du jour). Si l'on a le temps, le billet est envoyé par la poste, avec le plan du théâtre. Au kiosque E & E (18, rue des Mathurins, 75009 Paris. Tél : 42-65-39-21), vidéos sur tous les spectacles. Ce service est également valable pour les sorties à New-York, Prague, Berlin, Copenhague, Saint-Pétersbourg, Venise et Tokyo. Un dispositif qui, pour Londres, peut être complété par celui de la centrale de réservation des quatorze établissements londoniens de la chaine Forte (Tél : 42-61-10-65). Dont, à Picadilly, dans le quartier des théâtres précisément, le Waldorf, célèbre pour ses thés (125 F environ).

Brésil hors cadre

Sélectionnés par un voyagiste passionné du Brésil, quatre itinéraires pour la découverte d'un pays encore trop souvent réduit aux visions exotiques du carnaval de Rio ou des plages de Bahia. Des paradis verts du Mato Grosso (exploré en 4 jours à partir d'une ferme réaménagée) et d'une Amazonie parcourue pendant trois jours à fleur d'eau depuis un campement flottant posé sur le lac Juma, à la Chapada Diamantina (au sud de Bahia) avec ses plateaux parsemés d'orchidées, de caféiers et de manguiers, ses villages à l'architecture coloniale et ses mines de diamant, en passant par un circuit de 8 jours des missions jésuites (les « réductions ») du Brésil, du Paraguay et de l'Argentine. Spécialiste du voyage « sur mesure » construit en fonction des goûts et des moyens de chacun (pour l'ensemble de l'Amérique latine), Equinoxiales est située 2, rue de l'Exposition (à la hauteur du 131, rue Saint-Dominique), 75007 Paris. Tél : (1) 47-53-71-89.

Venise fête le Tintoret

Une série d'initiatives et d'expositions dédiées à la vie et à l'œuvre de Jacopo Robusti, dit le Tintoret, sont organisées à Venise, à l'occasion du 400e anniversaire de la mort du grand peintre maniériste, incarnation de la Contre-Réforme et peintre officiel de la Sérénissime. Une célébration ouverte par une exposition, « Le Tintoret : représentations sacrées dans les églises de Venise », destinée à illustrer l'esprit religieux de l'artiste (du 15 janvier au 1er mai à l'église San-Bartolomeo) à travers quinze tableaux dont *le Baptême* et *la Dernière Cène*. Elle sera suivie d'une exposition consacrée aux « Gravures d'après les peintures du Tintoret », du 26 mars au 10 juillet, au palais des Doges. De son côté, l'Association des guides proposera une série d'itinéraires liés au peintre, à travers le quartier de Cannareggio, où il vécut, au Palais des Doges et à San-Rocco, ou au fil de ses Cènes, son sujet de prédilection. Renseignements auprès de l'Office italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél : 42-66-03-96.




MARTINE VOYEUX/METIS

Randonnées à l'andalouse

Aux confins de l'Andalousie, du palais de l'Alhambra de Grenade à la province d'Almeria, la Compagnie du Sud, spécialiste de la randonnée pédestre, propose une balade facile (sans portage) de 10 jours, le long des chemins des califes maures, à travers les villages blancs des Alpujaras et l'insolite désert de Tabernas, au milieu des palmeraies et des orangeraies de Gador, jusqu'aux criques secrètes de la Costa d'Almeria, où les orgues volcaniques se jettent dans la mer : 5 300 F par personne, de Malaga à Malaga, avec hébergement en hôtels et sous la tente. Egalement suggérées, des randonnées en Aragon, à Lanzarote (Canaries), un séjour dans la vallée d'Ossau (raquettes et ski de fond), une randonnée gourmande au pays basque et, pour les montagnards et skieurs sportifs, les sommets les plus prestigieux des Pyrénées en 3 jours. Renseignements au 23, rue Maréchal-Joffre, 64000 Pau. Tél. : 59-27-04-24.

Soldes précoces

Inspiré par la multiplication des offres promotionnelles de dernière minute, le voyagiste Mond'Express (groupe Mondial Tours/Rev'Vacances) propose, à son tour, des voyages à des prix inférieurs de 25 % à 50 % aux tarifs normaux. Rassemblées sous la marque Stock Express, ces offres, contrairement aux soldes classiques, seront proposées longtemps avant la date de départ, le voyagiste se réservant la possibilité de les stopper à tout moment. Si la qualité des prestations est garantie, les modalités de ces voyages ne sont connues que la semaine précédant le départ. Des croisières sur le Nil (en janvier, mars, mai et juin) sont ainsi proposées, dès maintenant, à partir de 4 000 F par personne en cabine double pour 8 jours, de 4 780 F pour 11 jours et de 6 000 F pour 15 jours. Renseignements dans les agences de voyages.

VENTES

Vitraux à emporter

L'origine des vitraux reste mystérieuse et, en France, les plus anciens que l'on connaisse sont les verrières dites cisterciennes à décor géométrique, datées entre la fin du dixième siècle et le début du onzième siècle. Tombés en désuétude au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, les vitraux ont retrouvé un public au dix-neuvième, mais ce sont les maîtres-verriers de l'Art nouveau qui leur ont rendu leurs lettres de noblesse.

Le 19 janvier, une collection de vitraux qui s'étend du quinzième au vingtième siècle est proposée à Drouot. Une des pièces, exceptionnelle, datée entre 1490 et 1550, représente un diacre ailé en grisaille et polychromie. Probablement exécutée en Ile-de-France, cette pièce, destinée à une église ou à une chapelle, mesure 124,5 × 62 cm, ce qui est rare. Son estimation se situe entre 20 000 et 40 000 francs. Les prix des vitraux anciens dépendent de la beauté du décor et des couleurs et de la nature du thème traité. Ainsi des séries de petites pièces, illustrées d'après des gravures allégoriques dix-septième et dix-huitième, voient leur estimation osciller entre 1 000 et 3 000 francs, pour un format d'environ 16 × 12 cm. Les modèles de plus grande dimension, autour de 30 × 50 cm, sont estimés ici entre 4 000 et 10 000 francs.

Après les engouements médiévaux nés du romantisme, vers le milieu du dix-neuvième siècle, les vitraux reproduisent les motifs naturalistes chers au style 1900. Les plus beaux reprennent la technique traditionnelle du verre coloré enchassé dans un réseau de plomb, tels ceux qu'ont signés Gruber, Guimard ou Grasset. Les autres sont en verre peint et émaillé sur de petits carreaux réguliers. On attend entre 40 000 et 50 000 francs d'une paire de vitraux à décor de fleurs, mesurant 161 × 43,5 cm, dus à Jacques Gruber, de l'école de Nancy.

L'art du vitrail continue d'intéresser les créateurs, et des pièces contemporaines font aussi partie de la vente. Parmi elles, des œuvres de Colette Vidal, des compositions abstraites qui privilégient l'aspect lumineux, sont estimées entre 2 000 et 4 000 francs. Enfin, tout à l'opposé des premiers vitraux qui exaltaient l'élan mystique des fidèles, des artistes d'aujourd'hui se tournent vers l'érotisme comme source d'inspiration. Ainsi une dizaine de curiosa, présentées dans des médaillons d'environ 30 cm de diamètre, sont-ils estimés entre 3 000 et 4 000 francs.

Beaucoup moins chers que les tableaux, les vitraux sont de plus en plus appréciés pour la décoration, particulièrement les œuvres Art nouveau, pour lesquelles le public marque une prédilection. Le reste du marché, encore sous-coté, connaît actuellement une expansion.

Catherine Bedel

▶ Vitraux du Moyen-Age à aujourd'hui, le 19 janvier, Drouot-Richelieu. Etude Libert-Castor, 3, rue Rossini, Paris 9e. Tél : 48-24-51-20.

Cours des Cinquante-Otages

Le passage du tramway et un nouvel aménagement architectural font du cours des Cinquante-Otages, à Nantes, l'artère dont on parle.

Son nom est le gardien de la mémoire des cinquante otages dont l'exécution fut exigée en octobre 1941, par l'occupant, après que des résistants eurent abattu, dans la rue, le lieutenant-colonel Hotz, chef de la Kommandantur. A la prison de Nantes, au camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique) puis au Mont-Valérien, près de Paris, ces exécutions coïncidèrent avec le début d'une répression accrue à l'égard de la population tandis que la Résistance prenait corps et marquait des points.

Le monument élevé après la Libération en hommage aux martyrs de 1941 dresse sa flèche de bronze, au bout du cours des Cinquante-Otages. Face à la préfecture, il marque aussi l'aboutissement traditionnel des grandes manifestations de rue, celles de 1968 sans doute, celles de 1955 certainement, quand Nantes était à la « une » des journaux *« la capitale des grèves »* et qu'un jeune ouvrier fut tué par les forces de l'ordre, cours des Cinquante-Otages.

Ce carrefour est aussi le lieu où le « cours » retrouve celui de la rivière, l'Erdre, à l'air libre, le petit port, les îles. Une évocation de ce qui était autrefois le paysage urbain nantais, fait de pierres et de reflets, de pentes herbeuses et de quais, de voiles et de mâts. Vision désormais nette, propre et assagie ; allusion, lointaine et simplifiée, à l'époque où les chemins d'eau nourrissaient la ville, animaient des courants d'échanges, portaient l'ombre et la lumière sur son front minéral. Une époque dont les Nantais, qu'ils l'aient connue ou pas, gardent la nostalgie. Lisant Julien Gracq, qui la recréait par l'écriture en publiant *Forme d'une ville* (José Corti éd.), ils redécouvrent l'idée qui charpente l'inconscient de la cité.

On associe toujours l'idée du fleuve et des bras de rivière à l'image de la ville, même si c'est en les comblant qu'elle a constitué le centre d'une agglomération de 500 000 habitants, au croisement des voies de circulation, des lignes d'autobus, et maintenant de tramway : là où l'Erdre, autrefois, se jetait dans la Loire, face à l'île Feydeau, beau navire entièrement XVIIIe, mis en cale sèche par des flots de bitume, mais qui garde son nom d' « île » dans l'usage quotidien et la poétique d'une ville où les surréalistes avaient su reconnaître leur champ de manœuvres et le terreau de leurs expériences.

Face à l'île Feydeau s'ouvre aujourd'hui le cours des Cinquante-Otages, large comme une rivière bordée de quais. Personne n'a son adresse « cours des Cinquante-Otages », long pourtant de 800 mètres : on numérote les « allées » qui correspondent aux anciens tracés, de part et d'autre du courant automobile qui a pris la place de l'Erdre détournée. Mais que l'on vient, grâce au nouvel aménagement, et grâce à l'arrivée du tramway, de faire diminuer de moitié au profit des piétons.

Réalisé dans les années 1923 et suivantes, le canal de dérivation, partiellement souterrain, avait été construit par une entreprise allemande, sous la conduite de l'ingénieur Hotz, qui reviendrait pendant la guerre avec le grade de lieutenant-colonel et le rôle d'occupant, jusqu'au rendez-vous fixé par le destin, un matin de 1941, près de la cathédrale...

L'ancien lit a été comblé (les travaux ont duré jusqu'en 1938), et même ceux qui n'ont pas connu cette période s'en souviennent : à la librairie Durance, Loïc Robiou raconte comment son beau-père disait être *« revenu à la voile de La Baule et avoir mis un point d'honneur à tirer des bords jusque sur l'Erdre »*. Mais le temps n'était pas vraiment à la plaisance, et c'est plutôt pour organiser le commerce que des quais avaient été construits au milieu du XIXe siècle et que les édiles avaient demandé aux propriétaires d'avancer leurs façades à l'alignement. Il en résulte une suite relativement harmonieuse à nos yeux, mais d'une qualité *« marginale par rapport aux très beaux ensembles ordonnancés »* dont Nantes n'est pas dépourvue, comme le note Gilles Bienvenu, historien de l'architecture et l'un des meilleurs connaisseurs de quatre siècles de politique urbaine.

Pourtant, c'est à deux pas de ce boulevard qui, ceinturant la cité médiévale (château, cathédrale) sur son flanc ouest, signale la frontière avec l'extension du siècle de Louis XV (celui de la prospérité sur mer et sur terre) que le XXe siècle n'a pas hésité à dresser les 100 mètres habillés de verre brun et d'acier inox de la tour Bretagne, sur un soubassement de rampes de parking qui mériterait un prix du kitsch années 60...

Entrelacs bétonnés que ce même XXe siècle, repentant sur sa fin, voudrait camoufler pour les assortir au nouveau style donné à la fameuse artère, après dix-huit mois de travaux, à la suite du concours international d'architecture organisé en 1990 par la municipalité que dirige le socialiste Jean-Marc Ayrault, concours qu'avait remporté l'équipe formée par Italo Rota, Bruno Fortier et Thierry Bloc.

Erdre ou pas Erdre ? Le débat fut rouvert à l'occasion du concours par les partisans du « recreusement » (et donc d'une redérivation), à qui il fut répondu que le tunnel TGV interdisait d'envisager tout raccordement à la Loire. La coulée serait donc, au mieux, « verte ». Les lauréats, qui allaient abattre de vieux platanes, promettaient de replanter arbre pour arbre (de haute tige) et avaient choisi deux espèces : tilleuls argentés côté ombre (pour que la lumière soit renvoyée vers les fenêtres mal exposées) ; *Magnolias grandiflora* ayant déjà vécu trente-cinq ans dans des pépinières en Italie, plantés par groupes de quatre côté soleil, verts toute l'année, pour honorer la belle tradition d'une ville qui fut « le jardin botanique des rois de France » et qui emploie encore de nos jours plus de sept cents jardiniers.

Ce que masquaient plus ou moins les vieux platanes, c'étaient huit voies de circulation, plus une de stationnement, dans les contre-allées, quarante mille véhicules par jour, quarante bus par heure, des sirènes d'ambulances *« toutes les cinq minutes »*

Avec le tramway (la deuxième ligne, celle qui vient de Rezé, sur la rive sud de la Loire, et file vers le quartier universitaire au nord, en longeant l'Erdre), l'élargissement des trottoirs et la réduction à quatre voies seulement pour les voitures, sans stationnement, le cours des Cinquante-Otages doit voir sa fréquentation motorisée diminuer de moitié. Cela fait partie du grand projet de la ville de Nantes de réserver le centre à une circulation « douce » en incitant les automobilistes à rouler lentement (30 kilomètres/heure) s'ils persistent à résister à l'attrait du transport urbain idéal : le tramway.

Il est là, glissant à fleur de sol, à peine démarqué du dallage destiné aux piétons. La sonorité aigrelette de la clochette qui annonce les rames s'accorde au nouveau paysage urbain, qui nécessite une période d'acclimatation : entre les voitures – qui doivent apprendre à rouler au pas sans y être contraintes par des feux de circulation – et à contourner les mini-ronds-points tracés au sol, et les piétons, qui doivent prendre possession des larges trottoirs sans buter dans les *nombreuses bornes qui limitent leur* territoire ; entre les anciens (le front des immeubles, des devantures commerciales démodées et disgracieuses soudain visibles) et les modernes (de très beaux lampadaires qui, grâce à la fibre optique, se mettent progressivement à diffuser une lumière équitable tandis que la nuit tombe) d'une manière générale, à un mobilier urbain est très présent, bien qu'il ait, par la grâce d'un dessin original et signé, l'avantage de ne pas répéter celui que l'on trouve partout.

Nantes *« est toujours à la recherche de sa place centrale, d'un espace de rencontres*, estime Gilles Bienvenu. *Plusieurs tentatives ont été faites, au cours des siècles, en plusieurs endroits de la ville. Sans doute est-ce la plus récente, avec la volonté de créer un lieu de convergence. »* C'est pourquoi sans doute la municipalité avait patronné le projet de la FNAC de créer un magasin au coin de la rue de la Boucherie, juste en face du nouvel hôtel La Pérouse, pour en faire un pôle d'attraction.

Mais les services des monuments historiques, soucieux du sort réservé à un soubassement de tour d'enceinte, n'ont pas permis au projet de se réaliser. Ce que l'on constate aujourd'hui, dans la partie la plus animée du cours, près des anciens quais, c'est qu'il est traversé – plutôt que suivi – par des flux de chalands, en balancier entre les deux quartiers commerçants du centre-ville. Sur les tracés ancestraux, des générations successives de piétons relient la ville médiévale et la ville du dix-huitième... En attendant que la belle saison et les terrasses de café et de restaurant que va encourager le nouvel aménagement ne les incitent à faire halte sur le cours.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois


DR

Le « cours » servira de champ d'expérience pour la mise en place d'une circulation « douce » dans le centre-ville.

RIVERAIN

La Pérouse à bon port

On peut difficilement être plus riverain que ce jeune riverain-là, l'hôtel La Pérouse, ouvert il y a quelques mois après trois ans de chantier, à l'emplacement d'une ancienne bouchonnerie, au 3, allée Duquesne. Dans un style neuf sur un cours rénové. Résultat de l'engagement de son maître d'ouvrage, Jean-Michel Lemonnier, pharmacien ami des arts, qui a choisi l'hôtellerie (il possédait déjà le Jules-Verne) pour investir ses idées et ses goûts dans la pierre. De l'exigence et des convictions des Barto, couple d'artistes – architectes, auteurs de ce coup d'éclat qui bouscule le convenu des réponses à la fameuse question : quelle architecture en milieu ancien ?

De la rencontre – orageuse, mais fructueuse, en dépit des aléas de chantier – est issu un édifice « hors du commun » qui suscite la curiosité, l'intérêt, et, en tout cas, l'enthousiasme de sa directrice, Brigitte Guillé. *« J'ai horreur du Louis XV, Louis XVI, j'aime les épures. Plus c'est moderne, mieux c'est. Avoir peu de meubles et se sentir bien. L'important, c'est l'espace, la découverte de l'espace. Ici, celui qui entre, s'il n'a pas l'œil d'un artiste, ne comprend pas forcément. Les hommes sont plus facilement attirés que les femmes : je m'en suis aperçu en faisant visiter aux secrétaires des grands patrons quand je recherche la clientèle des entreprises ; parfois elles n'osent pas prendre le risque. Mais ceux qui sont séduits reviennent, et ne veulent plus autre chose. »*

A ce moment, descend de sa chambre, pour se rendre au théâtre où il joue, très satisfait d'un séjour de plus d'une semaine au La Pérouse, l'acteur Bernard Fresson, dont la silhouette de bon vivant s'accommode avec le style monacal, néoshaker, pur, limpide, et sans référence, des chambres.

Une table en bois brut, des penderies entièrement en glace, transparentes, un éclairage minimaliste. Des planchers de hêtre ciré, pratiquement pas de couleurs, les murs de la salle d'eau étant couverts de pâte de verre translucide qui prend une tonalité « vert d'eau », à travers la vasque du lavabo en plexiglas. Tout est dessiné en vue de l'allégement, de la fluidité, de l'effacement. *Ce qui convient parfaitement à* cette halte du voyageur, à la recherche d'une neutralité bienveillante qui le détachera un peu, le temps d'une nuit, de son encombrant bagage mental.

Le style épuré qui prévient dès l'entrée – plus difficile à faire vivre, sans doute – *s'impose aussi à l'extérieur*. Ayant dû abandonner l'idée – combattue par l'architecte du secteur sauvegardé – de faire descendre sur toute la façade le plomb qui aurait recouvert la toiture-parce que depuis 1539, les maisons de Nantes, doivent être « à plomb et à la ligne » (1) – Bernard et Clotilde Barto ont dessiné une enveloppe de pierre blanche qui continue sur le toit en pente, et fait de leur bâtiment, de profil légèrement *oblique, un bloc sculpté.* Il est percé de fenêtres minces, horizontales, groupées de telle façon que leur rythme d'ouverture s'accorde, dans une subtile mathématique, à celles, pourtant étroites et hautes, de la maison voisine. Nantais, les Barto, sont ainsi les corsaires de la modernité, libres de batailler contre les anciens et les modernes.

M. Ch.

(1) *POS-Scriptum, du texte à la forme, Nantes, XVIe-XXe siècle*, ARDEPA, rue Massenet, 44036 Nantes Cedex.

PIGNON SUR RUE

Allée Jean-Bart

Jean-Bart (1650-1702), marin français né à Dunkerque. Au service de Louis XIV, remporta comme corsaire de nombreux succès sur les Hollandais et les Anglais (*Petit Robert*).

2 Maison Jules Verne

Belle façade classique. Sur une plaque de bois, on peut lire que *« Jules Verne vécut ici les dix premières années de son enfance, de 1829 à 1840 »*. Il était né dans l'île Feydeau. Il a deux musées, un à Nantes, un autre à Amiens.

5 Au rat goutteux

Immeuble du dix-neuvième siècle rhabillé en art déco dans les années 20. En état d'abandon, avec la mystérieuse enseigne en métal découpé (rouillée) qui illustre le « Rat goutteux », homme courtaud à tête de rat poussant un chariot de fripier.

Angle de la rue de la Haute-Casserie : on *traversait l'Erdre à cet endroit par* le pont des Orfèvres. On aperçoit sur la droite l'ancien beffroi de la ville, remonté en 1860 sur l'église Sainte-Croix.

Allée Cassard

Jacques Cassard, marin français, né à Nantes en 1679. Capitaine de frégate corsaire, il pratiqua la guerre de course contre les Anglais dans la Manche et attaqua les colonies portugaises en Afrique. Mais il mourut au fort de Ham, en 1740, après quatorze ans de prison, pour s'être opposé violemment au cardinal Fleury.

Cassard est le *nom donné par le* cinéaste Jacques Demy à un personnage des *Parapluies de Cherbourg*.

1 Le Français

Au pied d'un bel immeuble classique en granit et pierre de Saint-Savinien (1760), café-brasserie Le Français.

8 Sapotille

Articles de mode « jeune ». Tél. : 51-82-29-88. Les façades de ces maisons néo-classiques prolongent le décor de la rue d'Orléans, percée en 1827.

Passage vers la cour de Versailles, dédale de ruelles entre les hautes façades d'immeubles très vétustes ou nouvellement restaurés.

Allée d'Orléans
5 Durance

Il y a deux librairies Durance : le côté Léon (livres neufs) et le côté Gabriel (livres anciens), les deux fils du Léon Durance, qui fonda la dynastie en achetant, en 1858, une petite échoppe à *livres. On s'agrandira* vers le quai, on publiera en 1895 le premier catalogue ; on ouvrira une librairie de neuf, après la guerre de 1914, pour retenir le fils Léon, devenu pilote d'essai chez Latécoère *(« ce qui à l'époque passait pour aussi farfelu que disc-jockey aujourd'hui »)*, puis on séparera, après la seconde guerre, les deux maisons. *Côté « ancien »*, une des bonnes adresses de Nantes, Loïc Robiou, gendre de Gabriel, maintient l'atmosphère des endroits où l'on aime les vieux livres et les trouvailles et vient de publier le catalogue n° 209. Tél : 40-48-72-45.

6 Delhi's Café

A la place de son magasin de vêtements, *Didier Legrand* vient d'ouvrir le premier café moderne du nouveau cours (lampes halogènes et pierres apparentes, piano le soir). Ouvert jusqu'à 22 heures, minuit le jeudi et 2 heures du matin le vendredi et le samedi. Fermé le dimanche. Tél : 40-20-50-25.

Angle de la rue du Pré-Nian, où eut lieu, en 937, le grand combat d'Alain Barbetorte, qui, après avoir chassé les Normands pour réinstaller le duc de Bretagne, *« dut se frayer un chemin parmi les ronces jusqu'à la cathédrale ». La rue* mène à l'église Saint-Nicolas, église néogothique avec clocher de pierre, de J.-B. Lassus, 1840.

Place de l'Ecluse

Premier carrefour où sont dessinés au sol les micro-ronds points. Décor de *tapisseries de sol en* pâte de verre dû à Italo Rota, et fontaine évoquant l'« écluse ».

Allée Duquesne

Abraham Duquesne, marin français, né à Dieppe en 1610, mort à Paris en 1688. Se distingua contre les *Hollandais en Méditerranée et contre* les barbaresques. Fut l'un des rares protestants épargnés par la révocation de l'édit de Nantes (*Petit Robert*).

3 Hôtel La Pérouse

L'événement architectural de la saison nantaise. Trois étoiles, 47 chambres, 389 et 489 F. Petit déjeuner 41 F. Tél : 40-89-75-00. Télécopie : 40-89-76-00. La Pérouse, commandant de *La Boussole*, navigateur autour du monde (1741-1788), disparu dans le Pacifique.

4 Le Méditerranée

Sur la place des Petits-Murs (emplacement d'un des ponts sur l'Erdre), agréable « bar à tapas » et restaurant de cuisine des deux côtés des Pyrénées. Tél : 40-48-48-50.

Allée des Tanneurs
5 Café du Gaz

Bistrot dont le nom évoque l'ancienne usine à gaz, remplacée aujourd'hui par des stockages souterrains derrière un immeuble de bureaux des années 50, qui doit être complété prochainement par un projet de l'atelier parisien Novarina.

7 Le Carnivore

Derrière une façade bariolée en style Louisiane de fête foraine, grande rôtisserie qui sert notamment de la viande d'autruche et de bison. De midi à minuit. Tél : 40-47-87-00.

9 Garage de l'Hôtel-de-ville

C'était le garage du père de Jacques Demy. Le décor semble intact, tel qu'il a pu être utilisé dans le film-souvenir d'Agnès Varda *Jacquot de Nantes*.

Allée d'Erdre

Où l'on retrouve les platanes, de vieilles façades dix-huitième et deux maisons qui s'épaulent en s'enfonçant dans le sol. Si l'on entre au 6, sous le linteau penché, passage en traboule vers la rue Léon-Blum.

Blanc cassé

La saison du blanc, qui relançait les ventes des grands magasins durant le mois de janvier, n'est plus vraiment ce qu'elle était. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe plus.

Zola, *Au Bonheur des dames* : « Le blanc défilait : le blanc de coton, les madapolams, les basins, les piqués, les calicots : le blanc de fil, les nansouks, les mousselines, les tarlatanes ; puis venaient les toiles, en piles énormes (...), les toiles fortes, les toiles fines, de toutes largeurs, blanches ou écrues, en lin pur, blanchies sur le pré ; puis cela recommençait, des rayons se succédaient pour chaque sorte de linge, le linge de maison, le linge de table, le linge d'office, un éboulement continu de blanc, des draps de lit, des taies d'oreiller, des modèles innombrables de serviettes, de nappes, de tabliers, de torchons... » Certes, en parcourant les rayons des grands magasins dédiés au blanc, on n'est plus saisi du même vertige que celui que donne la lecture de ces quelques lignes. Le nom même de certaines étoffes est oublié, chassées par les textiles modernes. On chercherait en vain du lin blanchi sur des prés.. désormais disparus. Pourtant la saison du blanc n'est pas morte. Le rendez-vous pris dès le lendemain de Noël et pour tout janvier survit au temps.

La légende veut que ce soit le fondateur du Bon Marché, Aristide Boucicaut, qui ait eu, le premier, l'idée d'une saison du blanc. Réfléchissant un jour d'hiver où la neige couvrait les rues et les toits de Paris, il eut une inspiration : pourquoi le magasin ne serait-il pas blanc lui aussi ? Vraie ou fausse, l'histoire est trop belle pour être passée sous silence. Mais deux choses sont sûres : ce sont bien les grands magasins qui ont « inventé » la saison du blanc. L'objectif était (et il reste) de soutenir les ventes après les fêtes.

Un siècle plus tard, la tradition subsiste, même si aujourd'hui le blanc est avant tout de la couleur. On retrouve le déballage de linge, les torchons, les serviettes et les éponges que l'on caresse, déplie et palpe de la main. Le même plaisir tactile de caresser, froisser et pétrir les étoffes. Le chatoiement des couleurs, la séduction des graphismes, le charme des imprimés. Et partout, les affichettes pour vanter les prix, pour accrocher l'attention des clientes. Car même si certains créateurs introduisent timidement des lignes pour hommes, le blanc reste avant tout une affaire de femmes. En jouant à la fois sur les registres de la séduction et de l'économie domestique, sur la nostalgie des temps perdus où elles ne travaillaient pas encore, montaient leur trousseau, faisaient « tourner la maison » autrement qu'à 200 à l'heure.

Les grands magasins réalisent leur plus gros mois en janvier : de 20 à 25 %, parfois plus, du chiffre d'affaires annuel du rayon linge de maison. Aussi importantes soient-elles, ces ventes sont pourtant inférieures à ce qu'elles atteignaient il y a encore vingt ou trente ans (40 % du chiffre annuel). Tout est fait pour capter l'attention de la clientèle : la mise en scène des rayons est modifiée, la surface de vente agrandie, et la carte du prix (inférieur de 30 % en moyenne) jouée à fond. Des articles inédits, que l'on ne retrouve pas hors saison, sont proposés, les grandes marques en profitant également pour faire des promotions. A cela s'ajoutent les marques propres aux distributeurs, aux étiquettes inférieures en moyenne de 20 à 25 %. Car les clientes recherchent bien les bonnes affaires – au Printemps, de 60 à 80 % des ventes se font sur des produits à prix abaissés – et en profitent pour acheter leur « fonds de maison » pour l'année : Au Bon Marché, le panier moyen est de 350 francs.

Si janvier reste le mois privilégié du blanc, décembre monte en puissance dans les grands magasins. Pour le plus grand bien de leurs marges, puisque l'esprit de promotion dominant en janvier ne se retrouve pas en décembre. Mais ce ne sont pas tout à fait les mêmes articles qui sont concernés. Ici, le linge de table – la belle nappe que l'on utilisera pour les fêtes ou que l'on offrira – prime ; là, ce sont plutôt les draps, les housses de couette – tout ce qui tourne autour de la literie – et l'éponge.

Pionniers en leur temps dans le monde du commerce en général et du blanc en particulier, les grands magasins sont désormais dépassés par la distribution moderne. Selon le CTCOE (Centre textile de conjoncture et d'observation économique), ils n'occupent que 7,5 % du marché (annuel) du linge de maison contre 21,4 % pour les hypermarchés et, surtout, 31,2 % pour la vente par correspondance (1). Ils n'ont réussi à conserver leur première place que dans le linge de table, la VPC l'emportant dans la literie et les hypermarchés sur le linge de toilette, grâce à un gros effort sur la qualité.

Tradition séculaire, le rendez-vous de janvier n'est-il pas condamné, à terme ? Non contente d'avoir ravi le marché du linge de maison, grâce à de réels efforts sur la qualité des articles, la vente par correspondance risque de porter un coup fatal à la saison du blanc en en bousculant le calendrier. Estimant que la clientèle fait un retour sur la maison à l'approche de l'automne – ce qui est logique avec le fameux « cocooning » –, les grands noms de la VPC envoient désormais leurs catalogues de blanc (2) en octobre et parfois même en septembre. Dématérialisée, la vente par correspondance n'est en effet pas confrontée à un problème de gestion de l'espace comme les magasins traditionnels, qui doivent consacrer des mètres carrés à des moments forts du calendrier, comme la rentrée des classes ou les fêtes. A La Blanche Porte, au nom évocateur, le plus gros des ventes se réalise donc d'octobre à novembre, un petit catalogue hyper-promotionnel étant renvoyé en janvier. Chez Quelle, on est même allé plus loin. Estimant que la saison du blanc n'existait qu'en France et qu'elle était tuée par l'envoi d'un catalogue spécifique à l'automne, le groupe a décidé de le supprimer et de se contenter d'un certain nombre de pages dans le catalogue général.


JEAN-LOUP SIEFF IN « RÊVES DE BLANC », PAR FRANÇOISE DE BONNEVILLE, ED. FLAMMARION

La tradition subsiste, même si le blanc, aujourd'hui, est avant tout de la couleur.

Combinant l'utilitaire et le petit prix, flattant la tendance au repli sur soi, le blanc résiste finalement assez bien à la fameuse crise de la consommation. Et le désir d'authenticité prêté au consommateur français se retrouve dans l'offre des créateurs : le linge blanc, écru, coquille d'œuf, est réapparu depuis deux ans dans leurs collections après des années et des années de domination de la couleur.

Peut-on pour autant parler de grand retour du blanc ? L'avis le plus généralement répandu est négatif. Mais le « blanc-blanc » ou naturel s'est fait une place, estimée entre 10 et 20 %, selon les sources, surtout dans les parures de lit, plus timidement dans l'éponge, tandis que se manifeste un nouveau goût pour le beau linge, brodé, volanté ou à dentelles. En tout état de cause, sa place est plus importante que celle prise par cette matière noble et naturelle qu'est le lin, réapparue également dans les gammes mais pénalisé par son prix et sa difficulté d'entretien (il est très froissable). En revanche, dans les grands magasins plus qu'ailleurs peut-être, le pur coton est très demandé, au moins dans le linge de lit et de toilette. Une façon de concilier retour au naturel et économie.

Françoise Vaysse

(1) Le reste du marché se partage entre les magasins individuels (12,5 %), les chaînes spécialisées (6,2 %), les magasins populaires (1,6 %), les supermarchés (8,7 %), les marchés (7,9 %) et le divers (3,1 %).

(2) Celui de La Redoute, 180 pages, est tiré à plus de 5 millions d'exemplaires.

HISTORIQUE

Les clés du trousseau

« Au fil de mes recherches, j'ai réalisé que l'histoire du linge percute sans arrêt l'Histoire avec un grand H. » Voilà, sans doute, le secret de l'intérêt que suscite la lecture du livre de Françoise de Bonneville, *Rêves de blanc* : avoir su combiner une démarche historique et sa formation de psychosociologue. Ce mariage donne un livre fort, magnifiquement illustré, au texte passionnant, qui dépasse largement les ouvrages consacrés traditionnellement à la décoration.

On n'oubliera pas de sitôt les pages concernant la confection des trousseaux, la fascination du blanc, *« non-couleur et en même temps synthèse des sept couleurs du spectre (...), la « virtualité » de couleurs, une promesse symbolique en quelque sorte, qui accompagne depuis des millénaires certains passages de la vie »*. Ni les glissements entraînés par sa quête obsessionnelle : la *« blancheur virginale du trousseau va progressivement devenir le symbole de la sagesse de la jeune fille, comme si à travers l'apprentissage des travaux à l'aiguille souvent dévolu aux religieuses se transmettaient les valeurs morales et familiales indispensables à toute fiancée. (...) A se pencher ainsi des heures durant sur la toile blanche en tirant l'aiguille pour confectionner et orner draps et nappes, le pas fut vite franchi de la vertu d'éducation des ouvrages à l'aiguille à celle de rédemption. Les religieuses l'avaient fort bien compris en employant filles fautives et repenties dans leurs institutions, ainsi que les détenues dans les prisons »*. On n'oubliera pas non plus, à l'heure des machines lavantes-séchantes, la description magistrale de la lessive – *« la buée »* – véritable épreuve de force pendant des siècles. Ni l'analyse des corps de métier gravitant autour du linge : *« Appartenant à un univers d'où l'homme se sent exclu, et donc entouré de mystère, les blanchisseuses et les repasseuses, comme les lingères, ont hanté l'imaginaire de l'époque et en particulier les fantasmes masculins. » « Si la blanchisseuse effraye quelque peu, si la lingère attendrit, la repasseuse éveille plutôt la sensualité. La moiteur des boutiques d'où s'exhale l'odeur de la peau à demi dénudée mêlée à celle des étoffes chauffées, les gestes lents, pesants et mesurés sur le fer qui, par magie, restituent au linge sa douceur et sa pureté originelles, ce linge intime brodé, dentelé, amidonné suspendu dans la boutique, tout cela nimbe l'atmosphère dans laquelle baigne la repasseuse d'une puissance érotique largement illustrée dans la littérature et la peinture. »*


CRTC/CENTRE DE RECHERCHES TECHNIQUES

Années 20 : les premières machines à laver.

La blanchisseuse, elle, fait peur, car elle n'a rien d'une « faible femme » : *« Manier à longueur d'année le linge de chanvre et de lin encore alourdi d'eau requiert des femmes fortes aux bras vigoureux ; de là une réputation de meneuses de grèves, d'insolentes et de bagarreuses. »* Mais elles inquiètent surtout, *« parce qu'elles ont le pouvoir de lire sur le linge souillé l'histoire de la vie privée »*.

Rêves de blanc est aussi un livre qui raconte l'histoire des tissus – le lin, le coton, la soie – leur, hiérarchie sociale, les épreuves de force qu'ils suscitent. Ce sont encore des pages d'où la sensualité, née du rapport au linge intime, n'est pas absente. Mais, *« témoin muet de notre vie privée »*, *« témoignage passionnant de la mise en place du rituel de ses usages à travers l'histoire de la société, face aux actions fondamentales de la vie, le repas, le sommeil, la toilette »*, le linge est aussi signe de richesse. Pour preuve de *« la part importante qu'il représentait au sein des biens mobiliers »*, il était minutieusement répertorié après décès.

F. V.

▶ *Rêves de blanc. La grande histoire du linge de maison*, de Françoise de Bonneville, Ed. Flammarion. 215 pages, 450 francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Espresso, café philtre

On a pu dire qu'il se mangeait ; gourmandise en deux gorgées pour relancer le cœur et l'esprit : l'« espresso ».

Des courbes qu'aucun géographe ni aucun ethnologue ne semblent s'être encore hasardés à tracer sillonnent l'Europe. Elles ne désignent ni la limite septentrionale de la culture de la vigne, ni les progressives conquêtes de la Réforme aux dépens de Rome, mais leur histoire tient un peu de chacune, et continue de les exprimer de quelque façon. Leurs subtiles variations, solidement différenciées, qui touchent au mode de vie de chacun dans sa quotidienneté, reposent sur l'art et la manière de consommer le café.

Cueilli sur les hauts plateaux d'Afrique de l'Est, sa graine est transformée d'abord par les Arabes qui en donnent les premiers bouillons connus. Le *quahwa*, qui viendra soutenir Mahomet dans ses prodiges, leur paraît agir comme une onction intérieure exemplaire, dynamisante. Les musulmans le propagent aux confins méditerranéens avec leur foi, sans particulièrement démêler la part du prosélyte et celle du commerçant. *« En tant que boisson non alcoolisée, non capiteuse, qui, au contraire, dégrise et stimule l'intellect, le café semble avoir été conçu pour une civilisation qui a proscrit l'alcool et produit la mathématique moderne,* écrit Wolfgang Schivelbusch (1) ... *aussi est-ce à juste titre qu'on a pu l'appeler le vin de l'islam. »* On se réunit volontiers pour le déguster, à minuscules gorgées. Et, bientôt, des établissements spécialisés offrent des murs et des sofas à ces assemblées. Constantinople en est dotée au milieu du seizième siècle.

Une marchandise si estimée ne pouvait laisser indifférente la Sérénissime. Elle négocie avec les Arabes l'importation de cette curiosité, qui prend d'abord le chemin de ses pharmacies. Pour en sortir si rapidement qu'au tournant des seizième et dix-septième siècles les prêtres vénitiens s'alarment des avancées de la médication. Ils en appellent au pape pour interdire l'usage du ténébreux liquide, substitué, selon eux, par Satan au vin. *« Clément VIII goûte, apprécie, et estime que ce serait un grand mal d'en laisser le monopole aux infidèles,* raconte Gordon Wrigley (2). *Le Saint-Père accorde sa bénédiction au café. Le voilà reconnu boisson chrétienne. »*

Dès le milieu du *seicento*, les boutiques du café se multiplient dans la cité des Doges. Goldoni donnera une *Bottega del caffè*, dont l'un des personnages constate : *« Naguère, la mode était à l'eau-de-vie, et maintenant c'est le café qui est en vogue. »* Floriano Francesconi ouvre sous les arcades de la place Saint-Marc le Café de la Venise triomphante en 1720, tandis que son rival Quadri s'installe en face. Paris a son Procope depuis 1684. Il n'est pas jusqu'à Londres où les cafés supplantent les débits de boisson dès 1700, avant que la Compagnie des Indes ne substitue pour toujours le thé à la boisson d'Arabie.

Déjà, sa consommation en Europe s'est nettement différenciée. Tandis qu'au sud les échoppes prolongent la rue, comme chez les Arabes et les Turcs, permettant d'y nouer des relations et d'y dénouer les paroles, d'y faire commerce et politique, les Hollandais dédaignent le déguster publiquement et le réservent à la table familiale. Le café apparait aux peuples du Nord comme un garant de sobriété et de continence (on aimera croire qu'il peut rendre impuissant). Mieux : il passe pour rendre vertueux, souder les familles, exalter les vertus domestiques, s'intégrer au mode de production. Le breuvage musulman s'est transformé en une parfaite potion puritaine.

« Le café agit comme une drogue à signification historique, estime Wolfgang Schivelbusch. *Il s'infiltre dans le corps et accomplit sur le mode chimique et pharmacologique ce que le rationalisme et l'éthique protestante effectuent sur le mode idéologique et intellectuel. Avec le café, le principe rationaliste se donne accès à la physiologie de l'homme et la transforme conformément à ses exigences. Le résultat est un corps qui fonctionne selon les nouveaux réquisits, un corps rationaliste et bourgeois progressiste. »*

Deux siècles plus tard, sa fonction paraît quasi inchangée. Le café de l'Europe du Nord est un aliment. Il doit nourrir. On lui accorde le rôle du ciment, liquide, des repas, mais aussi des journées. Il les ouvre, les conclut, et les accompagne suffisamment pour que nul ne l'oublie, mais nul ne paraisse trop le remarquer, jusque sur les lieux de travail. La bière seule semble pouvoir rivaliser et surpasser ses fonctions hydratantes, ou plutôt imbibantes.

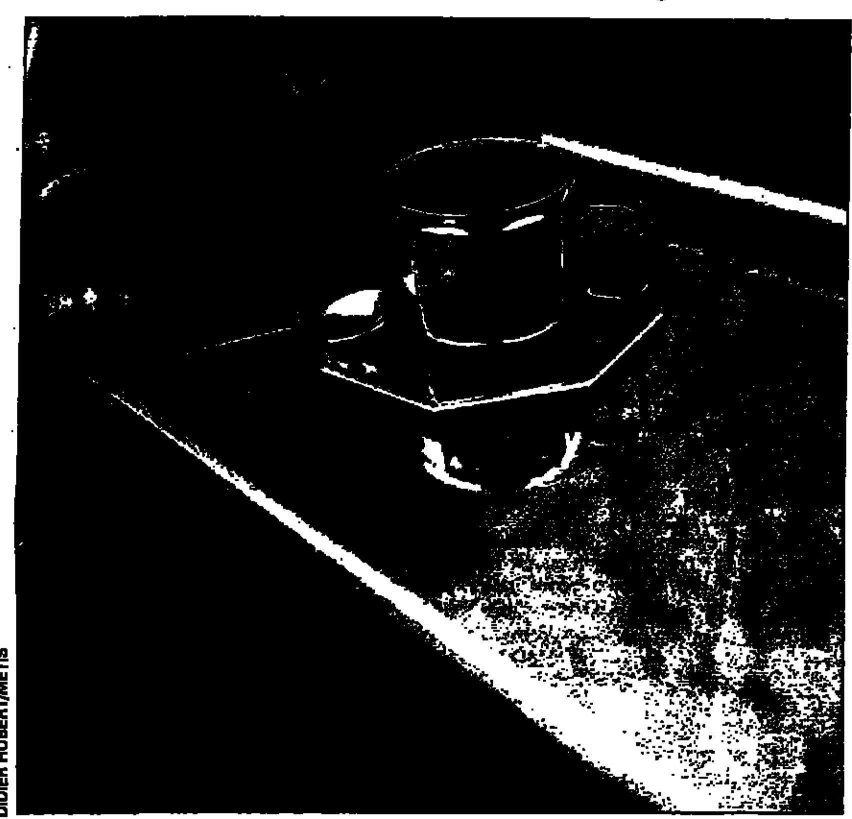
Souvent, au restaurant, il peut être tiré comme elle, au robinet d'une vaste machine. On le présente généralement dans un réceptacle transparent, non pour s'assurer de sa qualité, mais de son niveau. Il doit paraître inépuisable, tiède éternellement, car toujours sur le réchaud.

Ce café est communautaire, il se partage, alors que celui des pays méditerranéens, dans son essence, est individuel, fabriqué tasse après tasse, dans l'instant. La *tazzina* italienne ou son homologue gréco-turque exigent leur propre composition. Chacune ayant ses vertus, son discours, qu'un plateau parfois rassemble. Le service de la collectivité est abandonné pour un tête-à-tête avec la séduction et parfois avec la gloire. On ne s'étonnera pas de voir Francesco et Riccardo Illy, descendants d'une dynastie de fabricants de machines à café, estimer (3) : *« Le café stimulait et favorisait la naissance d'une nouvelle notion de liberté individuelle... Nous retrouvons ce rôle de garant de la liberté et de l'indépendance qui nous a été transmis intact : il suffit d'entrer dans un café italien pour s'en convaincre. »*

En effet. La consommation des uns et des autres témoigne d'un implacable dispositif, inverse de toutes les idées reçues en France, et directement proportionnel au degré de latitude nord : 13 kilos par personne et par an en Suède, 11 au Danemark, 9 aux Pays-Bas, 8 en Belgique, 7 en Allemagne, 6 en Suisse et en France, un peu plus de 3 en Italie, 2 en Grèce et en Espagne. Une courbe trop impertinemment régulière pour ne mesurer que le réchauffement du continent du cap Nord à Tarifa. D'autant que l'angle purement quantitatif ne rend compte qu'indirectement de la différence des pratiques, de ce qu'elles visent.

Balzac, ardent consommateur et inlassable pédagogue, pointait déjà l'une d'entre elles : *« En concassant le café, vous le pulvérisez en molécules de formes bizarres qui retiennent le tannin et dégagent seulement l'arôme. Voilà pourquoi les Italiens, les Vénitiens, les Grecs et les Turcs peuvent boire incessamment sans danger du café que les Français traitent de* cafio, *mot de mépris. Voltaire prenait de ce café-là. »* L'auteur de *la Comédie humaine* pouvait désespérer de ses concitoyens : demeurés au centre hésitant de l'Europe, peu, aujourd'hui encore, semblent en effet soucieux de se rapprocher de ceux qui n'ont pas renié le nez.

Pourtant, l'arôme, avec le goût et le corps (immuable trinité), est l'objet de tous les soins des Italiens. Leur raffinement associé à leur appétit pour la technologie est parvenu à exalter comme jamais le potentiel contenu dans la graine torréfiée et broyée. Depuis la présentation de la première machine à l'Exposition universelle de 1855, le café, qu'on ne connaissait que bouilli, infusé (ou macéré), et filtré peut être obtenu sous la pression, qui préserve comme jamais les arômes. La concentration des substances, délayées dans les autres techniques, permet de les percevoir de longues minutes après la dégustation.


DIDIER HUBERT/METIS

Clément VIII, 229e pape, accorde sa bénédiction au café.

Car on ne boit pas l'*espresso*. Sans aller jusqu'au plus sombre *ristretto* de Naples, dont on a pu dire qu'il se mangeait, il est une gourmandise qui tient en deux gorgées, une ambroisie qui relance le cœur et l'esprit, un philtre qui donne l'impression de renaître en se surprenant d'avoir frôlé un instant le divin, avant d'en rechercher le sens dans les traces de l'onctueuse mousse rousse qui en a conservé chaleur et parfum. La bouffée de liberté qu'il accorde n'est grevée d'autre transaction, ni d'autre mystère que d'obéir chaque fois à quelques règles simples d'élaboration.

Le temps n'est plus où la vapeur exigeait des garçons qu'ils fussent des « artistes » pour délivrer le message. L'ampleur du geste au tassage et au serrage s'affiche parfois encore, même si la règle des quatre M (le mélange, le moulin-doseur, la machine et la main) ne laisse qu'une place réduite à cette dernière. Chaque élément est désormais précisément quantifié : sept grammes d'un mélange d'arabicas naturels et lavés avec, parfois, une pointe de robusta pour donner du corps, fraîchement et finement moulus et soigneusement tassés, passés par une eau à 90° C durant trente secondes pour une tasse de 30 centilitres. Les percolateurs aussi miniaturisés que hautement perfectionnés entrés dans les foyers (10 % en France), y compris ceux de l'autre Europe, autorisent à le vérifier. Mais un café, aussi réussi soit-il, qui n'est pas pris hors de toute obligation, debout au comptoir, après un verre d'eau à température, devant l'agitation des autres, peut-il porter encore le nom d'*espresso* ?

J.-L. P.

(1) *Histoire des stimulants* (Le Promeneur).
(2) *Coffee* (Longman-Londres).
(3) *Du café à l'express* (Abbeville Press).

PRESSION MAISON

Faema Family

Espresso avec pompe, 17 bars, châssis en fonte, buse de vapeur pour capuccino et sortie d'eau chaude, puissance 1 000 watts, réserve de 1,8 l d'eau, poids 10 kg. 2 850 F. L'*Amica*, plus simple (corps en plastique), coûte 1 890 F.

Riviera Magnum

Espresso avec pompe, 15 bars, semi-automatique, broyeur de café, verseuse 0,5 l, six tasses et porte-filtres six tasses, buse de vapeur pour capuccino et sortie d'eau chaude. 2 790 F. La Pim's 2, plus simple, est à 990 F.

Philips HL 3844

Espresso avec pompe, 15 bars, buse vapeur pour capuccino et sortie d'eau chaude, réservoir amovible, lecture du niveau d'eau, poids 8 kg. 1 490 F. La HD 5680 coute 990 F.

Segafredo Zanetti

Vingt-quatre boutiques ont été ouvertes sous cette enseigne en France, où sont proposés d'authentiques *espressos* (avec eau et chocolat). Vend, outre ses propres moutures, une Mini-Zanetti deux tasses, sortie capuccino, à 1 300 F.

Delonghi Maxibar

Espresso avec pompe, 15 bars, manomètre et buse de vapeur, 990 F.

Calor : 2335 01

Espresso à pompe, 15 bars, buse vapeur et réservoir amovible. 1 390 F. La 2334 00 coûte 1 150 F.

Krups

Outre des machines *espresso* classiques, avec préchauffage des tasses (1 150 F), la marque allemande propose des appareils utilisant le café dosé en capsules hermétiques par Nestlé. La Nespressosystem est avec pompe, 18 bars, préchauffage des tasses, réseau d'eau amovible. Livré avec quatre tasses et quarante dosettes. 1 890 F. La 986 Nespresso coûte 1 490 F.

ARÔMES

A l'italienne

Professeur de littérature italienne à l'université de Bologne et auteur, notamment, du Goût du chocolat *et de* la Terre et la Lune, *Piero Camporesi répond à nos questions sur le café en Italie :*

« Quel bouleversement amène l'arrivée de la machine à café ?

– C'est une invention du XIXe siècle. Chaque épicerie avait sa propre machine ou plutôt son propre outillage, largement artisanal, de qualité très variable pour faire le café. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que se généralise l'usage des machines à *espresso*. C'est donc une tradition qui n'a pas de racines solides.

– Le café est-il considéré comme un aliment au XIXe siècle ?

– C'est déjà un produit somptuaire. Cela a commencé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, quand, à Milan, se publie cette revue illuministe appelée *Il Caffè*. Son animateur a théorisé l'usage du café comme excitant, comme une drogue qui avive l'intellect. Le café est un additif à l'activité mentale. Telle est la perception des intellectuels, des cercles dirigeants, des aristocrates, qui en sont alors les seuls consommateurs.

– C'est une chose mentale ?

– Le café est le contraire du chocolat. Celui-ci a un caractère érotique et voluptueux. Liquide, en tasse, il est associé au plaisir, c'est une boisson érotique. Le café se situe au pôle opposé, ses vertus sont anti-aphrodisiaques et anti-érotiques. Il apporte à l'intellect ce que le chocolat soustrait au corps. Il y a bipolarisme, antagonisme entre le café, le breuvage intellectuel, frigide, comme on a pu le caractériser, et le chocolat, boisson chaude, humide, qui met en marche une machine de volupté, non pas intellectuelle, mais sensuelle.

– Le café ne devient populaire qu'au XXe siècle.

– Au XIXe siècle, l'Italie des petits métiers, celle qui travaille de ses mains, celle des paysans et des ouvriers, ne connaît même pas le café, dont le prix est trop élevé. Souvenez-vous de Geppetto, le père de Pinocchio, qui petit-déjeune de pain et de poires. Le petit déjeuner des classes laborieuses était solide, pas liquide. Il y avait le vin, bien sûr. Mais les petites gens ne buvaient ni lait ni café. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, avec la dissolution du monde paysan, que les derniers agriculteurs ont commencé à boire du thé et du café. Surtout du café au lait.

– Quelle différence y a-t-il entre le café à la maison et le café au café ?

– A la maison, on boit généralement le café au lait. Au bar, l'*espresso*, que l'on consomme seul. Encore qu'on ait pris l'habitude, au Sud essentiellement, de prendre le petit déjeuner au bar avec le *capuccino*, qui n'est rien d'autre qu'une sorte de café au lait, et qu'on accompagne d'un croissant, d'une brioche.

– On a parlé de l'*espresso *comme d'une introduction au monde adulte.

– Un rite de passage ? C'est partiellement vrai. C'est un tout petit rite de passage que de s'installer à un bar et de commander un *espresso* pour un jeune homme. C'est un signe d'affranchissement de la tradition familiale, un signe d'indépendance et de maturité. Même si le système des jeunes qui les porte à nier la tradition domestique peut les conduire à boire du Coca-Cola, par exemple, là où l'on boit du vin.

– Le café libère les langues ?

– C'est un véhicule de socialisation. Offrir un café : c'est comme offrir une cigarette, c'est entrer dans l'aire privée de l'autre personne, un geste de familiarité, d'introduction, l'amorce d'un dialogue muet. Mais il ne délie pas la langue comme le vin : il introduit à la conversation, mais il n'en est pas l'agent. Cet aspect social, d'offrir un café à un ami ou à une relation, appartient au rituel de conversation italien.

– Où est le plaisir dans le café ?

– Je ne sais pas s'il existe encore un plaisir de l'arôme avec la machine *(rire)*. C'est plus un acte symbolique qu'un acte réel. C'est un plaisir chimérique, imaginaire plutôt que réel. Je dirais que c'est un acte rituel privé du sens profond de goûter le café. Au bar, il ne se goûte pas mais s'avale d'un trait, sans généralement percevoir ni la saveur ni l'arôme, c'est un acte mécanique, la standardisation d'un plaisir perdu. A mon sens, pour jouir d'un vrai café, il faut le faire à la maison avec le rituel de la *cuccuma*, de la *tazzina*. Il doit se faire à la turque, un café dense. Voilà le vrai café. Au bar, c'est une mécanique gestuelle.

– Que signifie son intervention à la fin du repas ?

– En premier lieu, c'est le signal de la fin du repas. Un indicateur. Il n'y a plus de possibilité de boire ou de manger autre chose. Une conclusion. Le second aspect, que la majorité des Italiens a retenu, serait digestif. La boisson chaude favoriserait la digestion. Un débat qui remonte au XIXe siècle, et où l'on retrouve l'ancienne idée du café comme médecine, qui n'a jamais complètement disparu.

– Boire le café est une forme d'ascension sociale.

– C'est un acte de promotion sociale. Il y a quarante ans, boire le café était encore un geste élitiste, c'est maintenant un geste de masse. Mais il faut savoir que les travailleurs boivent le *caffè corretto* (avec du cognac, du brandy ou de la grappa). Ainsi se maintient sur un mode symbolique la vieille distinction entre le petit déjeuner alcoolisé des travailleurs et celui, sans alcool, des classes supérieures.

– Et la religion ?

– Il n'y a aucun tabou de type religieux avec le café. C'est la boisson la moins érotique qui soit. Il accroît le niveau intellectuel et abaisse le niveau génital. L'Eglise le regarde d'un œil plus que bienveillant. C'est le breuvage chaste par excellence, associé à la pureté. Parfaitement catholique et non pas protestant, comme certains le disent. Songez aux Napolitains, qui sont les plus grands buveurs de café d'Italie !

– L'avenir du café...

– Il y a actuellement une grande confusion, puisque, à côté de l'*espresso* et du *capuccino* classiques, il y a maintenant une mode du café d'orge, considéré comme anti-stress qui est un retour au passé, à un ersatz que buvaient au XIXe siècle ceux qui ne pouvaient accéder au café. Il faudrait d'ailleurs écrire l'histoire des ersatz si l'on fait une histoire du café. Autre signe de la dépravation de la coutume, et marque de la colonisation américaine, l'arrivée du prétendu « café américain »... Assurément, le café vit une période incertaine en Italie. »

Propos recueillis par **Jean-Louis Perrier**

Angkor au péril des voyageurs

A l'heure de la reprise, à Angkor, des travaux sur le terrain de l'Ecole française d'Extrême-Orient – l'EFEO (1) –, officiellement inaugurés le 30 novembre 1993 avec la restauration de la terrasse du Roi-Lépreux, voici les témoignages de Pierre-François Souyri, directeur des études de l'EFEO, et de Jacques Dumarçay, architecte, lequel ne cache pas son enthousiasme de retrouver Angkor, où il travailla de 1964 à 1970.

« Que pensez-vous des projets d'aménagement touristique du parc d'Angkor ?

– **Pierre-François Souyri :** Le Cambodge n'a guère de ressources naturelles. Angkor, lieu central de l'histoire khmère, représente un « gisement touristique » de première importance. L'objectif du gouvernement khmer est de pouvoir accueillir un million de touristes en l'an 2000. Il lui faut mettre en place les infrastructures permettant de recevoir tout ce monde, élargir l'aéroport, construire une nouvelle piste d'atterrissage, des hôtels, voire des golfs et des piscines. Ce sera, pour un pays qui est dans une situation économique dramatique, une rentrée de devises extraordinaire. Les Indonésiens ont Borobudur, les Birmans feront peut-être la même chose un jour à Pagan. Les agences de voyages organiseront des circuits Borobudur-Pagan-Angkor pour les touristes qui ne veulent pas bronzer idiots et qui s'arrêteront ensuite à Bangkok ou Pattaya. On va droit vers ça. On peut bien sûr avoir un œil critique, encore qu'il faille aussi se méfier d'un discours moralisateur de riches, trop simple.

» Le plan de zonage et d'aménagement de l'environnement du site d'Angkor (ZEMP) présenté par l'UNESCO, les 12 et 13 octobre dernier à Tokyo, au cours de la conférence intergouvernementale pour la sauvegarde et le développement de la zone archéologique d'Angkor, prévoit l'établissement d'un périmètre d'intérêt culturel autour du parc archéologique d'Angkor, depuis le plateau de Kulen, au nord, jusqu'au lac Tonlé Sap, au sud, l'ensemble couvrant approximativement 5 000 kilomètres carrés. Cette proposition, qui définit également des zones archéologiques de protection maximale (le parc lui-même, c'est-à-dire le périmètre englobant les principaux monuments, Angkor-Vat, Angkor-Thom, Prah-Khan, Banteay-Samre, les *barays* est et ouest et le groupe de Roluos, mais aussi les sites isolés de Puok et de Phnom-Bok), n'a pas encore reçu l'assentiment des Cambodgiens.

» Un autre plan prioritaire, celui du gouvernement khmer, devrait être mis en place dans les cinq ans à venir. Il permettrait de canaliser l'afflux de touristes sans toucher au site. Phnom-Penh craint, avec la construction d'hôtels, de détruire des sites archéologiques plus anciens. Il faudra sacrifier certaines choses sans tout casser. C'est une vraie négociation.

– Il y a notamment le problème de la population vivant dans le parc. Certains songent à la déplacer, quelle est votre position ?

– **Jacques Dumarçay :** Il est impensable de vider le parc archéologique. De nombreux établissements religieux se sont réinstallés près des temples. Le bouddhisme réapparaît, valeur refuge après vingt ans de communisme et deux ans d'occupation internationale. Les bonzes ont construit des pagodes qui sont maintenant l'objet de pèlerinages à l'intérieur du site. En face d'Angkor-Vat, au Bayon, sur la route de la porte de la Victoire, au Tep-Pranam près de la terrasse du Roi-Lépreux, autour d'un Bouddha datant du treizième siècle. Des villages ont poussé aux alentours des pagodes. Notamment dans l'enceinte d'Angkor-Vat, avec l'ouverture d'une école. De même au Bakong sur le site de Roluos. Soucieux des problèmes de sécurité, le gouvernement s'est réuni et a décidé de limiter le nombre des pagodes dans le parc.

– Certains projets imaginent la remise en eau des barays, les lacs artificiels de retenue des eaux, et la création d'un nouveau baray autour duquel serait construit l'ensemble du parc hôtelier, soit plusieurs milliers de chambres...

– **J. D. :** Funambulesque ! Créer un nouveau baray avec des hôtels autour, c'est une plaisanterie. D'autant plus que le site retenu est probablement celui d'un ancien baray. Il y a une ignorance du site qui est navrante. L'EFEO va écrire un petit texte sur l'histoire des retenues d'eau, c'est nécessaire.

» Le baray est un système hydraulique qui débite l'eau uniquement pour arroser par gravitation. Il n'y a pas de canaux. On lâchait l'eau dans les rizières pour les inonder, et l'eau coulait d'une parcelle à l'autre en suivant la pente du terrain. Une rizière demande quatre-vingts jours d'arrosage. Puis on attend que le baray se remplisse pour recommencer l'opération l'année suivante à la saison sèche.

» Les canaux et le baray ne sont pas contemporains. Les premiers ont certainement été construits après le treizième siècle et utilisés jusqu'à la fin du seizième. Quant aux barays, ils se sont succédé chronologiquement. Les rivières, qui s'y déversaient n'auraient pu les alimenter tous. Le baray occidental représente à lui seul 30 millions de mètres cubes.

» La circulation d'eau actuelle est très récente. Elle date de 1943. Les Français avaient remis en eau une partie du baray occidental et fait les plans d'un barrage qui fut construit par les Américains. Au Cambodge, il pleut pendant cinq mois de l'année, le reste du temps c'est la saison sèche : il n'y a pas d'eau. C'est un vrai problème. Le touriste va vouloir boire, se laver. Certains préconisent l'utilisation de la rivière de Siem-Reap. Or celle-ci a changé de régime à cause d'une prise d'eau réalisée du temps des Khmers rouges. Ceux-ci ont cultivé à outrance la région et poussé l'irrigation. Siem-Reap aurait pu devenir un grenier à riz.

» Il y a toutes sortes d'investissements à prévoir avant de construire des hôtels. Sans compter le problème du rejet des eaux usées, les risques de pollution du lac Tonlé Sap, réservoir de nourriture pour la population locale, et les conséquences d'un bouleversement écologique de la région avec l'explosion de la population.

» Un nouveau baray serait un contresens historique. Il ne pourrait être alimenté que par le baray oriental, ce qui impliquerait des déplacements de population. Pour celle qui utilise l'eau pour les rizières, ce serait une catastrophe. Par ailleurs, ce serait une source de moustiques considérable. Habiter auprès d'une pièce d'eau au Cambodge est pénible. A la saison de l'éclosion des larves, en mai-juin, il se lève de la moindre flaque d'eau un petit nuage de moustiques ravageurs. Certains sont porteurs d'un paludisme d'une relative gravité : les soldats de l'APRONUC ont payé un lourd tribut à cette maladie, surtout le long de la frontière thaïlandaise.

– A quoi servaient les anciens canaux ? Angkor-Thom, la cité hydraulique de Jayavarman VII, le grand roi khmer, pourrait-elle être remise en état ?

– **J. D. :** A l'intérieur des villes, le système des canaux était nécessaire pour la distribution de l'eau. On sait, par un voyageur chinois, que les gens se lavaient abondamment. Tcheou Ta-Kouan (dans ses *Mémoires* sur les coutumes du Cambodge, écrits à la suite d'un voyage effectué en 1296-1297) nous livre un témoignage truffé d'anecdotes. Il raconte le bain des dames dans les douves, sous l'œil intéressé des Chinois.

» L'EFEO s'était attachée à donner une vue cohérente du site en choisissant comme période le treizième siècle et Angkor-Thom, la ville de Jayavarman VII. On avait envisagé de la restaurer. C'est un travail considérable compte tenu de la sédimentation ; nous n'en avons plus les moyens. Impossible de vouloir tout faire. Même à l'époque où l'EFEO détenait la Conservation d'Angkor, on n'a pas envisagé de travaux au-delà du grand circuit, c'est-à-dire 40 kilomètres de périmètre de temples entretenus. Compte tenu des moyens actuels, on ne peut qu'entretenir le petit circuit qui comporte l'essentiel : Angkor-Vat, dont les douves sont en eau, Phnom-Bakeng, le Bayon, Ta-Keo.

– Quels sont les investissements touristiques déjà réalisés à Siem-Reap ? Il semblerait que le nombre de chambres, selon l'UNESCO, soit passé de 250 à 1 200 en un an...

– **J. D. :** Les hôtels doivent être cantonnés autour de Siem-Reap pour éviter de toucher au parc archéologique. Autrefois, l'Auberge des temples, dont il ne reste que l'enceinte, regardait Angkor-Vat. Le gouvernement a heureusement refusé la reconstruction d'un établissement. L'hôtel d'Air France, juste terminé lors de l'attaque du 6 juin 1970, a été pillé jusqu'à son squelette d'acier, petit à petit, sans avoir jamais servi. Il y a aujourd'hui plus d'hôtels que jamais. Les *guest houses* de dix chambres fleurissent partout. De nouvelles unités ont été construites avec des financements étrangers. Le Ta-Prohm, l'hôtel le plus luxueux, a été bâti avec des capitaux thaïlandais. Le Grand Hôtel, qui date de 1928, est géré, sous la houlette d'un Suisse, par une société thaïe.

» Les Thaïlandais agissaient jusqu'alors en ordre dispersé. On constate aujourd'hui un léger reflux. Les affaires sont loin d'être florissantes depuis le départ de l'APRONUC. L'ambiance n'est guère favorable. On les accuse d'avoir favorisé le pillage des temples. Certaines pièces volées auraient été retrouvées à l'Art Center de Bangkok. Les Thaïs eux-mêmes veulent organiser un procès pour éclaircir l'affaire. Le vol le plus important remonte à deux ans, durant la période trouble précédant l'arrivée de l'APRONUC. Une bande armée avait attaqué la Conservation. On n'a jamais su qui étaient les coupables. Il y a six mois, un autre vol a eu lieu à Banteay-Srei. Tout le monde se soupçonne. La police dit que c'est l'armée, laquelle accuse les gardiens de la Conservation. Cependant, les vols seraient plutôt en régression. L'armée n'a déjà plus la charge de la garde des temples, elle a été remplacée par un corps de policiers que les Français sont en train de former.

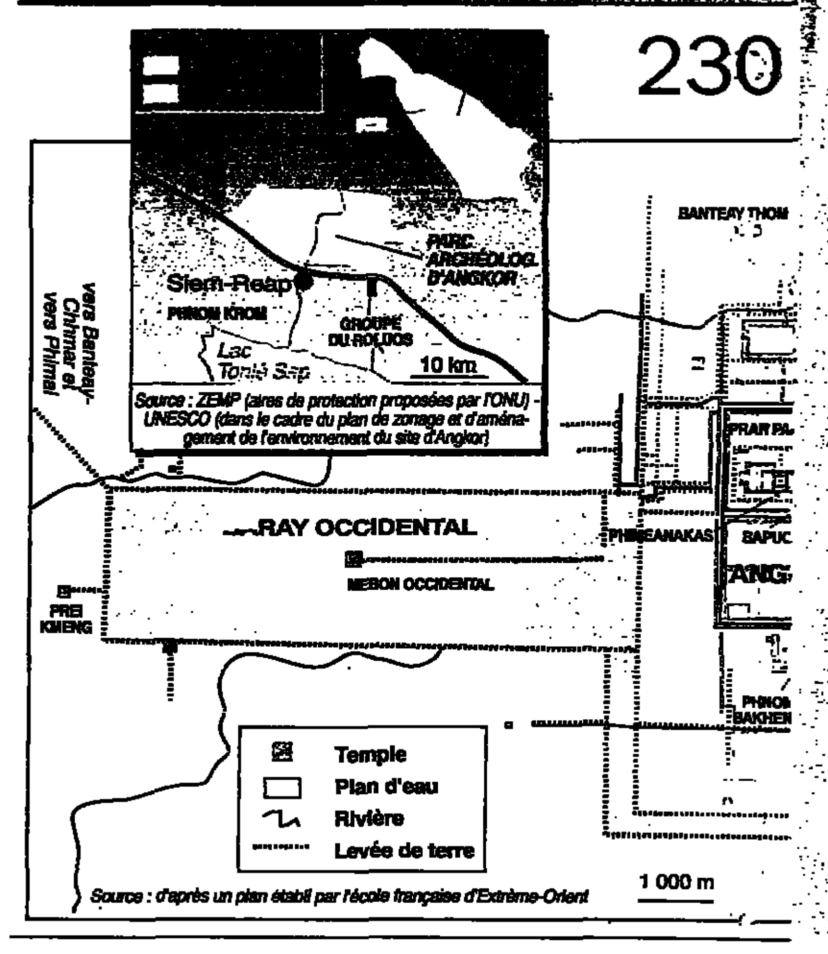
– Que dire des projets prévoyant 9 000 visiteurs par jour à Angkor ?

– **J. D. :** C'est désolant ! J'ai l'expérience de neuf années passées à Borobudur, où l'abondance de touristes est catastrophique [NDLR : on parle d'un million de visiteurs par an]. Le monument n'est pas fait pour ça. Les Indonésiens, conscients des risques encourus, vont créer des spectacles son et lumière, visibles de l'extérieur, pour réduire l'affluence à l'intérieur du temple. L'expérience montre que les gens se contentent de ce genre de spectacle, lequel procure des recettes semblables.

» A Angkor, c'est plus facile, le site est vaste et l'on peut imposer un rythme de visite plus lent, avec des circuits organisés et obligatoirement guidés, pour éviter les graffiti et les dégradations. Il faut obliger les gens à une certaine lenteur. Le visiteur avançant au pas de charge se moque de ce qu'il voit. La formation des guides est très importante.

– Quel rôle l'EFEO souhaite-t-elle jouer en regard de tous les projets de sauvegarde et de développement ?

– **P.-F. S. :** L'EFEO n'a pas vocation à prendre en charge cet aspect touristique, pas plus que l'aménagement du territoire. Elle est d'abord un organisme de recherche qui assure des tâches de restauration et qui gère des chantiers archéologiques. Cela dit, depuis son retour à Siem-Reap en 1991, l'EFEO est systématiquement consultée. Nous sommes les seuls à disposer de matériel, plans, cartes, documents, sans parler du savoir-faire, acquis par plus de soixante ans d'expérience sur le terrain. On nous demande fréquemment des expertises. L'EFEO parait incontournable, mais cela ne veut pas dire qu'elle souhaite s'engager plus avant dans les nombreux projets présentés par les uns ou par les autres. L'école est composée de scientifiques, d'histo-



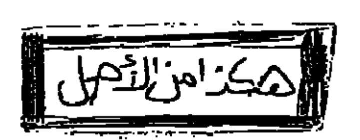
Le plan ci-dessus présente l'essentiel du site d'Angkor au Cambodge, c'est-à-dire les vestiges des anciennes capitales royales khmères (exceptée celle de Roluos) bâties entre le VIIIe et le XIIIe siècle. L'ensemble du système hydraulique (les Barays, lacs artificiels de retenue des eaux, douves et canaux), figuré ici en bleu, n'a pas été en activité à la même époque. Chaque roi construisant son propre réseau avec une nouvelle capitale.

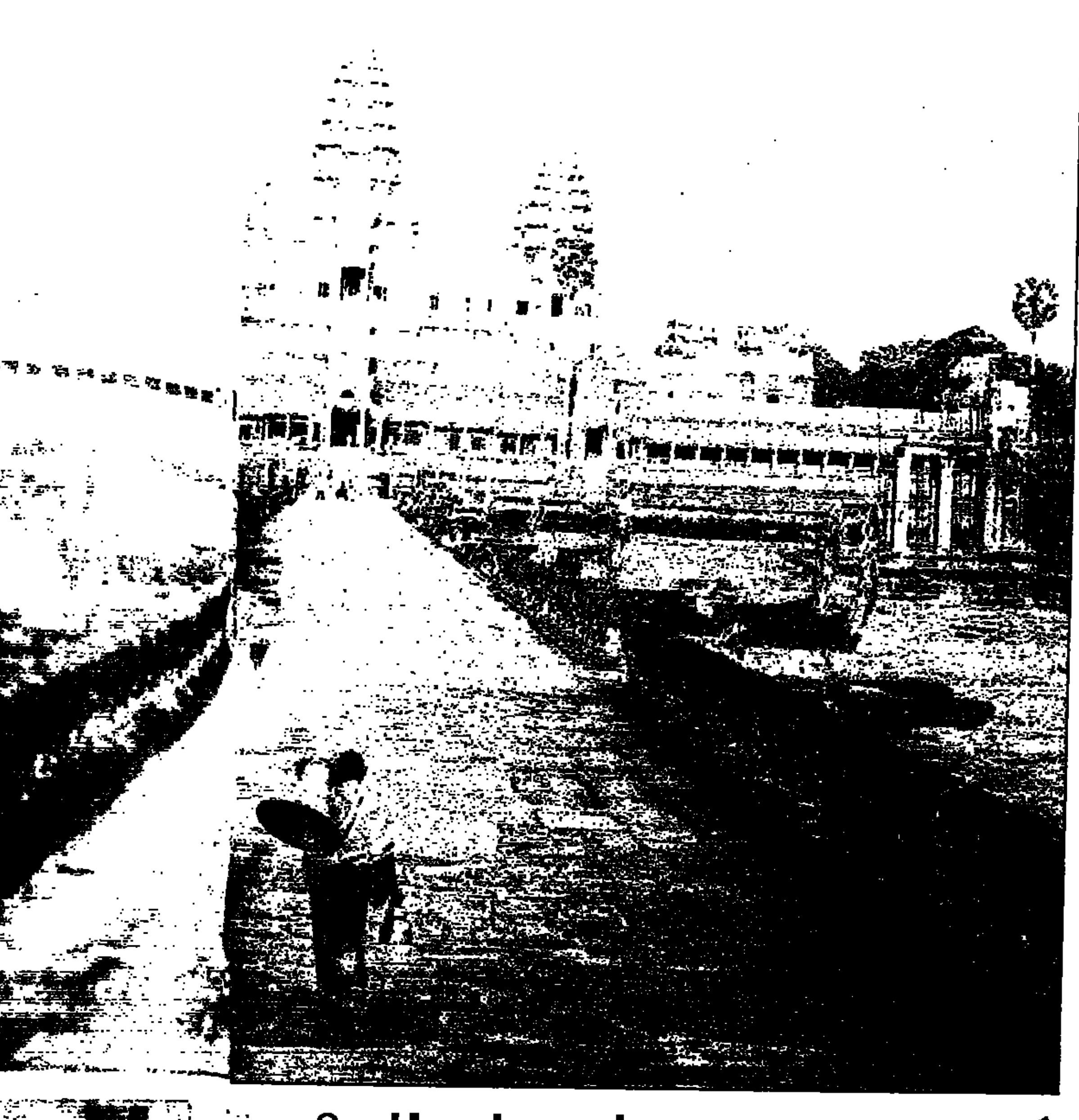
Ces dispositifs hydrauliques dessinent le quadrillage en damiers des villes juxtaposées dans la forêt sur environ 230 km². *« Peu de cités au monde peuvent rivaliser avec Angkor sur le plan de l'urbanisme paysagiste,* écrit Bernard-Philippe Groslier. *De chaque temple partait vers chacun des quatre points cardinaux une triple enfilade de chaussées bordées de canaux menant vers un autre sanctuaire. Et l'on rêve à cette forêt de monuments dorés, scintillant doublement au bout de leurs perspectives d'eau et de lumière. » « On ne dira pas assez,* ajoute l'archéologue qui travailla à Angkor jusqu'en 1972, *que les artistes angkoriens ont été les seuls au monde, avec les architectes français des XVIe et XVIIe siècles, à penser une architecture de l'espace, peut-être une des formes les plus raffinées de l'art. »*

La totalité des constructions urbaines, les maisons comme les palais des rois, étaient en bois, ou en matériaux périssables. Aucune n'a résisté aux fortes pluies de mousson ni aux termites. Restent les innombrables temples-sanctuaires, et leurs dépendances. Temples-montagnes à gradins, l'*« escalier du ciel »* comme les appelle le conservateur Maurice Glaize (dans un remarquable guide d'Angkor datant de 1943 et réédité récemment par Adrien Maisonneuve) et temples plats en grès vert, rose ou gris perle. Leur plan symbolise l'Univers.

« Nous avons ainsi dans le temple, ou comme le disent les inscriptions,* précise George Coedes, le grand spécialiste de l'épigraphie khmère, *dans le « mont central » de la ville royale, une représentation humaine de la montagne qui marque l'axe du monde. Les deux éléments essentiels, constitués par l'océan et la muraille de rochers qui entourent l'univers, sont représentés par le fossé et le mur d'enceinte. »

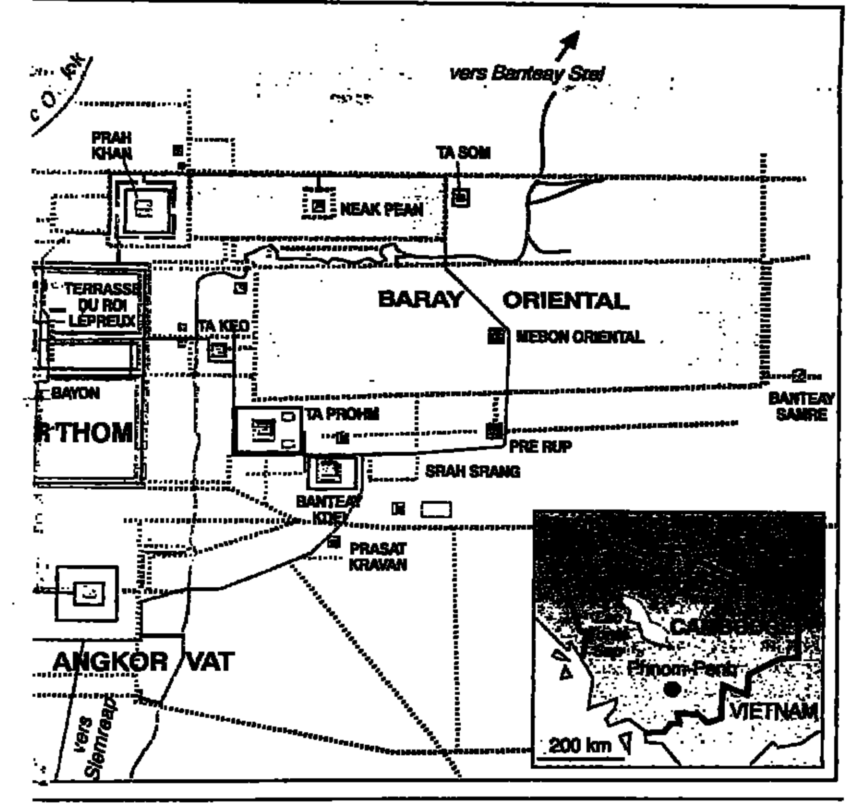
Certains temples sont précédés de chaussées à balustrades de nâga, le serpent cosmique aux sept têtes. Devant les portes





Faut-il cantonner les touristes sur des circuits parallèles pour éviter un bouleversement brutal de l'équilibre social, économique et culturel.?

...km² d'urbanisme paysagé



d'enceinte d'Angkor-Thom, la capitale du grand roi bâtisseur Jayavarman VII, qui régna à la charnière des XIIe et XIIIe siècles, le nâga est empoigné par des géants qui le tirent, comme des marins s'acharnant, en file indienne, sur une chaîne d'amarrage. Leur mouvement *suggère* le mythe du barratage de la mer de lait, accompli par les dieux et les démons pour en extraire la liqueur d'immortalité. La digue permet de franchir la douve et ainsi de passer du monde des hommes au monde des dieux.

***« Seuls les dieux avaient le droit de résider dans des demeures en pierre ou en brique, et jusqu'au XIVe siècle, les deux religions, hindouiste et bouddhiste, coexistèrent au Cambodge »*, écrit George Coedes. Le temple principal, celui qui marque le centre de la ville royale, est le temple personnel du roi, édifié de son vivant. Il est probable qu'après sa mort ses cendres y étaient déposées pour animer l'idole et offrir au culte une image vivante : celle du Dieu-roi.**

Ainsi Angkor-Vat est bien un sanctuaire vishnouite, explique George Coedes, mais le dieu du panthéon hindou qu'on y vénérait était le roi Suryavarman II, identifié à Vishnu après sa mort. Son mausolée est animé par les divines apsaras (près de 2 000) qui dansent sur ses murs, sculptées dans le grès, à l'image de celles du palais céleste de Vishnu. Tandis qu'au Bayon trône Bouddha, sous les traits de Jayavarman VII : c'est le culte du Bouddha-roi. Les bas-reliefs racontent les épisodes de la vie du roi, notamment ses batailles contre les Chams. Et les 200 visages des bodhisattvas compatissants regardent du haut des cinquante-quatre tours les quatre points cardinaux, affirmant son omniprésence et sa puissance sur tout l'empire. Tous les édifices principaux avaient été dégagés et entretenus par l'EFEO jusqu'en 1970. La plupart de ceux mentionnés sur le plan sont accessibles aujourd'hui.

Pour mieux comprendre Angkor, parmi les ouvrages de référence : *Angkor, la forêt de pierre*, de Bruno Dagens (Découverte Gallimard), *Indochine*, de Bernard-Philippe Groslier (Albin Michel), *Mémoires de Tcheou Ta Kouan* (Adrien Maisonneuve), *Angkor*, de Claude Jacques (Bordas) et *Angkor, sérénité bouddhique* (Imprimerie nationale), illustré par Marc Riboud.

F. E.

riens, d'archéologues. Elle n'a pas vocation à s'engager sur le terrain politique ou diplomatique. Le gouvernement khmer doit prendre ses responsabilités. Confier la restauration à des organismes étrangers pourrait susciter des réactions diverses dans un pays traumatisé. Actuellement, les Khmers sont plutôt francophiles, mais cela peut changer.

– Quelles sont les missions prioritaires de l'EFEO à Angkor ?

P.-F. S. : L'objectif de l'EFEO est de continuer les recherches, afin de mieux comprendre ce qui s'est passé à Angkor entre le huitième et le treizième siècle et d'analyser le fonctionnement du système hydraulique. Quelle était l'organisation sociale des villes ? Quels rapports le pouvoir entretenait-il avec la population, les paysans, les commerçants ? L'histoire d'Angkor, écrite à partir du monumental et de l'épigraphie – un travail mené par George Coedes, d'après les relevés de l'ensemble des stèles, et publié en huit volumes –, s'est attachée surtout à mettre en place une chronologie des formes du pouvoir. Il faudrait sans doute déplacer les problèmes, s'interroger sur le système économique – Bernard-Philippe Groslier avait commencé dans cette direction – ou sur les systèmes de représentation symbolique. L'histoire de l'art et l'archéologie devraient constituer de précieux atouts.

» Ces travaux de recherche nécessitent de faire appel à d'autres types de sources que celles précédemment étudiées. Par exemple : mettre en place des chantiers de fouille. Christophe Pottier, jeune architecte de l'EFEO installé à Siem-Reap depuis 1991, a repéré des traces de cités entre Angkor et le lac Tonlé Sap. Mais ouvrir des chantiers de fouille dans les conditions actuelles de sécurité n'est pas simple. On hésite. D'où l'idée aussi d'associer les Japonais, les seuls à vouloir s'investir vraiment sur Angkor. Ils ont de gros moyens, financiers et technologiques, mais ils manquent de spécialistes formés à l'étude de ce type de site. Cette association est conjointement souhaitée par les trois gouvernements, khmer, français et japonais.

– Qu'en est-il des travaux de restauration des temples ?

– P.-F. S. : Entre 1987 et 1992, chaque pays, pour des raisons plus ou moins valables, cherchait à restaurer tel ou tel temple. Les Indiens travaillaient sur Angkor-Vat, les Polonais au Bayon, les Japonais à Banteay-Kdei. Cette époque est révolue. Lors de la dernière réunion de la conférence intergouvernementale pour la sauvegarde et le développement de la zone archéologique d'Angkor, en octobre à Tokyo, il a été clairement affirmé la nécessité de coordonner toutes ces opérations. Un comité de coordination de la restauration du site d'Angkor a été mis en place, coprésidé par la France et le Japon, avec pour président d'honneur Sa Majesté le roi Sihanouk, et pour secrétariat l'UNESCO. Il s'est réuni pour la première fois à Phnom-Penh les 21 et 22 décembre dernier.

» Dans un premier temps, nous allons terminer les travaux, commencés le 30 novembre 1993, sur la terrasse du Roi-Lépreux ; puis tâcher de remonter le Bapuon, dont la restauration avait été entreprise par Bernard-Philippe Groslier, et abandonnée, de force, à cause de la progression des Khmers rouges, qui ont occupé la place en 1972. 700 000 pierres sont éparpillées sous l'herbe dans le champ qui jouxte le temple. Beaucoup ne sont pas numérotées. Jacques Dumarçay était présent il y a vingt ans. Il estime à dix ans la durée des travaux et à 60 millions de francs le budget nécessaire.

– Quelles sont les urgences ?

– J. D. : L'urgence est la maintenance, limitée par un problème d'argent. Les monuments nécessitent d'être entièrement dégagés et de manière continue. L'EFEO s'est associée pour cette tâche avec le Bureau international du travail. Les monuments sont peut-être moins en danger qu'il n'y paraît. On s'est beaucoup inquiété pour Angkor-Vat. Après étude, l'Institut géographique national a constaté que l'affaissement du temple était sans doute contemporain de sa construction. Les gens pèchent par ignorance. Ils ne soupçonnent pas que l'architecture d'Angkor est savante, faite pour l'œil. Elle comporte de nombreuses déformations volontaires, comme la plongée des escaliers qui s'enfoncent. A Angkor, tout est faux, en trompe-l'œil. Angkor ment.

– P.-F. S. : La deuxième priorité est la formation, urgente, des Khmers, que l'EFEO tente d'assurer, pour tous les métiers liés à la restauration. Du dessinateur au topographe, tailleur de pierre, mais aussi au technicien du ferraillage, etc. A Phnom-Penh, les spécialistes dispensent des cours d'histoire de l'art, d'architecture, d'archéologie.

– Aurez-vous une certaine influence sur les décisions prises en matière d'aménagement touristique du site ?

– J. D. : On retrouvera de l'influence grâce au comité de coordination pour la restauration du site d'Ankgor, coprésidé par la France et le Japon. La France vient en outre de choisir un coordinateur interministériel pour toutes les actions françaises. C'est précieux. D'autant que Christian Dupavillon, pour ne pas le nommer, a suffisamment de poigne et ne se laissera pas faire.

– P-F. S. : Derrière l'aspect archéologique et monumental, il y a l'aspect économique et financier, et la pression des politiques et des entreprises qui veulent tirer parti et profiter du boom touristique. Les Français souhaitent construire des hôtels. Ils ont sans doute d'autres projets à finalité commerciale, les Japonais et les Thaïlandais aussi. Le gouvernement khmer est conscient des dangers d'un développement touristique anarchique ou mal conduit. Mais les intérêts en jeu sont tels qu'il ne lui faudrait pas se laisser griser par l'appât d'un gain immédiat. »

Propos recueillis par
Florence Evin

(1) L'EFEO, mission archéologique permanente constituée depuis 1900, obtint en 1907 la conservation des monuments d'Angkor et resta présente à Angkor jusqu'en 1972, date à laquelle l'archéologue Bernard-Philippe Groslier fut chassé par la guerre. L'EFEO commença par dégager de leur gangue végétale les anciennes capitales royales khmères englouties par la jungle, puis chercha à restaurer les édifices de pierre ayant résisté à la mousson et aux termites. Pour l'essentiel, l'EFEO est responsable de l'écriture de l'histoire d'Angkor.

CULTURE MOINS

Bali mercanti

Après avoir fini de danser, cheval de paille sur l'épaule, sur les braises incandescentes de noix de coco séchées, l'homme, « sortant » des transes, s'est assis devant la première rangée de spectateurs, pour l'essentiel des touristes occidentaux et australiens. Réunis sous un préau de campagne à proximité de Blabatuh, dans la montagne, ces derniers ont applaudi l'exploit. Exhibant les plantes noircies de ses pieds, l'homme a tendu la main. Avant de filer, des spectateurs lui ont offert quelque menue monnaie. Les deux petites danseuses en ont reçu autant à la sortie, où elles s'étaient placées, faussement timides, à la fin d'un spectacle au prix, il est vrai très abordable, de 5 000 roupies, soit 15 francs. Aussitôt après, les touristes se sont entassés dans les autocars et minibus qui les ont reconduits à Ubud ou à Sanur.

Le *kecak* est une vieille danse rituelle balinaise, une sorte d'exorcisme auquel ont recours les villageois pour chasser de mauvais esprits. Sans orchestre, mais avec le concours de chœurs, elle fait intervenir deux fillettes en transes, celles qui attendaient à la sortie. Le spectacle n'est donc qu'une imitation, car la cérémonie n'a de sens que lorsqu'un malheur s'est abattu sur une communauté et que les filles ont été, au préalable, réellement mises en transes afin de pouvoir communiquer avec les dieux ou leurs ancêtres, ce qui n'est, bien entendu, pas le cas. Ainsi l'étranger s'initie-t-il aujourd'hui aux coutumes balinaises. Ainsi les Balinais lui vendent-ils leur culture.

Sur la petite route qui remonte vers Bekasih, au pied du volcan Agung, dont la dernière éruption, en 1963, fit plus de mille victimes, les miroirs d'eau de rizières où l'on n'a pas encore repiqué s'insèrent dans l'ensemble de celles, aux verts nuancés, qui sont déjà plantées. L'air est humide, la végétation souvent luxuriante. Sur le chemin, les bourgs s'espacent un peu au fur et à mesure que la route grimpe en direction du bel ensemble constitué par le temple de Bekasih, aménagé sur une trentaine de terrasses, et dont l'origine, dit-on, est millénaire. Bali – en voici un bel exemple – est une île d'atmosphère engendrée par la nature : démons et dieux, fêtes et dévotions, génies bons et mauvais, vallées, gorges, terre volcanique et, à chaque détour, les traces de l'homme qui a évoqué dans le bois ou la pierre l'univers qui l'entoure sans jamais donner l'impression de l'avoir un instant dominé.

Les cérémonies – celles que les Balinais organisent suivant leurs coutumes – sont nombreuses. Mis au point à l'intention des touristes, certains spectacles – comme la danse du *Barong*, le matin à Batubulan – sont de qualité. Chaque bourg a ses musées, ses galeries, ses centres de fabrication de *batik*, ses mausolées, ses artisans, sans parler de dizaines d'échoppes où se vendent les mille produits de l'île. Alors, pourquoi dire qu'avec la poussée du tourisme, Bali s'abîme d'une année sur l'autre et que mieux valait s'y rendre hier qu'aujourd'hui, ou aujourd'hui que demain ?

La pollution liée au tourisme s'infiltre de manière beaucoup plus insidieuse. La menace ne vient pas forcément des stations balnéaires comme Nusa-Dua, Kuta et bientôt Sanur, aménagées autour des traditionnels « S » (*sand, sun, swim, surf* ou, peut-être un jour, *sex*). Le monde balinais, celui de la montagne, résiste plutôt bien à ces agressions venues de la zone littorale. Dans leur grande majorité, les visiteurs, même s'ils font un détour par une plage, viennent pour traîner dans la montagne, parfois même à moto ou à vélo, allant de bourg en bourg et d'auberge en auberge. Beaucoup restent en quête d'un aperçu sur un univers qu'ils ne peuvent, certes, pénétrer, mais dont la frange les fascine.

Mais, puisque la culture est à vendre et se vend bien, Bali prend de plus en plus l'allure d'un vaste centre commercial en plein air où l'on baragouine anglais et français, allemand et japonais. Où, pour être souriante, l'agression est devenue quasi permanente. L'avalanche ne s'arrête pas : milliers de miniatures, masques, statues, tissus identiques. En quittant une agglomération, on pense à tort abandonner ce supermarché qui vous rattrape au premier tournant. Pour gagner la plupart des temples – ou en sortir, – le visiteur est ainsi condamné à franchir de véritables galeries marchandes, car il n'y a pas d'autre issue. Et même à l'occasion d'un détour sur une route moins fréquentée, à chaque endroit où la vue sur une gorge ou des rizières en terrasses mérite un arrêt, une poignée d'enfants attend avec quelques bricoles à vendre. Et, face au refus du visiteur, ils n'hésitent pas à réclamer ce qu'ils voient : stylo, bonbons, monnaie.

A Kedisan, au point de vue remarquable sur le lac Batur, niché au fond d'un volcan, le voyageur est harcelé par des dizaines de vendeurs à la sauvette. Si les droits perçus pour les visites de musées ou de temples lui semblent raisonnables et, de toute façon, justifiés, il ne sait plus ce qu'il doit faire pour respecter les coutumes locales. Dans les enceintes religieuses, le port du sarong, pour couvrir ses jambes, va de soi puisque les Balinais y ont systématiquement recours. Mais, pour pénétrer dans ces lieux sacrés ou, quand ils sont interdits aux étrangers, se promener alentour, faut-il louer l'une de ces ceintures de tissu jaune qu'on tente de leur imposer aux entrées ?

Sur les plages ou dans les boutiques de montagne, les vendeurs de très beaux cerfs-volants en tissu peuvent gagner, en un jour, deux semaines de salaire d'un travailleur indonésien. Les autres vendeurs – masques, cigarettes, montres de contrefaçon, chapeaux, casquettes – en font autant. Tout se conçoit à la tête d'un client sollicité dès qu'il met le pied en dehors d'un hôtel ou d'un restaurant. « *C'est 120 000roupies, mais vous pouvez marchander* », tel est le premier vocabulaire étranger que les Balinais paraissent avoir appris. Les décalages de revenus – et la candeur ou l'ignorance de bien des touristes – ont une force d'attraction sans fin. Pour l'un, qu'on se persuade les poches bourrées de dollars et de cartes de crédit, la dépense est souvent minime. Pour l'autre, même un gain supplémentaire de quelques dollars est une vraie fête. Et ainsi, petit à petit, on apprend à servir à l'étranger ce que l'on imagine qu'il souhaite posséder. Les ateliers se transforment en usines, notamment pour équiper, dans le style du coin, un secteur hôtelier qui ne cesse de croître.

Dans un environnement qui conserve un grand charme – puisque ce fut l'atout de départ, – les Balinais ont appris à vendre leur culture. A des prix que l'on peut faire baisser de quatre à cinq fois et qui restent donc, il est vrai, modérés. Mais le commerce s'organise, pour l'instant, sans véritable limite et gâche déjà un voyage qu'on aurait aimé prolonger.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Pomonti

INTERIEUR

Fêté, chômé, férié

A chaque civilisation son calendrier, avec le but scientifique d'approcher au plus près la mesure du temps qui passe. A chaque calendrier ses fêtes.

C'EST à Jules César que nous devons d'avoir placé le début de l'année au 1er janvier, mais c'est au calendrier grégorien que nous nous référons pour savoir quand arrive ce 1er janvier. Celui qui est progressivement devenu le calendrier civil officiel mondial fut institué en 1582 par le pape Grégoire XIII *lire l'article de Jean-Paul Dufour dans (le Monde du 1er janvier).* Afin de corriger le retard de dix jours qu'avait accumulé le calendrier julien sur le soleil et de rajuster la date de l'équinoxe avec la réalité astronomique, le jeudi 4 octobre (julien) fut donc immédiatement suivi... du vendredi 15 octobre 1582 (grégorien), la succession des jours de la semaine étant respectée. Drôle d'année que 1582, sorte d'écho à la fameuse « année de confusion » longue de 445 jours au prix de laquelle était né, en 45 avant notre ère, le calendrier créé par Jules César et son astronome alexandrin.

Comme le note Hélène Bénichou dans son livre *Fêtes et calendriers, les rythmes du temps* (Mercure de France), si le calendrier grégorien fut aisément adopté par les pays catholiques – Espagne, Portugal et Italie – puis, en 1584, par l'Autriche, la Suisse, la Pologne et, en 1587, par la Hongrie, il rencontra l'opposition des pays protestants, qui y virent une mesure « papiste », en pleine guerre de religions. L'Allemagne ne l'adopta qu'en 1700, la Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark en 1752. Même réticence des Eglises orthodoxes, qui attendirent la première guerre mondiale pour s'y conformer. La Russie suivit en 1918, la Grèce en 1923, la Turquie en 1926.

Seule la Révolution française avait osé faire table rase du calendrier, entaché d'« *obscurantisme et de superstition* », auquel elle préféra substituer d'ailleurs le nom d'annuaire. En usage de 1793 à 1806, puis du 6 au 23 mai 1871 durant la Commune de Paris, le calendrier républicain ne parvint pas à l'universalité recherchée – les noms des mois, aussi poétiques qu'ils fussent, relevant d'ailleurs d'une climatologie peu transposable.

« Le but du calendrier grégorien usuel est d'approcher le plus possible la durée de l'année tropique, soit 365,242190 jours. Il présente l'avantage d'être reconnu dans le monde entier et par tout le monde », rappelle Patrick Rocher, astronome au Bureau des longitudes (BDL), institué par la loi du 7 messidor an III. Depuis ce 25 juin 1795, son service des calculs et de mécanique céleste, unité associée au CNRS en 1979, publie chaque année les éphémérides astronomiques. Le premier chapitre de cet annuaire traite du ou plutôt des calendriers, puisqu'il établit les concordances avec les calendriers julien (en usage pour fixer les fêtes religieuses orthodoxes), copte (variante décalée du calendrier julien, son nouvel an « tombe » le 29 août, il est encore utilisé en Egypte), musulman (de type lunaire), israélite (de type luni- solaire).

Pour les dates et les semaines du calendrier civil, le BDL se conforme aux recommandations de l'Organisation internationale de standardisation (ISO). Adoptées afin de faciliter les échanges internationaux, elles prévoient que *« le lundi est considéré comme le premier jour de la semaine. La première semaine de l'année, numérotée 01, est celle qui contient le premier jeudi de janvier. Les semaines sont numérotées de 01 à 52. On compte cependant une semaine numérotée 53 lorsque l'année considérée se termine un jeudi, ou bien un jeudi ou un vendredi si elle est bissextile. »*

En France, les fêtes légales – déclarées légales par décret – comportent des fêtes fixes donnant lieu à des jours fériés : Jour de l'an (1er janvier), fête du travail (1er mai), victoire du 8 mai 1945, la fête nationale (14 juillet) et l'armistice de 1918 (11 novembre). Et des fêtes mobiles : jour du souvenir des déportés (dernier dimanche d'avril), fête de Jeanne d'Arc (deuxième dimanche de mai) et fête des mères (dernier dimanche de mai ; elle peut être reportée au premier dimanche de juin si la Pentecôte tombe ce jour-là).

De type solaire, le calendrier grégorien recourt néanmoins au cycle lunaire – grâce au calcul des lunaisons fourni par le BDL – pour déterminer la date de Pâques et celle des fêtes religieuses qui en dépendent : les Rameaux (7 jours avant Pâques), l'Ascension (40 jours après Pâques), la Pentecôte (10 jours après l'Ascension), la Trinité (7 jours après la Pentecôte) et la Fête-Dieu (le jeudi et le dimanche suivants). Le concile de Nicée (325), lors de l'adoption du calendrier julien, l'ayant fixé au premier dimanche après la pleine lune qui a lieu soit le jour de l'équinoxe de printemps (21 mars) soit aussitôt après, Pâques a donc lieu au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril.

Au cycle principal, dit temporal – celui des temps liturgiques (Noël, la Passion, Pâques, etc.) –, se combine, pour l'église catholique, le calendrier liturgique sanctoral, consacré aux fêtes des saints. Le plus ancien calendrier des saints, qui servit de base au calendrier liturgique romain, en vigueur jusqu'à la réforme de 1969, remonte à 354, tandis que le plus ancien martyrologe date de la fin du VIe siècle (*in Théo : l'encyclopédie catholique pour tous*, Droguet-Ardant/Fayard, 1993). Parmi quelque quarante mille saints, la Constitution sur la liturgie de Vatican II en a retenu cent quatre-vingts (*exeunt* Barbe, Christophe, Catherine, etc.) qui figurent au calendrier universel de l'Eglise catholique. Leurs fêtes retiennent généralement la date de leur mort (de leur « naissance au ciel ») et sont soumises à une hiérarchie : les solennités (au nombre de 15 parmi lesquelles figurent Marie, Joseph, Jean-Baptiste, Pierre et Paul), les fêtes (au nombre de 25, elles concernent 21 saints dont les apôtres, les évangélistes, les premiers martyrs), les mémoires (66 pour 62 saints) et les mémoires *ad libitum* (facultatives, elles concernent une centaine de saints). *« Le calendrier de l'Eglise universelle s'adapte à chacun des pays et l'on prend contact avec nous pour obtenir l'application à une année donnée »,* explique le Père Hugues, directeur du Conseil national de la pastorale liturgique.

Mais le calendrier grégorien présente quelques inconvénients, notamment lorsqu'il s'agit d'établir une chronologie ou de compter les jours. *« A l'époque où a été créée la numérotation, d'abord, on ne connaissait pas le chiffre zéro ; ensuite, commencer un décompte par « - 0 » n'est pas logique, d'où cette discontinuité entre les années 1 avant JC et + 1 après JC »,* explique Patrick Rocher. C'est pourquoi, depuis Cassini (1770), les astronomes utilisent une notation algébrique : ils appellent l'an 1 avant JC « année 0 » (bissextile donc) et comptent négativement les années antérieures. Le calcul du nombre d'années qui sépare une année négative d'une année positive peut alors s'opérer algébriquement. Ainsi, entre le 1er janvier – 45 et le 1er janvier 1994, 2039 années se sont écoulées (1994) – (– 45) = 2039).

En tout cas, adopté avec ou malgré ses défauts, le calendrier grégorien a encore de beaux jours, d'autant que l'Union astronomique internationale s'oppose désormais à toute nouvelle réforme. On engagera donc les lecteurs qui ne craignent pas d'ébranler leurs certitudes temporelles à suivre l'histoire-fiction que propose Daniel S. Milo dans son ouvrage *Trahir le temps* (Les Belles Lettres, 1993) : *« Et si on comptait à partir de la Passion ? (...) Ce qui s'est passé – ou plutôt ce qu'on a pris l'habitude de dater – dans le premier tiers d'un siècle reculerait au siècle précédent ; ce qui l'a clôturé passerait à son milieu ».* Confusion – et délectation – garantie.

Enfin, de même, il faudra bien aussi envisager de supprimer un jour afin de corriger l'accumulation des quelques secondes en trop que compte l'année grégorienne... En 4582.

Véronique Balizet

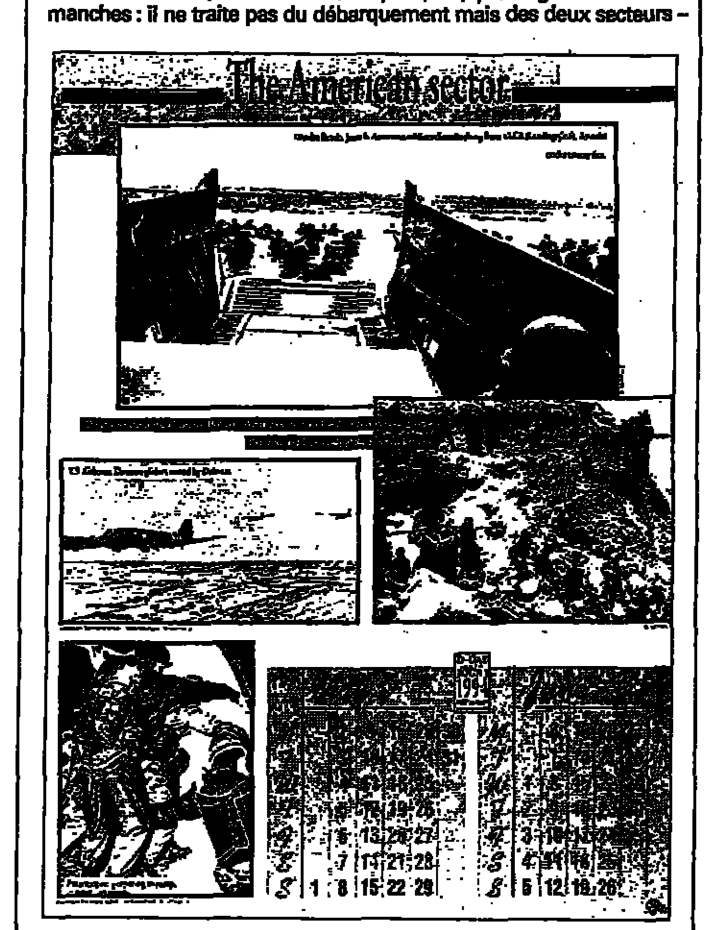
D - DAY

L'aube de la liberté

« **L**e Musée de Bayeux et celui d'Arromanches ont été sollicités par la maison Oller, un spécialiste des calendriers nationaux, qui souhaitait obtenir les connaissances des conservateurs respectifs et la documentation iconographique nécessaires à la réalisation du calendrier du cinquantenaire du débarquement du 6 juin 1944 et de la bataille de Normandie. Il se présente comme une grande illustration chronologique, le calendrier lui-même n'étant qu'un prétexte à l'évocation historique, *explique Jean-Pierre Benamou, conservateur du Musée mémorial de la bataille de Normandie à Bayeux.*

» Le Musée d'Arromanches, dirigé par le colonel Gérard Legout, est celui du port artificiel, construit afin d'acheminer directement d'Angleterre hommes et matériels nécessaires aux opérations du 6 juin 1944. L'association qui le régit est présidée, depuis 1945, par Raymond Triboulet, ancien ministre du général de Gaulle, et organise les cérémonies de commémoration du débarquement, tous les ans depuis 1946.

» Créé en 1980, le Musée de Bayeux, lui, prolonge celui d'Arromanches : il ne traite pas du débarquement mais des deux secteurs –



américain et anglais – de la bataille de Normandie qui l'a suivi, des plages jusqu'à la Seine. Il trouve son authenticité dans le plus grand cimetière militaire du Commonwealth de la deuxième guerre mondiale, situé en face du musée. C'est dans son important fonds de documents originaux (10 000 photos, 50 heures de films) qu'a été puisée une partie des éléments iconographiques employés pour le calendrier, les autres provenant des Musées d'Arromanches et de Sainte-Mère-Eglise. Le ministre Raymond Triboulet a rédigé la préface, le colonel Gérard Legout a écrit le texte que j'ai supervisé.

» Grâce au calendrier du jour J, nous souhaitons que les Français se souviennent que la Normandie a souffert dans son ensemble. Les plages ayant été remportées en quelques heures, mais l'ensemble du pays a eu à supporter 77 jours de combats, le temps nécessaire aux troupes alliées pour arriver jusqu'à la Seine. Le film *le Jour le plus long (1963),* réalisé pour la partie américaine par Darryl Zanuck, a contribué à l'assimilation, dans l'imagerie populaire, « Normandie = débarquement sur les plages ». En fait, sur 210 000 pertes totales alliées pendant la bataille de Normandie, il y en a eu « uniquement » 3 500 sur les plages.

» Pour autant, le calendrier n'est qu'une petite goutte d'eau dans l'océan de la préparation du cinquantenaire. En effet, les cérémonies vont s'étaler du mois d'avril jusqu'à la fin octobre 1994 sur environ 350 communes des trois départements de la Basse-Normandie (Calvados, Manche, Orne). Chacun des représentants des onze nations se rendra là où ses troupes se trouvaient à l'époque. Sur le secteur américain de 1944, les commémorations américaines se tiendront sur Utah Beach, Omaha Beach et Sainte-Mère-Eglise. Durant les deux journées nationales des 5 et 6 juin, la commémoration elle-même liera douze nations sur les plages de Normandie. Onze nations seront représentées, l'Allemagne n'étant qu'évoquée. Comme le président de la République l'a souhaité, cette commémoration célèbre la victoire des alliés internationaux sur le nazisme tandis que la commémoration de réconciliation sera celle du 8 mai 1995, où l'Allemagne sera représentée. De même, le calendrier 1994 paraît en version anglaise mais pas en version allemande.

» Les 8 000 chambres d'hôtellerie potentielle en Basse-Normandie étant pour l'occasion déjà réservées, le conseil régional et les conseils généraux des trois départements ont depuis quelques mois lancé un appel à la population qui a rencontré un écho formidable : environ 5 000 chambres chez l'habitant pourront être proposées. Cette commémoration du cinquantenaire permettra, à travers les grands-pères, de perpétuer le jumelage et le cousinage de leurs enfants et petits-enfants avec les Anglais, les Canadiens, les Américains... »

V. B.

▶ **Disponible en grand et petit format, le *Calendrier jour J, à l'aube de la liberté,* en version française, D-Day, the Dawn of Freedom en version anglaise, est vendu dans les Musées nationaux et les papeteries. En petit format, il est aussi proposé depuis quelques semaines par le facteur. Prix public du grand format : entre 70 F et 80 F. Calendriers Oller, 1, boulevard des Bouvets, 92022 Nanterre Cedex. Tél. : (1) 47-21-68-17.**

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

R. D. V.

Allô ! Oui, c'est moi... Après-demain ? Pour l'anniversaire de Pierre-François ? On sera combien ? Vingt ! Pourquoi tu t'y prends si tard ? Quelqu'un t'a fait faux bond... ? Non ? Ah, je croyais ! Quitte pas, je regarde mon agenda... Non, désolée, je suis pas libre.

Libre de jouer les bouche-trou à la dernière minute, non mais, qu'est-ce qu'elle s'imagine, cette nana ? Toutes mes soirées sont prises. Des semaines à l'avance. Tenez, regardez, c'est marqué. Lundi : Michel. Mardi : Jacques. Mercredi : Jean-Marie... Drucker, Pradel et Cavada, oui, ma chère. Parfaitement ! Ils débarquent régulièrement chez moi après dîner.

Et je vous raconte pas mes journées. J'ai tellement de trucs à faire et de gens à voir que je ne sais plus où donner de la tête. 9 heures : descendre à la machine à café. 10 heures : changer mon vernis à ongles. 11 heures : faire du gringue à mon chef. Midi : arpenter les couloirs dans l'espoir de tomber sur un pot donné derrière mon dos. 13 heures : aller m'enfermer dans les toilettes : Oh là, là ! je suis en retard, j'ai un déjeuner chez Edgard. Et comme ça jusqu'à 18 heures : laisser message sur mon répondeur perso. Salut Cloclo ! Si t'as faim, il y a un bout de fromage dans le frigo. Je te rappelle demain.

Très important, question standing, un carnet de rendez-vous bourré à craquer : Je peux rien vous proposer avant... Voyons... Voyons... Le 26 du mois prochain. Ça colle pas ? Alors ça nous remet début avril.

Le carnet d'adresses pareil. Pour qu'il soit beau, faut qu'il soit plein. Plein de noms prestigieux, influents. Vous verriez le mien, un vieux machin écorné, avachi, taché, je le traîne depuis des années, histoire de pas avoir à recopier la longue liste de mes connaissances et de mes amis. A Noël, la cata ! On m'en a offert un neuf. Du coup, me voilà dans les affres. Qui je garde et qui je largue ?

Tiens, justement à lettre G, terrible cas de conscience. Un couple dessoudé, à moitié cassé. Lequel je jette, elle ou lui ? Lui, c'est un costaud, un battant. Elle, une âme sensible, une fragile. Allez, ouste, ma fille, dégage ! Et celui-là, qui c'est ? Ah, oui, un salaud ! Il me prête 1 000 balles et deux ans après il a le culot de me demander si j'ai pas oublié. Non, monsieur ! Mais ça peut attendre, il n'y a pas le feu ! D'ailleurs ça attendra. Jusqu'à perpète. Je le laisse tomber. Son fric avec...

M, N, ce sera vite expédié. Un pédiatre, j'en ai plus l'usage. Un attaché de cabinet sous le règne de la gauche. A la trappe ! Deux décès. Une brouille à vie. Un journaliste de la Cinq au chômage, quel intérêt ? O, P, Q, Police secours, bon, ça peut toujours servir. Un dirlo à la retraite, sûrement pas. Un vieux copain dans la crotte... Qu'il y reste.

Là, j'ai presque fini. J'en suis à V, W. Je recopie tout, bien obligée, Tout, c'est rien. Rien que trois personnes perdues de vue, mais bien en vue sur mon carnet. Exprès. Si par hasard j'en rencontre une quatrième et que j'inscrive ses coordonnées devant elle sur une page blanche, j'aurai l'air de quoi ? De quelqu'un qui ne connaît pas un chat.

COMMÉMORATIONS

Libération

C'est un rendez-vous quotidien avec l'histoire que propose la société Exacompta, plus connue pour ses agendas thématiques ou son « exatime », en publiant l'Agenda 94 du 50e anniversaire de la Libération. Enrichi de documents photographiques et de reproductions d'affiches de l'époque, il égrène, au jour le jour, les principaux événements qui ont permis, en 1944, la libération de la presque totalité du pays, tandis qu'un résumé approfondit, chaque semaine, un aspect historique. Une belle réalisation, qui associe présent, mémoire et didactisme.

François Rabelais

Sur un tout autre registre, la même société édite un luxueux et réjouissant *Almanach rabelaisien,* qui célèbre les cinq cents ans de la naissance de François Rabelais (1494-1553), à La Devinière près de Chinon. Outre une biographie succincte, on y lira, chaque mois, un rappel des faits historiques importants de la Renaissance et, chaque semaine, une citation clé ainsi qu'un extrait de la production littéraire de celui qui signa *Maître Alcofribas Nasier, abstracteur de quinte essence,* sa célèbre *Vie inestimable du grand Gargantua.* Doré sur tranche, richement illustré et documenté, l'ouvrage, qui s'apparente à un beau livre, pourra gagner, service rendu, les rayonnages de la bibliothèque.

Gourmets

Enfin, aux disciples de Gargantua et à ceux qui veulent joindre l'utile à l'agréable, Exacompta propose L'agenda Gault-Millau (17,5 × 9), qui présente, en moins de 2 millimètres d'épaisseur au début de l'agenda, cinq cents des meilleurs restaurants français, belges et suisses, notés par le célèbre guide gastronomique, ainsi qu'une cotation de vins.

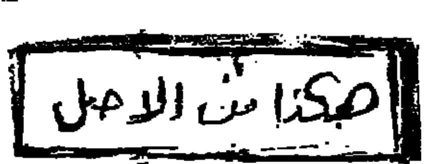
L'Agenda 94 du 50e anniversaire de la Libération (prix public indicatif : 230 F), l'Almanach rabelaisien (prix public indicatif : 280 F), et l'Agenda Gault-Millau (prix public : de 168 F, reliure Skinluxe, à 947 F, reliure en lézard et tranche or) sont en vente dans les papeteries et les grands magasins.

République

A l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, le service de calcul et de mécanique céleste du Bureau des longitudes avait réalisé une brochure intitulée *le Calendrier républicain,* qu'il est toujours loisible de se procurer. Elle comporte trois parties : un historique des calendriers en usage dans le monde occidental, des documents de l'époque de la création du calendrier (procès-verbaux, archives), enfin des tables de concordance avec le calendrier grégorien jusqu'en 2050. *Le Calendrier républicain* (59 F) par correspondance ou au service des ventes de l'Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire, 75014 Paris.

La planète Minitel

En outre, le Bureau des longitudes propose un service Minitel très complet (3616 BDL : 0,99 F la minute), qui offre la consultation et la définition des principaux calendriers en usage sur la planète, leur concordance, ainsi que les éphémérides et les actualités astronomiques.



EXTÉRIEUR

Autres galops

En équitation, les grandes lois classiques ont souvent trouvé leur origine dans des exercices imposés par le travail ou la bataille. Il reste des montes originelles, toujours jalousement préservées, et que rien n'interdit à l'amateur de tenter de pratiquer.

Un beau jour, vous vous sentez l'âme rebelle. Assez d'heures passées à tourner en rond dans la carrière, assez de haute ou basse école et d'envolées retenues. Vous jetez aux écuries les œuvres complètes de la Guérinière, de Baucher et de tous ceux qui ont fait le prestige de l'équitation française. Vous êtes d'attaque à braver le mépris du très puriste écuyer de Saumur campé par Morand dans *Milady*, qui trouvait indigne d'utiliser sa monture pour se transporter simplement d'un lieu à un autre. Cette fois, vous ne résistez pas, lorsque votre cheval pointe les oreilles vers la sortie. Après tout, pourquoi ne pas se fier à son instinct ? Vous voici courant les champs et les bois.

Mais même la liberté s'apprend. Au premier fossé, vous ne reconnaissez plus votre cheval d'ordinaire si courageux à l'approche de l'obstacle. Un lièvre détale sous ses sabots et il manque vous jeter à terre d'un écart imprévu. Même son ombre semble l'effrayer. Vous-même, d'ailleurs, malgré vos heures de cours, vous finissez par ne plus vous sentir très rassuré. Hors des barrières et des pare-bottes, la technique vous fait défaut.

En fait, vous venez de parcourir à l'envers l'histoire de l'équitation. Car le dressage académique est issu de la monte d'extérieur, et non l'inverse. Ces voltes, ces pirouettes, ces pas de côté qui font le bonheur de nos écuyers, la cavalerie légère de Ferdinand d'Aragon les avait appris sur le terrain pour prendre de vitesse les lourdes armées cuirassées de Charles VIII. Au contact des Maures, les Espagnols avaient affiné la monte à « la jineta », mélange d'équilibre et de force, d'impétuosité et de puissance, qui faisait merveille sur le champ de bataille. La première académie n'est apparue que plus tard, à Naples, lorsque des écuyers ont tenté, pour le simple amour de l'art, d'apprendre à leurs propres montures ce que les chevaux espagnols exécutaient presque naturellement. Mais c'est bien hors des manèges qu'est né l'art équestre.

De l'histoire ancienne. Pourtant, cette agilité et ce calme du cheval en liberté, les militaires n'ont pas été les seuls à les cultiver. Ils ont partagé cette passion avec tous ceux qui passaient des heures en selle à conduire les troupeaux, trier les veaux, marquer les bêtes. En Espagne, aux Etats-Unis, en Camargue, l'espace s'est longtemps compté en foulées. D'un pâturage à l'autre, sans maîtres ni instructeurs, les bergers des grands horizons ont fait évoluer l'équitation pour donner naissance à des traditions bien spécifiques.

Toutes présentent des points communs. Le cheval doit avoir le pied sûr, se satisfaire de peu au bivouac, rester tranquille en temps ordinaire mais être capable de réagir en un clin d'œil à la moindre sollicitation de son maître. Puisque les journées sont longues, autant que les deux compagnons prennent leurs aises. Le cavalier d'extérieur s'est équipé d'une selle profonde à pommeau proéminent, dans laquelle il peut rester assis et calé à moindre fatigue. Il tient les deux rênes dans une seule main, la gauche. La droite est occupée par le « fer » du côté des Saintes-Maries, le lasso au Texas, la « garrocha » en Andalousie. C'est donc le poids du corps, l'assiette et les actions des jambes qui sont déterminants dans la conduite. Quant au cheval, il n'a pas à supporter tout au long du parcours une embouchure de fer tendue à la commissure des lèvres. Il est équipé d'un mors à gourmette aux branches impressionnantes qui fait mal, certes, mais uniquement lorsque la main du cavalier le décide. Pas de refus, pas de punition.

Au-delà de ces principes de base, chaque civilisation a imposé son caractère. A tout seigneur tout honneur : la « Doma vaquera », en Espagne, est l'art de travailler les taureaux de combat. Sur le sable doré de l'arène, bien sûr, mais aussi dans l'anonymat des grandes fermes. Il n'y a pas si longtemps, c'étaient encore des cavaliers qui escortaient par les routes de poussière, depuis Grenade, les troupeaux offerts en spectacle à la feria de Bilbao. « *Chez nous*, explique Jose Sureda, éleveur et organisateur du SICAB, un Salon à la gloire des chevaux espagnols organisé chaque année à Séville, *monter un cheval parfaitement soumis, qui obéit dans le calme à tous les ordres de son cavalier, est une question de vie ou de mort.* »

Quiconque a assisté à une démonstration d'« accoso y derribo » ne peut en douter. Afin de tester le caractère d'un jeune taureau, deux cavaliers se lancent à sa poursuite. L'un d'eux le guide et l'excite à l'aide de la « garrocha », l'autre le jette à terre. Ainsi humilié, le taurillon digne de ce nom doit se relever ivre de colère et charger les chevaux. A eux d'esquiver. « *Vous comprenez, dans ces conditions, pourquoi l'obéissance parfaite est exigée de nos chevaux. Le moindre geste intempestif peut être fatal.* »

Dans les férias, ce grand frisson devient parade. Sa fiancée en croupe, le « vaquero » n'a pas son pareil pour faire danser son étalon sur la place du village. La main droite sur le cœur, le corps droit et la tête haute, il canalise l'énergie de sa monture toute en muscles et en crins par des gestes imperceptibles. Veste grise sans fioritures et chapeau noir sur les yeux, il semble enchainer avec la plus grande aisance ce qui, dans une carrière, passerait aisément pour de la haute école.

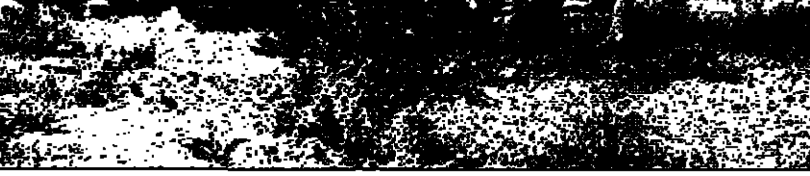
Le Camarguais n'a pas cette prétention. Qu'il soit manadier, gardian amateur ou professionnel, il cherche en priorité à être à l'aise sur sa selle. Dès l'adolescence, il a fait son cheval « à sa main ». L'éclaboussement d'or des galops à fond dans les roubines, l'exaltation qui accompagne le tri des taureaux sont sa vie quotidienne. Même s'il monte, traditionnellement, à l'instinct, il s'est cependant façonné, au rythme des ferrades, un style particulier. Il est fait pour mettre en valeur la solide vivacité des petits chevaux gris, désormais recensés officiellement dans un *studbook*, qui vivent depuis des siècles en liberté dans le Grand Delta du Rhône. Le marquis de Baroncelli, grand Camarguais d'honneur, s'est battu pour faire reconnaitre la race. Dans la foulée s'est fixée une tradition vestimentaire et cavalière jusqu'ici plutôt confuse : les chemises de couleur façon Soleïado, les bottes en cuir retourné dites « camarguaises », le pantalon en toile « de Nîmes » qui s'élargit à la base. On monte bien assis, au pas et au galop plutôt qu'au trot, et le cheval, qui n'est pas rassemblé, travaille sur ses antérieurs. Une curiosité dans le monde de l'équitation.

Sans doute parce qu'il n'a pas totalement renié l'art et la manière de ses lointains ancêtres, le cow-boy, lui, est resté plus proche des Espagnols. Ne le confondons pas avec le professionnel du rodéo, qui défie à grands coups d'éperon les lois de l'équilibre. Ni avec le héros de la mythologie western, frimeur encombré de vestes à franges et toujours prompt à dégainer son pistolet. Son métier, qui consiste à convoyer les bœufs ou à entretenir des ranchs, est à la fois plus humble et plus rude. Efficace avant tout, sa tenue pour aller à cheval est rustique : bottes en cuir, jean, souvent de marque Wrangler car les doubles coutures situées à l'extérieur ne frottent pas contre la cuisse, chemise pas forcément à carreaux, et chapeau à larges bords relevés. Les jours de fête ou de concours, il met des vêtements propres, un gilet et un foulard. Il se protège les jambes avec des « Shaps » en cuir. Voilà pour le folklore.

Les vaches qu'il lui arrive encore de convoyer sont élevées pour le cuir ou la viande, pas pour leur caractère. Elles ont donc tendance à fuir devant le cavalier, et cette attitude a déterminé le style de la monte western. Il faut avant tout être adroit et rapide afin de coincer des bêtes qui se dérobent. Le caractère des chevaux du cru, des quarter horses, issus du grand melting-pot introduit par des générations de pionniers, facilite cette tâche. Au fil des années, l'animal a gravé dans ses gènes les mille ruses du berger. Particulièrement spectaculaire, le « cutting » montre bien l'esprit de la monte western. Avant d'être marquée au fer, une vache est isolée de son troupeau. Comme elle n'a de cesse de rejoindre ses congénères, elle cherche à contourner le cavalier qui fait obstacle. Celui-ci se déplace vivement de droite à gauche pour déjouer ses feintes. Mais il garde les rênes longues. Il pourrait même les poser sur le pommeau : son cheval travaille de lui-même.

L'épreuve terminée, l'animal bien dressé reste immobile, d'un calme olympien. Il ne tremble pas davantage lorsque son maître le fait tourner cinq ou six fois sur lui-même, telle une toupie. Ni lorsqu'il lui demande de piler en plein galop, postérieurs plantés dans le sable. Cette maniabilité parfaite semble obtenue sans effort. Comme si le cheval se prenait lui-même au jeu. « *Mais ne vous y trompez pas,* lance Yonnel Estival, un professionnel de la monte western. *C'est vrai que les quarter horses ont des dispositions naturelles pour ce type d'exercice. Mais que d'heures pour en arriver là ! Dresser, en américain, se dit* to break. *C'est-à-dire casser. Non pas le physique mais le mental.* » Donc, nous y revoilà. Qu'on ait un faible pour les descendants de Crin-Blanc, qu'on se sente l'âme andalouse ou la force des conquérants de l'Ouest, l'équitation, même en plein air, reste toujours synonyme de patience. Retour à l'école. Même si c'est celle des artisans du cheval.

Jean-Louis André

ELLIOT ERWITT/MAGNUM

Même s'il monte à l'instinct, le Camarguais s'est façonné, au rythme des ferrades, un style particulier.

Les Bonnes Rênes

Doma Vaquera
Se renseigner : Association française de Doma Vaquera, Marie Arnaudet, Le Jas de la Sauvagine, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
Tél : 90-97-50-69.
Association française des éleveurs de chevaux de pure race espagnole : 2, avenue Frédéric-Mistral. 13520 Maussane. Tél. : 90-54-37-69.
S'initier : Denis Marquès, Le Mas de Dard, Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
Tél : 90-97-51-90.
Willy Lucas, rue du Jeu-de-Boules, 34490 Pailhes. Tél. : 67-36-03-32.

Monte camarguaise
Se renseigner : Commission d'équitation Camargue, La Garance, 3414 Nages-et-Solorgues.
Tél. : 66-01-25-18.
S'initier : Tourmagno Gardiano, domaine de la Bastide, route de Generac, 30900 Nîmes. Tél. : 66-38-36-30. Ce centre équestre prépare notamment aux brevets d'équitation fédéraux, option monte Camargue.

Monte western
Se renseigner : Association française du quarter horse, 1, rue du Lieutenant-Alexandre, 51490 Epoye.
Tél. : 26-48-76-32
Pratiquer : King's valley quarter horses, Le Petit Houssat 45530 Vitry-aux-Loges. Tél : 38-59-36-98.
American Equitation Center, L'escale du Vitou, 61120 – Vimoutiers. Tél. : 33-39-12-05.
Académie équestre western, Ecurie de La Houssaye, 78270 – Bonnière. Tél. : 30-42-04-84.

STYLE WESTERN

Le cow-boy tranquille

Entraîneur et éleveur de quarter horses, Guy Duponchel a été champion de France de cutting, de reining et champion d'Europe de barrel racing. Il se bat aujourd'hui pour donner à la monte western toutes ses lettres de noblesse.

« Comment êtes-vous venu à ce genre de monte ?

– A l'origine, je faisais du spectacle. Cascades et attaques de diligence, façon western spaghetti. La vraie monte américaine, celle que pratiquent encore les cow-boys, n'a rien à voir avec ce type d'exhibition. Elle est au contraire très épurée. Je m'en suis aperçu en allant vivre trois ans en Californie, dans un centre d'entraînement qui compte plus de quatre cents chevaux. Vous n'y entendez jamais un cri, tout se passe dans le calme. Parce que le cheval avant d'être un spectacle, est un instrument de travail. Allez par exemple à Elko. Dans cette ville, il y a une seule rue, une douzaine de saloons, mais quatre selliers. Là, vous croisez des gens qui ont vraiment la passion du cheval. Croyez-moi, ils n'ont rien de Clint Eastwood...

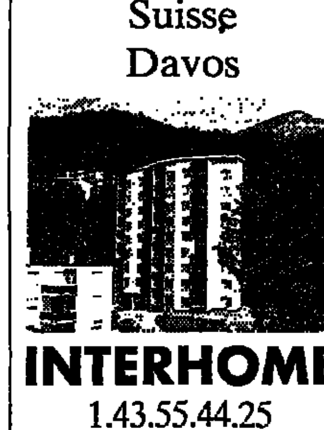
– Ce qui ne les empêche pas de faire de la compétition...

– C'est vrai. Mais la compétition ne fait que styliser et approfondir des techniques de travail. Dans l'épreuve de western pleasure, par exemple, qui consiste à démontrer la maniabilité d'un cheval aux trois allures, le jury est particulièrement attentif au placer de l'encolure. Celle-ci doit rester basse, dans le prolongement du garrot. Car, si le cheval monte la tête, il gêne l'action du cow-boy qui va lancer son lasso droit devant lui. Sauf au Canada, il n'y a pas de maîtres ni de diplômes d'équitation western. On apprend sur le tas. La qualité du cheval et du cavalier fait ensuite la différence.

– La monte western est-elle réservée chez nous à des cavaliers confirmé ?

– Avant de déboucher éventuellement sur la compétition, elle permet d'abord de pratiquer en toute liberté une équitation de loisir. J'ai régulièrement en cours des élèves qui montent pour la première fois sur un cheval. Le style western convient bien à des débutants, car il est fondé sur la décontraction du cheval et du cavalier. Il se pratique en général sur des quarter horses qui sont des chevaux extraordinaires. Ils doivent leur nom à leurs démarrages foudroyants. Ils sont en effet les plus rapides sur un « quart » de mile. Mais, en même temps, ils ont un caractère froid. Donc ils ne bougent pas si on ne leur demande rien.

J.-L. A.



Le roi-minute

Voici le temps des « Rois », fête familiale et populaire où tout un chacun aurait pour une fois – la seule fois de l'année, peut-être – le loisir de promouvoir, rapidement et sans trop de conséquences, son élu(e).

Il convient d'honorer chaque année cette vieille coutume, qui remonte aux saturnales romaines, où l'on tirait le sort de la royauté, rapporte Tacite. Un gâteau rond comme le soleil au solstice d'hiver célébrait le souvenir de l'âge d'or, celui promis dans la quatrième églogue de Virgile, sur laquelle a médité tout l'Occident chrétien. La fève qu'il contient déjà pour désigner le « roi d'un jour », symbole de l'embryon et de la fécondité, est aussi le légume primeur, qui annonce le renouveau de la nature vers la fin du IVe siècle, l'Eglise d'Occident décide alors de célébrer les Rois mages, leur arrivée à Bethléem, et l'Epiphanie, c'est-à-dire l'adoration de l'Enfant. Melchior, Gaspard et Balthazar, trois souverains, s'inclinent devant lui.

Les rois de France pérennisent cette coutume – c'est dire son importance –, et le peintre flamand Jordaens immortalise ces agapes : « Le roi boit ! » La Révolution tentera de supprimer *« l'usage superstitieux de la fête des ci-devant rois »* en instituant, le 6 janvier, la « Fête des Sans-Culottes », mais l'on continue de « tirer les Rois » ! C'est un jeune enfant, caché sous la table, répondant à l'invite *« Phoebe, domine »*, qui attribue la part de chacun, et aussi « la part à Dieu » pour les pauvres. Est roi d'un jour celui qui est désigné par l'innocent. Ce peut être le pauvre ! A la fin du XIXe siècle, la fève fut remplacée par un sujet de porcelaine historié. La porcelaine d'Alsace commence à produire des petits poupons emmaillotés, puis Limoges prend la relève. Les porcelainiers vont vite parfaire leur œuvre, qui évoquera avec éclat l'art et l'actualité : bonnets phrygiens, soldats, coqs gaulois, Jeanne d'Arc, et même l'allégorie de l'Alsace et de la Lorraine ! Et, comme on n'arrête pas le progrès, cette année Fauchon numérote ses fèves dorées à l'or fin et Lenôtre fait dessiner par Sonia Rykiel des figurines représentant les sept péchés capitaux... Les collectionneurs de « fèves » sont appelés « fabophiles » (1) !

En 1975, on a tiré les Rois à l'Elysée, à l'initiative du syndicat des pâtissiers et boulangers. Longtemps, les deux corporations, autrefois confondues, se sont disputé le privilège du gâteau des rois. Les boulangers paraissaient l'avoir emporté aussi longtemps que la galette était un pâton auquel on ajoutait œufs, beurre, miel parfois, sucre et fruits confits.

C'est encore la tradition provençale et bordelaise. Mais le feuilletage qui domine à Lyon et partout au nord de la Loire *« est d'abord un savoir-faire de pâtissier »*, admet le boulanger Lionel Poilâne, dont la galette « nature », est souveraine avec un verre de champagne, celui de René Dosne, à Colombé-le-Sec, par exemple. Il s'agit d'une abaisse de pâte feuilletée ciselée d'entailles croisées et dorée à l'oeuf, nature ou bien fourrée à la pâte d'amandes. La maîtrise du four, cependant, est commune aux deux métiers. L'adjonction de pâte d'amande est une plus-value rentable ; et c'est, aujourd'hui, le prix parfois très élevé (2) qui, souvent, fait la différence entre les galettes des boulangers et celles des pâtissiers. L'Eglise honore les mages, la profession soigne ses marges!

« Voilà que des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem. » La légende d'un quatrième Roi mage, parti de plus loin que les autres, manquant le rendez-vous de Bethléem, et errant jusqu'au vendredi saint, a été racontée par Michel Tournier dans « Gaspard, Melchior et Balthazar » (N.R.F. 1980). Taor, prince de Mangalores est l'inventeur de cette maxime : *« Le sucré salé est plus sucré que le sucré sucré. »* Prince des confiseurs, il cherchait le secret du rahat-loukoum. Dans une fiction renouvelée de Flaubert, il trouva le salut. Les Rois ont fait leur apparition à la crèche avec leurs somptueux habits parmi les santons de Provence. Le gâteau des Rois est appelé « royaume » en Provence d'autrefois. C'est une brioche, composée de levain de boulanger, de fleur de farine, de sucre, de beurre et d'œufs. On incorpore des fruits confits dans la pâte dressée en forme de couronne, et l'on décore avec des fruits glacés. Un dessert pour roi des gourmands, qui prolonge la fable.

De toutes les provinces anciennes, la Provence, quelque peu légitimiste, où toutes les traditions sont conservées avec la foi du charbonnier, célèbre le plus largement la fête des Rois. Elle dure presque un mois, comme ailleurs en France, il est vrai. Voilà qu'elle fait suite au gâteau de Noël, la « pompe » et ses santons. Suivront, à la Chandeleur, les fameuses navettes de Saint-Victor. Comme sur une image d'Epinal, les femmes relèvent les manches de leurs belles robes d'indienne, choisissent leurs œufs et les petits sujets de porcelaine qui sont l'âme du gâteau. Sont de la fête l'eau de fleur d'oranger, le cédrat, le citron rapé et les fruits confits. De Bordeaux à Menton est ainsi conservé l'usage du fruit confit, dessert de prédilection du Moyen Age et des siècles classiques. Apt, autrefois, en était la capitale. A Carpentras, la « Maison Bono », créée en 1925, maintient la tradition artisanale, si rare de nos jours. Une petite boutique, derrière la cathédrale Saint-Siffrein ; une ville qui a su garder ses secrets. Et, dans la vitrine, ces fruits conservés tels des gemmes ou des pierres précieuses attirent l'œil du gourmand. Abricots rosés de Beaumes-de-Venise, figues de Cotignac, poires du haut pays de Digne, clémentines de Saint-Laurent-du-Var, bigarreaux. Tous ces fruits sont traités à maturité, sans conservateur, ni froid. Melons et poires sont pelés à la main, les abricots dénoyautés, les fruits défectueux sont éliminés. Mandarines et oranges sont d'abord blanchies. La première cuisson a lieu par petites quantités dans un poêlon contenant un sirop dont la température est élevée à 120° pendant quelques minutes. Puis les fruits reposent pendant quatre à six jours. La même opération répétée entre quinze et vingt fois nécessite un temps de manipulation d'environ trois mois. Le sucre connaît alors le cœur du fruit. Celui-ci peut être emballé ou conservé dans un bocal. Onctueux, parfumés, inimitables, ce sont les derniers fruits confits de Carpentras (3). On pratique aussi pour le décor ou pour l'ornement l'opération du glaçage, qui relève de l'ancienne cuisine, dans un sirop de sucre cristal.

Le fruit est minéralisé par le sucre qui le sertit comme un émail, translucide. Les fruits faisaient toute la beauté des « ambigus », ces collations que l'on servait pour le roi, comme nous en fait souvenir l'exposition de Versailles (4). « Choisir sa reine », c'est la politesse des rois, à laquelle on ne dérogeait guère, même dans le menu peuple. Une des rares coutumes populaires bien vivace encore en Provence et ailleurs.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Fèves*, Emmanuelle Rosenzweig, Syros 1991.

(2) Rarement moins de 200 F le kilo; et parfois plus de 300 F. Des prix difficiles à justifier, puisque le prix de revient est à 25 F le kilo, couronne et fève comprises.

(3) Maison Bono : 26, rue de la Sous-Préfecture 84200 Carpentras Tél. : 90-63-04-99. Fax : 90-60-55-22.

(4) Exposition « Versailles et les tables royales en Europe », jusqu'au 27 février, réalisée avec le soutien de Moët et Chandon, qui a fêté récemment son 250e anniversaire autour d'un ambigu dressé dans la Galerie des Batailles.

Galettes parisiennes

▶ nature : – Poilâne : 8, rue du Cherche-Midi (6e). Tél. : 45-48-42-59.

▶ feuilletage et frangipane : – Dalloyau : 99-101, rue du Faubourg-Saint Honoré (8e). Tél. : 43-59-18-10 (autres adresses : 3615 DALLOYAU). Excellent feuilletage, prix élevés.

– Mauduit : 54, rue du Faubourg-Saint-Denis (10e). Tél. : 42-46-43-64.

– Moisan : 114, rue de Patay (13e). Tél. : 45-83-80-13.– Galupeau : 12, rue Mabillon (6e). Tél. : 43-54-16-93.

– Hellegouarch : 185, rue de Vaugirard (15e). Tél. : 47-83-29-72.▶ toutes galettes et tradition de Provence :

– Fauchon : 26, place de la Madeleine (8e). Tél. : 47-42-60-11 (galettes à la pomme, chocolat et galette bordelaise).

– Vigneau-Desmarests : 105-107, rue de Sèvres (6è). Tél. : 42-22-23-23 (gâteau à la fleur d'oranger et galettes à prix étudiés).

TOQUES EN POINTE

La Timonerie

Un sans-faute chez Philippe de Givenchy, dans sa petite maison de bois, non pas dans la prairie, mais en bord de Seine. Une soupe d'abord – haricots chevriers et bulots –, âpre saveur contre texture douce. Vient ensuite le rouget grondin en papillote aux aromates, dont toutes les saveurs sont en harmonie : plat de pauvre, riches parfums. Suivra un moins convaincant *« foie gras sur pommes de terre séchées au four »*. Extraordinaire *« baba et caramel au jus d'orange »* pour conclure ce repas, irrigué par un puissant savigny-lès-beaune de chez Maldant. Menu à 195 F. Il faut compter 300 F environ à la carte.

▶ Paris. 35, quai de la Tournelle (5e). Tél. : 43-25-44-42. Fermé dimanche et lundi.

Fakhr El Dine

Adieu les encombrants fauteuils de Starck, les paravents qui masquaient l'une des plus rares vues sur le chevet de Notre-Dame, il fallait assurer efficacité et rentabilité. On s'en plaindra d'autant moins que la table, par la même occasion, est devenue strictement libanaise, entre les mains d'un restaurateur qui a fait ses preuves ailleurs. L'important *mezze* se décline en quatre variantes de 8 à 20 plats ; pour l'ordinaire, le menu à 195 F offre un choix de hors-d'œuvre froids (purée de pois chiche, huile de sésame et citron) ou chauds (boulettes farcies aux pignons) et un plat du jour de viande d'agneau marinée ou de poulet en brochettes à l'ail et au citron. Délicieuses pâtisseries libanaises, avec le thé à la menthe. Bon choix de vins libanais. Comptez environ 250 F.

▶ Paris. Institut du monde arabe. 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e). Tél. : 46-33-47-70. Fermé le lundi.

Au Bourguignon du Marais

Un vrai « bouchon » dans le Marais. Droit de bouchon de 35 F pour le service des vins achetés au prix de la cave à emporter. Une heureuse formule qui permet de déguster une assiette de fromages affinés de la ferme du Postillon à Longjumeau (60 F), l'époisse du docteur Parent (35 F), une heureuse médecine ! Mais aussi un jambon persillé maison, les escargots, l'andouillette de Duval à l'aligoté et un très moelleux tablier de sapeur (75 F). Desserts maison également. Sélection de bourgognes de propriétaires : passetoutgrain 91 (88 F) et vougeot 1987 (275 F) de Mongeard-Mugneret ; volnay 1990 (190 F) de Darviot. Tous ces vins sont servis au verre. Un charmant « casse-croûte », lorsque la cuisine – attenante – sera parfaitement ventilée. Comptez de 120 F à 150 F pour un plat, un verre, un dessert et les commentaires avisés du patron.

▶ Paris. 19, rue de Jouy (4e). Tél. : 48-87-15-46. Fermé le dimanche.

Bertie's

Un nouveau – et unique – restaurant britannique à Paris (annexé à l'Hôtel Baltimore) comme on aimerait en trouver en Angleterre ! La carte a été conçue, il est vrai, par Albert Roux, propriétaire du Gavroche à Londres, et François Hugnet, qui fut longtemps au Connaught. La terrine de faisan à la sauce Cumberland (55 F), comme le pot-au-feu de viandes marinées sauce aux câpres ou le contrefilet d'Angus steak (125 F) présentent des saveurs heureusement exotiques ; de même, le *bread and butter pudding* (flan brioché aux fruits confits) ou l'*apple crumble* (croustillant aux pommes). Le stilton est servi après le dessert, avec biscuit, raisin et céleri. *Savouries : welsh rarebit* (toast de cheddar fondu à la bière). Carte des vins courte, mais de prix attrayants : château Smith Haut Lafitte 1988 à 190 F. Décor de boiseries, service impeccable. Il faut compter environ 230 F. par personne.

▶ Paris. 1, rue Léo-Delibes (16e). Tél. : 44-34-54-34. Fermé samedi et dimanche.

La Table d'Anvers

La carte est certes un peu complexe, mais la précision des saveurs est ici exemplaire. Christian Conticini n'a pas oublié les leçons de Jacques Manière. La ravigote tiède de poireaux et tête de veau au vinaigre balsamique, ainsi que le hachis parmentier de boudin noir au « gros » sont deux plats tout à la fois rustiques et sophistiqués de ce chef pétillant et passionné, fleurons d'un menu à 160 F au déjeuner avec un fromage et un dessert. Le merlot rouge des vignerons ardéchois 1992 (90 F) s'impose d'emblée avec ces plats. On pourra certes dépenser le double et au-delà avec le menu truffier et les plats de la « grande carte », mais l'important est d'entrer dans cette maison, comme autrefois au Pactole. Service efficace sous l'oeil vigilant de Mme Conticini mère. Comptez de 200 F à 400 F.

▶ Paris. 2, place d'Anvers (9e). Tél. : 48-78-35-21. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

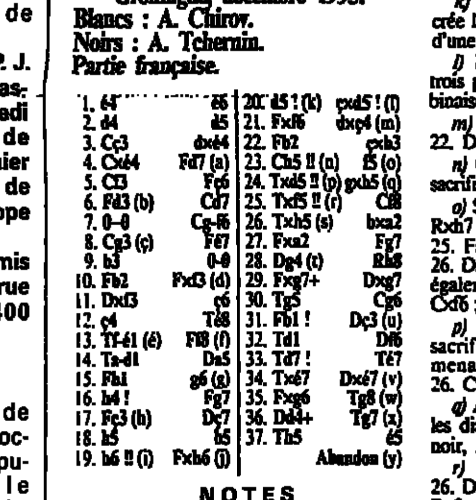
صكنا من الاصل

PHILATÉLIE

Les Européens

La Poste mettra en vente générale, lundi 17 janvier, deux timbres de service du Conseil de l'Europe à 2,80 F et 3,70 F. Ces timbres – qui ne peuvent affranchir que le courrier déposé dans les boîtes aux lettres situées dans le bureau de poste du Conseil de l'Europe, à Strasbourg – représentent un *détail de 36 Heads,* œuvre de Friedensreich Hundertwasser, artiste autrichien né à Vienne le 15 décembre 1928.

Cette suite de visages très différents symbolise la diversité des nations représentées au sein du Conseil de l'Europe. Hundertwasser, qui vit en Autriche et en Nouvelle-Zélande, a signé son premier timbre pour l'Autriche il y a près de vingt ans. Suivirent des timbres pour le Sénégal, les Nations unies, le Cap-Vert et, en 1993, le Liechtenstein. Les timbres, au format vertical 22 X 36 mm, sont imprimés en offset en feuilles de 50 exemplaires.



P. J.

▶ *Vente anticipée* à Strasbourg (Bas-Rhin), le samedi 15 janvier, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais de l'Europe, avenue de l'Europe (exposition philatélique).

▶ Une association : les Amis d'Hundertwasser, 75 *bis,* rue du 22-Septembre, 92400 Courbevoie.

En filigrane

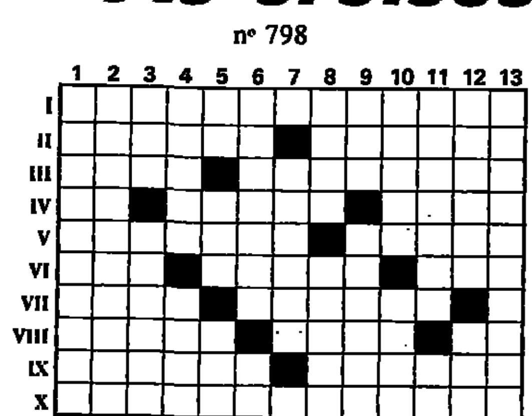
• **Mao.** – Emissions de deux timbres et d'un bloc-feuillet en République populaire de Chine, le 16 novembre et le 26 décembre 1993, pour le centenaire de la naissance de Mao Zedong (1893-1976) ; d'un ensemble de quatre timbres, de deux blocs, d'un feuillet et de six entiers postaux sur cartes postales, aux mêmes dates, en Corée du Nord.

• ***Le Monde des philatélistes* de janvier.** – En couverture du *Monde des philatélistes* de janvier, les calendriers julien, grégorien, asiatique, révolutionnaire, juif... Egalement au sommaire de ce numéro : l'histoire postale de la Terre sainte ; la saga d'un timbre de Polynésie, le 1 F *Bora-Bora* ; cartes postales : les mines de charbon ; le répertoire des timbres parus en 1993... et les nombreux rendez-vous habituels (*le Monde des philatélistes,* 80 pages, 25 F, en vente en kiosques).

• **Ventes.** – Quelques résultats. Ventes sur offres Demarest de décembre (Paris, tél. : (1) 47-70-04-01) : 5 F + 5 F *Orphelins,* sur lettre recommandée par avion, par exprès, « premier jour » du *tarif aérien,* 15 750 F ; n° 3 sur lettre, cachet du 2 janvier 1849 Moulins-sur-Allier, 16 566 F ; n° 3 sur lettre, oblitération grille rouge et cachet à date rouge du bureau central de Paris, octobre 1851, 36 000 F. Vente aux enchères, à Nantes, par le ministère de Mes Antonietti et Kaczorowski (expert A. Reboulot), le 4 décembre : un « ballon monté » de 1870 pour Lima (Pérou), 136 000 F.

Mots croisés

n° 798



HORIZONTALEMENT

I. Ils font très fort. – II. Les cailloux du petit Poucet. Il suffit d'un geste ou d'une idée pour le faire fonctionner. – III. Pour le sirop. Le pessimiste dit que le bonheur en est un. – IV. S'est parlé. N'a pas eu d'utilisateurs. Domine en Champagne. – V. Va avec l'importance. Présente ou cacha. – VI. Donne de puissants arômes. Le saugrenu n'est pas son fort. Traverse la région. – VII. Produit pour une cure. A plusieurs, c'est tout un poème. – VIII. Fis frissonner la surface de l'eau. Coup du sort. Bien connu à l'envers et se doivent d'être connues à l'endroit. – IX. Ne peut s'épanouir. SDF. – X. Mesure précieuse pour un film.

VERTICALEMENT

1. Très en vogue au cinéma. – 2. La parfaite sérénité ou la grande angoisse. – 3. Il n'est jamais chez lui. Porteur de lumière bien servi par la fortune. – 4. Résiste à l'épreuve du temps. Dans l'ancienne Indochine. – 5. Précède devant à l'envers. Dans l'auxiliaire. Va dans le lac. – 6. Fantômes. Conjonction. – 7. Découvrit le pot aux roses. – 8. Collé au champignon. Miller en a rappelé les cruautés. – 9. Possessif. On l'adore. – 10. Il se sent naturel. Fait peur dans un sens. – 11. On l'a sur les bras. Sur certains billets. – 12. Grâce à elle, on arrosera les semis. Dans le même ton. – 13. Raconte l'histoire.

SOLUTION DU N° 797

Horizontalement

I. Sous-traitants. – II. Obturés. Epura. – III. Usité. Pain. Iu. – IV. Sol. Poignet. – V. Plébisciterai. – VI. Réséda. Se. Ill. – VII. Et. Laits. Abel. – VIII. Félon. Rassure. – IX. Introït. Non. – X. Tressautèrent.

Verticalement

1. Sous-préfet. – 2. Obsolète. – 3. Utiles. Lie. – 4. Sut. Belons. – 5. Trépidants. – 6. Ré. Osai. Ra. – 7. Aspic. Trou. – 8. Agissait. – 9. Teinte. Ste. – 10. Apnée. As. – 11. Nu. Tribune. – 12. Tri. Aléron. – 13. Sautillent.

Echecs

n° 1571

TOURNOI DE QUALIFICATION

Groningue, décembre 1993.
Blancs : A. Chirov.
Noirs : A. Tchernin.
Partie française.

1. é4	é6	20. d5 ! (k)	çxd5 ! (l)
2. d4	d5	21. Fxf6	dxç4 (m)
3. Cç3	dxé4	22. Fb2	çxb3
4. Cxé4	Fd7 (a)	23. Ch5 !! (n)	f5 (o)
5. Cf3	Fç6	24. Txd5 !! (p)	gxh5 (q)
6. Fd3 (b)	Cd7	25. Txf5 !! (r)	Cf8
7. 0-0	Cg-f6	26. Txh5 (s)	bxa2
8. Cg3 (ç)	Fé7	27. Fxa2	Fg7
9. b3	0-0	28. Dg4 (t)	Rh8
10. Fb2	Fxf3 (d)	29. Fxg7+	Dxg7
11. Dxf3	ç6	30. Tg5	Cg6
12. ç4	Té8	31. Fb1 !	Dç3 (u)
13. Tf-é1 (é)	Ff8 (f)	32. Td1	Df6
14. Ta-d1	Da5	33. Td7 !	Té7
15. Fb1	g6 (g)	34. Txé7	Dxé7 (v)
16. h4 !	Fg7	35. Fxg6	Tg8 (w)
17. Fç3 (h)	Dç7	36. Dd4+	Tg7 (x)
18. h5	é5	37. Th5	é5
19. h6 !! (i)	Fxh6 (j)		Abandon (y)

NOTES

a) Une idée récente dans cette variante d'échange qui vise à développer rapidement le F-D en ç6, quitte à l'échanger aussi rapidement contre un C ennemi ; le problème du F-D, enfermé derrière le pion é6, est résolu de cette manière simple ; l'inconvénient de cette stratégie est évidemment de perdre trois temps (Fd7-Fç6 et Fxé4 ou Fxf3) sans qu'il soit certain que les Noirs obtiennent ainsi une *petite égalité.*

b) Contre Karpov, Anand poursuivit par 6. Cé-g5. Après 6..., Fd6 (une nouveauté par rapport à la réponse connue 6..., Cd7) ; 7. Fd3, h6 ; 8. Cé4, Fxé4 ; 9. Fxé4, ç6 ; 10. Dé2, Cf6 ; 11. Fd3, Cb-d7 ; 12. Fd12 (12. 0-0 semble préférable: 12..., 0-0 ; 13. Té1, Té8 ; 14. Cé5 avec un léger avantage aux Blancs), Dç7 ; 13. 0-0, 0-0 et les Noirs ont obtenu un certain équilibre.

ç) Ou 8. Dé2, Fé7 ; 9. Cg3, Fxf3 ; 10 Dxf3, ç6 ; 11. Té1, 0-0 ; 12. ç3, Db6 ; 14. a4 !, a5 ; 15. Cf5 ! et les Blancs prirent le dessus (A. Zapata-Garcia Palermo, Bucaramanga, 1992) ; ou 8. Cé-g5, h6 ; 9. Cxé6 !, fxé6 ; 10. Fg6+, Ré7 ; 11. ç4, Fxf3 ; 12. Dxf3, Cb6 ; 13. Té1 !, Cxç4 ; 14. Txé6+ ! (Golubev-Ser, Genève, 1993).

d) 10..., a5 est aussi à envisager.

é) Après 13. Ta-d1 l'avantage positionnel des Blancs est clair. Le coup du texte renforce la pression sur les cases centrales déjà sous leur contrôle.

f) Si 13..., Dç7 ; 14 Ta-ç1 menaçant d5. La partie Chirov-Hübner (Munich, 1993) se poursuivit ainsi : 13..., Cf8 ; 14. h4, Dç7 ; 15. Ta-ç1, Cg6 ! ; 16. h5, Ch4 ; 17. Dé3, Fd6 ! ; 18. Cé4, Ff4 !

g) Les Noirs ont encore un jeu solide, même dans un espace restreint. Toute imprécision risque de mettre en valeur les deux F blancs dangereusement braqués sur le R adverse. Or le coup du texte est un affaiblissement certain du roque et, en particulier, des cases noires. 15..., Ta-d8 valait mieux. En ce sens, l'imprécision consiste plutôt en 13..., Ff8.

h) Afin de chasser la D de la cinquième rangée et de la case h5.

i) Un sacrifice de pion de déviation inattendu qui donne au combat une tournure tactique aiguë. On attendait plutôt l'échange 19. hxg6 ouvrant la colonne h et activant le Fb1.

j) 19..., Ff8 ne changerait rien, les Blancs continuant comme dans la partie par 20. d5! Le recul 19..., Fh8 semble passif et laisserait les Blancs renforcer leur position par Té1-é3 et Ta-é1 avant la percée thématique d4-d5 qui, dans l'immédiat, est prématurée : si 20. d5, çxd5 ; 21. çxd5, éxd5 ; 22. Cf5, Cé5!

k) L'ouverture de la diagonale a1-h8 crée la double menace 21. Fxf6 avec gain d'une pièce et 21. dxç6.

l) Mais les Noirs peuvent récupérer trois pions pour la pièce dans cette combinaison.

m) 21..., Cxf6 est aussi à envisager : 22. Dxf6, bxç4.

n) Ouvrant toutes les lignes par ce joli sacrifice de pièce.

o) Si 23..., gxh5 ; 24. Fxh7+, Rf8 (24..., Rxh7 ; 25. Dxf7+, Fg7 ; 26. Dxg7 mat) ; 25. Fa3+, Cç5 (25..., Té7 ; 26. Txé6 !) ; 26. Dxh5, Fg7 ; 27. Tç1 avec gain. Il faut également parer la menace 24. Cf6+, Cxf6 ; 25. Dxf6 et 26. Dh8 mat.

p) Laissant le C en prise, les Blancs sacrifient maintenant une T! avec la menace directe 25. Txd7, Dxd7 ; 26. Cf6+ et 27. Cxd7.

q) Après 24..., éxd5 ; 25. Dxd5+ toutes les diagonales sont ouvertes sur le roque noir, Rf8 ; 26. Fa3+.

r) Un sacrifice-écho ! Si 25..., éxf5 ; 26. Dd5+, Rf8 ; 27. Dxf5+, Cf6 (ou 27..., Rg8 ; 28. Dxh7+, Rf8 ; 29. Dxh6+ ou 29. Fa3+, etc.) ; 28. Dxf6+, Rg8 (si 28..., Df7 ; 29. Dxh6+, Rg8 ; 30. Dg5+, Rf8 ; 31. Fa3+ avec gain.

s) Les Blancs ont récupéré leurs pions sacrifiés et conservent une position gagnante (avec deux F+T+D contre le R noir sans protection).

t) Menace 29. Tg5.

u) Affolement, mais il n'y a plus de défense.

v) Si 34..., Cxé7 ; 35. Dé4 !

w) Si 35..., bxg6 ; 36. Txg6, Dh7 ; 37. Dd4+, Dg7 ; 38. Dxg7 mat.

x) Si 36..., é5 ; 37. Txé5.

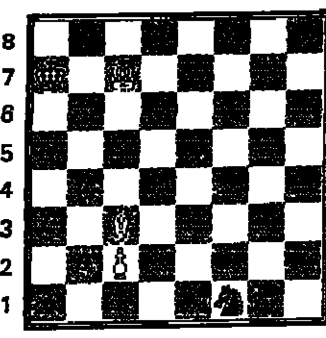
y) Après 38. Txé5 l'abandon est nécessaire.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1570
E.L. POGOSSIANTS (1964)

(Blancs : Ré7, Fb5, Pd5. Noirs : Rh5, Cg7, Pé4 et h7.)

1. Rf6, Rh6 ; 2. d6, Cé8+ ! ; 3. Fxé8, é3 ; 4. d7 ! (et non 4. Fb5, é2 ! ; 5. Fxé2 pat), é2 ; 5. d8 = C!! (et non 5. d8 = D, é1 = D nulle), é1 = C ! (si 5..., é1 = D ; 6. Cf7+, Rh5 ; 7. Cé5+, Rh4 [7..., Rh6 ; 8. Cg4 mat]; 8. Cf3+ et 9. Cxé1) ; 6. Cç6, Cf3 ; 7. Cé7, Ch4 ; 8. Cg8 mat.

ÉTUDE N° 1571
H.F. BLANDFORD (1949)



Blancs (3) : Rç7, Fç3, Pç2.
Noirs (2) : Ra7, Cf1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

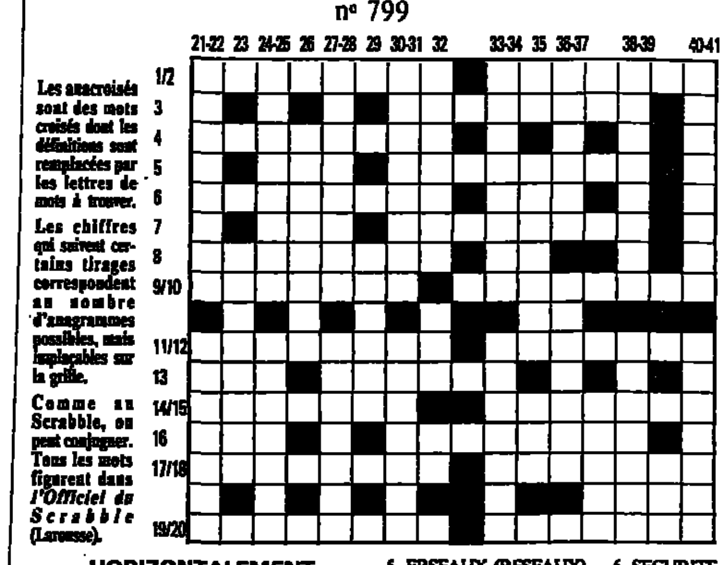
Anacroisés (R)

n° 799

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. DEEFIRST. – 2. AEELPRV (+ 1). – 3. AEEGNRSU (+ 1). – 4. ADEEPSWY. – 5. ADEIMNOS (+ 3). – 6. AEIMRTTU (+ 2). – 7. EEGIMNRT (+ 3). – 8. AEIMNNSU. – 9. AEELRST (+ 4). – 10. ABEEFIIT. – 11. AAENOPST. – 12. ABCEESS (+ 2). – 13. ACEEIP. – 14. AEEIRSZ. – 15. EEPPRST. – 16. EIMRRSTU (+ 1). – 17. ACEINRTU (+ 1). – 18. AIMRSTU. – 19. AEEMRSTU (+ 5). – 20. AEIIRRS.

VERTICALEMENT

21. ADEMORSU (+ 1). – 22. AAACNTV. – 23. AEEINNOZ. – 24. AAEHLRTT. – 25. AEFILRT (+ 4). – 26. AEEEGINV. – 27. AADEIRRT (+ 2). – 28. EEINPRT (+ 4). – 29. EEMOPT (+ 1). – 30. AEIIMNNS (+ 1). – 31. EIRSSST (+ 1). – 32. AEFOSTY (+ 1). – 33. AEIPTTUV. – 34. AABIMST. – 35. ADELORS (+ 3). – 36. EEIMRT (+ 5). – 37. EERSTTU (+ 2). – 38. AEFIRSST (+ 1). – 39. ACELPSU (+ 1). – 40. AEEIMPQU. – 41. AERSSST (+ 3).

SOLUTION DU N° 798

1. PANCETTA. – 2. VESSERA (AVERSES REVASSE). – 3. ANERGIE (EGRAINE...). – 4. FETICHES. – 5. ERSEAUX (RESEAUX). – 6. SECURITE (CERUSITE RECUITES). – 7. TELEPATHE. – 8. REPLET (PETREL). – 9. PIAILLE. – 10. GARCETTE. – 11. ACCOUVE, prépare un nid. – 12. AMOCHANT. – 13. EMECHER. – 14. ARGENTIN (GRAINENT INGERANT). – 15. ENERVAS (ENVASER NAVREES VENERAS). – 16. STOUTS. – 17. PEREGRIN, étranger vivant à Rome. – 18. EPEPINA. – 19. IRISAIS. – 20. OPIOMANE. – 21. ATTENTIF (ATTIFENT). – 22. PAPOTAGE. – 23. APEPSIE, trouble de la digestion. – 24. ANISERA. – 25. BRISEURS (BRISURES BRUISSER). – 26. LARGAGE. – 27. COUETTE. – 28. EGRAPPES. – 29. NEIGEAT (ANGEITE EGAIENT). – 30. TISSAIT. – 31. TATAMIS (TAMISAT). – 32. HIEMENT. – 33. LACHEUSE (CHAULEES). – 34. CRECHENT. – 35. CARESSE (RECASES...). – 36. SCORPION (PICORONS). – 37. VISITAS (VISSAIT). – 38. CARENENT (CANERENT ENCANTER). – 39. ASSETTE (TETASSE). – 40. SEPAREE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 438

LE GANGSTER SORT DE LA GRANGE

Comme tous les ans, vous avez reçu, avec un sourire figé, un cadeau de Noël dont vous n'avez ni l'usage ni l'envie. Hâtez-vous d'aller l'échanger contre la version 1994 de Dupliscra*, le ludiciel qui tire (une partie) plus vite que son ombre, et surtout la joue ou la rejoue à 100 %.

Dans sa fonction « partie », Dupliscra 2 offre un certain nombre d'améliorations, dont la plus immédiate est qu'on ne peut plus « perdre » un début de partie à la suite d'une fausse MANIP(E). De plus, on peut désormais revenir en arrière – sauvegarder –, interrompre et reprendre – et enfin arbitrer jusqu'à 999 joueurs...

La fonction « jeu » permet désormais de jouer non seulement au « Mot le plus long », mais aussi au Master Mind. La fonction « recherche », enfin, comble les désirs de tout cruciverbiste ou anacroisiste. Elle est, elle aussi, améliorée. Ainsi vous pouvez lui demander de lister tous les mots comportant deux C séparés, mais pas d'H. En voici quelques-uns qui, dans notre chronique *C plus facile* (20 mars 1993), avaient échappé à notre vigilance, ou plutôt voici leur tirage. A vous de trouver les mots. Exemple : COINCER + E.

Solution : CICERONE.

1. INOCCUP + A – 2. COCAGNE + I – 3. ACCOSTE + A – 4. CICLERA + L – 5. ACCOURS + A.

Dupliscra 2 peut également répertorier les 68 mots de huit lettres comportant 6 voyelles. Cette liste peut vous être utile si, nanti d'un tirage 5 voyelles 2 consonnes, vous cherchez à vous appuyer sur une voyelle déjà placée sur la grille. Exemple: ERIGEAI + A = EGAIERAI – 6. TOUERAI + E – 7. RELOUEE + A – 8. GUEUSAI + E – 9. ABOUTIE + A.

Même exercice avec 6 consonnes et 2 voyelles (1 363 possibilités). Exemple : GRANGES + T = GANGSTER – 10. MIGRANT + P – 11. BLETSEZ + R – 12. BIGLONS + W – 13. BATTRAS + C – 14. TAGGERS + N.

Consommez un tiers de douzaine d'E. Exemple : VELEUSE + E = ELEVEUSE – 15. EGRENER + E. 16. DETELER + E. 17. REGLET + E + E.

Quid des propriétaires de Mac, me direz-vous, puisque Dupliscra ne fonctionne que sur PC? Eh bien ! ils attendent encore le Père Noël qui réalisera et commercialisera un ludiciel pour eux.

Michel Charlemagne

* 1000 F. M. Fillatre, 14, rue du Docteur-Gallet, 74000 Annecy.

Solution des tirages. 1. CAPUCINO – 2. COINÇAGE – 3. *CACATOÈS* – 4. *CLÉRICAL* – 5. CURAÇAOS – 6. OUATERIE. – 7. AURÉOLÉE – 8. AGUEUSIE – 9. ABOITEAU, digue entre deux claies à huîtres – 10. GRIMPANT – 11. BRETZELS – 12. BOWLINGS – 13. ABSTRACT – 14. GANGSTER – 15. REGENERE – 16. DELETERE – 17. LEGERETE.

Club de Saint-Maur (Val-de-Marne). 17 décembre 1993.
Tournois les premier, troisième et cinquième vendredis, à 20 h 30, ODS 2

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	VEEPDSO			
2	V+AEXSLW	EPODES	H 3	24
3	–NTEOSDR	WAX	I 1	52
4	IRTFETO	ROTONDES	5 E	86
5	?EIOLSK	FRISOTTE	L 2	74
6	EBCNAIM	(V)ELOSKIS	8 A	101
7	ECNM+EAU	BIWA	1 G	45
8	NMEU+SUO	EXECRA	3 H	34
9	UU+ARULL	MESON	N 1	30
10	UULL+EAM	RUA	9 D	18
11	U+EECNAF	ALLUMEE	B 2	24
12	UNAF+YU?	CEDE	6 F	27
13	–GASHOEB	N(O)YAU	O 4	46
14	GASOB+IU	EH	O 1	29
15	ATENTIR	BAGUIOS (a)	N 8	82
16	EUVJPQG	NITRATE	10 F	87
17	VJG+IFIZ	PORQUE	D 7	30
18	JGIZ+TAN	VIF	C 12	23
19	JGT+RRIU	ZANI	B 11	44
20	GTRRU+ES	KANJI (b)	F 8	21
21	ENHLLMD	RESURGIT	12 H	72
		EH	A 1	20
				969

(a) typhon des Philippines, (b) signe de l'écriture japonaise.
1. Delille, 930 ; 2. Pucheault 887 ; 3. Pastor 846.

Bridge

n° 1568

UN OSCAR DANS L'EPSON

Au cours d'un tournoi simultané mondial Epson de 1988, Guy Dupont, le rédacteur de *la Lettre du bridge,* découvrit un brillant coup de flanc dont le héros a été Michel Bronoël. En Ouest, son partenaire Paul Couturier avait trouvé l'entame mortelle à Trèfle...

Nord : ♠ 9 5 4 ♡ D 4 2 ♢ A R V 8 ♣ 10 8 7
Ouest : ♠ V 7 ♡ R 10 9 7 ♢ D 6 4 2 ♣ A 4 3
Est : ♠ R 8 3 2 ♡ 3 ♢ 7 5 3 ♣ D 9 6 5 2
Sud : ♠ A D 10 6 ♡ A V 8 6 5 ♢ 10 9 ♣ R V

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Couturier	X...	Bronoël	Y...
–	passe	passe	1 ♡
passe	2 ♢	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

(2 SA : 15 à 17 points.)

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 7 du mort, *comment Est (Bronoël) a-t-il joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Donnons la parole à Guy Dupont : « *Si Michel Bronoël avait appliqué à la lettre ce qu'enseignent les manuels, il aurait joué la plus forte en troisième, c'est-à-dire la dame de Trèfle. Et bonjour les dégâts ! Non seulement la couleur aurait été bloquée, mais elle aurait procuré deux arrêts au déclarant. Sur l'entame,* Est a donc fourni le 2 de Trèfle *(en pair-impair), et c'en fut donc fait du double arrêt du déclarant, qui chuta même de deux levées...* »

Cette étonnante défense est parfaitement logique si l'on admet (d'après les enchères et l'entame) que Sud a forcément A R V à Trèfle, ou A R, ou R V...

LE COUP DE L'ESCRIMEUR

Cette manche à Pique, qui a été jouée en partie libre, a été réussie par un ancien champion du monde d'escrime. Mettez-vous en Sud sans regarder les mains d'Est-Ouest, et essayez de jouer aussi bien que lui.

Nord : ♠ A R D 4 ♡ V 8 4 3 ♢ 6 3 ♣ D 6 4
Ouest : ♠ 6 5 ♡ A 2 ♢ R 10 8 5 4 2 ♣ A V 10
Est : ♠ 8 ♡ R D 10 9 7 5 ♢ V 9 ♣ 9 8 5 2
Sud : ♠ V 10 9 7 3 2 ♡ 6 ♢ A D 7 ♣ R 7 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Chapel	Le Dentu	M. Revil	Netter
1 ♢	contre	2 ♡	4 ♠...

Ouest a attaqué l'As de Cœur et le 2 de Cœur pour le 4 du mort et le 9 d'Est. *Comment Netter, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec un fort soutien dans les deux majeures, Nord devait faire un contre d'appel bien que la valeur de sa main atteigne seulement 13 points (en comptant la distribution). De son côté, Netter, en Sud, ne doit pas se contenter de dire « 3 Piques » sur « 2 Cœurs », car cette réponse au contre d'appel n'est pas forcing, mais demanderait au contreur de déclarer la manche si son contre d'appel n'est pas minimum (comme c'est le cas ici).

COURRIER DES LECTEURS

Le Stayman quatre paliers

« *Je joue le Stayman quatre paliers, m'a annoncé avec autorité ma nouvelle partenaire,* écrit avec humour Mme G. F. *J'ai acquiescé en tremblant sans savoir ce qu'était cette nouveauté, et j'espère qu'elle n'est pas trop compliquée.* »

On ne peut que sourire en constatant avec quelle inconscience certains experts évitent de... simplifier la vie des bridgeurs. Depuis que le Stayman a été inventé... par Rapée en 1945, on discute sur la redemande que doit faire l'ouvreur *avec les deux majeures.* Pendant près d'un demi-siècle, on avait adopté en Angleterre et en France la redemande de *3 Trèfles,* et aujourd'hui on a finalement décidé d'utiliser *celle de 2 SA pour fournir l'indication des deux majeures.* Bref, le « Stayman à quatre paliers », après les enchères : S. : 1 SA, N. : 2 Trèfles, est le suivant : S. : 2 Carreaux (pas de majeure), N. : 2 Cœurs ou 2 Piques (la majeure à Cœur ou à Pique), S. : 2 SA (le « quatrième palier »), les deux majeures, et non pas comme avant 18 points sans majeure... Bref, c'est simple.

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Tardi, matricule 14-18

D'où vient cette entêtante fascination que le dessinateur Jacques Tardi éprouve à mettre en scène la première guerre mondiale ? Rencontre avec celui qui fait dire au 2e classe Binet : « Aucune raison de mourir pour aucune patrie quelle qu'elle soit ! »

Le génie vient souvent aux œuvres par le fond, par le plus lointain passé, aux confins de la mémoire. Par les lourds souvenirs de l'enfance, les démons entêtants qu'il faut bien, un jour, coincer contre un mur, pour ne pas mourir idiot de soi. Comme bien des Français, Tardi a eu un grand-père, ou plutôt un grand-père qu'il a eu le temps d'aimer. Un vieux, un Corse, un facteur qui avait aussi fait le cordonnier. Un homme doux, pacifique, atteint d'une maladie de cœur, qui venait le chercher à la sortie de l'école, et le ramenait, à pas prudents, à la maison. Tardi a su bien des choses de la vie de cet homme. Sauf le pire : sa guerre. Sauf la pire des guerres. La « der des ders ». 14-18.

C'était la guerre des tranchées, l'album le plus implacable du dessinateur, le dernier paru (1), est autant un hommage au vieux que l'exhumation d'un très ancien cauchemar d'enfant. Comme dans bien des familles, le grand-père n'avait jamais rien raconté, persuadé que personne n'aurait pu comprendre, ni mesurer l'horreur, l'expérience de ces « poilus » plongés dans l'abîme de la connerie humaine. Tardi apprit par la grand-mère des bribes de récits absurdes, comme ce jour, ou cette nuit, où le vieux, sous le feu, s'était jeté à terre, plongeant ses mains dans les entrailles ouvertes d'un cadavre oublié des assauts précédents. *« Je devais avoir quatre ou cinq ans lorsque j'ai entendu cela,* explique Tardi. *J'étais horrifié. Mon grand-père n'avait qu'une obsession : trouver de l'eau pour se laver les mains, afin d'éviter la gangrène. Gosse, c'est surtout ce côté pratique, cet homme cherchant à se laver les mains qui avait retenu mon attention. Ces mains, dans ma tête, prenaient toute la place. J'en rêvais la nuit, mais je ne voyais pas les tranchées. C'était la folie sans décor. Je n'avais pas encore vu de photographies. Il y avait aussi un oncle qui avait eu un trou à l'épaule... »*

Dans le livre, un soldat cherche de l'eau, après avoir passé la nuit, les mains dans le ventre d'une charpie sans visage. Dans le livre de Tardi, des hommes obéissent à des ordres déments, déjà plus tout à fait des hommes, souhaitant plutôt la mort, certaine à cent contre un, dans le no man's land des premières lignes, que cette survie sans nom que l'enfer ambiant leur imposait. Préférant parfois, à bout d'espérance et de peur, qu'Helmut, le *sniper* d'en face, avec qui ils auraient tant voulu jouer aux cartes, les délivre en les ajustant au cœur. Dans le livre de Tardi, il y a des types malmenés comme aucune autre génération de Français ne l'a été plus tôt, qui revoient leur maison, qui crient ou qui murmurent : *« Maman »*, avant de s'effondrer sur les barbelés. Il y a aussi un Français et un Allemand que l'offensive a isolés dans des ruines et qui tentent une paix séparée. Bien sûr, l'armée revient, française – mais elle aurait pû être allemande –, qui tue l'Allemand et passe le Français par les armes pour acte de trahison.

D'autres encore, victimes ignorantes, sans honneur ni courage, beaucoup de braves gens et quelques salauds ordinaires : Tardi n'aime pas les héros. Dans la vie comme dans les albums de bandes dessinées, les hommes, il les voit plutôt amers, dupés, comme les personnages de Céline, son compagnon romanesque, qu'il a par trois fois illustré (2) : *« Je préfère ceux qui ne vont jamais au bout de rien. Comme tout le monde, j'ai lu et aimé, plus jeune, les BD américaines, ou celles sur la mythologie américaine, Buck Danny, et même Blueberry, mais ça ne me plaisait pas, ces personnages toujours du côté de l'ordre, les méchants d'un côté, les bons de l'autre, ces héros parfaits, qui avaient une mission à accomplir. »*

Et puis, auteur-dessinateur de renom, Tardi, né en 1946, pourrait passer, comme tous ceux de son âge, pour un enfant de la paix.

Né juste après la guerre, et tranquille depuis. Toutes ces années, de vie et de dessin, il les a pourtant passées avec de sales images dans l'œil, une sorte de fidélité au trop-plein d'enfance heurtée, autrefois et en secret, par la guerre. Celle du grand-père, et puis celle du père, la suivante, dont, lui non plus, le père, n'avait rien dit, sauf dans le délire de son agonie, au début des années 80. Sauf à cette heure d'épouvante, quand il s'était revu sur son char, et son char fonçant sur une position ennemie, broyant tout, hommes et canons. Tardi avait entendu le récit murmuré d'un effroi enfoui par le père, resté muet toute une vie pour ne pas déranger les siens.

C'est vrai aussi, Tardi, fils de militaire réengagé après le dernier conflit, a connu l'Allemagne de l'humiliation et de la reconstruction ; il a vu, enfant, des G. I.'s en vrai, jouer sur des ruines ou avec des détonateurs. Sa mémoire contient-elle quelque chose qui ne soit pas en partage avec celle de la communauté nationale ?

Dans toutes les familles, des enfants ont vu des grands-pères déposer, au soir d'une vie, leur casque de poilu sur le lit de l'épouse morte ; des pères déchirer sans un mot des livrets militaires, taire leur guerre pour ne pas déborder de honte. Tardi, comparé à d'autres, à d'autres dessinateurs, a surtout le courage de la franchise. Notre histoire n'a rien évacué, et toutes les fuites, toutes ces BD qui parlent d'autre chose, n'y changeront rien. Une part du malaise national remonte bien aux tranchées, pour s'égrener du Vel'd'Hiv' aux émeutes d'Alger...

Ce fardeau, Tardi a mis des années à le déposer, à en faire enfin le tri. Une carrière. Les Beaux-Arts et les premières planches. *Pilote*, qui censura un avant-projet sur les tranchées de ses Mémoires d'outre-guerre. Beaucoup de livres, de tâtonnements, seul ou avec un scénariste ; Adèle Blanc-Sec et ses *Aventures extraordinaires*, pour combattre la représentation érotique de la femme dans la BD (3) ; puis les ouvrages sur les œuvres de Léo Malet et de Céline. Le temps lui a été nécessaire, peut-être aussi la fréquentation du père de Bardamu. Et la maturité qui vient, la distance prise pour apaiser les peurs de l'enfance.

Avec ce dernier album, Tardi est enfin à quai. *« La bande dessinée a mis très longtemps à aborder de manière adulte des sujets importants,* dit-il. *Et encore, il y a toujours ce côté sublimé, ces beaux héros, ces avions... Peu de regard critique. Le plus souvent, la BD remplit encore sa fonction d'abrutissement des enfants. Moi, je fonctionne à l'indignation. »*

Dans *C'était la guerre des tranchées*, l'homme Tardi et l'enfant qu'il fut s'indignent, le talent de l'un servant les images de l'autre. Mais l'homme y prend davantage de place, il a plus de souvenirs que l'enfant. Cette guerre est universelle, non située, de tous les temps. Comme les villages de l'arrière, les tranchées n'ont pas de nom. Beaucoup de lignes horizontales. La terre est plane, plantée de barbelés et de pics, pour mieux saper les assauts dérisoires. Un bourbier ras, avec des hommes dessous, debout encore pour quelques heures. Bien plus que la guerre de 14-18, le banal tragique de cette guerre. *« Sans recherche du spectaculaire, sans les taxis de la Marne. J'ai voulu des dessins sans effet, montrant le quotidien de ces hommes, leur peur, leur seul espoir de survivre jusqu'au lever du jour. »*

Aussi cette guerre dépasse-t-elle son imagerie, pourtant fidèlement reconstituée. C'est un album pour toutes les guerres. Des histoires de pauvres bougres, fraternels des écrits de Remarque, de Gibeau ou de Barbusse. Des scènes courtes, ellipsées, comme ce qui devait rester de temps à vivre. Des scènes navrantes de bêtise, celui qui se lève en se disant qu'il va mourir aujourd'hui, et qui meurt. Celui qui a peut-être tiré, sur ordre, sur les civils belges poussés devant eux par les Allemands, et qui n'en peut plus de se demander s'il a vraiment tué cette femme qui revient, chaque nuit, le hanter dans son trou d'eau...

Les tranchées, mais aussi juin 40, l'Allemagne de 45. Sarajevo, aujourd'hui. Des « poilus » de toutes confessions. Des images, et des textes, pour mémoire. Qui valent pour hier, mais aussi pour toujours. C'est-à-dire pour aujourd'hui. *« J'ai l'impression qu'on ne peut pas échapper à la guerre. Même nous, même aujourd'hui. La guerre que j'ai montrée n'a que le décor de 14-18, les uniformes. Je crois qu'elle reste d'actualité, et c'est mon inquiétude. Peut-être suis-je trop inquiet pour l'avenir, mais le passé, même récent, ne devrait pas nous réjouir. Pendant le conflit entre l'Iran et l'Irak, il y a bien eu des tranchées ! Et n'a-t-on pas parlé d'attaques aux gaz ! Rien n'est nouveau que la sophistication des armes et la manière de se faire tuer. Rien à faire : c'est ancré. »*

Puisque la guerre ancienne de Tardi exprime tant de révolte, dessinerait-il sur Sarajevo, les barbaries, les périls à sa porte ? Sur l'effroi de ses rêves d'adulte ? *« Si je proposais un album sur Sarajevo ou sur les SDF, j'aurais peur qu'on dise que j'exploite ces malheurs pour faire du fric. Bien sûr, j'y ai pensé, à Sarajevo. Mais ce ne serait possible que comme un travail de reporter. Je ne pourrais pas écrire, dessiner depuis mon bureau. Cela impliquerait d'y aller, d'en avoir le courage. Ce livre-là, sur 14-18, est au départ lié à un événement personnel, mon enfance, des souvenirs qui ne m'ont pas quitté, et sur lesquels j'ai fini par me documenter. Si j'allais à Sarajevo, il me manquerait cela, cette culture, ces années, ces souvenirs d'enfance. Là-bas, pas de grand-père, pas le mien ; ni mon père, qui ne voulait rien me dire. Les guerres actuelles, je ne pourrais m'y intéresser que sous l'angle du reportage. En Yougoslavie, j'aurais peur d'être extérieur aux choses, de ne pas les avoir éprouvées. »*

Les œuvres naissent de l'obsession. De la répétition d'échos personnels. Tardi dit pétrir une matière organique plus proche de Céline. *« Dans* Mort à crédit, *je retrouvais mon milieu d'enfance, le petit commerce. »* La banlieue, les confins des villes, avant l'urbanisme. Ses personnages appartiennent plus volontiers aux années 50, comme Mado, la bonne, dans la station-service tenue par ses parents, qui prêtait ses charmes aux routiers de passage. Comme tous ces Français franchouillards, courts de buste et d'ambition, qui besognaient dans des décors de gares de triage.

Alors, la France ? Son pessimisme, ses exclusions, ses mesquineries ? *« Oui, cette perte d'identité en France est un univers plus proche de moi,* répond Tardi. *Mais là, je suis confronté à un problème graphique. Je ne sais pas aller vers le contemporain. Je déteste dessiner des automobiles. »*

L'illustration des livres de romanciers ? *« Non, je n'en vois pas d'autres, après Céline, sauf peut-être Emmanuel Bove, pour sa façon de nous persuader que nous sommes voués à l'échec. »*

Non, Tardi ne voit pas très bien, sauf à se faire une culture yougoslave, comment il pourrait indigner son trait, surtout son trait noir, dans l'actualité. Manque le petit garçon. Les comptes dus à ce petit garçon, et qu'il faut bien rendre, un à un, la banlieue, le Paris d'antan, des personnages mal partis dans cette ancienne France des « trente glorieuses ». Et puis la guerre, toujours la même, la sienne, à force. D'ailleurs, Tardi vient d'illustrer *le Fusillé*, récit – déjà publié dans les années 20 – de Blanche Maupas, une femme de « poilu » qui avait voulu comprendre pourquoi on avait fusillé, hors du droit, son caporal de mari (4). Et crier sa haine.

Philippe Boggio

(1) Casterman, 1993.

(2) *Voyage au bout de la nuit* ; *Casse-pipe* ; *Mort à Crédit*. Editions Futuropolis.

(3) Tous les albums d'*Adèle Blanc-Sec* sont publiés chez Casterman.

(4) A paraître aux Editions Isoette.



« J'ai voulu des dessins sans effet, montrant le quotidien de ces hommes. »



Extrait de « C'était la guerre des tranchées. »

UN JOUR...

Simenon et le cousin Momo

Nous avons demandé à Tardi les dix projets de livres qu'il aimerait mener à bien :

« • Quelque chose sur le Vel' d'Hiv', le pétainisme, la collaboration, l'antisémitisme pendant la dernière guerre, le rôle de la police parisienne, à l'époque.

• Un livre sur l'anarchie. De la bonne époque, le début du siècle.

• Un ouvrage de pure fantaisie sur l'enfance. Avec ma femme, l'écrivain Dominique Grange (1). Et pour les enfants.

• Un Maigret que j'aimerais adapter en bande dessinée. Peut-être *l'Ombre chinoise*, dont l'action se passe dans un immeuble de la place des Vosges. Parce que j'aime l'observation clinique par Simenon des couches sociales, des mesquineries, des manies de ses personnages.

• Le musée, un projet ancien déjà, avec mon ami Etienne Robial : l'histoire d'un personnage familier d'un musée au point de s'y laisser enfermer, dans une ville rongée par le fleuve qui la traverse.

• La guerre de 70, pour combattre l'imagerie graphique laissée par ce conflit.

• Un péplum, une BD humoristique, peut-être avec Pétillon ; un genre que j'ai peu abordé jusqu'ici.

• Un album de dessins politiques, un livre de pure haine du discours politique et de la démagogie.

• Une BD policière autour du thème de la presse, de la façon de traiter l'information. Peut-être même sur la télévision.

• Un album sur la vie de mon cousin Momo, qui me fascinait quand j'étais enfant, qui dessinait et que j'ai connu à sa sortie de prison. »

(1) Auteur, notamment, de *Je t'ai trouvé au bout du monde*, Le livre de poche, 1990.